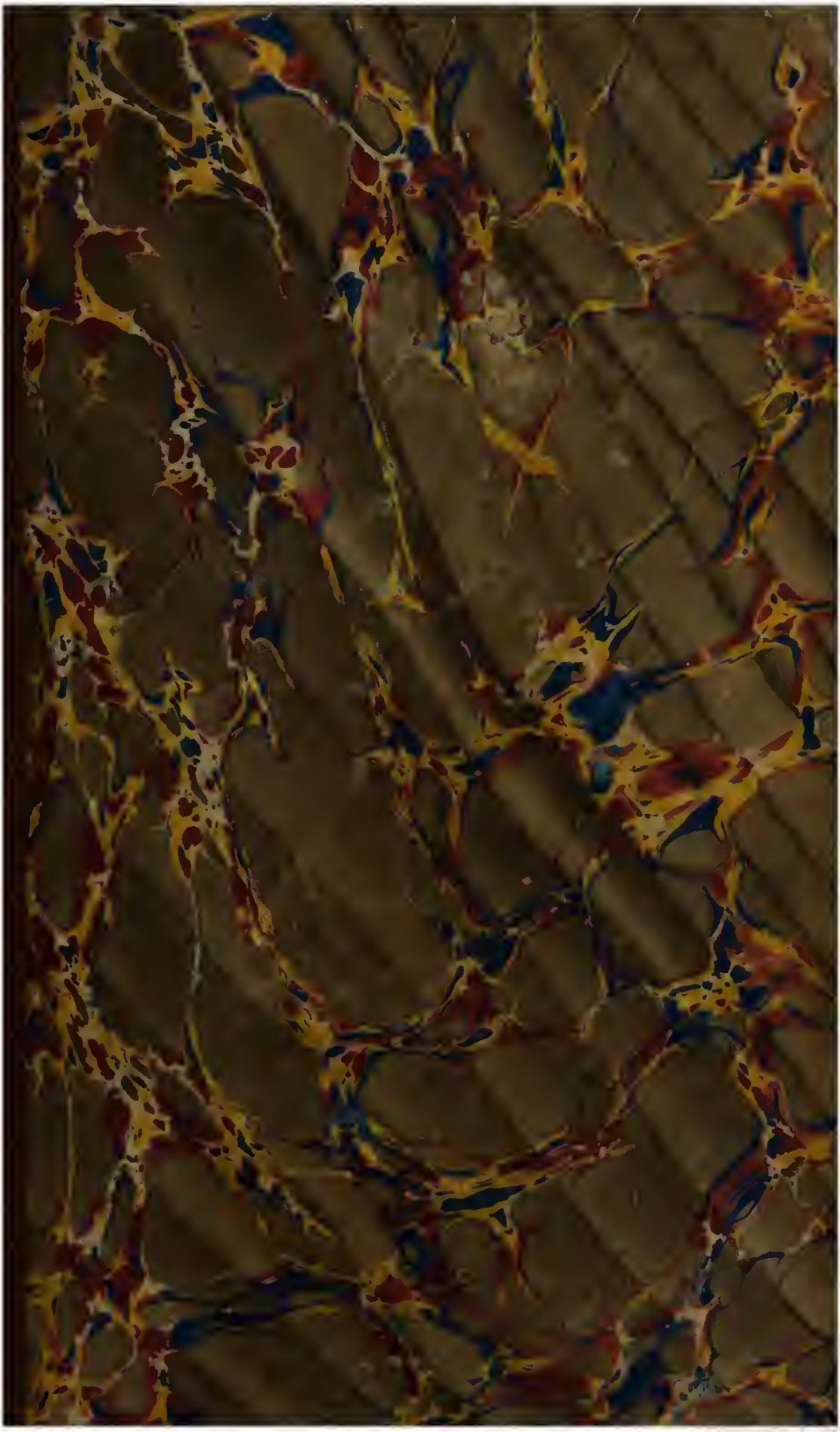

9 Jahr, XIX.

10548

alat. LV h 8/1

Digitized by Google

Digitized by Google

MANUSCRIT

DE

MIL HUIT CENT TREIZE.

TOME PREMIER.

Digitized by Google

PAYS ÉTRANGERS.

A LEIPSICK, chez Bossange frères, Libraires, Reichs-Strasse;
A VARSOVIE, chez Gluksberg;
A LONDRES, chez Martin Bossange, Great-Marlborough-Street;
A GENÈVE, chez Paschoud;
A FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, chez Jugel.

FRANCE.

A STRASBOURG, chez Treuttel et Wurtz; et chez Levrault;
A BORDEAUX, chez Lawalle et Neveu;
A MARSEILLE, chez Camoin frères.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

MANUSCRIT

DE

MIL HUIT CENT TREIZE,

CONTENANT LE PRÉCIS

DES ÉVÉNEMENS DE CETTE ANNÉE;

Pour servir à l'Histoire

DE L'EMPEREUR NAPOLÉON;

Par le Baron Fain,

SECRÉTAIRE DU CABINET A CETTE ÉPOQUE.

Les Français se sont pris eux-mêmes d'une belle passion pour discréditer leur gloire ..

(*Napoléon à Sainte-Hélène.*)

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

PARIS,

DELAUNAY, LIBRAIRE

DE SON ALTESSE ROYALE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS,

PALAIS-ROYAL.

1824.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE.

Les événemens de l'année 1813 n'ont pas encore pris le rang qui leur appartient dans l'histoire. L'attention des contemporains, emportée rapidement du désastre de Russie à la grande catastrophe de 1814, n'a pu s'arrêter à loisir sur l'époque intermédiaire, et cependant c'est dans cet intervalle que s'est formé le nœud du drame imposant où Napoléon a fini par succomber.

L'empereur, sur le roc de Sainte-Hélène, trouvait quelques consolations à reporter ses souvenirs vers les époques brillantes de sa vie.... Les années du malheur sont restées à la merci des écrivains. Dans cette lacune, l'auteur *du Manuscrit de* 1814 * a trouvé des devoirs à remplir; il s'est imposé sa tâche; il la poursuit, sans se dissimuler toutes les difficultés qui l'attendent :

* Un volume in-8°., deuxième édition, 1824. A Paris, chez le même libraire.

« Cherchons du moins, s'est-il dit, à faire
» revivre des impressions que nous ne de-
» vons qu'à notre ancienne position ; sor-
» tons de tous les récits falsifiés par la mau-
» vaise foi ou rapetissés par des amours-
» propres subalternes ; que Napoléon seul
» domine dans notre composition comme
» il dominait dans la sphère qui se mou-
» vait autour de lui ; suivons-le dans ses
» voyages, dans ses conseils, dans ses
» camps, et même sur les champs de ba-
» taille ; écoutons-le penser tout haut ; es-
» sayons de dire comme il discute, com-
» me il commande, comme il négocie et
» comme il combat ; reportons-nous aux
» temps, recherchons les circonstances
» principales qui ont agi sur lui, et sur
» lesquelles il a réagi à son tour ; qu'il en
» soit environné. Retrouvons, s'il se peut,
» la couleur locale et le mot du moment ;
» ne nous laissons pas trop arrêter par les
» détails intermédiaires, et courons après
» l'événement : notre récit n'en sera que
» plus rapide, nos tableaux y gagneront de
» l'ensemble, les teintes fortes domine-

» ront. Si quelques traits nous échappent,
» fions-nous à l'empressement des mémoi-
» res particuliers pour les faire ressortir
» tôt ou tard.

» Nous rétablirons ainsi les faits dans
» leur ordre et dans leurs justes propor-
» tions. Des documens précieux ont déjà
» paru; mais, publiés après coup et par
» pièces détachées, ils ont à peine été re-
» marqués : remettons-les à leur place, et
» qu'ils reflètent sur les pages environnan-
» tes toute la clarté qu'ils en recevront.

» Nous n'aurons que trop de batailles à
» raconter; préservons nos récits du jar-
» gon stratégique : le public en est las.
» Trop de gens ont abusé de cette langue
» métaphysique de la guerre, pour tran-
» cher du général en chef, juger d'après
» l'événement, et mettre d'heureux ha-
» sards au rang des combinaisons du
» génie. »

Tel est le plan que l'auteur s'est tracé. On voit le but qu'il va s'efforcer d'atteindre. C'est un secrétaire qui se présente comme témoin au tribunal de l'histoire; il n'a pas

la prétention d'être historien, et il sera assez impartial s'il ne dit rien que de vrai.

Déjà la mémoire de Napoléon se dégage des dénigrations, qui, dans le premier moment, sont le complément inévitable d'une grande infortune : la voix des passions s'élève d'abord par-dessus toutes les autres; les petits esprits murmurent le plus longtemps qu'ils peuvent, pour se venger d'une supériorité sous laquelle il leur a fallu se courber; mais les haines peu généreuses s'épuisent par leurs efforts. Quant aux véritables adversaires de Napoléon, ceux qui l'ont combattu les armes à la main, ils ne se dissimulent plus aujourd'hui qu'ils ne peuvent vivre dans l'histoire qu'avec lui, que par lui; aussi sont-ils les premiers à rendre à son ombre les grandes dimensions sous lesquelles elle doit apparaître à la postérité.

L'Europe ne veut plus qu'on parle avec insulte de celui qu'elle a appelé si longtemps l'*empereur;* elle veut qu'on raconte : elle écoute, elle se souvient, elle juge!

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

Chap. Ier. L'empereur arrive aux Tuileries. 1

Chap. II. Affaire Malet. 13

Chap. III. Premiers travaux des conseils et du cabinet. — Premiers plans arrêtés. 24

Chap. IV. Négociations. 38

Chap. V. Trahison du général Yorck. — Les Russes passent le Niémen. 45

Chap. VI. Concordat de Fontainebleau. 52

Chap. VII. Suite des événemens du Nord. — L'armée Française se retire sur l'Oder, et ensuite sur l'Elbe. 62

Chap. VIII. Ouverture de la session du corps législatif. — Exposé de la situation de l'empire. 74

Chap. IX. Défection de la Prusse. — Progrès de la coalition. 97

Chap. X. Les alliés se disposent à passer l'Elbe. — Départ de Napoléon. 119

Supplément à la première partie. (*Pièces historiques.*) 129

DEUXIÈME PARTIE.

Chap. Ier L'empereur arrive en Allemagne. 317
Chap. II. Ouverture de la campagne sur la Saale. . . 332
Chap. III. Bataille de Lutzen. 346
Chap. IV. L'armée française arrive à Dresde. 368
Chap. V. Premier séjour à Dresde. 386
Chap. VI. Batailles de Bautzen et de Wurtchen. . . 396
Chap. VII. Suites de la bataille de Wurtchen. . . . 417
Chap. VIII. Entrée en Silésie. 429
Chap. IX. Conclusion de l'armistice. 443
Supplément à la deuxième partie. (*Pièces historiques.*) 453

Digitized by Google

MANUSCRIT

DE

MIL HUIT CENT TREIZE.

PREMIÈRE PARTIE.

. . . *Magnum spectare laborem!*
Lucrèce.

Digitized by Google

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MANUSCRIT

DE

MIL HUIT CENT TREIZE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE Ier.

L'EMPEREUR ARRIVE AUX TUILERIES.

(18 décembre 1812.)

Tandis que l'Europe croit Napoléon enseveli dans les neiges du Nord, on apprend avec étonnement qu'il s'est montré presque au même instant à Wilna, à Varsovie et à Dresde; qu'en moins de quatorze jours il a traversé la Pologne, franchi la Silésie, l'Allemagne, et qu'enfin il est de retour dans sa capitale, occupé déjà des

moyens de réparer ses pertes et d'assurer sa revanche [1].

C'est au dévouement du duc de Vicence que Napoléon s'est confié pour ce trajet [2].

Il était parti de Smorghoni le 5 décembre, à neuf heures du soir, couché dans un traîneau,

---

[1] A Sainte-Hélène, l'empereur disait, « que s'il n'avait » pas ramené l'armée lui-même à Wilna et en Allemagne, » ce n'avait été que par la crainte de ne pouvoir regagner la France de sa personne ; il avait cherché à remédier à ce péril imminent par de l'audace et de la » rapidité, en traversant toute la Germanie, seul et vite. » Toutefois, il s'était vu à l'instant d'être retenu en Silésie ; mais heureusement les Prussiens passèrent à se » consulter les momens qu'ils eussent dû employer à agir. » Ils firent comme les Saxons pour Charles XII, qui disait gaiement à la sortie de Dresde : « Vous verrez » qu'ils délibèreront demain s'ils auraient bien fait de » m'arrêter aujourd'hui. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las-Cases, tom. III, pag. 95.)

Il y avait un complot formé à Dresde pour enlever Napoléon ; il manqua parce que le ministre qui était à la tête du parti anglais, à Vienne, ne donna pas l'ordre à temps. (Voir l'ouvrage de M. de Monvéran *sur l'Angleterre*, tom. VII, pag. 17.)

[2] Le passe-port expédié par le major général prince de Neufchâtel était *pour le duc de Vicence, se rendant à Paris*. L'empereur voyageait sous le nom de *M. de Rayneval*, ancien secrétaire de légation du duc de Vicence.

ayant à ses côtés le duc de Vicence, et sur le devant du traîneau l'interprète polonais Wonzowich. Sa suite ne se composait que du mameluck Rustan et d'un valet de pied. Un piqueur courait en avant [1].

En arrivant à Wilna, il avait trouvé le duc de Bassano qui venait à sa rencontre, l'avait reçu dans le traîneau, et, sans discontinuer sa route, l'avait gardé tout le temps nécessaire pour lui donner des ordres [2]. De Koutno et de Marienpol, il avait expédié divers courriers en changeant de chevaux. Le 10, il s'était arrêté à Varso-

---

[1] Le 5 décembre, à la chute du jour, le colonel russe Seslawin était entré à Oszmiana. Repoussé par la division Loison, qui y était entrée avant lui, il bivouaqua sur la gauche, à peu de distance de la route. Quelques heures après, le traîneau de Napoléon passa et atteignit heureusement Oszmiana..... Il aurait pu tomber entre les mains de Seslawin, et c'est ce qui serait arrivé indubitablement si ce partisan eût été instruit de son passage. (*Histoire de l'expédition de Russie*, par M***., tom. II, pag. 355.)

[2] Napoléon chargea son ministre de rester jusqu'à l'arrivée du roi de Naples et du major général pour leur ordonner de s'arrêter quelque temps à Wilna, huit jours s'ils le pouvaient, afin d'y rallier l'armée et de réparer le moral et le physique du soldat. « Dites-leur, ajouta Napoléon, » que telles sont mes intentions, et que je compte qu'el- » les seront remplies..... » Avant que de monter en voiture, il adressa ces derniers mots à son ministre : « Je

vie pour conférer avec les principaux ministres polonais [1].

Le 14, en passant par Dresde, il avait eu une entrevue avec le roi de Saxe, chez M. de Serra, alors ministre de France à Dresde. Pendant ce moment de repos, le duc de Vicence avait expédié un courrier, porteur d'une lettre de l'empe-

---

» compte que vous réussirez à persuader au roi de Naples » qu'il peut faire prendre une face nouvelle à la retraite. » Dites-lui que le salut de l'armée est là; dites-lui que je » compte sur lui. » (*Histoire de l'expédition de Russie*, par M***., tom. II, pag. 357.)

[1] Voici comment un témoin oculaire raconte le passage de l'empereur à Varsovie. C'est M. l'abbé de Pradt, alors notre ambassadeur en Pologne, qui parle :

« Les portes de mon appartement s'ouvrent et donnent » passage à un grand homme qui marchait appuyé sur un » de mes secrétaires. « Allons, venez, suivez-moi, » me » dit ce fantôme. Un taffetas noir enveloppait sa tête; son » visage était comme perdu dans l'épaisseur de la fourrure » où il était enfoncé; sa démarche était appesantie par un » double rempart de bottes fourrées. C'était une espèce de » revenant. Je me lève, je l'aborde, et, saisissant quelques » traits de son profil, je le reconnais et lui dis : « Ah! » c'est vous, Caulaincourt! où est l'empereur?— A l'hôtel » d'Angleterre. Allons, marchons, l'empereur vous at- » tend. » — Je me précipite dans la cour, dans la rue; » j'arrive à l'hôtel d'Angleterre. Il était une heure et de- » mie..... Je trouve dans la cour une petite caisse de voi- » ture sur un traîneau fait de quatre morceaux de bois de

reur, à Vienne [1], et diverses dépêches pour Wilna, Varsovie et Berlin. A Erfurt, Napoléon avait

---

» sapin, il était à moitié fracassé !..... La porte d'une » petite salle basse s'ouvre mystérieusement. Rustan me » reconnaît et m'introduit. L'empereur, comme à l'ordi- » naire, se promenait dans la chambre. Je le trouvai en- » veloppé d'une superbe pelisse, recouverte d'une étoffe » verte, avec de magnifiques brandebourgs en or. Sa tête » était recouverte d'une espèce de capuchon fourré, et ses » bottes de cuir étaient enveloppées de fourrures..... En » me congédiant, il me commanda de lui amener après son » dîner le comte Stanislas Potoschi et le ministre des fi- » nances..... Après avoir donné aux ministres polonais » l'assurance de sa protection, et les avoir engagés à pren- » dre courage, il remonta dans l'humble traîneau qui por- » tait César et sa fortune, et disparut ! » (*Histoire de l'ambassade de Pologne*, pag. 207 et suiv.)

[1] *Lettre de l'empereur Napoléon,*

A l'empereur d'Autriche.

Dresde, le 14 décembre 1812.

Monsieur mon frère et très-cher beau-père.

Je m'arrête un moment à Dresde pour écrire à votre majesté, et lui donner de mes nouvelles. Malgré d'aussi grandes fatigues, ma santé n'a jamais été meilleure. Je suis parti le 5 de ce mois, après la bataille de la Bérésina, de Lithuanie, laissant la grande armée sous les ordres du roi de Naples, le prince de Neufchâtel continuant à faire les fonctions de major général. Je serai dans quatre jours à

trouvé M. de Saint-Aignan, son ministre à Weimar; il lui avait dicté des lettres pour nos différens ministres près les cours de la confédération du Rhin, et divers ordres pour nos principaux commandans militaires en Allemagne. Quittant son traîneau, il avait achevé sa route dans une

---

Paris; j'y resterai les mois d'hiver pour vaquer aux affaires les plus importantes. Peut-être votre majesté jugera-t-elle utile d'y envoyer quelqu'un en l'absence de son ambassadeur dont la présence est utile aux armées.

Les différens bulletins que le duc de Bassano n'aura pas manqué d'envoyer au comte Otto auront instruit votre majesté de la marche des affaires. Il serait important, dans ces circonstances, que votre majesté rendît mobile un corps de Galicie et de Transylvanie, en portant ainsi vos forces entières à soixante mille hommes. J'ai une pleine confiance dans les sentimens de votre majesté. L'alliance que nous avons contractée forme un système permanent dont nos peuples doivent retirer de si grands avantages, que je pense que votre majesté fera tout ce qu'elle m'a promis à Dresde pour assurer le triomphe de la cause commune, et nous conduire promptement à une paix convenable.

Elle peut être persuadée que, de mon côté, elle me trouvera toujours prêt à faire tout ce qui pourra lui être agréable, à la convaincre de l'importance que j'attache à nos relations actuelles, et lui donner des preuves de la plus parfaite estime et haute considération avec laquelle je suis, de votre majesté, le bon frère et beau-fils.

Signé, NAPOLÉON.

voiture de M. de Saint-Aignan, et le 18, à onze heures du soir, il était aux Tuileries [1].

Le grand-maréchal Duroc et le comte de Lobau, partis de Smorghoni quelques heures après, n'arrivent que le surlendemain; la voiture du cabinet [2] n'arrive que trois jours après. Le duc

---

[1] C'est encore un témoin oculaire qui nous fait en ces termes le récit de l'*entrée de l'empereur dans sa maison*, à son arrivée de Moscou. « Il avait écrit plusieurs fois à l'impératrice, mais sans lui annoncer son retour : il arriva sans » être attendu. Marie-Louise, triste et souffrante depuis » quelque temps, venait de se mettre au lit. La femme de » chambre, qui couchait dans la pièce voisine, se disposait » à en faire autant, et à fermer toutes les portes, quand elle » entendit plusieurs voix dans le salon qui précédait. Au » même instant la porte s'ouvre, et elle voit entrer deux » hommes couverts de grands manteaux fourrés. Elle se » précipite vers la porte qui conduit à la chambre de l'impératrice pour en barrer l'entrée, quand, un des deux » ayant écarté son manteau, elle reconnut l'empereur. Un » cri qu'elle jeta avertit l'impératrice qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire dans la chambre voisine, et » elle allait sauter hors de son lit, quand son mari la serra dans ses bras. L'entrevue fut tendre et affectueuse.

» Le compagnon de l'empereur était M. de Caulaincourt, avec qui il était arrivé dans une mauvaise calèche; ils avaient eu beaucoup de peine à se faire ouvrir » les portes du palais. » (*Souvenirs de madame Durand*, l'une des premières femmes de Marie-Louise, p. 173.)

[2] Dans laquelle étaient les secrétaires Fain et Mounier,

de Bassano, ministre des affaires étrangères, et le comte Daru, ministre secrétaire d'état, reviennent à Paris à des intervalles encore plus éloignés.

L'empereur ne donne que quelques heures à sa famille. Moins heureux que le dernier de ses officiers, le sommeil ne l'attend pas sous le toit de sa maison; ce n'est jamais qu'une fatigue qui le délasse d'une autre, et désormais l'assiduité du cabinet va succéder à l'activité des camps.

La nouvelle de son retour a réveillé les ministres : chacun aussitôt a rempli son portefeuille; partout une impulsion électrique se communique de proche en proche, et la marche régulière du travail fait place à l'élan du zèle le plus vif et le plus empressé.

Le 19, dès neuf heures du matin, l'empereur est au lever; ses ministres et tous les officiers de sa maison l'entourent [1]. Il travaille ensuite avec le duc de Feltre et le comte de Cessac, fait appeler le conseiller d'état Gassendi, ainsi que le

---

l'ingénieur géographe Bacler d'Albe, et le chirurgien ordinaire Yvan.

[1] L'empereur à son arrivée reçut les officiers de sa maison. Il se présenta à nous avec un air de tristesse. Arrivé à M. de Beauvau, dont le fils, encore enfant, était parti pour cette campagne, Napoléon lui dit : « Votre fils s'est » conduit à merveille; il a fait honneur à son nom : il est

chef du bureau de l'artillerie Évain, et déjà les premiers ordres sont donnés pour recréer *un matériel* à l'armée. Diverses conférences se succèdent. Il s'enferme long-temps avec l'archichancelier Cambacérès; il reçoit le duc de Rovigo, plusieurs autres ministres et les principaux membres du conseil d'état. Cette première journée se prolonge jusqu'à une heure du matin.

Le second jour est un dimanche. Napoléon paraît dans les grands appartemens et reçoit les premiers corps de l'état. Tous les yeux sont fixés sur lui avec une inquiète curiosité. Le bulletin de Molodetchno (le 29e.), qui aurait dû le précéder de plusieurs jours, n'était arrivé que depuis vingt-quatre heures. Les figures étaient encore empreintes de la stupeur causée par une telle lecture. L'empereur ne craint pas ce premier effet; il ne cherche pas à l'atténuer; il a trop bonne opinion du caractère national pour redouter cette grande épreuve. Il se montre calme et ne désespérant pas de la fortune. Il est le premier à parler de ses malheurs, et va même au devant des questions. « Moscou, dit-il, était

---

» blessé, mais ce n'est rien. Toutefois, il pourra se vanter avec orgueil d'avoir vu son sang couler de bonne » heure pour la patrie. » (Voir le *Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las Cases, t VII, p. 291.)

» tombé en notre pouvoir, nous avions triom-
» phé de tous les obstacles; l'incendie même n'a-
» vait rien changé à l'état prospère de nos affai-
» res; mais la rigueur de l'hiver a fait peser sur
» mon armée une affreuse calamité : en peu de
» nuits j'ai vu tout changer; nous avons fait de
» grandes pertes; elles auraient brisé mon âme
» si, dans de telles circonstances, je devais être
» accessible à d'autres sentimens qu'à l'intérêt de
» mes peuples. »

Ces paroles, avidement recueillies, se répandent aussitôt dans tout l'empire, et, pendant plusieurs jours, le peuple de la capitale, heureux de le revoir et retrouvant en lui toutes ses espérances, se porte en foule sous les fenêtres du palais, et répond à Napoléon par des cris de joie. Ce ne sont pas seulement les peuples de la France qui applaudissent à son retour : bientôt ceux de Rome, de Florence, de Milan, de Turin, ceux de Hambourg, d'Amsterdam, de Mayence, etc., joignent leurs acclamations à celles de la capitale [1]. *La présence*

[1] Dès le 27 décembre, une députation de Rome se présente; elle est composée de MM. Louis Marconi, adjoint au maire de Rome, du prince Paluzzo Attieri, et du marquis Joseph Tortonia. « La ville de Rome, disent-ils, a » l'honneur d'offrir à votre majesté, avec l'hommage de » sa fidélité et de son obéissance, les vœux les plus sin-

de l'empereur fait renaître partout la joie et l'al-

» cères pour la gloire de votre règne et la prospérité de
» votre auguste dynastie.... C'est de vous, sire, que
» Rome a obtenu le haut rang de la seconde ville de l'em-
» pire. Pour mettre le comble à son bonheur, il ne vous
» reste plus qu'à l'honorer de votre présence. Venez au
» palais des Césars, vous y entendrez, sire, les acclama-
» tions long-temps prolongées des Romains... Nous cein-
» drons votre front d'un laurier toujours vert, et votre
» entrée dans nos murs sera le plus solennel, le plus ap-
» plaudi, le mieux mérité de tous les triomphes. »

Dans les nombreuses adresses qui viennent de Milan, on distingue les passages suivans : « Les peuples de votre
» royaume d'Italie prennent aussi la plus vive part à ce
» mouvement de joie, de tendresse et d'admiration que
» votre retour inspire... Notre royaume, sire, est votre
» ouvrage ; il vous doit ses lois protectrices, ses monu-
» mens, ses routes, ses canaux, la prospérité de son agri-
» culture et de son industrie, ses lycées, son université,
» l'honneur des arts et la paix intérieure dont il jouit.....
» Les peuples d'Italie le déclarent à l'univers : il n'est au-
» cun sacrifice auquel ils ne soient résolus pour que votre
» majesté achève le grand œuvre qui lui a été confié par
» la Providence. Dans des circonstances extraordinaires,
» il faut des moyens extraordinaires, et nos efforts seront
» illimités.... Il faut des armes, des armées, de l'or, de
» la fidélité, de la constance ! tout ce qui dépend de nous,
» sire, nous vous l'offrons. Ce n'est point le conseil de
» l'autorité ; c'est la conviction, c'est le sentiment, c'est
» le cri général exprimé par le besoin de notre existence. »

légresse, et la confiance succède aux inquiétudes [1].

Mais plus les événemens du Nord captivent l'attention publique, plus l'étonnement est grand lorsqu'on s'aperçoit que des soucis d'une autre nature dominent la pensée de l'empereur. Tandis que tout Paris ne parle que de ce qui s'est passé en Russie, Napoléon semble n'être frappé que de ce qui vient de se passer à Paris. C'est à la tentative récente du général Malet qu'il donne cette importance. En descendant de voiture il était fortement préoccupé de cette affaire; son front soucieux en reste surchargé : elle est l'objet de ses premières informations et de ses premiers discours.

L'espace manque pour citer les adresses des autres peuples. Il y a, dans le Moniteur de cette époque, plus de cinquante pages de ce genre, signées par les hommes les plus marquans, et il nous semble du devoir de l'historien de faire mention de ces témoignages irrécusables de confiance dont tous les peuples de l'empire ne cessaient d'encourager Napoléon.

[1] Discours de M. le comte de Barbé-Marbois.

CHAPITRE II.

AFFAIRE MALET.

Un homme obscur, d'un esprit sombre, d'un caractère entreprenant, retenu depuis quatre ans dans une maison de détention au fond d'un faubourg de Paris, avait conçu, dans l'ennui de sa prison, le hardi dessein de tenter une révolution à lui seul, sans autre moyen qu'un cri funèbre dont il devait faire retentir tout Paris. Ce cri, c'était *l'empereur est mort.*

Le grand éloignement de Napoléon, son expédition aventureuse au fond de la Russie, l'irrégularité et l'interruption fréquente des courriers avaient préparé les esprits. De graves inquiétudes circulaient dans Paris, et le conspirateur savait que la crainte est crédule comme l'espérance. Il avait calculé toutes les chances qu'un premier moment de stupeur pourrait donner à qui saurait oser.

Sautant à pieds joints sur les confidences, sur les associations, sur les délibérations, les hési-

tations et les lenteurs, qui sont l'écueil ordinaire des conjurés, il avait pourvu à lui seul aux préliminaires de l'action. Toute la conspiration était dans sa tête. Ce qu'un comité de conjurés aurait tenté de faire, il le supposait fait; ce que des intelligences dans les principaux corps de l'état auraient pu procurer, il le supposait obtenu. Les décrets qu'il aurait fallu arracher au sénat, il les avait dans son portefeuille. En vertu de ces décrets, le gouvernement impérial était aboli, un gouvernement provisoire le remplaçait; le général Malet, chargé du commandement militaire de Paris, l'était aussi de toutes les mesures d'exécution.

Ce général Malet, c'était le conspirateur lui-même[1].

Dans la nuit du 22 au 23 octobre dernier,

---

[1] Claude-François Malet était né le 28 juin 1754 à Dôle. Après avoir passé sa jeunesse au service, dans les mousquetaires, il reprit les armes à la révolution et commanda un des premiers bataillons du Jura.

Malet avait déjà ourdi une conspiration en 1808, pendant que l'empereur était en Espagne. Trahi par un de ses complices, il avait été arrêté. Mais, au lieu de lui infliger la peine capitale, on s'était contenté de le retenir dans une prison d'état; et bientôt cette captivité avait été adoucie au point de n'être plus qu'une détention dans une maison de santé à la barrière du Trône.

échappant aux faibles consignes sous lesquelles il était détenu, muni d'avance de tous les ordres qu'il s'était arrogé le droit de donner, il avait risqué l'aventure. Cette nuit devait suffire pour lui procurer tout ce qui lui manquait encore, complices, troupes, argent et autorité.

Revêtu de son uniforme de général de brigade, il se présente d'abord à la prison de la Force, et, par de faux ordres, en fait sortir les généraux Lahorie et Guidal; il leur annonce que l'empereur est mort le 7 octobre devant Moscou; que le sénat a pris des mesures, et qu'il faut marcher. Lahorie et Guidal le suivent.

Ils se transportent devant une caserne; la troupe était plongée dans le plus profond sommeil. Malet parle en maître, fait battre le tambour, et réveille chefs et soldats avec sa nouvelle fatale, *l'empereur est mort.* Tenant à la main les prétendus décrets du sénat, il ordonne qu'on prenne les armes. Le soldat ne raisonne pas; il obéit : diverses colonnes sont aussitôt mises en mouvement, et le plan s'exécute.

Un détachement, commandé par Lahorie, se dirige sur l'hôtel du ministre de la police, en surprend l'entrée, enlève le ministre, et le conduit à la prison de la Force. Un autre détachement s'empare du préfet de police, et le met également en lieu de sûreté. Une troisième co-

lonne marche sur l'Hôtel de Ville, et la troupe prend position sur la place de Grève, tandis que ses commandans se font remettre la clef du tocsin Saint-Jean, appellent le préfet Frochot, et font préparer par ses soins la salle que le gouvernement provisoire doit venir occuper [1].

Le jour commençait à poindre, et déjà la nouvelle de la nuit avait produit son effet. Tout Paris s'est réveillé consterné; la mort de l'empereur n'a pas trouvé un incrédule; chacun se renferme dans sa maison, et ce n'est qu'à la dérobée qu'on ose jeter un coup d'œil inquiet sur le parti révolutionnaire qui s'empare de la ville. Encore une heure de succès, et l'action du gouvernement allait être paralysée dans ses principaux ressorts [2].... Mais ce qu'un homme obscur a fait à force d'audace, un homme obscur va le déjouer avec un peu de bon sens et beaucoup d'énergie.

Malet n'avait rien eu de plus pressé que d'aller s'installer au quartier-général de la place Ven-

---

[1] Le gouvernement provisoire devait être composé de MM. Mathieu de Montmorency, Alexis de Noailles, du général Moreau, du comte Frochot, et d'un cinquième qu'on n'a pas nommé.

[2] L'impératrice Marie-Louise était à Saint-Cloud; elle montra du sang-froid et du courage, et fit mettre sous les armes le peu de troupes qu'elle avait près de sa personne.

dôme, qui lui offrait toutes les facilités désirables pour jouer son rôle de commandant. D'un coup de pistolet il avait cru se débarrasser du général Hullin. Il allait disposer des officiers d'état-major, des bureaux, des cachets; et ses ordres, portés désormais par des ordonnances, ne pouvaient plus manquer d'être reconnus dans toutes les casernes; mais un officier de la police militaire qui se trouvait là, le chef de bataillon Laborde, a reconnu dans le nouveau général du sénat l'ancien prisonnier Malet; il ne veut rien croire de ce qu'un tel homme annonce, se jette sur lui, le désarme et le fait rentrer en prison [1].

Dès ce moment la conspiration est arrêtée: c'est un corps dont le cœur a cessé de battre. Les troupes, honteuses du rôle qu'on leur a fait jouer, se laissent facilement ramener dans leurs casernes, et l'ordre est aussitôt rétabli.

---

[1] Les généraux Malet, Guidal et Lahorie, traduits le 29 octobre 1812 devant un conseil de guerre, ont été fusillés le 30 dans la plaine de Grenelle. Plusieurs malheureux officiers que les chefs avaient entraînés ont été condamnés avec eux..... L'empereur déplorait cette rigueur et la promptitude avec laquelle on l'avait exercée. *C'est une fusillade, c'est du sang!* s'était-il écrié à la première nouvelle du jugement; *quelle impression cela va faire en France!*

Tel est l'événement qui captive les pensées de l'empereur[1].

Si le seul bruit de sa mort a pu soutenir une telle entreprise, de quels dangers sa mort même ne menace-t-elle pas l'empire! et cependant sa vie est pour long-temps encore à la discrétion

---

[1] On a cherché depuis à rattacher cette affaire à la conspiration des philadelphes. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans un ouvrage publié en 1818. « La société secrète » des philadelphes était instituée dans l'intention de rendre au peuple français la liberté que l'empereur lui avait » ravie par le rétablissement de la noblesse et par le concordat..... Elle espérait ramener forcément Napoléon à » des institutions républicaines ; elle avait pour chef Oudet, colonel du 9e régiment de ligne, et comptait parmi les principaux membres Pignerol, Malet, Charles » Nodier, Gindre, Lahorie, etc. Oudet a été tué dans » une embuscade la nuit qui suivit la bataille de Wagram. » Les philadelphes se crurent alors trahis et frappés dans » sa personne..... » (Voir le *Voyage de Cadet de Gassicourt en Moravie*, pag. 270.)

Une autre version a été publiée dans ces derniers temps. Si l'on en croit M. l'abbé Lafond, le général *Malet* agissait pour la maison de Bourbon; son entreprise devait réunir les mécontens bourbonistes et républicains : les deux messieurs de Polignac, M. de Puivert et l'abbé Lafond étaient derrière lui.

Suivant le même révélateur, les conspirateurs étaient arrivés, par des relations secrètes, jusqu'aux cardinaux détenus à Vincennes.

des balles et des boulets. Malet a donc révélé un secret fatal, celui de la faiblesse de la nouvelle dynastie. L'empereur est tourmenté de la prévoyance qu'on a de sa mort. Comment armer l'avenir contre des malheurs possibles? comment suppléer à la force que le temps donne aux droits des souverains? Nos pères avaient pour cri de ralliement : Le roi est mort, vive le roi! C'est dans ce peu de mots que Napoléon entrevoit l'appui que les théories monarchiques peuvent lui prêter. En vain les rois forment sans cesse des coalitions contre lui; il se refuse encore à voir dans les rois aucun ennemi personnel. « La guerre » que je soutiens, dit-il, est une guerre politi- » que; je l'ai faite sans animosité : j'eusse voulu » épargner à la Russie les maux qu'elle-même » s'est faits; j'aurais pu armer contre elle la plus » grande partie de sa population en proclamant » la liberté des esclaves; je me suis refusé à cette » mesure, qui aurait voué à la mort et aux plus » horribles supplices bien des familles [1]. »

C'est en France, c'est dans les souvenirs de la république que depuis long-temps on lui montre le plus grand danger contre lequel il doive se prémunir. La conspiration Malet vient donner une nouvelle force à ces insinuations; le

[1] Audience du 20 décembre.

spectre grandit à ses yeux, et il se décide à faire reculer encore la révolution de quelques pas.

Dès sa première audience cette pensée lui échappe : « C'est à l'idéologie, dit-il au conseil » d'état, qu'il faut attribuer tous les malheurs » qu'a éprouvés la France ; ses erreurs devaient » amener et ont effectivement produit le régime » des hommes de sang. En effet, qui a proclamé » le principe de l'insurrection comme un devoir? » qui a adulé le peuple en le proclamant à une » souveraineté qu'il est incapable d'exercer? Lors- » qu'on est appelé à régénérer un état, ce sont » des principes constamment opposés qu'il faut » suivre. L'histoire peint le cœur humain : c'est » dans l'histoire qu'il faut chercher les avantages » et les inconvéniens des différentes législations. » Voilà les principes que le conseil d'état d'un » grand empire ne doit jamais perdre de vue. Il » doit y joindre un courage à toute épreuve, et, » à l'exemple des présidens Harlay et Molé, être » prêt à périr en défendant le souverain, le » trône et les lois.... La plus belle mort serait » celle d'un soldat qui périt au champ d'honneur, » si la mort d'un magistrat périssant en défen- » dant le souverain, le trône et les lois, n'était » pas plus glorieuse encore [1]. »

[1] Audience du 20 décembre.

À cette occasion, Napoléon parle de *magistrats pusillanimes* qui sont restés au-dessous de leurs devoirs, et ces mots sont le signal de l'orage qui va fondre sur le préfet de Paris.

On a manqué de présence d'esprit au ministère de la police, à la préfecture de police et à la préfecture de la Seine. Mais le duc de Rovigo et le baron Pasquier ont été traînés en prison, et le comte Frochot seul a été respecté. Il n'en fallait pas tant pour donner naissance à des soupçons de complicité contre lui [1]; et, à l'arrivée de l'empereur, ce magistrat était presque en accusation.

Avant de céder aux circonstances qui semblent exiger un acte de sévérité, Napoléon veut consulter le conseil d'état, auquel le comte Frochot appartient. Les sections sont réunies com-

---

[1] Le comte Frochot lui-même avait senti que l'embarras où il s'était trouvé à l'Hôtel-de-Ville pouvait être interprété contre lui de manière à le compromettre, et dès le premier moment il avait pris un très-bon parti, c'était d'écrire directement à l'empereur. Son mémoire était arrivé le jour où l'on quittait Smolensk pour marcher vers la Bérésina : c'était, je crois, au gîte de Korouitnia, et l'empereur s'était mis à lui répondre lui-même par une longue lettre de sa main. Mais le désordre de la retraite, devenant extrême, n'avait pas permis que cette lettre fût expédiée; elle avait été brûlée à Orscha avec d'autres papiers.

Digitized by Google

me un jury de famille. Chaque conseiller est invité à donner individuellement son avis. Tous déclarent que leur collègue n'a pas montré la présence d'esprit que ses devoirs envers le prince impérial exigeaient, et ce n'est qu'alors que l'empereur se décide à se priver des services de cet ancien administrateur.

Le comte Frochot est remplacé par le comte Chabrol, préfet de Savone, en ce moment à Paris.

« Qu'importe la vie, dit aussitôt le nouveau » préfet en se présentant devant le trône; qu'im- » porte la vie devant les immenses intérêts qui » reposent sur la tête sacrée de l'héritier de l'em- » pire? Pour moi, qu'un regard inattendu de vo- » tre majesté vient d'appeler de si loin à tant de » confiance, ce que je chéris le plus de vos bien- » faits, sire, c'est l'honneur et le droit de donner » le premier l'exemple de ce noble dévouement. »

Tous les orateurs s'empressent de développer la nouvelle doctrine. On ne parle plus que de droits légitimes, on ne professe plus que la religion de l'hérédité : c'est le thème obligé de tous les discours [1].

---

[1] « Le bon sens, dit M. le comte de Fontanes, s'arrête » avec respect devant le mystère du pouvoir et de l'obéis- » sance; il l'abandonne à la religion qui rendit le prince » sacré en le faisant l'image de Dieu même. C'est lui qui

Sur la demande expresse du sénat, le roi de Rome sera couronné. Un serment solennel unira d'avance la France à l'héritier du trône. L'impératrice sera également couronnée, et déjà les maîtres des cérémonies font les préparatifs nécessaires pour ces grandes solennités.

» terrasse l'anarchie et les factions en proclamant l'hérédité » du trône ; c'est lui qui fit de cette loi un dogme français, et, » si je puis parler ainsi, un article fondamental de la loi de » nos pères : *La nature ordonne en vain que les rois se suc-* » *cèdent, le bon sens veut que la royauté soit immortelle.....* » Permettez donc, sire, que l'université détourne un mo- » ment les yeux du trône que vous remplissez de tant de » gloire, vers cet auguste berceau où repose l'héritier de » votre grandeur. Nous le confondons avec votre majesté » dans le même respect, et dans le même amour. Nous lui » jurons d'avance un dévouement sans bornes comme à » vous-même. » (Discours du 25 décembre 1812.)

« Sire, dit M. Séguier, président de la cour de Paris, » l'autorité impériale n'aura jamais de plus fermes appuis » que les magistrats..... Nos pères ont affronté les périls » pour maintenir l'hérédité de la couronne ; leur esprit » vit encore parmi nous : nous sommes prêts à tout sacri- » fier pour votre personne sacrée, et pour la perpétuité » de votre dynastie. Veuillez, sire, recevoir ce nouveau » serment, nous y serons fidèles jusqu'à la mort. » (Discours du 27 décembre 1812.)

CHAPITRE III.

PREMIERS TRAVAUX DES CONSEILS ET DU CABINET. — PREMIERS PLANS ARRÊTÉS.

(Fin de décembre 1812.)

Les courriers qui arrivent d'heure en heure aux Tuileries ont bientôt rappelé l'attention de l'empereur sur le grand théâtre de l'Europe. Il faut conduire de front les affaires du dehors et celles du dedans; mais plus les embarras se multiplient, plus la force de sa tête donne de ressort à ses pensées et de suite à ses travaux.

Les conseils durent des journées entières, et il y appelle les hommes qu'il a le plus éprouvés. Sur les questions politiques, il délibère avec le prince archichancelier (Cambacérès), le prince architrésorier (Lebrun), le prince de Bénévent (Talleyrand), le duc de Cadore (Champagny), le duc de Bassano (Maret), le duc de Vicence (Caulincourt), auxquels il adjoint les conseillers d'é-

tat d'Hauterive et la Besnardière; pour les affaires de haute administration et de finances, il s'entoure des ministres Montalivet, Mollien et Colin de Sussy, des conseillers d'état Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Pasquier, Molé, et des sénateurs Chaptal, Lacépède et Garnier; pour les opérations de la guerre, du génie et de l'artillerie, c'est principalement avec le ministre de la guerre, duc de Feltre (Clarke), avec le ministre secrétaire d'état Daru, et le ministre de l'administration de la guerre, Lacuée de Cessac, avec le conseiller d'état Gassendi, le maître des requêtes Allent, et les chefs de bureau, Évain, de l'artillerie, et Decaux, du génie, qu'il travaille le plus assidûment.

Le public, assemblé aux grilles du Carrousel, se plaît à compter les voitures qui se succèdent pendant la journée autour du péristyle impérial. Le soir, jusqu'à minuit, le même concours de ministres et de conseillers d'état se fait remarquer aux abords du palais; et enfin, lorsque toutes les lumières des appartemens sont éteintes, si quelques bougies brûlent encore du côté du jardin, ce sont celles du cabinet qui trahissent les veilles de Napoléon.

Ainsi, chaque instant du jour et de la nuit le trouve occupé de ce qui lui reste à faire, soit pour la guerre, soit pour la paix : pour la paix,

s'il est possible que la haine des cabinets se laisse enfin désarmer par les succès qu'elle vient d'obtenir; pour la guerre, si, comme il n'en a eu que trop l'expérience pendant toute sa vie, ce n'est que la force des armes qui puisse amener de pareils ennemis à traiter.

L'armée de Russie, les affaires d'Espagne, les dispositions incertaines de nos alliés, sont l'objet principal de ses soins et de ses méditations les plus sérieuses; la situation générale des affaires achève de se développer à ses regards.

En quittant l'armée, l'empereur avait emporté l'espoir que le roi de Naples pourrait la rallier à Wilna; mais, à peine arrivé à Paris, il n'a pas tardé d'apprendre que son lieutenant se montrait au-dessous de la tâche qui lui était imposée [1]. On a laissé se fondre en quarante-huit heures le corps d'armée du maréchal Saint-Cyr, et la division du général Loison, qui devaient suffire dans les pre-

---

[1] *Lettre de l'empereur Napoléon*

Au major général.

Paris, 18 décembre 1812.

Mon cousin,

Je vois avec peine que vous ne vous soyez pas arrêté à Wilna sept à huit jours, afin de profiter des effets d'habillement et de rallier un peu l'armée; j'espère que vous aurez pris position sur la Pregel. Nulle part il n'est possible

miers momens pour couvrir la position de Wilna. Le quartier-général n'est resté dans cette ville que le temps de la traverser. On a mis à continuer la retraite un tel empressement, que rien n'a été ni sauvé ni brûlé. Non-seulement nos troupes n'ont aucunement profité des approvisionnemens préparés à si grands frais et avec tant de soins, mais c'est l'ennemi qui en a recueilli tout le fruit : ressource qui doit avoir été bien précieuse à des troupes dont la pénurie égalait la nôtre [1].

Cependant on s'est enfin arrêté sur le Niémen. Le maréchal duc de Tarente (Macdonald), à la tête du quatrième corps d'armée, composé de troupes prussiennes et françaises qui ont moins

---

d'avoir autant de ressources que sur cette ligne et à Kœnisberg. J'espère que les généraux Schwartzenberg et Regnier auront couvert Varsovie. La Prusse se prépare à envoyer des renforts pour couvrir son territoire. Sur ce, etc.

Signé, NAPOLÉON.

[1] Depuis Radoskowiski, Kutuzof avait suivi la route parcourue par l'armée française, et ses troupes avaient beaucoup souffert ; il put s'arrêter à Wilna, parce que, contre toutes les apparences, il y trouva intacts les immenses magasins que les Français y avaient réunis.

Il y avait à Wilna du pain, du biscuit et de la farine pour cent mille hommes pendant quarante jours, sans compter les blés des magasins d'hiver qui commençaient

souffert du froid, est à Tilsitt. Il présente dans cette position un front de trente mille bayonnettes à l'ennemi, qui n'a guère plus de monde en état de nous poursuivre [1]. La division Heudelet,

---

à arriver de la Samogitie; de la viande pour cent mille hommes pendant trente-six jours (les bestiaux étaient en parcs, établis en partie sons Wilna, et en partie échelonnés à peu de distance); de la bière et de l'eau-de-vie dans une proportion plns grande encore, trente mille paires de souliers, vingt-sept mille fusils et une très-grande quantité d'effets d'habillement, de harnachement et d'équipement. (*Histoire de l'expédition de Russie*, par M. ***., t. II, pag. 410 et 432.)

Nota. Ces magasins avaient été rassemblés à Wilna par les soins de M. le duc de Bassano, qui, au milieu du cercle diplomatique dont il était entouré, n'avait pas dédaigné de remplir les fonctions d'un commissaire général des guerres.

[1] Tchitchagof s'était arrêté à Wilna. Platof seul poursuivait les Français.... Le 14 décembre Tchitchagof quitta Wilna pour se diriger sur le Niémen... Le 16, l'armée de Kutuzof fut réunie à Wilna et dans les environs... Wittgenstein, laissant Wilna sur sa gauche, se dirigea sur Tilsitt... Kutusof pensa que l'état de l'armée russe exigeait qu'il s'arrêtât. La rigueur excessive du froid, la continuité des marches et des bivouacs, et les privations éprouvées sur la route dévastée qu'il venait de suivre, lui avaient causé de telles pertes que cette armée, encore si nombreuse et si belle au combat de Krasnoi, ne comptait plus maintenant que trente-cinq mille hommes; peu de jours

arrivant de Dantzick, vient encore de renforcer notre ligne. Le duc de Tarente a fait repasser le Niémen aux coureurs ennemis qui avaient cru pouvoir s'avancer dans Tilsitt, et c'est principalement à la bonne conduite des troupes prussiennes qu'il doit le succès de cette escarmouche.

Le corps autrichien sous les ordres du prince de Schwartzenberg est à Byalistock, couvrant Varsovie.

Derrière le rideau que cette nouvelle ligne tire devant l'ennemi, le quartier-général s'établit à Kœnisberg, et les corps fatigués de l'armée se distribuent dans la Prusse orientale : le premier corps à Thorn, le deuxième à Marienwerder, le troisième à Elbing, le quatrième à Marienbourg, le cinquième à Varsovie, le sixième à Plock, le septième en avant de Varsovie.

---

après l'arrivée des Russes à Wilna, dix-huit mille de leurs malades, dont une partie l'était par suite des accidens occasionés par le froid, encombraient les hôpitaux. (*Histoire de l'expédition de Russie*, par M. ***, t. II, p. 375, 381 et 382.)

Il y avait à cette époque, dans l'armée russe, plusieurs compagnies sans un seul homme, et un grand nombre de bataillons qui n'en avaient pas cinquante. (*Tableau de la puissance militaire de la Russie*, par sir Robert Wilson, pag. 26.)

Le général Rapp a pris le commandement de Dantzick.

Le prince Poniatowski est arrivé le 25 décembre à Varsovie, ramenant trente pièces de canon avec son corps d'armée. A sa voix, la confédération polonaise proclame le ban et l'arrière-ban. Le prince Sangousko commandera cette dernière ressource de la Pologne.

L'armée française est donc sortie du désert; elle retrouve en Prusse les secours de la civilisation : l'or et l'argent, qui, pendant les trois derniers mois, n'étaient pour elle qu'un métal inutile, ont repris leur valeur. L'abondance (une trop grande abondance, peut-être!) a succédé à la disette la plus absolue, et le repos à des fatigues inouïes; un dégel subit a opéré en moins de quelques heures un changement de vingt-cinq degrés dans la température : les Français ont retrouvé le climat de l'Europe.

Enfin le duc de Bassano, qui vient de passer par Berlin, a reçu des ministres prussiens, et du roi lui-même, les protestations les plus fortes sur la persévérance de la Prusse dans notre alliance.

Tout concourt donc à rassurer l'empereur sur ses affaires du Nord; il tourne maintenant son attention sur celles d'Espagne.

Depuis le mois de juillet précédent, les affai-

res avaient été sérieusement compromises en Espagne par la perte de la bataille de Salamanque. Notre armée de Portugal, forcée de se replier sur Valladolid, avait fini par reculer jusqu'à Burgos. Le roi Joseph avait quitté Madrid, et s'était retiré dans les montagnes qui séparent la Manche du royaume de Murcie. Le maréchal duc de Dalmatie, entraîné par ces désastres, avait levé le siége de Cadix et évacué l'Andalousie.

Cependant le vainqueur de Salamanque s'était laissé arrêter par le château de Burgos; il avait ainsi donné le temps à nos généraux de se reconnaître et de s'entendre; et, le 20 octobre dernier, les armées françaises avaient pu reprendre l'offensive.

Le roi Joseph, sortant de Requena, s'était avancé d'abord sur Cuença, il s'y était réuni à l'armée du général comte d'Erlon (Drouet). Marchant ensuite vers le Tage, il avait fait sa jonction à Ocagna, avec l'armée du midi, commandée par le maréchal Soult, qui, de Belmonté, s'était dirigée sur Aranjuez. Le 1er. novembre, nos armées réunies avaient forcé le passage du Tage; le roi était rentré dans Madrid, tandis que l'armée du duc de Dalmatie continuait de suivre l'ennemi.

Le général Wellington, craignant que le ma-

réchal Soult ne vînt lui couper sa retraite sur le Portugal, s'était aussitôt replié de Burgos sur Salamanque : nos armées l'avaient suivi. Le général anglais avait paru vouloir nous attendre dans sa position favorite des *Aropilès*, sur les bords de la Tormès, à quatre lieues en avant de Salamanque. Il s'était cependant décidé à se retirer en Portugal, évitant ainsi tout engagement sérieux, mais abandonnant à l'armée française quatre mille cinq cents prisonniers, dans le nombre desquels s'est trouvé le lieutenant général, lord Paget [1].

Ainsi l'empereur, en arrivant de Moscou, retrouve son frère Joseph à Madrid, et les Anglais rejetés en Portugal. Le général Reille est à Valladolid, le général Caffarelli à Burgos, le comte

---

[1] *Extrait de la circulaire de lord Wellington*

A son armée.

Freynada, le 28 novembre 1812.

« ..... Du moment où les troupes ont commencé leur » retraite des environs de Burgos d'un côté, et de Madrid » de l'autre, les officiers ont perdu toute espèce d'autorité; » des outrages de toute espèce ont été commis avec impu- » nité, et l'armée a souffert des pertes qu'elle n'aurait » jamais dû éprouver. »

Croira-t-on que Jean Bigland (dans son *Précis de l'Histoire politique et militaire de l'Europe*, traduit en trois

d'Erlon avec l'armée du centre est autour de Madrid, le maréchal duc d'Albuféra (Suchet) est paisible possesseur du royaume de Valence, les généraux Lamarque et Decaen occupent, derrière lui, les places de l'Aragon et de la Catalogne.

Les armées françaises en Espagne sont encore fortes de 270,000 hommes présens sous les armes, dont 20,000 de cavalerie et trois cents pièces de canon.

Non-seulement la guerre d'Espagne peut se passer de nouveaux secours, mais elle en peut donner; et Napoléon, libre désormais de tous soins de ce côté, peut employer toutes ses ressources à rétablir les affaires du Nord.

A son arrivée à Paris, il a recueilli le fruit de sa grande prévoyance.

Les cent cohortes qu'il a organisées lorsque, partant pour son expédition de Russie, il a voulu

---

volumes par M. Maccarthy, en 1819), a cru pouvoir sauter à pieds joints sur tout ce que nos armées ont fait en Espagne depuis le mois d'octobre 1812, jusqu'à la fin de mai 1813. L'historien anglais s'est ainsi dispensé de parler de notre rentrée *à Madrid*, de la retraite précipitée qui a ramené Wellington de Burgos sur le Portugal, et de la longue défensive à laquelle il a été réduit! C'est une lacune qui n'est pas de moins de sept mois. Il passe ainsi sans malencontre de la bataille de Salamanque à celle de Vittoria. La lacune est un peu trop forte pour ne pas être remarquée.

assurer la garde des places fortes et des côtes de l'empire, il les trouve sous les armes, habituées au service militaire et impatientes de quitter leurs garnisons pour marcher à l'ennemi. Les conscrits de 1813, qu'il a fait lever prématurément, lorsque, franchissant les rives du Borysthène, il s'est enfoncé dans les plaines de Moscou, il les trouve arrivés dans les dépôts, habillés, armés et prêts à rejoindre les bataillons de guerre. Toutes ces troupes, qui ont été levées pour parer aux chances d'une expédition lointaine, vont donc remplir leurs destinées.

Mais, pour donner à ces jeunes bataillons la maturité qui leur manque, il faut des vétérans, et les régimens de l'armée d'Espagne offrent sous ce rapport un secours bien précieux. L'empereur leur ordonne de garder tous leurs soldats, mais de renvoyer cent cinquante cadres de bataillons composés de vieux officiers et sous-officiers.

Les seuls corps entiers qu'il fasse revenir d'Espagne sont les quatre régimens de la garde qui s'y trouvent encore, une légion de gendarmerie composée de vieux cavaliers, et les Polonais du septième régiment de chevau-légers. Des Polonais ne peuvent rester en Espagne quand les Russes sont en Pologne; la patrie les rappelle sous les drapeaux de Poniatowski.

Notre marine nous offre une armée toute entière de vétérans artilleurs. Depuis que la conscription maritime fournit en abondance aux besoins de nos équipages de vaisseaux, les matelots sont en nombre suffisant non-seulement pour les manœuvres hautes et basses, mais aussi pour le service des canons et de la garnison. Dès lors l'artillerie de marine peut mettre à terre quarante mille vieux canonniers, que l'infanterie de l'armée va recevoir avec orgueil dans ses rangs.

Les pertes les plus difficiles à réparer sont celles de la cavalerie. Le général Bourcier, qui a réuni à Berlin toutes les ressources que le nord de l'Allemagne offrait pour les remontes, s'occupe avec la plus grande activité de remettre à cheval les cavaliers qui lui arrivent à pied. Les généraux Latour-Maubourg et Sébastiani retournent sur l'Elbe pour ranger en escadrons cette cavalerie et compléter sa réorganisation.

En France, nous avons deux grands dépôts, l'un à Metz, l'autre à Mayence. Tous les chevaux qu'on se procure, tous les conscrits qui peuvent les monter sont dirigés sur ces deux points. La gendarmerie fournit trois mille officiers et sous-officiers pour commander les nouveaux escadrons.

En Italie, le ministre de la guerre Fontanelli

ne met pas moins d'activité à former une division de mille chevaux.

Toutes ces ressources fournissent trois cent mille hommes.

Tandis que l'on fait fondre des canons, que l'on construit des affûts, que l'on reçoit des chevaux, que l'on toise les conscrits qui arrivent, qu'on les habille et qu'on les arme, tout ce qui est déjà ancien au dépôt est mis en route et prend les devans.

Les premiers bataillons que les dépôts du nord fournissent, ont ordre d'aller à Magdebourg, où le général Lauriston les réunira en corps d'armée; ils y seront rendus dans la première quinzaine de février.

Les bataillons qui sortent de nos provinces de l'est, iront à Mayence, où le général Souham en formera deux corps d'armée.

Enfin les troupes que les dépôts d'Italie vont fournir, se réuniront à Vérone, où elles formeront le corps d'observation d'Italie : c'est le général Bertrand qui est chargé de les commander.

Telles sont les premières dispositions de Napoléon, et voici comment lui-même il les annonce à ses amis comme à ses ennemis :

« La guerre d'Espagne et la guerre du Nord » seront menées de front.

» Dans le courant de février, une réserve de » trois cent mille hommes, formée sur l'Oder, » sur l'Elbe, sur le Rhin et sur le Mein, vien- » dra se réunir à la grande armée, et la cam- » pagne prochaine s'ouvrira avec des forces dou- » bles de celles qui ont combattu la campagne » dernière.

» En même temps, l'armée d'Espagne sera » maintenue à trois cent mille hommes. Trente » mille conscrits sont en marche pour la compléter. Le maréchal Soult retournera en Andalou- » sie ; et, si l'armée anglaise s'affaiblit, le Portu- » gal sera occupé. »

CHAPITRE IV.

NÉGOCIATIONS.

(Commencement de 1813.)

Jamais Napoléon n'a mis d'empressement à traiter quand il n'était pas en état de vaincre. Maintenant qu'il tient dans ses mains les moyens de continuer la guerre avec avantage, il n'hésite plus à faire les démarches les plus actives pour obtenir la paix [1].

De toutes les interventions qui peuvent nous procurer un arrangement, celle de l'Autriche doit être la plus franche et la plus efficace. Le cabinet autrichien n'est pas seulement notre allié; des liens plus étroits unissent les deux couronnes, et le premier mouvement de Napoléon a été de se confier à son beau-père.

Cependant les dépêches reçues de Vienne, à

[1] Le vainqueur peut traiter, le vaincu doit combattre. (*Régulus*, d'Arnault fils.)

son arrivée aux Tuileries, sont loin d'être de nature à nourrir les espérances que l'idée d'une intervention autrichienne avait fait concevoir.

« A la première nouvelle de nos désastres en » Russie, lord Walpole s'est montré dans la haute » société, et un parti ennemi de la France s'est » empressé de circonvenir le cabinet de Vienne » par tous les moyens que peuvent suggérer l'in- » trigue et la corruption. On a fait à l'Autriche les » offres les plus brillantes; non-seulement la ré- » trocession des provinces Illyriennes, et la su- » prématie en Allemagne, mais l'Italie, l'Italie » toute entière sans doute, et dix millions ster- » ling de subsides. On promet tout; on assure que » l'Allemagne est prête à se soulever contre la » France; on n'hésite pas à dire *que la France elle- » même est à la veille d'une grande révolution* [1]. »

La politique autrichienne prête une oreille complaisante et sourit à ces propositions, qui flattent ses désirs les plus chers et réveillent ses antiques prétentions. « Elle semble nous faire » grâce encore en hésitant à prendre les armes » contre nous [2]. »

---

[1] Voir les dépêches de M. Otto, de la fin de décembre et des premiers jours de janvier, dans le supplément consacré aux pièces historiques.

[2] *Ibid.*

Napoléon ne s'étonne pas que la première nouvelle de nos malheurs ait produit cette convulsion éphémère dans la vieille cour de Vienne; mais il a placé plus haut sa confiance : les sentimens personnels de son beau-père doivent dominer cette cour. De nouvelles dépêches ne tardent pas à le confirmer dans cette espérance. Les démonstrations peu amicales auxquelles on s'était livré à Vienne n'étaient qu'un premier mouvement dont on n'avait pas été maître. On avait cru Napoléon encore enfermé dans Wilna ou acculé sur le Niémen; mais son arrivée à Paris a tout à coup dissipé les illusions dont on s'était bercé trop promptement. Les ressources qu'un homme comme Napoléon va tirer d'une puissance comme la France paraissent encore incalculables; on craint d'en avoir trop dit : un peu de modération succède à ce vertige; la politique autrichienne a repris son masque, ses lenteurs et ses lourdes balances.

Le résultat des réflexions nouvelles de la cour de Vienne est le départ du général Bubna pour Paris. Ce choix ne peut qu'être agréable à Napoléon. La franchise et la loyauté du général sont connues, et ceux qui l'envoient ont sans doute calculé que ses qualités personnelles pourraient au besoin couvrir ce que l'intrigue la plus déliée ne saurait long-temps nous cacher.

La mission du général Bubna a pour objet de complimenter l'empereur Napoléon sur son retour. Il arrive à Paris dans les derniers jours de décembre, et les assurances solennelles qu'il ajoute à ses complimens sont de nature à ne laisser aucun doute sur les dispositions de l'Autriche.

« Le cabinet de Vienne, dit-il, veut rester in-
» ébranlable dans son système. L'alliance est fon-
» dée sur les intérêts les plus naturels, les plus
» permanens, les plus essentiellement salutaires.
» Elle doit être éternelle comme les motifs qui
» l'ont fait naître. N'est-ce pas le cabinet autri-
» chien lui-même qui l'a recherchée? Si elle était
» à refaire, il la voudrait telle qu'elle est.

» Ce n'est pas la France, ajoute le général Bub-
» na, c'est la Russie que nous craignons; et si
» les Russes se refusaient à des propositions mo-
» dérées, nous emploierons contre eux non-seu-
» lement le corps auxiliaire stipulé par l'alliance,
» mais toutes les forces de la monarchie. Nous
» nous engageons à n'agir que comme il convien-
» dra à l'empereur Napoléon, à ne point faire
» un pas à son insu [1]. »

Le caractère de Napoléon perdrait de sa grandeur s'il était assez méfiant pour ne pas ajouter

---

[1] Voyez ci-après les pièces historiques.

foi à de telles expressions. Il se plaît à y croire, et ses derniers soupçons s'évanouissent. Il descend chez l'impératrice, lui fait part, dans l'effusion de son cœur, de ce que l'envoyé de leur père vient de lui annoncer; et, remontant aussitôt dans son cabinet, dicte la publication suivante :

« L'Autriche et la France sont inséparables, » pour le bonheur du continent. C'est l'alliance » de 1756 qui a rétabli la marine de France et » délivré l'Amérique. Le ministre anglais *Walpole* n'est plus à Vienne; on ne l'a pas écouté. » Aucune puissance du continent ne s'éloignera » de la France; toutes seront sourdes aux intrigues de l'Angleterre : d'ailleurs, quarante millions de Français ne craignent rien. »

Les lettres de M. Otto sont d'accord avec le langage du général Bubna. Quelque impopulaire que soit devenue à Vienne l'alliance avec la France, dit notre ambassadeur, le cabinet semble avoir assez de fermeté pour maintenir son système. « Déclarez-nous franchement ce que » vous voulez faire, demande M. de Metternich, » et mettez-nous dans le cas d'agir avec vous » comme un bon allié; mais avec les autres, » comme une nation indépendante [1]. »

---

[1] Voir ci-après les lettres de M. Otto.

Napoléon s'empresse de répondre à ces ouvertures, et c'est en dictant aussitôt les bases sur lesquelles il consent à traiter. Il les remet à M. de Bubna.

L'Autriche n'attendait pas sans inquiétude la réponse de Napoléon. *Elle la trouve très-généreuse; elle désire qu'on la laisse faire, et prend sur elle toute la responsabilité. M. de Metternich est enchanté d'avoir les mains libres; il nourrit les plus grandes espérances pour un arrangement. La seule difficulté qu'il entrevoie, c'est que la Russie voudra obtenir une augmentation de frontières, et demandera probablement la ligne de la Vistule. Au surplus, M. de Metternich ne va pas perdre un moment pour sonder l'empereur Alexandre, et se hâte de lui envoyer un homme à Wilna* [1].

Voilà donc une négociation entamée par l'intervention de l'Autriche; elle commence avec l'année 1813.

Napoléon en attendait avec confiance le résultat. Notre grande armée prenait ses quartiers d'hiver entre le Niémen et la Vistule. Tout semblait présager que la guerre s'arrêterait sur la

---

[1] Lettre de M. Otto, du 11 janvier, rapportée ci-après aux pièces historiques.

frontière polonaise; mais un événement que la sagesse humaine ne pouvait ni prévoir ni prévenir se passait sur le Niémen, et détruisait de fond en comble toutes ces premières combinaisons.

CHAPITRE V.

TRAHISON DU GÉNÉRAL YORCK. — LES RUSSES PASSENT LE NIÉMEN.

Dans la nuit du 9 au 10 janvier, on reçoit aux Tuileries les nouvelles suivantes :

Le général Yorck, qui, depuis Mittau, commandait l'arrière-garde prussienne du duc de Tarente, a profité de sa position pour conclure à Taurogen un arrangement amical avec le général russe de Diebitch, que jusqu'alors il avait combattu. C'est lui-même qui, le 31 décembre, a donné au duc de Tarente la nouvelle de sa défection : « Quel que soit, dit-il dans sa lettre, le » jugement que l'Europe portera de ma conduite, » j'en suis peu inquiet. »

Peu d'heures après, le général prussien Massenbach, qui était auprès du duc de Tarente avec une brigade prussienne, est sorti du camp français pour aller rejoindre le général Yorck.

Ainsi, le duc de Tarente a été abandonné, en présence de l'ennemi, par le corps auxiliaire qui

faisait sa principale force, et notre ligne du Niémen se trouve rompue aussitôt que formée.

Les suites de cet événement sont graves. A peine les débris de notre armée sont-ils arrivés dans leurs cantonnemens, qu'ils sont forcés de les quitter. Dans ce court intervalle de repos qui a succédé à tant de misères, l'armée semble n'avoir eu que le temps de faire des pertes nouvelles. Le changement survenu si vite dans la température et dans les alimens est fatal à ceux que la fatigue et la disette ont épuisés. Le prince de Neufchâtel est tombé malade; le général Lariboissière est mort; le général Éblé est mort : que d'autres encore, qui n'ont pas gelé sur les lits de neige des bivouacs, sont venus périr sous les édredons de la Prusse!

Le roi de Naples, commandant en chef de l'armée, a mis sa précipitation ordinaire dans la mesure qu'il a dû prendre. C'est le 31 décembre que le duc de Tarente a été abandonné des Prussiens; c'est le 1er. janvier que le roi de Naples a quitté Kœnigsberg, laissant à Pillau une garnison de douze cents hommes sous les ordres du général Castella, et posant à peine le pied à Elbing et à Marienbourg. Tous nos corps d'armée sont replongés dans le désordre d'une retraite *à volonté* qui n'a plus de terme. C'est à qui se jettera derrière la Vistule, tandis que les Russes

affamés se précipitent sur les quartiers que nous abandonnons et profitent des ressources de tous genres que leur offre cette riche partie de l'Allemagne [1].

Napoléon peut calculer alors ses revers dans toute leur étendue.

De grandes mesures deviennent nécessaires : *ce qui suffisait hier ne suffit plus aujourd'hui.* Des conjonctures imprévues commandent des sacrifices qu'on avait cru pouvoir éviter. *L'inso-*

---

[1] Murat, sans la défection d'Yorck, aurait pu réunir derrière le Niémen ou la Pregel, à l'époque du 5 janvier,

Le corps de Macdonald, ...	26,000	hommes.
La division Heudelet, réduite à. . . .	6,000	
La division Destrés, qu'on pouvait faire venir de Dantzick, ...	6,000	
La division Marchand, auparavant Loyson, ...	2,400	
La brigade de cavalerie Cavaignac, . .	1,600	
Total. . . .	42,000.	

Indépendamment de ces quarante-deux mille hommes, Murat aurait formé une réserve avec ce qu'on aurait pu réunir de la garde et des deuxième, troisième, quatrième et neuvième corps. Ainsi, il aurait disposé de forces plus nombreuses que celles de Tchitchagof et Wittgenstein réunis, qui ne s'élevaient qu'à quarante mille hommes. (*Histoire de l'expédition de Russie*, par M. ***., t. II, note de la page 398.)

lence des vainqueurs de Louis XIV, et la honte des traités de Louis XV, semblent nous menacer encore. C'est du retour de ces temps ignominieux[1] *qu'il s'agit de préserver la France;* et l'empereur s'adresse avec confiance au patriotisme de la nation. Ses orateurs demandent :

100,000 hommes sur les cohortes,
100,000 sur les conscriptions des quatre dernières années,
et 150,000 sur la conscription de 1814.

350,000.

Ce qui, avec la conscription de 1813, déjà en marche, procurera à notre armée de Russie un renfort d'un demi-million de soldats.

A peine les paroles de détresse ont-elles été entendues, que les levées demandées sont votées par le sénat, et que toutes les villes s'empressent encore d'y ajouter des offres volontaires d'hommes et de chevaux pour remonter la cavalerie. « Tout l'empire, dit le conseil général de » Paris, s'empresse de pousser un cri de guerre » unanime.... Sire, votre bonne ville de Paris fe» rait trop peu si elle n'obéissait qu'au devoir; » elle vous supplie d'agréer l'offre d'un régi-

[1] Discours de M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely.

» ment de cinq cents hommes de cavalerie [1]. »

L'adresse de Lyon n'est pas moins remarquable. Les Lyonnais offrent cent vingt hommes de cavalerie, et ils ajoutent : « Né dans nos murs, » l'escadron lyonnais s'honorera de porter dans » les camps comme dans les cités cet amour pour » la personne de votre majesté, cette fidélité, ce » dévouement dont nous sommes glorieux d'avoir » les premiers donné l'exemple aux Français.... » Tout est libre et pur dans cet hommage. Dans » d'autres contrées, ce sont des sujets qui par- » lent à leur roi; en France, et surtout dans vo- » tre bonne ville de Lyon, ce sont des enfans qui » parlent à leur père; oui, sire, à leur père. Les » citoyens de Lyon s'enorgueillissent de tout de- » voir aux bienfaits de votre majesté.... Pour- » quoi n'adopterait-elle pas cent mille cœurs qui » ne respirent que pour sa prospérité, sa puis- » sance, son bonheur et sa gloire [2] ? »

---

[1] *Signé*, Bricogne, Daligre, Barthélemy, Lamoignon, etc.

[2] *Signé*, le baron de Vauxonne, président; Casenove, adjoint; Laurencin, Bernard Charpieux, Champan le jeune, le baron Vouty de La Tour, Morel, Aynard aîné, Falsan aîné, Charasson le jeune, Guillaume Surijeau, le chevalier Morande, de Huolz, Masson Mongir, le baron Rambaud, Desprès, Bodin aîné, Varax, de Satellier, J. Guerre, Dassier Lachassagne, P. Arlès et Bernat.)

Secondé par un tel dévouement, l'empereur n'a plus qu'une chose à désirer : c'est que l'ennemi lui laisse le temps d'organiser ses nouvelles armées.

Les premiers avis qu'on reçoit de Berlin permettent de croire que le roi de Prusse est étranger à la défection de ses troupes. Ce monarque s'est montré indigné de la trahison de son général [1]; il a ordonné aussitôt l'arrestation d'Yorck et son remplacement par le général Kleist : c'est son propre aide-de-camp, le général Natzner, qui est porteur de ses ordres. Enfin, désirant donner à l'empereur Napoléon toute la satisfaction convenable, il a nommé le prince d'Hatsfeldt pour se rendre à Paris. Bien loin de renoncer à l'alliance, il proteste qu'il y est attaché plus que jamais; il veut remplacer les troupes que son général Yorck a emmenées chez l'ennemi; il veut même augmenter son contingent, et le porter à trente mille hommes. Il fait plus encore; il met en avant l'idée de resserrer l'alliance politique par une alliance de famille, et c'est M. de Hatsfeldt qui est chargé de la confidence [2].

---

[1] Les premiers mots du roi de Prusse ont été : *Il y a là de quoi prendre une attaque d'apoplexie.* (Voir dans les Pièces historiques la lettre de M. de Saint-Marsan, en date du 5 janvier.)

[2] Voir, dans les Pièces historiques, la lettre confidentielle de M. de Saint-Marsan, du 12 janvier.

Ce langage atténue les craintes que la défection des troupes prussiennes avait fait concevoir. Si vingt mille Prussiens viennent renforcer l'armée française, nul doute que les Russes ne soient arrêtés derrière la Vistule. Le roi de Prusse a dans la Silésie et sur le bas Oder des troupes en plus grand nombre qu'il n'en faut pour tenir ses promesses. D'ailleurs, le maréchal Augereau est à Berlin avec le onzième corps, qui est intact. Le général Grenier arrive sur l'Oder avec ses troupes qu'il amène d'Italie. Le général Bourcier trouve des ressources dans ses dépôts de cavalerie. Toutes ces troupes, en se portant au secours de la grande armée, peuvent rétablir les affaires. On a donc encore l'espoir que les Russes ne passeront pas la Vistule, et qu'au pis aller les portes de l'Allemagne leur seront du moins fermées sur l'Oder.

CHAPITRE VI.

CONCORDAT DE FONTAINEBLEAU.

(Fin de janvier.)

Au milieu des événemens qui se pressent, des nouveaux soins que chaque jour amène, des inquiétudes qui fermentent, l'empereur a mis au rang de ses affaires urgentes l'accommodement des différens avec le pape; car c'est un levain de discorde dangereux à l'approche d'un moment de crise, et qui pourrait porter son influence défavorable jusque dans l'Espagne, et même au fond de l'Italie.

La querelle est toute politique. L'empire, sorti de Rome sous Constantin, y était rentré sous Napoléon, et l'autorité temporelle des papes, qui ne devait son origine qu'à l'absence des empereurs, avait disparu à leur retour. Cependant la chancellerie apostolique voulait qu'on rendît Rome, et cette restitution, elle la poursuivait à l'aide des querelles religieuses. Son cabinet n'a pas d'autres armes.

Par suite de ces hostilités d'un genre tout particulier dans l'histoire, le pape, transporté d'abord de Rome à Savone, était depuis le mois de juin 1812 au château de Fontainebleau.

Que le voyageur ne cherche pas dans l'enceinte de ce palais la tour humide et sombre qui renfermait le vénérable prisonnier : on ne pourrait lui montrer que les grands appartemens que le saint père occupait à droite de l'escalier du Cheval-Blanc. Si l'on rencontre dans les cours ou dans les corridors quelques vieux serviteurs de la maison, qu'on les interroge; on trouvera sans doute en eux les restes de ces nombreux geôliers qui faisaient le service des antichambres, des écuries, des jardins et des cuisines de l'illustre captif [1].

Dans ce séjour, le pape avait près de sa personne les cardinaux de Bayanne, Fabrice Ruffo, Roverède, Dugnani, Doria, l'archevêque d'Édesse, son aumônier, et le docteur Porta, son chirurgien. Il se trouvait encore à Fontainebleau plusieurs prélats de l'empire et du royaume d'I-

---

[1] La maison du pape se composait d'un service complet tiré des différens services de la maison de l'empereur ; il était traité en souverain, comme les têtes couronnées qui voyagent en France, et comme il l'avait été lui-même à son premier voyage pour le sacre.

talie que l'empereur avait chargés du rôle de conciliateurs. C'étaient M. de Baral, archevêque de Tours; le cardinal Maury, nommé à l'archevêché de Paris; M. Duvoisin, évêque de Nantes; M. Hirn, évêque de Trèves; M. Bourlier, évêque d'Évreux; l'évêque de Plaisance, et les évêques de Feltre et de Faënza.

C'est au milieu de cette cour que le pape attendait que ses contestations politiques avec Napoléon se terminassent; et déjà les difficultés semblaient s'aplanir.

Entre la résidence de Rome que réclamait le saint père et qu'il ne pouvait obtenir, et celle de Paris dont le palais épiscopal avait été préparé à grands frais pour le recevoir, mais pour laquelle il avait une répugnance extrême, on proposait Avignon, et de part et d'autre on semblait se rapprocher.

Outre cette question principale, il en était une autre non moins importante pour la tranquillité et la stabilité de l'église gallicane.

Depuis trop long-temps plusieurs siéges auxquels l'empereur avait pourvu restaient vacans par suite des retards que la chancellerie apostolique apportait à l'expédition des bulles. Ce ne sont pas seulement d'anciens évêchés qu'on laisse sans pasteurs, ce sont même des églises nouvelles qu'on repousse. Le croira-t-on? il s'agit de

l'établissement d'un évêché à Hambourg, à Amsterdam, à Dusseldorf : c'est l'empereur qui le propose, et c'est la cour pontificale qui laisse échapper une telle conquête!

Dans le désir de mettre un terme à ces discussions, l'empereur demandait que le pape fût renfermé dans un délai fixé pour l'expédition des bulles, comme il l'était lui-même pour la nomination des évêques par le concordat de 1801.

Napoléon avait proposé que ce délai fût de trois mois. Les évêques de l'empire et du royaume d'Italie, consultés, l'avaient porté à six, et cette dernière proposition, soumise respectueusement au saint père, ne paraissait pas avoir été reçue avec défaveur.

Les affaires étant parvenues à ce degré de maturité, il y avait donc des espérances fondées de réconciliation. L'empereur prend le parti de se transporter à l'improviste à Fontainebleau pour brusquer la fin de cette négociation qui dure depuis trois ans. Il est surtout déterminé à cette démarche par les sentimens de vénération et d'amitié que personnellement il porte au saint père [1].

---

[1] Les discussions qui ont régné entre Napoléon et le pape sont d'autant plus déplorables qu'il n'a jamais existé entre eux aucun éloignement ou inimitié personnels De

Le 19 janvier, une partie de chasse est commandée pour Grosbois. Napoléon s'y rend; mais, après la chasse, il fait tourner bride sur Melun, et de Melun gagne Fontainebleau. Son arrivée inopinée surprend le pape et prévient l'effet des mauvais conseils qu'on n'aurait pas manqué de lui donner. Le saint père le reçoit avec affection et même avec plaisir. Le lendemain il lui rend sa visite. L'entrevue dure plus de deux heures; elle a lieu dans le cabinet des petits appartemens. On se dit d'abord tout ce qu'on a sur le cœur; mais rien d'amer ne vient aggraver le passé, et les propositions les plus conciliantes vont au-devant de l'avenir. Tout ce que Napoléon sait mettre de séduisant dans une conversation, il le met dans celle-ci. De son côté, le saint père l'écoute toujours avec bienveillance, ou lui ré-

---

part et d'autre on se rendait justice, de part et d'autre on prisait les qualités réciproques. Ainsi, le pape a toujours parlé avec la plus grande considération des talens supérieurs de Napoléon, des services qu'il avait rendus à la France...., à la religion,... de son affection pour lui; car il en avait une véritable.... De son côté, Napoléon portait personnellement à Pie VII de vrais sentimens de considération et d'affection. « *Je lui ai des obligations; il m'a* » *sacré : c'est un agneau, un ange de douceur.* » Voilà ce que je l'ai cent fois entendu dire de sa bouche. (M. l'abbé de Pradt, t. II *des Concordats*, p. 226.)

pond avec cette onction paternelle qui le rend si vénérable. La conversation est en italien : *san padre*, *mio figlio*, sont les termes dont ils se servent en s'adressant la parole. Tant de confiance et de douce persuasion ne peuvent produire qu'un heureux dénoûment. On ne tarde pas à s'apercevoir qu'on est sur le point de s'entendre, et ce grave entretien est bientôt assaisonné par l'enjouement le plus aimable. Le pape a fini par accepter la résidence d'Avignon. De son côté, Napoléon a écarté des stipulations trop délicates qui paraissent alarmer la conscience du saint père, telle, par exemple, que la cession formelle des états romains; mais toutes les autres difficultés semblent s'aplanir d'elles-mêmes; et, quant à l'institution canonique des évêques, le pape consent à se renfermer dans le délai que l'Église de France a proposé.

On convient de jeter sur le papier les bases du nouveau concordat. Napoléon fait venir un de ses secrétaires et les lui dicte. A chaque article le saint père approuve de la tête; il semble même prendre quelque plaisir à suivre la plume tachygraphique qui retrace fidèlement une dictée si rapide [1].

---

[1] Celui qui écrit ces lignes n'écrit que ce qu'il a vu et entendu ; il était là.... Cependant, un écrivain célèbre a

Enfin, avant de se séparer, on convient que les cardinaux et les évêques se réuniront en conseil pour donner au concordat toute la perfection désirable.

Le 25 janvier, après quatre jours de conférence, l'acte étant définitivement arrêté, le pape se rend lui-même dans les appartemens de l'impératrice, qui avait suivi l'empereur à Fontainebleau; et là, au milieu du cercle le plus brillant, formé de prélats, de militaires, de chambellans, où chacun est heureux de voir la sérénité rétablie enfin sur le front de l'illustre vieillard, on signe le concordat. C'est le cardinal Doria qui, remplissant les fonctions de grand-maître des cérémonies, présente le traité à la signature de l'empereur et du pape; et Napoléon, pour donner à ce cardinal une preuve de sa bienveillance, le décore de l'aigle d'or de la Légion-d'Honneur. La journée du lendemain est encore employée en visites d'amitié, en congratulations réciproques, en distributions de grâces et de faveurs. L'empereur donne le grand aigle de la Légion-d'Honneur au cardinal Ruffo; la grande croix de

---

eu le malheur de faire imprimer quelque part *que l'empereur avait osé, dans cette circonstance, frapper de sa propre main le souverain pontife, et traîner le père de l'église par ses cheveux blancs*

l'ordre de la Réunion au cardinal Maury, à l'archevêque de Tours, à l'évêque de Nantes; la croix d'officier de la Légion-d'Honneur aux évêques de Trèves et d'Évreux; enfin il revêt de la dignité de sénateurs le cardinal de Bayanne et l'évêque d'Évreux. Il n'oublie personne; il donne sur sa cassette une pension de 12,000 francs au médecin du pape, et fait remettre une riche bague au secrétaire ecclésiastique qui est venu transcrire le traité dans son cabinet. Les quatorze cardinaux qui ont encouru sa disgrâce sont rappelés de leur exil et rendus aussitôt à la cour du saint père; enfin, dans ces momens de réconciliation, l'empereur ne néglige rien pour dissiper tous les nuages qui ont trop long-temps obscurci l'horizon du trône pontifical.

Napoléon revient le 27 à Paris; mais à peine a-t-il quitté Fontainebleau, à peine sa cour y a-t-elle été remplacée par les cardinaux rappelés d'exil, que les difficultés renaissent; les bulles continuent d'être refusées aux nouveaux évêques. Cependant le concordat est signé; il ne reste plus qu'à l'exécuter. Napoléon prend le parti de le publier, et cette publication sert de prétexte aux théologiens pour contester la validité du traité [1].

---

[1] Napoléon s'était formé systématiquement une convic-

Les cardinaux revenus d'exil ont rapporté à Fontainebleau une haine mal éteinte. Ils ont recueilli les renseignemens les plus exagérés sur les événemens de Russie; ils les font sonner bien haut, et prétendent que le saint siége ne doit penser qu'à les mettre à profit. On se laisse séduire par de si belles espérances. On veut apprendre au pape comment il faut être à la fois catholique et politique. Tout ce qui l'entoure lui reproche d'avoir signé avec trop d'abandon [1], et

---

tion intime de l'attachement du clergé pour lui. « *Je l'ai* » *rétabli, je le maintiens, je fais tout pour lui; il est* » *impossible qu'il ne me soit pas attaché.* » Voilà ce qu'il disait habituellement.... Cependant, depuis le grand aumônier jusqu'au dernier clerc de sa chapelle, tout était contre lui. Chez quel souverain cela serait-il arrivé? Il le connaissait et le tolérait.... Napoléon n'a jamais pu concevoir comment les membres de sa chapelle étaient toujours à la tête de l'opposition contre lui. « *Qu'ils sortent de chez* « *moi, et qu'ils s'opposent après*, disait-il. » (L'abbé de Pradt, t. II *des Concordats*, p. 248 et 266.)

[1] Voici en quels termes l'empereur, à Sainte-Hélène, parlait du voyage et des négociations de Fontainebleau :

« J'ai arraché au pape, par la seule force de ma conver- » sation privée, ce fameux concordat de Fontainebleau » dans lequel il a renoncé à la puissance temporelle... Il » n'eut pas plus tôt signé, qu'il s'en repentit. Il devait le » lendemain dîner en public avec moi, mais dans la nuit » il fut ou feignit d'être malade. C'est qu'immédiatement

les hostilités ecclésiastiques redeviennent plus vives que jamais.

» après que je l'eus quitté, il retomba dans les mains de » ses conseillers habituels, qui lui firent un épouvantail » de ce qu'il venait d'arrêter. Si nous eussions été laissés » seuls, j'en eusse fait ce que j'eusse voulu... C'était vrai- » ment un agneau, tout-à-fait bon homme, un véritable » homme de bien, que j'estime, que j'aime beaucoup, et » qui, de son côté, me le rend un peu, j'en suis sûr.

» A Fontainebleau devait être le terme des malheurs » du pape, et la régénération de sa splendeur.. . J'avais » donc enfin obtenu la séparation tant désirable du spiri- » tuel d'avec le temporel, dont le mélange porte le trou- » ble dans la société, au nom et par les mains mêmes de ce- » lui qui doit en être le centre d'harmonie. Et dès lors, j'al- » lais relever le pape outre mesure, l'entourer de pompes » et d'hommages, je l'eusse amené à ne plus regretter son » temporel, j'en eusse fait une idole..... » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las Cases, t. v, p. 334, 338 et 339)

CHAPITRE VII.

SUITE DES ÉVÉNEMENS DU NORD. — L'ARMÉE FRANÇAISE SE RETIRE SUR L'ODER, ET ENSUITE SUR L'ELBE.

Hâtons-nous de reprendre la suite des grands événemens qui doivent seuls avoir de l'importance dans l'histoire de cette année.

Pendant le séjour de Fontainebleau, les dépêches de l'armée n'ont présenté qu'une succession de fautes et de malheurs.

Le roi de Naples, laissé à lui-même, n'a pensé qu'à précipiter sa retraite. Courant de Kœnisberg jusqu'à Posen, il a jeté

6,000 hommes dans Thorn [1],
8,000 hommes dans Modlin [2],
4,000 hommes dans Zamosc [3],

[1] 4,000 Bavarois et 2,000 Français sous les ordres du général de génie Poitevin.

[2] 1,000 Français, 1,000 Saxons et 6,000 Polonais sous les ordres du général hollandais Daendels.

[3] 4,000 Polonais sous les ordres du général Hauke.

6,000 Prussiens dans Grandentz,
et 30,000 Français dans Dantzick [1].

Total. . . 54,000 hommes.

Enfin, à peine arrivé le 16 de sa personne à Posen, il a résigné le commandement, a pris la poste, et s'en est allé vers Naples [2].

---

[1] C'est le général Rapp, *brave et intrépide soldat*, qui est chargé de la défense de Dantzick. Le général Lepin commande sous lui l'artillerie; les généraux Campredon et Richemond y commandent le génie ; la cavalerie est sous les ordres du général Cavaignac; les marins sont commandés par le contre-amiral Dumanoir. Les généraux Grandjean, Bachelut, Heudelet et Franceschi sont à la tête de l'infanterie composée de deux divisions françaises et de divers bataillons napolitains, westphaliens, francfortois, bavarois, et polonais. Un bataillon d'élite est formé de tous les hommes de la garde qu'on a pu réunir.

[2] *Lettre du prince de Neufchâtel,*
A l'empereur Napoléon.

Posen, le 16 janvier 1813.

Sire,

Un aide de camp du roi m'a apporté à midi une lettre de S. M. le roi de Naples, dont la copie est ci-jointe. J'ai engagé le roi à conserver le commandement de l'armée. Il m'a répondu qu'il était invariablement décidé. Je lui ai observé qu'il ne pouvait pas partir que le vice-roi ne fût arrivé, puisqu'il devait être ici dans la soirée.

Malgré les instances du vice-roi, sa majesté a persisté

Cependant, le 18, les Russes ont franchi la Vistule; Wittgenstein, laissant un corps d'observation devant Dantzick, s'avance par la route

---

à quitter le commandement. Le vice-roi ne voulait pas l'accepter; mais enfin, les voitures du roi étant prêtes, j'ai décidé le vice-roi à prendre provisoirement le commandement. Je l'ai assuré de mon zèle, malgré l'état souffrant dans lequel je suis; votre majesté sentira combien il est important qu'elle organise sa grande armée, qu'elle nomme par décret son lieutenant général. Je ne me permets aucune réflexion sur la conduite du roi. Je me mets sous les ordres du vice-roi.

Je présente à votre majesté l'hommage de mon profond respect.

Le prince de Neufchâtel, major général.

Signé, ALEXANDRE.

[1] *Extrait d'une lettre de l'empereur,*

A sa sœur Caroline, reine de Naples.

Fontainebleau, le 24 janvier 1813.

Le roi a quitté l'armée le 16!... Votre mari est un fort brave homme sur le champ de bataille; mais il est plus faible qu'une femme ou qu'un moine quand il ne voit pas l'ennemi. Il n'a aucun courage moral.

Extrait d'une lettre de l'empereur,

Au roi de Naples (Murat).

Fontainebleau, le 26 janvier 1813.

Je ne vous parle pas de mon mécontentement de la con-

de Stettin, Tchitchagoff par celle de Posen, et Wintzingerode par celle de Kalitch, tandis que notre armée, que tant de garnisons ont achevé d'épuiser, accélère sa retraite vers l'Oder. Déjà la file des bagages a paru dans Berlin.

Telles sont les nouvelles du Nord. A nos embarras militaires il faut ajouter les vives inquiétudes que nous donne la Prusse.

C'est le 5 janvier que le roi a montré tant d'indignation de la conduite de son général Yorck; et le prince de Hatzfeldt, qu'on paraissait si empressé d'envoyer porter des explications à Paris, n'est parti que le 11 pour sa destination. C'est le 5 janvier que l'ordre d'arrêter le général Yorck a

---

duite que vous avez tenue depuis mon départ de l'armée; cela provient de la faiblesse de votre caractère. Vous êtes un bon soldat sur le champ de bataille; mais, hors de là, vous n'avez ni vigueur ni caractère. Je suppose que vous n'êtes pas de ceux qui pensent que le lion est mort. Si vous faisiez ce calcul, il serait faux!.....

Nota. Ces lettres confidentielles, que nous rapportons ici à leur vraie date, ont depuis fourni le texte des copies falsifiées qui, sous la date supposée de février et de mars 1814, ont aidé à compromettre le roi Murat avec les alliés et servi de prétexte aux récriminations de lord Castlereagh contre ce malheureux prince. (Voyez les éclaircissemens qui se trouvent à cet égard dans le *Moniteur*, n°. 134, année 1815.)

été donné, dit-on, et ce n'est que le 19 que la Gazette officielle de Berlin a parlé de l'événement.

Enfin, trois jours après cette publication, le 22 janvier, le roi de Prusse a quitté brusquement Postdam; la route qu'il a prise le conduit au devant de l'empereur Alexandre : c'est à Breslau qu'il est allé.

Cependant notre ambassadeur, M. de Saint-Marsan, a été invité à suivre le cabinet. Le maréchal Augereau continue de commander sans opposition à Berlin; il garde jusqu'à la fin des ménagemens dont il aurait pu dès lors s'affranchir, et nos relations avec les autorités prussiennes conservent l'allure de l'alliance à travers les graves soupçons qui nous occupent, et l'impatience ennemie que les habitans ne peuvent plus cacher.

Une telle situation est trop contrainte pour rester long-temps indécise. Les événemens qui se pressent vont bientôt la fixer.

C'est à son retour de Fontainebleau que Napoléon apprend que le roi de Prusse a quitté Postdam; mais le vice-roi a saisi d'une main ferme le commandement de l'armée, et le dévouement de ce jeune prince rassure déjà Napoléon sur ce qui peut se passer du côté de l'Oder [1].

---

[1] « Le roi de Naples, étant indisposé, a quitté le com-

A la voix du vice-roi, le quartier-général s'est arrêté à Posen. Par ses soins, le mouvement rétrograde qui entraînait nos troupes s'est ralenti. Huit jours plus tôt, avec un tel chef, l'armée aurait pu opposer soixante mille baïonnettes, sur la basse Vistule, aux Russes, qui ne demandaient pas mieux que de s'y arrêter. Le mal est fait; mais le nouveau général ne désespère pas du remède.

Tandis qu'il rallie autour de Posen les restes de la grande armée, le maréchal Ney, le duc de Bellune, le prince d'Eckmulh et le duc de Tarente vont chercher sur l'Elbe ou sur le Rhin les nouveaux corps d'armée qui s'y rassemblent.

Le prince de Neufchâtel retourne à Paris auprès de Napoléon. Le maréchal Saint-Cyr reste auprès du vice-roi.

Celui-ci parvient en peu de jours à réunir la division Gérard, les Bavarois du général Rechberg, et les Polonais lithuaniens du général Gedroïc. Ces troupes forment déjà un noyau de douze mille hommes. Chaque instant du séjour qu'il prolonge à Posen accroît sa petite armée

---

» mandement de l'armée, qu'il a remis entre les mains du » vice-roi. Ce dernier a plus d'habitude des grandes administrations; il a la confiance de l'empereur. » (*Moniteur.*)

au-delà de ses espérances. Jour et nuit il travaille à la réorganiser, et le peu d'empressement des Russes à nous pousser devant eux augmente encore l'activité avec laquelle le vice-roi met à profit ces précieux délais. Vains efforts ! si le soldat russe a ralenti le pas, ses chefs ont redoublé de séductions, et l'exemple donné par le général Yorck a trouvé des imitateurs.

Les Prussiens rassemblaient des troupes dans les environs de Colberg et de Stettin. C'était, disait-on, pour acquitter la promesse que le roi de Prusse avait faite à Napoléon de lui fournir un nouveau contingent. Mais, à peine ce souverain a-t-il quitté Postdam, que le général Bulow, qui commande cette nouvelle armée prussienne, entre en pourparlers avec le général russe Wittgenstein. On ne garde bientôt plus aucun ménagement. Le 10 février, les dames de la ville de Newstettin, où le général prussien Bulow a son quartier-général, donnent un bal au général russe Czernicheff. Deux jours après, les cantonnemens prussiens ouvrent passage aux troupes légères de l'ennemi, et les cosaques s'élancent au-delà de l'Oder.

Du côté de Varsovie, des négociations ont également eu lieu avec l'ennemi. Un Français, devenu conseiller d'état russe, M. d'Anstett, a été reçu dans la capitale de la Pologne par le prince

de Schwartzenberg, et depuis ce moment tout ce qui se passe entre les Russes et les Autrichiens peut être considéré comme la suite d'un accord parfait.

Varsovie a été livré aux Russes, qui y sont entrés le 7 février. Aussitôt les trois corps d'armée qui couvraient cette ville se sont mis en retraite par deux routes différentes. Les Autrichiens ont pris le chemin de Cracovie; ils entraînent dans cette direction la brave armée polonaise.

Quant au général Reynier, qui commande le premier corps et les Saxons, il est sur la route de la Saxe; mais, le 13 février, il a été rencontré à Kalitch par le corps d'armée de Wintzingerode, et, subissant les chances d'un combat inégal, il s'est vu séparé de la cavalerie saxonne. Celle-ci, sous les ordres du général Gablentz, s'est repliée d'abord sur le fort de Czentoschau, et ensuite a suivi, avec les Polonais, la retraite de l'armée autrichienne.

Le général Reynier, ralliant son infanterie, continue sa retraite par Glogau, et veut ramener lui-même à Dresde les Saxons qui ont échappé sous ses ordres aux désastres de la Russie et au combat de Kalitch.

Ce qui se passe à gauche, à droite, et sur les derrières de Posen, ne permet pas au vice-roi

de garder plus long-temps cette position. Le quartier-général, qui y était arrivé le 16 janvier, en sort le 12 février. Cette immobilité d'un mois dans de telles circonstances est vraiment admirable, et le vice-roi, en développant ce beau caractère, a fait plus pour la patrie peut-être que s'il eût remporté des victoires. Il donne le temps aux premières colonnes parties de France et d'Italie d'arriver sur l'Elbe et sur l'Oder, et l'empire doit à sa constance d'être préservé, pour cette année du moins, de l'invasion des soldats du Nord.

Le vice-roi arrive le 18 février à Francfort-sur-l'Oder. Il y trouve le onzième corps, composé d'un millier de chevaux et des deux divisions Fressinet et Charpentier, que le général Grenier vient d'amener d'Italie. Ce renfort, réuni à sa petite armée, met à sa disposition un corps mobile de trente mille baïonnettes et de mille chevaux pour manœuvrer derrière l'Oder; mais les événemens l'entraînent, et cette ligne de l'Oder, comme celle du Niémen, est abandonnée presque aussitôt qu'elle vient d'être prise.

Les nouvelles de Berlin n'ont pas permis au vice-roi de rester plus de deux jours à Francfort. Les cosaques, conduits par des Prussiens, ont paru le 18 devant la capitale de la Prusse;

ils ont surpris un moment la porte d'Oranienbourg; la garnison française a des escarmouches avec eux jusque dans les faubourgs.

A peine le vice-roi a-t-il mis son armée en marche vers Berlin, que nos garnisons des places de l'Oder voient arriver l'ennemi sur leurs glacis. Le général Grandeau s'enferme dans Stettin avec neuf mille hommes qui sont les restes du premier corps. Le général Fornier d'Albe commande dans Custrin, où les restes du deuxième corps complètent sa garnison à trois mille hommes. La défense de Glogau reste confiée au général Laplane, qui a sous ses ordres six mille hommes du quatrième corps.

Arrivé à Berlin le 22 février, le vice-roi prend son quartier-général à Coepnig. De cette position il voit les cosaques du général Czernicheff border devant lui la rive opposée de la Sprée. Leur présence et les nouvelles de Breslau agitent toute cette partie de la Prusse, et le vice-roi essaie en vain, pendant plusieurs jours, de s'établir sur ce terrain volcanisé. Yorck, en livrant le Niémen, nous a forcés de nous retirer sur l'Oder; Bulow, en livrant l'Oder, nous force de nous retirer sur l'Elbe [1].

---

[1] L'auteur allemand d'un Aperçu de la campagne de 1813, qui a été publié à Weimar en 1814, ne porte qu'à 20,000

Toute l'armée de Wittgenstein vient de passer l'Oder entre Stettin et Custrin; Yorck arrive à sa suite.

L'armée russe de Wintzingerode vient de passer également ce fleuve du côté de Glogau.

Il faut donc évacuer Berlin. Le vice-roi s'y décide dans la nuit du 2 au 3 mars. Laissant trois mille hommes à Spandau, sous les ordres du général Bruni, il se retire sur l'Elbe, par la route de Vittenberg.

Nos braves de l'armée de Russie, fatigués de reculer toujours, font encore un dernier effort de marche en apprenant qu'ils vont trouver sur l'Elbe les renforts si souvent promis.

Là sont déjà réunis,

1°. Le général Lauriston, à la tête du cinquième corps, formé de trois divisions qu'il a organisées en février à Magdebourg;

2°. Le duc de Bellune, qui achève la forma-

---

hommes le nombre des troupes russes qui avaient pu arriver jusqu'alors en Prusse, et n'évalue qu'à 30,000 hommes celles que l'on réunissait à Kalitch où l'empereur de Russie avait son quartier-général. Après avoir fait connaître l'emplacement des différens corps russes, il ajoute : « Il est clair, d'après cet exposé, que, sans l'adhésion de » la Prusse, la Russie n'aurait pu, pour le moment, pour- » suivre ses succès, et qu'elle aurait été forcée de borner » ses opérations à la Vistule. »

tion du deuxième corps, composé de deux divisions arrivant de Mayence;

3°. Le prince d'Eckmulh, qui prend le commandement du premier corps; mais il n'a encore qu'une division, celle du général Lagrange, organisée à Osnabruck;

4°. Le général Reynier, que nous venons de voir se retirer sur Dresde à travers la Lusace.

Appuyé désormais sur l'Elbe et sur tant de renforts, le vice-roi ordonne qu'on s'arrête, et la retraite est terminée.

Quant à l'armée du prince de Schwartzenberg, elle a pris ses quartiers d'hiver sur la Pilica, en avant de Cracovie, et s'y trouve à l'abri d'un arrangement qui a été conclu entre son chef et les Russes. Les Polonais et la cavalerie saxonne se sont réunis à l'armée autrichienne.

Pendant que notre armée s'établit dans des positions qui donnent moins d'inquiétudes, revenons à Paris, où le corps législatif est assemblé. Napoléon n'a jamais paru en présence de la nation dans des circonstances aussi graves. Elle lui prête une oreille attentive.

CHAPITRE VIII.

OUVERTURE DE LA SESSION DU CORPS LÉGISLATIF. — EXPOSÉ DE LA SITUATION DE L'EMPIRE.

Le corps législatif tient sa première séance le 14 février. A peine la tribune nationale est-elle ouverte, que l'empereur y monte : « Je désire la » paix, dit-il; elle est nécessaire au monde : mais » je ne ferai jamais qu'une paix honorable et con- » forme aux intérêts de la grandeur de mon em- » pire. Une mauvaise paix nous ferait perdre jus- » qu'à l'espérance. »

Cette constance au milieu de tant de malheurs ne vient pas seulement d'une résolution opiniâtre de ne céder jamais à la fortune, mais d'une profonde connaissance de ses forces et des forces ennemies [1]. Dès les premiers momens de son retour il a tout calculé; il a mesuré lui-même ses besoins dans toute leur étendue; il a fait lui-

[1] Bossuet, *Révolutions des empires*, p. 587.

même le relevé de tout ce qui lui reste de ressources. « Voyons, examinons, a-t-il dit à ses » ministres : l'empire est-il énervé, appauvri, » dépeuplé, comme on affecte de le dire? Ne » me dissimulez rien; il faut que je sache le vé- » ritable état des choses. » Et aussitôt on a interrogé tous les cartons; on lui a remis sur toutes les parties les états les plus détaillés; il les a étudiés avec un soin extrême, les a comparés, vérifiés, et voici sous quel aspect la France s'est présentée à ses regards.

Malgré vingt ans d'une guerre acharnée, la population de la vieille France s'est accrue d'un dixième, et l'empire, avec les acquisitions qu'il a faites, présente une population totale de quarante-deux millions d'habitans [1].

---

[1] L'augmentation considérable que la population de la France a reçue depuis 1800 réfute, de la manière la plus victorieuse, ces vaines déclamations propagées par l'ignorance ou la haine qui ont fait croire à l'Europe, en 1814, qu'il n'y avait plus d'hommes, plus de bestiaux, plus d'agriculture, plus d'argent en France; que le peuple était réduit au dernier état de misère; qu'on ne voyait plus dans les campagnes que des vieillards, des femmes et des enfans... La France alors était le pays le plus riche de l'univers; elle avait plus de numéraire que le reste de l'Europe réuni. (*Mémoires de Napoléon*, écrits par le comte de Montholon, t. II, p. 58.)

« Les produits de l'agriculture ont suivi les » développemens de la population. Les assole- » mens sont mieux entendus. Les améliorations » de cette partie sont dues à la révolution, qui » a changé en propriétaires une multitude de » familles prolétaires. »

En ajoutant au produit de nos récoltes celui des vins, des bois, des bestiaux, etc., on trouve un revenu total de cinq milliards en matières brutes et premières. L'accroissement que ce premier produit obtient par la main-d'œuvre et la fabrication n'est pas moindre de treize cents millions.

L'ensemble des nouveaux produits, qui sont la conquête de l'industrie et de la chimie moderne, peut être évalué à soixante-cinq millions.

Enfin, les deuxième et troisième degrés de fabrication, et la perfection des dernières mains-d'œuvre produisent un supplément de revenu qui porte à sept milliards la valeur de la reproduction annuelle en France. Telle est la masse des richesses que le commerce français exploite; et, si nous recherchions tous les détails, nous pourrions arriver à un produit annuel de dix milliards.

« La balance du commerce, en 1788, n'of- » frait que soixante-quinze millions à l'avantage

» de nos exportations : c'est l'époque ancienne
» la plus favorable à la France, et la mer était
» ouverte. Aujourd'hui cette balance est de cent
» vingt-six millions en notre faveur, et la mer
» est fermée. Il faut bien en conclure que nous
» introduisons beaucoup moins de matières pre-
» mières qu'autrefois, et que nous exportons
» beaucoup plus d'objets manufacturés. C'est
» dire d'une autre manière que les produits de
» notre sol ont augmenté, et que nos manufac-
» tures se sont perfectionnées. »

Au total, l'empire est sans doute fatigué par de si longues guerres; mais il n'est point affaibli. Les ressources sont immenses. On peut opposer de nouveaux efforts à ceux que nos ennemis, animés par le succès, voudront faire encore.... Mais la confiance que cet état prospère rend à l'empereur, il veut la faire partager à ses peuples; nos malheurs mêmes vont servir à faire ressortir la puissance de la France. Dans ce dessein, Napoléon ordonne que le public soit mis dans la confidence de tous les élémens de ses calculs; il veille à ce qu'aucun détail ne soit omis, et plus les résultats sont satisfaisans, plus il semble se complaire dans ce travail, qui le relève à ses propres yeux. Aux désastres de la dernière campagne, il va opposer les succès d'une

administration intérieure qui seule suffirait pour l'absoudre des malheurs de la guerre. Aux craintes qu'on affecte d'avoir de son esprit belliqueux, il va opposer une suite d'entreprises et de travaux pacifiques qui le préserveront à jamais de toute comparaison flétrissante avec les conquérans. Enfin il va révéler les projets auxquels il a véritablement attaché sa gloire et son ambition; et dans ce moment, où les alliés prétendent n'avoir d'autre sûreté contre lui que la guerre, il va leur montrer avec complaisance tout le besoin qu'il a lui-même de la paix.

Cet exposé de la situation de l'empire est le dernier que l'empereur ait fait faire. C'est le testament politique de son administration.

Le comte Montalivet, ministre de l'intérieur, est chargé de dérouler cet imposant tableau, où les prestiges d'une vaine éloquence sont remplacés par la réalité des chiffres et par l'exactitude des comptes. Des développemens statistiques, quelque riches qu'ils soient, ne sauraient trouver place dans notre récit; mais ne nous refusons pas à jeter un regard sur la partie brillante de ce travail. Entrons un moment dans la pensée de Napoléon; quelques lignes vont suffire pour nous faire entrevoir la France

parée de toutes les merveilles dont il l'a embellie.

Comment notre population, notre agriculture et notre commerce n'auraient-ils pas prospéré? dit le ministre. L'empereur a dépensé trente millions pour les ponts [1], cinquante-

[1] *Ponts.*

DÉSIGNATION DES PONTS.	MONTANT total des projets.	DÉPENSÉ pour travaux faits depuis 1804 jusqu'en 1 janvier 1813.	DÉPENSES restant à faire.
	fr.	fr.	fr.
Pont de Verceil.	560,000	530,000	30 000
Pont de la Scrivia.	300,000	300,000	-
Pont de Tours.	3,000,000	3,000,000	-
Pont de Tilsitt, à Lyon.	3,000,000	3,000,000	-
Pont de l'Isère, et autres de cette route.	4,000,000	4,000,000	-
Pont de la Durance.	1,500,000	1,500,000	-
Pont du Pô, à Turin.	3,500,000	1,850,000	1,650,000
Pont de le Doire.	1,100,000	820,000	280,000
Pont de Bordeaux.	6,000,000	1,000 000	5,000,000
Pont et quais de Rouen.	5,000,000	800,000	4,200,000
Pont de Roucone.	2,400,000	1,500,000	900,000
Pont de Serin et de l'Arsenal à Lyon.	1,000,000	300,000	700,000
Pont d'Avignon, ...	1,200,000	600,000	600,000
Pont de Givet	700 000	500,000	200,000
Pont du Vey.	1,500,000	500,000	1,000,000
Pont d'Arves.	350,000	200,000	150,000
Ponts de Laune, de Moissac, d'Agen, etc.	7,000,000	700,000	6,300,000
Pont de Sèvres.	2,000,000	800,000	1,200,000
Pont de Saint-Cloud.	800,000	775,000	25,000
	44,910,000	22,675,000	22,235,000
Divers ponts, dépensé depuis 1804.	. . . . .	7,930,000	
	Total. .	30,605,000	

quatre millions pour les canaux [1], deux cent

[1] *Canaux et desséchemens.*

CANAUX et DESSÉCHEMENS.	MONTANT total des projets.	DÉPENSÉ pour travaux faits depuis 1804 jusqu'au 1 janvier 1813.	DÉPENSES restant à faire.
	fr.	fr.	fr.
Canal de Saint-Quentin.	11,000,000	10,000.000	1,000,000
Canal de la Somme.	5,000,000	1,200,000	3,800,000
Canal de la Haine (Mons à Condé.)	5,000,000	3,000.000	2,000,000
Navigation de la Seine et de l'Aube.	15,000.000	6,000,000	9.000,000
Canal Napoléon.	17,000,000	10.500,000	6,500,000
Canal de Bourgogne	24,000,000	6,800,000	17.200,000
Canal d'Ille et Rance.	8,000,000	5.000,000	3,000,000
Canal du Blavet.	3.300 000	2,800,000	500,000
Canal de Nantes à Brest.	28.000,000	1,200.000	26,800,000
Canal de Niort.	9,000,000	1,500,000	7,500,000
Canal d'Arles et port de Boue. .	8,500,000	3.800 000	4,700,000
Canal du Cher.	6,000,000	1,100 000	4,900,000
Canal de Dieuze.	3,500,000	900,000	2,600,000
Canal de la Colaocelle.	2,000.000	900,000	1,100,000
Totaux.	145,300,000	54.700,000	90,600,000
DESSÉCHEMENS.			
Desséchemens de Rochefort. . . .	7,000,000	3,000,000	4,000,000
Desséchemens du Careotao. . . .	4,500,000	2,600,000	1,900,000
Poldère de l'Escaut.	3,200,000	2,800.000	400,000
Digues de Blankemberg.	3,000,000	3,000,000	»
Digues du Pô.	1,000,000	800,000	200,000
Travaux dits de Pérache, digues de la Saône, desséchemens. . .	4,000,000	2,000,000	2,000,000
Totaux.	22,700,000	14.200.000	8,500.000
Récapitulation.			
Canaux.	145,300,000	54,700,000	90,600,000
Desséchemens.	22,700,000	14,200,000	8,500,000
Totaux.	168,000,000	68,900,000	99,100,000
Divers travaux de navigation, canaux et desséchemens.	. . . . .	53,687,898	
Total général. . . .	. . . . .	122,587,898	

soixante et dix-sept millions pour les routes [1], et cent millions pour la sûreté et la commodité

---

[1] *Routes.*

NOMS DES ROUTES.	MONTANT total des projets.	DÉPENSÉ pour travaux faits depuis 1804 jusqu'au 1 janvier 1813.	DÉPENSES restant à faire.
	fr.	fr.	fr.
Route du mont Cénis.	16,000,000	13,500,000	2,500,000
Route du Simplon.	9,200,000	6,100,000	3,100,000
Route de la Corniche.	15,500,000	6,500,000	9,000,000
Route du mont Genèvre.	5,400,000	2,800,000	2,600,000
Route de Césenne à Fenestrelle. .	1,800,000	800,000	1,000,000
Route du Lantaret.	3,500,000	1,800,000	1,700,000
Route d'Alexandrie à Savone. . .	4,000,000	2,600,000	1,400,000
Route de Céva à Port-Maurice. . .	2,600,000	560,000	2,040,000
Route de Gênes à Alexandrie, par le col de Giovi.	1,800,000	150,000	1,650,000
Route de Plaisance à Gênes. . . .	5,500,000	300,000	5,200,000
Route de Parme à la Spezzia. . .	3,700,000	2,000,000	1,700,000
Route de Paris à Madrid, par Bayonne.	8,000,000	4,200,000	3,800,000
Route de Paris à Amsterdam. . .	6,300,000	4,300,000	2,000,000
Route de Paris à Hambourg. . . .	9,800,000	6,000,000	3,800,000
Route de Maestricht à Wesel, (Venloo).	2,100,000	1,960,000	140,000
Route de Paris à Mayence.	5,000,000	5,000,000	
Route de Tournus à Chambéry. .	4,000,000	100,000	3,900,000
	104,200,000	58,670,000	45,530,000
Routes diverses dans les départemens.	. . . . .	218,814,549	
	Total général.	277,484,549	

de nos ports maritimes [1]. Partout les affaires commerciales sont soumises à la même loi, et trouvent les mêmes poids, les mêmes mesures, la même monnaie, la même liberté, la même protection. Depuis Bayonne jusqu'à Hambourg, depuis Rome jusqu'à Brest, les plus grosses voitures circulent commodément. Amsterdam et Marseille communiquent ensemble par les canaux de Saint-Quentin et du centre; d'autres canaux facilitent les transports dans les autres

---

[1] *Ports maritimes.*

NOMS DES PORTS MARITIMES.	MONTANT total des projets.	DÉPENSÉ pour travaux faits depuis 1804 jusqu'au 1 janvier 1813.	DÉPENSES restant à faire.
	fr.	fr.	fr.
Port de Cherbourg.		26,000,000	
Port d'Anvers.		18,000,000	
Port de Flessingue.		5,600,000	
Port de New-Diep.		1,500,000	
Port du Havre.		6,300,000	
Port de Dunkerque.		4,500,000	
Port et canal d'Ostende.	142,700,000	3,600,000	72,570,000
Port de Marseille.		1,500,000	
Port de Saint-Valery.		200,000	
Port de Calais.		500,000	
Port de Dieppe.		1,100,000	
Port de Bayonne.		430,000	
Port de Cette.		900,000	
	142,700,000	70,130,000	72,570,000
Divers travaux faits depuis 1804 dans les ports non désignés.	. . . . .	47,198,710	
	Total. . . .	117,328,710	

directions ; et dans toutes les grandes vallées de la France on n'a rien négligé pour que la navigation plus facile des fleuves et des rivières offrît de nouveaux débouchés au commerce [1].

La nécessité a perfectionné nos arts mécaniques et chimiques. L'Amérique échappait à l'Europe. On a pensé à remplacer dans nos consommations le sucre de canne, l'indigo et la soude étrangère. Y réussir paraissait impossible ; mais l'empereur a voulu fortement, et l'impossibilité a disparu devant les efforts des Chaptal et de tous nos savans qui l'ont secondé. Déjà la betterave nous donne sept millions de sucre pesant, ce qui nous affranchit d'un tribut de quatre-vingt-dix millions à l'étranger [2].

Les lettres et les beaux-arts ont leur part dans

---

[1] Quelle facilité n'apportait pas à la navigation et au commerce cette merveilleuse union de tous les peuples du monde sous un même empire ! (Bossuet, *Révolution des empires*, p. 599.)

[2] Les manufactures actuelles de sucre de betterave n'ont plus à supporter les frais et les chances des essais qui ont ruiné plusieurs des inventeurs. L'art de faire du sucre avec de la betterave a été perfectionné et approfondi au point qu'il est maintenant à la portée de simples ouvriers. (*Mémoire sur l'agriculture*, publié en 1823 par M. l'ingénieur en chef Cordier, p. 380.)

les encouragemens donnés à tous les élémens de la prospérité publique [1].

---

[1] *Notice générale de tous les ouvrages imprimés, déposés à la direction de l'imprimerie, pendant l'année* 1811.

NATURE DES OUVRAGES.	NOMBRE DES OUVRAGES.
Sciences et arts.	506
Belles-lettres, littérature.	679
Poésie.	183
Théologie.	9
Mathématiques.	81
Histoire.	118
Agriculture.	25
Médecine.	157
Grammaire.	145
Philosophie.	7
Dévotion.	576
Politique.	17
Législation, jurisprudence.	365
Éducation.	115
Géographie, voyages.	58
Romans, contes.	178
Almanachs.	563
Catalogues.	215
Ephémères.	363
Total.	4,360

Observation. Dans ce relevé ne sont pas compris les journaux et feuilles quotidiennes, les ouvrages de ville qui ne sont pas soumis à la déclaration, les impressions faites à l'imprimerie impériale avec deux cents presses roulantes, celles pour le service des préfectures, des mairies, des tribunaux. On ne peut guère évaluer ces travaux moins du triple de ce que présente le tableau ci-joint.

Le commerce de la librairie met en circulation annuelle 10,000,000 de capitaux, qui ne doivent pas produire moins de 3,000,000 de bénéfice.

Digitized by Google

Plus de cent millions ont été consacrés aux embellissemens de Paris [1].

[1] *Travaux de Paris.*

TRAVAUX DE PARIS.	MONTANT total des projets.	DÉPENSÉ pour travaux faits depuis 1804 jusqu'au 1 janvier 1813.	DÉPENSES restant à faire
	fr.	fr.	fr.
Canal de l'Ourcq et conduits des eaux dans Paris.	38,000,000	19,500,000	18,500,000
Abattoirs.	13,500,000	6,700,000	6,800,000
Halle aux vins.	12,000,000	4,000,000	8,000,000
Halle aux grains.	800,000	750,000	50,000
Grande halle.	12,000,000	2,600,000	9,400,000
Marchés.	8,500,000	4,000,000	4,500,000
Greniers de réserves.	8,000,000	2,300,000	5,700,000
Moulins et magasins de Saint-Maur.	8,000,000	1,000,000	7,000,000
Pont d'Austerlitz.	3,000,000	3,000,000	»
Pont des Arts.	900,000	900,000	»
Pont d'Iéna.	6,200,000	4,800,000	1,400,000
Quais.	15,000,000	11,000,000	4,000,000
Lycées de Paris.	5,000,000	500,000	4,500,000
Église Sainte-Geneviève.	2,500,000	2,000,000	500,000
Église Saint-Denis.	2,500,000	2,200,000	300,000
Palais de l'archevêché et la métropole.	2,500,000	2,500,000	»
Hôtel des relations extérieures. .	6,000,000	1,000,000	5,000,000
Hôtel des postes, aujourd'hui ministère des finances, rue de Rivoli.	6,000,000	1,800,000	4,200,000
Palais des archives.	20,000,000	1,000,000	19,000,000
Temple de la Gloire (Église de la Magdeleine)	8,000,000	2,000,000	6,000,000
Palais du corps législatif. . . .	3,000,000	3,000,000	»
Colonne de la place Vendôme. . .	1,500,000	1,500,000	»
Obélisque du Pont-Neuf	5,300,000	1,200,000	4,100,000
Arc de triomphe de l'Étoile. . . .	9,000,000	4,500,000	4,500,000
Statues sur les ponts et places. .	1,500,000	600,000	900,000
Place de la Bastille.	1,200,000	600,000	600,000
Ouverture des rues et places. . .	4,000,000	4,000,000	»
Jardin des Plantes.	3,000,000	800,000	2,200,000
Palais de la Bourse.	6,000,000	2,500,000	3,500,000
	212,900,000	92,250,000	120,650,000
Divers travaux non désignés . . .	. . . . .	10,171,000	
	Total. . . .	102,421,000	

Le Louvre et Versailles sont sortis de leurs ruines [1]. Plus de soixante millions ont été employés à restaurer les résidences impériales [2]; plus de trente millions à les meubler. Les diamans de la couronne, engagés à l'époque de nos troubles, ont été dégagés; de nouveaux y ont été ajoutés. Nos musées, vastes dépôts de nos trophées, ont été enrichis encore de tous les tableaux, de toutes les statues, de tous les objets

---

[1] Et sa main terminait, sur les bords de la Seine,
Le Louvre, d'âge en âge oublié par nos rois. (Pils.)

[2] *Palais impériaux et grandes constructions dépendant de la couronne.*

NOMS DES PALAIS IMPÉRIAUX ET GRANDES CONSTRUCTIONS dépendant de la couronne.	MONTANT total des projets.	DÉPENSES pour travaux faits depuis 1804 jusqu'au 1 janvier 1813.	DÉPENSES restant à faire.
	fr.	fr.	fr.
Le Louvre et le Musée Napoléon. .	14,000,000	11,100,000	2,900,000
La galerie Napoléon et l'église. . .	36,000,000	10,300,000	25,700,000
Les Tuileries.	6,700,000	6,700,000	
L'arc de triomphe du Carrousel. .	1,400,000	1,400,000	
Le palais du roi de Rome.	30,000,000	2,500,000	27,500,000
Versailles.	6,600,000	5,200,000	1,400,000
Machine de Marly.	3,000,000	2,450,000	550,000
Fontainebleau.	6,242,000	6,242,000	
Compiègne.	4,366,000	4,366,000	
	108,308,000	50,258,000	58,050,000
Divers travaux dans les palais non désignés, Saint-Cloud, Rambouillet, Trianon, etc., etc. . .	. . . . .	11,796,583	
	Total. .	62,054,583	

d'arts et d'antiquité qu'il a été possible d'acquérir. Plus de cent cinquante millions ont ainsi porté la splendeur du trône au plus haut degré; et ce qu'il faut dire, c'est que ces dépenses de luxe n'ont rien coûté à l'état; elles ont été acquittées sur les fonds particuliers de la couronne; les économies de la liste civile ont suffi pour la restauration des palais d'habitation, tandis qu'une dotation imputée sur le domaine extraordinaire assurait l'achèvement du Louvre et la réparation de Versailles.

Au milieu de tant de millions consacrés à la gloire et à la prospérité de l'empire, les cœurs généreux ne manqueront pas de remarquer dix millions répandus dans la Vendée pour en cicatriser les plaies [1], et plus de douze millions consacrés à construire des asiles

---

[1] Des milliers de bras travaillaient à joindre par un canal la Vilaine et la Rence, afin d'ouvrir aux caboteurs français un passage des côtes du Poitou à celles de Normandie, sans doubler le cap d'Ouessant. Une nouvelle ville s'élevait au milieu de la Vendée, et huit nouvelles grandes routes allaient traverser l'Ouest; enfin des sommes considérables étaient, en forme de primes, distribuées aux Vendéens pour rétablir leurs maisons, leurs églises et leurs presbytères. (*Mémoires de Napoléon*, écrits par le comte de Montholon, à Sainte-Hélène, t. II, p. 230.)

aux orphelins et des refuges à la mendicité [1].

Les nouveaux départemens ont eu leur part comme les anciens. L'empereur a employé plus de quarante millions à l'ouverture de l'Escaut et au pas d'Anvers; Ostende et Brekens lui ont coûté plus de dix millions; le Helder et le New-Diep plus de six; la grande route d'Amsterdam et celle de Maestrich six millions.

En Italie, plus de vingt-six millions ont été enfouis dans la seule forteresse d'Alexandrie. Les ponts et les digues du Pô, les ponts de la Scrivia et de la Doire sont une dépense de trois

[1] *Travaux divers.*

NOMS DES TRAVAUX DIVERS.	MONTANT total des projets.	DÉPENSÉ pour travaux faits depuis 1804 jusqu'au 1 janvier 1813	DÉPENSES restant à faire.
	fr.	fr.	fr.
Dépôts de mendicité.	29,000,000	12,000,000	17,000,000
Restauration des prisons.	30,000,000	6,000,000	24,000,000
Travaux de Napoléon-Ville (Vendée).	12,500,000	7,500,000	5,000,000
Primes de reconstruction des maisons et églises dans l'Ouest. . .	1,800,000	1,500,000	300,000
Établissemens thermaux.	3,600,000	1,500,000	2,100,000
Travaux de Rome.	6,000,000	2,000,000	4,000,000
Travaux de Napoléon (Morbihan).	1,500,000	1,100,000	400,000
Maisons d'orphelins.	1,500,000	1,200,000	300,000
Salle de spectacle de Strasbourg. .	1,200,000	500,000	700,000
	87,100,000	33,300,000	53,800,000
Travaux divers dans les départemens.	. . . . .	115,808,550	
	Total. .	149,108,550	

millions. Les entreprises gigantesques du Simplon, du mont Cénis, du mont Genèvre et de la Corniche ont exigé plus de trente millions. Les fouilles de Rome, faites dans l'intérêt des beaux-arts et de l'histoire, sont un article de deux millions.

Sur la frontière du Rhin, les fortifications de Mayence et de Wesel, et la grande route de Metz à Francfort ont employé plus de vingt-cinq millions. Nous omettons les travaux de Venise, la grande route de Paris à Hambourg, les fortifications de Dantzick, etc., etc.

Enfin l'empereur, depuis quelques années, n'a pas consacré moins d'un milliard aux travaux publics. Quatre cent quatre-vingt-cinq millions ont été employés à des entreprises nouvelles, et cinq cent quinze ont servi à réparer ou à perfectionner d'anciens travaux. « Ces dé-
» penses immenses rendent avec usure aux peu-
» ples les tributs qu'ils ont payés, et vivifient la
» nouvelle France comme l'ancienne, Rome et
» la Hollande comme Paris. »

Sous une telle administration, la situation des finances ne peut pas présenter un résultat moins satisfaisant. Mais, avant d'arriver à l'exposé des besoins extraordinaires et des ressources, l'empereur veut donner à ses peuples de nouveaux motifs de confiance. L'exactitude et l'ordre sont

les deux bases les plus solides du crédit public. Le comte Molé est chargé de donner tous les éclaircissemens qu'on peut désirer.

L'impôt direct produit trois cent trente à trois cent quarante millions; il se perçoit par douzième et par mois. Le plus ou moins de facilité avec lequel les recouvremens s'opèrent indique au gouvernement les variations qui surviennent dans les récoltes et les progrès de l'agriculture.

Les impôts indirects présentent un revenu de cinq à six cents millions. Par les résultats de cette perception, le gouvernement sait quelle branche d'industrie, d'importation ou d'exportation prospère ou languit; quel est le mouvement et l'objet des transactions. Les besoins de l'état viennent-ils à s'augmenter, des circonstances extraordinaires ou imprévues exigent-elles de plus grandes ressources, pour y pourvoir on n'a pas besoin de créer de nouveaux impôts ni de recourir au moyen ruineux des emprunts; les caisses du trésor ont été nettoyées de tout le tripotage des marchands d'argent : il suffit d'augmenter quelques tarifs, en choisissant ceux dont le recouvrement est le plus facile, et dont par conséquent l'accroissement est moins onéreux.

Les contributions directes et indirectes réu-

nies portent le revenu ordinaire de la France à neuf cents millions environ [1].

Quant aux dépenses, un ordre constant y préside :

Tous les ans, l'empereur fixe le crédit annuel de chaque ministère, et la dépense à faire pour chaque service. Tous les mois, il détermine, par un décret particulier, la somme partielle que chaque ministère et chaque service puisera au trésor pendant le mois. Ainsi, douze fois par an, dans une heure de travail, l'empereur passe en revue toutes les dépenses, fixe la somme que chacun emploiera le mois suivant, et maintient la balance entre les dépenses et les recettes : ralentissant ou pressant les paiemens, augmentant ou diminuant les fonds des caisses partielles suivant l'abondance des rentrées, l'exigence des besoins et les changemens que les événemens du jour peuvent apporter. Enfin, le ministre du trésor, contrôleur général des fi-

---

[1] En outre, le revenu particulier des communes et des villes s'élève à 128,000,000, savoir :

Octrois.	65,300,000.
Centimes additionnels. .	42,700,000.
Produit des biens-fonds.	20,000,000
	128,000,000.

nances, ne paie les ordonnances qu'autant que le ministre ordonnateur s'est exactement conformé au budjet de l'année et au crédit mensuel qui lui est ouvert.... Tel est le mécanisme régulateur des recettes et des dépenses; *mécanisme admirable par sa simplicité*, dit le comte Molé, *et qui peut prouver à lui seul tout ce qu'il y a de bon sens dans le génie.*

Notre situation est maintenant bien connue. La vigueur et la sagesse de notre administration sont des auxiliaires dont la puissance vient d'être appréciée. L'empereur laisse les ministres de la guerre et de la marine élever la voix pour demander tous les secours dont ils ont besoin.

En 1813, notre armée de terre se compose de vingt régimens de la garde, de cent cinquante-deux régimens de ligne, de trente-sept régimens d'infanterie légère, de quinze régimens d'artillerie, de trente bataillons du train, de quatre régimens suisses, de six régimens de déserteurs étrangers, de quelques bataillons coloniaux composés de conscrits réfractaires, enfin de quatre-vingts régimens de cavalerie. Au total, il faut pourvoir à la solde et à l'entretien de mille bataillons d'infanterie, présentant un effectif de huit cent mille hommes, et de quatre cents escadrons, qui n'emploient pas moins de cent mille hommes et de quatre-vingt mille che-

vaux. Il faut pourvoir encore aux dépenses des troupes de l'artillerie, du génie et de la gendarmerie, des équipages et des vétérans, dont les cadres renferment au moins cent mille hommes : c'est donc une armée d'un million de soldats qu'il s'agit de défrayer.

Quant à la guerre maritime, de grandes dépenses sont également nécessaires si l'on veut poursuivre avec constance l'exécution des plans que l'empereur s'est proposés pour la restauration de notre marine. En même temps que l'on multiplie, que l'on répare et que l'on fortifie nos ports sur toutes les côtes, on s'occupe de créer des vaisseaux; on en construit sur l'Escaut, à Amsterdam, à Rotterdam, à Cherbourg, à Lorient, à Rochefort, à Toulon, à Gênes, à Venise. Nous lançons par an quinze à vingt vaisseaux de haut bord. Sous peu d'années nous en aurons cent cinquante, avenir qui fait pâlir l'Angleterre et ne lui laisse d'espoir de salut que dans le succès des diversions qu'elle tente en ce moment contre nous auprès de tous les cabinets du continent.

Pour le service de la marine, la conscription fournit chaque année vingt mille matelots. Depuis cinq ans, quatre-vingt mille jeunes gens sont venus augmenter nos équipages. Aujourd'hui, soixante-cinq vaisseaux sont armés, ap-

provisionnés pour six mois, et constamment en partance.

En résumé, nous faisons face à la fois à la guerre maritime et à la guerre continentale avec un million de soldats, cent mille matelots, cent vaisseaux de haut bord, et cinquante frégates [1].

Pour soutenir un tel fardeau, quelles sont nos ressources?

Le duc de Gaëte et le comte Mollien répondent en présentant les comptes du trésor :

Les dépenses annuelles sont,

Pour le service de la dette publique et des pensions. . . . . 96 millions;

Pour la justice, l'intérieur et les finances. 256

352 millions.

---

[1] *Etat de la marine au 1er. mars 1814.*

Cent quatre vaisseaux de haut bord et cinquante-trois frégates; sur quoi on a remis à l'ennemi trente-un vaisseaux et douze frégates, ce qui a réduit notre marine à soixante-treize vaisseaux et quarante-une frégates, savoir :

Vaisseaux de 118.	13;	
Vaisseaux de 110.	2;	
Vaisseaux de 80.	14;	
Vaisseaux de 74.	44,	dont deux d'école.
Total.	73.	

La recette annuelle étant de neuf cents millions, il en reste cinq cent cinquante environ pour les dépenses de la guerre et de la marine. Mais les désastres de la dernière campagne et les préparatifs de la campagne prochaine rendent ces moyens de beaucoup insuffisans. Les ministres demandent un supplément extraordinaire de trois cents millions, et l'empereur fait déclarer qu'il est en mesure d'y pourvoir sans qu'aucune augmentation de contributions soit nécessaire.

C'est en achevant d'effacer le dernier vestige des *mainmortes*, c'est en imitant l'exemple donné par le sage Léopold en Toscane, que l'empereur trouve le secours dont on a besoin. Il ordonne que les biens-fonds dont les revenus appartiennent aux communes soient échangés contre des rentes sur l'état, et que ces biens mis en vente soient rendus à la circulation des propriétés. Cette opération produira une rentrée prochaine de trois cent soixante-dix millions.

Ainsi, dans cette même année *où des pertes inattendues semblaient ne laisser d'autre soin que celui de les réparer, non-seulement on les répare, mais encore des valeurs immenses continuent d'être consacrées à l'industrie intérieure, à l'entretien de ce qui est achevé, à l'exécution*

de ce qui ne l'est pas encore [1]. Et cependant les Français sont encore le peuple de l'Europe qui paie le moins d'impôts!... Certes, s'il est vrai que la durée et la force des empires dépendent de la situation de leurs finances, l'empire français est inébranlable.

Comment l'empereur ne s'abandonnerait-il pas à une noble confiance? « En vain, dit-il, l'Angleterre offre nos plus belles provinces à la trahison; elle met pour condition à la paix le démembrement de cet empire.... Mais, l'ennemi eût-il son quartier général au faubourg Saint-Antoine, le peuple français ne renoncera jamais à la réunion de la Belgique. »

Dans de telles circonstances et avec de telles ressources, si quelque chose peut étonner, ce n'est pas qu'un si grand administrateur renonce à tous les avantages d'une prompte paix pour soutenir la guerre, c'est qu'un si grand capitaine poursuive encore la paix de tous ses vœux, de tous ses efforts, de toutes ses espérances.

Les négociations dans lesquelles il cherche à s'engager ne l'occupent pas moins que toutes les autres affaires de l'empire.

---

[1] Discours de M. de Montesquiou.

CHAPITRE IX.

DÉFECTION DE LA PRUSSE. — PROGRÈS DE LA COALITION.

L'empereur d'Autriche ne cesse de faire faire à son gendre les protestations les plus amicales : « Nous voulons, dit M. de Metternich, être uti- » les à la France ; car, dans un autre temps, la » France pourra nous rendre le même service. [1] »

Les faits semblent encore venir à l'appui de ces belles paroles. La Russie ayant consenti à traiter, M. de Metternich s'est empressé d'envoyer M. de Lebzeltern auprès de l'empereur Alexandre. La Russie ayant déclaré qu'elle était trop engagée avec l'Angleterre pour pouvoir traiter seule, M. de Metternich a envoyé aussitôt M. de Weissemberg à Londres. Cet envoyé, nous assure-t-on, ne doit pas se borner à des insinuations pacifiques; il a pour instruction de recourir jusqu'à la menace. Si l'Angleterre se refuse

[1] Voir les lettres de M. Otto, du mois de février 1813.

plus long-temps à la pacification du continent, il doit dire aux ministres anglais que cette pacification qui se fera sans eux pourra être suivie de l'exclusion totale de leur commerce des ports du continent [1].

Ce n'est pas tout encore. Le prince de Schwartzenberg vient de quitter son armée pour revenir à Vienne; mais on s'empresse de faire savoir à l'empereur Napoléon que ce feld-maréchal doit se rendre incessamment à Paris pour y prendre lui-même les ordres de l'empereur pour la campagne prochaine; qu'en l'absence du prince de Schwartzenberg l'armée autrichienne n'en est pas moins à la disposition du major-général, et l'on promet que cette armée auxiliaire va être portée à soixante-dix mille hommes [2].

C'est ainsi que le mois de février s'est écoulé sans détruire entièrement les espérances que l'empereur conserve d'obtenir la paix du monde.

Dans les premiers jours de mars, on apprend que M. de Lebzeltern s'est arrêté à Kalitch, où il a trouvé le quartier-général de l'empereur Alexandre établi depuis le 24 février. Mais ce n'est plus l'inimitié seule de ce monarque qu'il

---

[1] Voir la lettre de M. Otto, du 21 janvier 1813.

[2] Voir les lettres de M. Otto, du 26 janvier; de M. de Bubna, du 2 février; et de M. Otto, du 17 février.

s'agit de désarmer; une haine nouvelle s'est déclarée avec d'autant plus de violence qu'elle a été long-temps dissimulée. Ce n'est plus à Kalitch qu'est le foyer de la guerre, c'est à Breslau.

A peine arrivé à Breslau, le cabinet prussien s'est trouvé dominé par les meneurs de la jeunesse allemande et par les principaux coryphées des sociétés secrètes. On a vu reparaître les chefs de la faction qui fit la guerre de 1806. Les Stein et les Kotzbue ont repris leur crédit; on fait publier des édits qui appellent aux armes toute la population du pays, et la défection de la Prusse paraît imminente.

Cependant, soit que la probité personnelle du roi de Prusse résiste encore à l'entraînement qui l'entoure [1], soit que son cabinet croie avoir besoin de gagner plus de temps, ou qu'il veuille seulement sauver Berlin, en danger de payer pour ce qui se passe à Breslau, la Prusse fait faire des ouvertures par lesquelles elle semble s'entremettre aussi entre les Russes et nous. « *Il est venu au*

---

[1] Le roi de Prusse (disait l'empereur), comme caractère privé, est un loyal, bon et honnête homme; mais, dans sa capacité politique, c'est un homme naturellement plié à la nécessité : avec lui on est le maître tant qu'on a la force et que la main est levée! (*Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las Cases, tom. II, pag. 365.)

» *roi l'idée que rien n'avancerait plus le grand* » *œuvre de la paix qu'une trêve, d'après laquelle* » *les armées russes et françaises se retireraient* » *à une certaine distance, et établiraient des* » *lignes de démarcation, en laissant un vays* » *intermédiaire entre elles. L'empereur Napoléon* » *serait-il porté à entrer dans un arrangement* » *pareil ? Consentirait-il à remettre la garde des* » *forteresses de l'Oder, et de la place de Dant-* » *zick (pour celle-ci, conjointement avec des trou-* » *pes saxonnes), aux troupes prussiennes, et de* » *retirer son armée derrière l'Elbe, moyennant* » *que l'empereur Alexandre retirera toutes ses* » *troupes derrière la Vistule ?* »

Cette idée a été communiquée le 16 février par M. de Hardemberg à M. de St.-Marsan. Mais à peine a-t-elle pu être transmise à Paris, que les hésitations du cabinet prussien avaient trouvé leur terme dans un accommodement définitif entre le roi de Prusse et l'empereur Alexandre.

En effet, le 1er. mars, le roi de Prusse a signé son traité d'alliance avec la Russie [1]. Le 11, M. de Nesselrode, ministre du cabinet de Saint-Pétersbourg, en fait la déclaration à M. de Metternich. Enfin, le 15 mars, l'empereur Alexan-

---

[1] Voir le traité de la Prusse dans le recueil de Martens, vol. 7, tom. XIV de l'ouvrage, pag. 234.

dre arrive de sa personne à Breslau. Ce même jour, l'innocence du général Yorck est proclamée [1].

Notre ambassadeur, M. de St.-Marsan, se trouvait encore à la cour de Prusse, sur le pied d'un ministre allié. Il observait tout sans éclater; il laissait à M. de Hardemberg la singulière gloire de filer tranquillement cette intrigue jusqu'au bout; et le mois de mars achevait de s'écouler [2]. Ce n'est que le 27 que M. de Krusemarck, ambassadeur de Prusse à Paris, demande ses passe-ports, en remettant la déclaration de guerre de son souverain.

La Prusse pouvait se contenter de dire à la France :

« Quand vous traversiez mon territoire pour

---

[1] Le roi de Prusse, qui avait désavoué la conduite du général Yorck et qui s'était résolu à tenir fidèlement ses traités avec Napoléon, signa enfin le traité d'alliance offensive et défensive avec la Russie; mais il n'y consentit qu'une heure avant la signature; et, alors même, il ne le fit que sous l'intimation qu'un gouvernement provisoire pourrait bien être établi dans son royaume. (Sir Robert Wilson, *Tableau de la puissance de la Russie.* 1817; Dentu; pag. 33)

[2] M. de Hardemberg n'était rentré dans les affaires que de l'agrément de l'empereur Napoléon; il avait obtenu cette faveur par l'intermédiaire du grand-maréchal Duroc

» marcher sur la Russie, je me suis fait votre
» alliée. Maintenant que la Russie traverse mes
» états pour marcher sur la France, je quitte
» votre alliance pour me placer dans la sienne.
» N'ayant pu obtenir de vous la Livonie et la
» Courlande aux dépens de la Russie, je m'oc-
» cupe des moyens d'acquérir la Saxe aux dé-
» pens de l'Allemagne. »

Au lieu de ce langage simple et franc, les diplomates prussiens se jettent dans le labyrinthe des récriminations. On se plaint d'avoir été maltraité, humilié, rançonné : au point où en sont les affaires, à quoi bon ce langage ?

Puisque la Prusse a été conquise en 1806, à quoi bon se plaindre d'avoir été traitée en pays conquis ? Puisque la Prusse a contracté alliance avec la France en 1812, à quoi bon se plaindre de griefs antérieurs, qu'une alliance efface toujours [1] ? Enfin, puisque la Prusse juge à propos aujourd'hui de rompre cette alliance, à quoi bon

---

[1] Le consentement du vaincu à un traité désavantageux n'est jamais volontaire. Les circonstances lui font toujours la loi. Mais on allègue en vain l'intérêt pour rompre de tels engagemens. On n'avait pas le droit de les former, ou c'était un devoir sacré de les remplir. (M. Ancillon, t. II, pag 67, *Histoire des révolutions du système politique des empires.*)

venir représenter à la France un compte mesquin et litigieux de quelques millions? La guerre solde tout.

L'empereur se sent soulagé en recevant cette tardive déclaration; il se contente d'y répondre *qu'il aime mieux un ennemi déclaré qu'un ami toujours prêt à l'abandonner.*

Au surplus, dans son intimité, il accepte cette défection comme une juste punition de la faute qu'il a faite à Tilsitt, en permettant à la maison de Hohenzollern de remonter sur le trône, et ensuite en l'élevant jusqu'à son alliance. *Ce n'est pas la première fois*, dit Napoléon, *qu'en politique la générosité est un mauvais conseiller.*

A peine le cabinet prussien s'est-il déclaré que le signal est donné. Une révolution commence en Allemagne. La fièvre de la liberté transporte tous les cerveaux. Les agens de l'autorité se déguisent en chefs populaires, et les chefs des armées joignent leurs cris à ceux des insurrections; le délire est général [1].

Une foule de proclamations inonde l'Allemagne; elles s'adressent aux passions qu'elles ra-

---

[1] La guerre de l'indépendanced e l'Europe contre la France a fini par l'assujettissement de l'Europe à la Russie. Ce n'était pas la peine de tant se fatiguer (M de Pradt, *Congrès de Vienne*, tom. 1, p. 362.)

niment; enflamment les haines et les vengeances qui déjà fermentent, et au nom de la patrie appellent tous les Allemands aux combats.

« Nous portons nos pas dans les lieux que » nous montre le doigt de la providence, dit le » vieux Blücher; vaillans Saxons, l'heure de » votre délivrance est venue.... Aux armes! Le- » vez l'étendard contre vos oppresseurs. Soyez » libres! »

« Frères, ajoute un second libérateur, frères » auxquels nous sommes unis par les liens du » sang, du langage, et d'une commune oppres- » sion, ouvrez-nous vos cœurs..... Marchons en- » semble; c'est pour la liberté de l'Allemagne » que nous saurons vaincre ou mourir..... » Saxons, souvenez-vous de vos exploits contre » Charlemagne.... Dieu est à nos côtés!..... Nous » affrontons l'enfer et ses alliés..... Toute dis- » stinction de naissance, de rang, de pays est » bannie de nos légions. Nous sommes tous des » hommes libres. »

Voici maintenant du style russe. C'est le fameux Kutusoff qui s'adresse aux Allemands. « Les al- » liés, leur dit-il, se confiant en la providence » d'un Dieu juste, espèrent achever, pour toute » l'Europe, ce qu'ils ont si heureusement com- » mencé en brisant le joug sous lequel ils gé- » missaient..... Que tout Allemand, qu'il soit

» prince, noble ou né dans la classe qui forme
» la grande majorité des nations, concoure à nos
» plans libérateurs. »

Mais la voix du général russe Wittgenstein retentit par-dessus toutes les autres. « Saxons!
» il fut un ambitieux, un empereur de France!
» Charlemagne est son nom; il vous fit la guerre
» pendant trente ans pour vous subjuguer. A
» cette époque, Vitikind était votre roi; Vitikind
» ne vous abandonna pas au moment du danger,
» et ne vous cria pas: *Restez tranquilles!* Mille
» ans se sont écoulés. Un fléau semblable à
» Charlemagne a reparu, et vous ne combattrez
» pas, Saxons, comme ont fait vos pères, pour
» vous en délivrer! Ils étaient seuls, et vous avez
» les armées innombrables de la Prusse et de la
» Russie pour vous soutenir!.... Celui qui n'est
» point pour la liberté est contre elle; choisis-
» sez!..... Choisissez entre mon baiser fraternel
» et la pointe de mon épée..... Mais souvenez-
» vous que votre choix peut compromettre la
» couronne de Saxe[1]!

---

[1] 19 mars... Convention de Breslau, qui prive de leur couronne les princes qui ne se réuniraient pas à la coalition. (Recueil de Martens, tom. VII du supplément 14 de l'ouvrage, pag. 234.)

Le roi de Prusse écrit de Breslau, le 9 avril, au roi

» Aux armes, Saxons! si les fusils vous man-
» quent, armez vos bras de faux et de mas-
» sues! »

Wittgenstein craignait apparemment que cette proclamation fût trop modérée; elle est bientôt suivie d'une seconde. « Allemands, ajou-
» te-t-il, nous vous ouvrons les rangs prussiens;
» vous y trouverez le fils du laboureur placé à
» côté du fils du prince. Toute distinction de rang
» est effacée par ces grandes idées : le roi, la li-
» berté, l'honneur et la patrie!

» Entre nous il n'y a plus d'autre distinc-
» tion que celle du talent et de l'ardeur avec
» laquelle on vole au combat pour la cause sa-
» crée... La liberté ou la mort! Tels sont les mots
» de ralliement des soldats de Frédéric-Guil-
» laume... Saxons, Allemands, à partir de 1812,
» nos arbres généalogiques ne comptent plus
» pour rien. Les exploits de nos aïeux sont
» effacés par l'avilissement de leurs descendans.

---

de Saxe, pour qu'il accède à la coalition du Nord. Le roi de Saxe s'y refuse, et répond de Ratisbonne, le 16, qu'il se flatte que les alliés rendront justice aux sentimens qui guident toutes ses actions, savoir : la sollicitude pour le bien-être de ses états, et le respect pour les engagemens qu'il a contractés. (Voir l'ouvrage de M. de Monvéran, *sur l'Angleterre*, tom. VI, pag. 188.)

» La régénération de l'Allemagne peut seule
» produire de nouvelles familles nobles, et ren-
» dre leur éclat à celles qui le furent jadis. »

Bientôt l'insurrection allemande gagne de village en village. Partout elle est d'avance organisée. Chaque citoyen est obligé de s'opposer avec toute arme quelconque à l'invasion de l'ennemi. Toutes les localités sont déclarées de bonne défense. La levée en masse doit se rassembler dès que l'ennemi paraît, et la levée en masse se compose de tout ce qui n'entre pas dans l'armée de ligne ou dans la landwer. Elle doit seconder le corps d'armée s'il résiste; et, s'il se retire, elle doit agir sur les derrières de l'ennemi. La levée en masse doit combattre à outrance. Tous les moyens lui sont bons contre les Français. Elle doit harceler l'ennemi, lui couper les vivres; *elle ne doit pas craindre d'anéantir les soldats marchant isolément.* La levée en masse n'a pas d'uniforme, parce qu'un uniforme la ferait reconnaître. Elle a des officiers qu'elle se choisit elle-même; elle s'arme indifféremment de fusils, de faux, de sabres et de fourches. A l'approche des Français, les habitans doivent évacuer les villages et se retirer dans les bois, emporter les farines, faire couler les tonneaux, brûler les moulins et les bateaux, combler les sources, couper les ponts. Il en coûte moins, dit l'ordonnance,

de rebâtir un village que de nourrir l'ennemi.

Dans les villes qui sont occupées par l'armée française, les bals, les fêtes sont interdits; les mariages même sont défendus; il est surtout ordonné de ne point faire le service de la garde nationale. Les désordres de la populace, dit encore le règlement, sont moins nuisibles que la police qui rendrait à l'ennemi des forces disponibles.

Telles sont les nouvelles armes que la politique des ennemis de Napoléon se propose d'employer contre lui.

Ainsi donc la guerre change de nature. Désormais les rois vont feindre d'être entraînés par les peuples. Resteront-ils les maîtres de diriger cette machine qu'ils ont empruntée à l'arsenal révolutionnaire? C'était une arme que la république avait léguée à Napoléon contre les rois. Napoléon, tout capable qu'il soit de la diriger, n'a pas voulu s'en servir, dans la crainte de bouleverser tous les trônes [1]; et des rois sont

---

[1] Ce grand homme a mérité la reconnaissance de tous les rois ; car, en rétablissant le trône de France, il a fermé le foyer du volcan qui les menaçait tous..... (Fontanes, 28 décembre 1813.)

C'est un bien faux jugement que celui par lequel on adjuge à Napoléon la représentation de la révolution..... Ah ! que c'est peu connaître ce qui s'est passé !.... Je di-

assez téméraires aujourd'hui pour y toucher! Napoléon la voit avec étonnement, avec inquiétude même; il a peine à concevoir que la peur qu'ils ont de sa force puisse les aveugler à ce point.

La défection de la Prusse donne aux alliés un renfort de cent mille hommes divisés en quatre armées [1].

La première et la seconde, commandées par Yorck et Bulow, arrivent par Berlin sur les pas de Wittgenstein. Blücher, à la tête de la troisième, s'élance de Breslau à travers la Lusace, pour joindre à Dresde les Russes de Wintzingerode et de Koutousoff. Tauenzien reste en arrière

---

rais bien plus vrai en prenant une route absolument contraire..... Si Napoléon n'est plus à la tête de l'Europe, si la France a perdu ses conquêtes, ne serait-ce pas pour s'être séparé de la révolution?.... Qui sait si un consul n'eût pas duré plus qu'nn empereur?..... Qui sait si des citoyens n'eussent pas défendu plus virilement leurs foyers contre les étrangers qne ne l'ont fait des sujets?... Qui sait jusqu'à quel point le retour d'une conr a détrempé nos âmes? (M. l'abbé de Pradt, 1821; tom. 1, pag. 263.)

[1] Les 42,000 hommes que la convention de Paris laissait à la Prusse ne passaient que six mois sous les armes, et 42,000 autres les remplaçaient pendant les six mois suivans, de sorte que la Prusse exerçait par an le double de l'état militaire qui lui était accordé. (Voir l'ouvrage de M. de Monvéran, *sur l'Angleterre*, to. VI, pag. 178.)

avec la quatrième pour faire le blocus des forteresses de l'Oder.

Heureusement la Prusse a mis, à couver sa défection, le temps qu'il fallait pour y porter remède.

Déjà, comme nous l'avons vu, les deuxième et cinquième corps d'armée, conduits par le général Lauriston et par le duc de Bellune sont arrivés sur l'Elbe et se sont ralliés au vice-roi. Un troisième, formé des divisions Dufour et Dumonceau va les y rejoindre; il part de Wezel, et, dirigé par le général Vandamme, prend la route de Brême et d'Osnabruck.

D'autres armées se forment encore avec ce qui reste à recevoir des levées décrétées le 11 janvier. Chaque jour voit ces colonnes s'épaissir et s'étendre. Le maréchal Ney, qui vient d'être décoré du titre de prince de la Moskwa, et le duc de Raguse, qui arrive d'Espagne, sont partis de Paris pour aller en prendre le commandement. Le général de Wrède réunit une nouvelle armée bavaroise à Bamberg; nos alliés du Wurtemberg, de Darmstadt et de Bade préparent aussi de nouveaux contingens. Mais comment compter sur nos alliés? La défection de la Prusse doit nous en faire prévoir bien d'autres!...

Napoléon, qui n'a jamais fait avancer une armée sans préparer aussitôt une réserve, pense

que le moment des grandes précautions est venu. Désormais pour réserves ce ne sont plus des corps d'armée qui suffisent; il nous faut des conscriptions tout entières.

La levée de 1813 a paré aux événemens de Russie ; la levée du mois de janvier nous donne le supplément de force que les derniers événemens de Prusse rendent nécessaires. Maintenant, pour faire face à tout ennemi nouveau qui surviendrait, Napoléon ordonne que la conscription de 1814 soit rendue disponible, et qu'elle soit complétée à cent quatre-vingt mille hommes par les classes antérieures [1].

La désobéissance même nous fournira un supplément de ressources. Les états de la con-

---

[1] Trop de Français ont succombé sans doute dans ces guerres incessantes ! mais « il serait facile de prouver que » de toutes les puissances de l'Europe la France est celle » qui, depuis 1800, a le moins perdu.

» L'Espagne, qui a éprouvé tant de défaites, a perdu davantage dans la proportion de sa population. Que l'on » considère ce que l'Aragon seul a sacrifié à Sarragosse.

» Les levées de l'Autriche, détruites à Marengo, à Hohenlinden ; celles de 1805 détruites à Ulm, à Austerlitz ; celles de 1809 détruites à Eckmuhl, à Wagram, » ont été hors de proportion avec sa population.

» Dans ces campagnes, les armées françaises avaient » avec elles des armées bavaroises, wurtembergeoises, » saxonnes, polonaises, italiennes, suisses, qui compo-

scription présentent un total de cent soixante mille conscrits qui ne sont plus dans leurs fa-

---

» saient la moitié de la grande armée. L'autre moitié, sous » l'aigle impériale, était pour un tiers composée de Hol- » landais, de Belges, d'Allemands du Rhin, de Piémon- » tais, de Génois, de Romains, de Toscans.

» La Prusse perdit toute son armée, de 250 à 300,000 » hommes, dès sa première campagne en 1806....

» La Russie, en 1812, a perdu six fois plus que la » France réduite à ses anciennes limites....

» L'Angleterre a soldé le commerce des Indes par le » plus pur de son sang versé en Flandre, dans la Nord- » Hollande, à Buenos-Ayres, à Saint-Domingue, en » Égypte, à Flessingue, en Amérique.

» L'augmentation de la population de la France, de- » puis 1800, vient à l'appui de ces calculs en réfutant de » vaines déclamations proposées par l'ignorance ou la » haine... .

» Toutes les conscriptions décrétées n'étaient jamais en- » tièrement livrées. Le nombre auquel on les taxait était » une ruse de guerre pour imposer à l'étranger. (Voyez » les états des réfractaires, etc.)

» C'est ce qui a toujours fait croire que les armées fran- » çaises étaient plus nombreuses qu'elles ne l'étaient en » effet.

» Outre cela, on surchargeait d'un tiers les situations » dans les ordres du jour, demandes de vivres, etc.; c'é- » tait convenu avec tous les commandans d'armée. » (*Mémoires de Napoléon*, écrits par le comte de Montholon, à Sainte-Hélène, tom. II.)

milles, mais qui n'ont pas rejoint leurs drapeaux. Ce n'est rien moins qu'une grande armée qui s'est perdue en route. Mais les ministres promettent d'en retrouver la plus grande partie, et de la rendre à ses devoirs.

Enfin un grand nombre de jeunes gens de famille s'engourdissaient dans le fond des vieux châteaux de nos provinces. Leurs parens les y tenaient soigneusement à l'écart de la chance commune des combats. Cette sourde rébellion à la loi militaire révèle d'anciens mécontentemens qui pourraient devenir dangereux.... Mais Napoléon aime mieux des compagnons de gloire que des otages. Le cri de la France en péril pénètre jusqu'aux oreilles de ces jeunes gens ! On rouvre devant eux la carrière de leurs ancêtres, et dix mille s'y précipitent. Ils quittent avec empressement la veste de chasse pour l'uniforme ; ils s'arment, ils s'équipent à leurs frais ; ils montent à cheval et vont se réunir à Versailles, à Metz, à Tours et à Lyon, où les généraux de Pully, Lepic, de Ségur et Saint-Sulpice les attendent. Le choix de pareils chefs est un témoignage marquant de l'intérêt que Napoléon porte à cette brillante jeunesse et des espérances qu'il met en elle.

Les quatre régimens des Gardes-d'Honneur forment l'arrière-ban de la cavalerie.

Toutes ces mesures sont légalisées par le sénatus-consulte du 5 avril.

Pour bien juger ce sénatus-consulte, il faut lire les édits des Prussiens [1]. L'attaque expliquera la défense. Les sacrifices que l'empereur demande à la France comme un dernier effort pour garantir son territoire sont ceux que le cabinet de Breslau ne craint pas d'exiger des Prussiens, dès le début d'une guerre entreprise à plaisir.

Mais l'emploi de tant de moyens sera-t-il nécessaire? L'œuvre salutaire de la paix n'a-t-il fait aucun progrès pendant l'hiver qui vient de s'écouler, et ces diplomates autrichiens qui fatiguent tous les chevaux de poste de l'Europe n'auraient-ils poursuivi qu'un but contraire à nos espérances?

M. de Weissemberg qui est à Londres depuis plus d'un mois ne peut, dit-on, parvenir à se faire écouter.

Napoléon a essayé de son côté de nouer une négociation directe avec les ministres anglais; mais M. Labouchère, banquier d'Amsterdam, qu'il a chargé secrètement de cette mission, ne réussit pas mieux que M. de Weissemberg; il a

---

[1] Voir ces édits aux Pièces historiques (supplément à la première partie).

trouvé la partie liée plus intimement que jamais avec le continent.

Bernadotte a terminé son marché [1]. Les Anglais prendront à leur solde une armée composée de vingt-cinq mille Prussiens et de trente mille Suédois. Ils en donneront le commandement au prince de Suède, qui promet de se battre pour eux dans le nord de l'Allemagne; et celui-ci, pour prix du mal qu'il va faire à son pays natal, pour prix du sang français qu'il va répandre, obtient la Norwége et la Guadeloupe. La Guadeloupe est au pouvoir des Anglais, et cet article ne peut guère faire de difficultés. Il n'en est pas de même de la Norwége, antique propriété du Danemarck. A quel titre l'Angleterre et la Russie pourraient-elles en disposer? N'importe! ce pays est à la convenance de Bernadotte. Toutes considérations de justice, d'amitié, de parenté, disparaissent devant la politique qui recherche à tout prix l'alliance de cet ancien général français [2]. L'Angleterre et la Russie interviennent d'un commun accord pour commander au Danemarck la cession de la Norwége

---

[1] Voir le traité de la Suède, du 3 mars 1813, aux Pièces historiques.

[2] La lettre de Bernadotte, qu'on a publiée sous la date du 23 mars 1813, est fausse ou du moins n'a jamais été

à la Suède. Par forme de compensation, les alliés lui promettent Hambourg et les territoires voisins qu'on doit conquérir sur la France. Le Danemarck est consterné; mais, confiant dans la justice de sa cause, il résiste à l'oppression, et la cession de la Norwége n'est pas encore une affaire décidée [1].

Dans le bouleversement de nos affaires, le Mecklenbourg est des premiers à se séparer de la Confédération du Rhin. Notre retraite sur l'Elbe l'a laissé sans protecteur; aussitôt il a couru en chercher un chez les alliés. Cette petite défection date du 23 mars; elle va se perdre dans la foule.

Ainsi la coalition lève hardiment la tête à Stockholm et à Breslau; mais à Vienne on ne se décide pas aussi promptement. Cependant on remarque que le cabinet autrichien marche plus

---

remise à Napoléon. (Voir les *Mémoires de Napoléon*, écrits par le comte de Montholon, à Sainte-Hélène, tom. 1, pag. 222.)

[1] La conduite de la Suède et de ses alliés, en tentant de persuader au Danemarck de se soumettre à l'injuste et ambitieuse demande de la cession de la Norwége et en s'engageant eux-mêmes à commettre d'autres actes de violence et d'injustice, afin de lui offrir un équivalent, est un des exemples d'iniquité les plus compliqués qu'offre la politique moderne. (*Statesman*, 2 septembre.)

librement dans son système depuis que les alliés s'avancent sur l'Elbe.

Napoléon, voulant savoir définitivement à quoi s'en tenir, change son ambassadeur à Vienne. Le comte de Narbonne remplace le comte Otto.

Malgré tant de dispositions hostiles qui surgissent de tous côtés, un parti parmi nous s'obstine à soutenir que la paix est encore possible, et qu'on est toujours maître de ne point se battre. Ils citent l'Autriche pour exemple. Sa conduite, depuis vingt ans, est admirable. C'est le nec plus ultra de la politique. On vous propose, disent-ils, de vous contenter de la ligne de l'Elbe et de payer un armistice par la cession de toutes les places de l'Oder et de la Vistule. C'est la Prusse, il est vrai, qui, au moment où elle-même déchire ses traités avec la France, vous lance cette proposition comme un dernier outrage. N'importe ; prenez-la au mot. Dissimulez et négociez [1].

Napoléon n'est pas *politique*. Fatigué d'un langage qui est nouveau pour lui, il détourne les

---

[1] Voir à cet égard les lettres de M. de Saint-Marsan des 16 et 18 février, supplément, Pièces historiques. *Dix jours après cette proposition de la Prusse, son traité avec la Russie était signé.*

yeux et les arrête involontairement sur le pommeau de son épée [1].

---

[1] Dès son retour de Moscou, l'empereur avait vu le danger, et s'était appliqué à le conjurer. Dès cet instant même il fut constamment décidé aux plus grands sacrifices; mais le moment de les proclamer lui semblait délicat, et c'est ce dernier point qui l'occupait surtout. Si sa puissance matérielle était grande, sa puissance d'opinion l'était bien davantage : elle allait jusqu'à la magie. Il s'agissait de ne pas la perdre. Une fausse démarche, une parole prononcée mal à propos pouvait détruire à jamais tout le prestige! Une grande circonspection, l'apparence d'une confiance extrême dans ses forces lui étaient donc commandées; il fallait surtout voir venir! (*Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las Cases, tom. VI, pag. 40.)

CHAPITRE X.

LES ALLIÉS SE DISPOSENT A PASSER L'ELBE. — DÉPART DE NAPOLÉON.

Un mois s'est déjà écoulé depuis que le vice-roi a pris ses positions derrière l'Elbe.

Arrivé le 6 à Wittemberg, le 9, il a porté son quartier-général à Leipzick, ayant sa gauche à Magdebourg, sa droite à Dresde, et voyant venir à lui les armées ennemies qui s'avancent par deux routes différentes. Les troupes de Wittgenstein, qui débouchent de Berlin, se répandent sur la rive droite devant les forteresses de Torgau, de Wittemberg et de Magdebourg. Elles s'avancent jusque sur le Bas-Elbe. La grande armée russe de Kutusoff, dont Wintzingerode et Blücher forment l'avant-garde, arrive de la Silésie par la Lusace et marche sur Dresde.

Maître des passages fortifiés qui couvrent le centre de notre ligne, le vice-roi n'est inquiet que pour sa droite où se trouvent les ponts de Meissen et de Dresde, dont aucune forteresse ne

lui donne la clef. C'est donc sur Dresde que toute l'attention du vice-roi s'est d'abord portée.

Le prince d'Eckmulh a reçu l'ordre de remonter le cours de l'Elbe, faisant la police de la rive gauche avec la division Lagrange. Il a brûlé les ponts de Meissen, et est arrivé à Dresde le 13 mars. Il y trouve le général Reynier avec les débris de son septième corps.

Le roi de Saxe n'avait pas voulu exposer dans sa personne un allié de la France à tomber prisonnier entre les mains de l'ennemi, et dès le 23 février, à l'approche du partisan Brindel, il s'était retiré sur Plauen.

Après avoir disputé quelques jours la position de Dresde aux troupes légères des Russes et aux dispositions peu bienveillantes des habitans, les généraux français ont été forcés de reculer devant les masses de l'ennemi qui se présentaient de toutes parts. C'est surtout à la vue de nos préparatifs pour couper le pont de Dresde que les ressentimens des Saxons ont éclaté. *Hors d'ici les Français!* s'écriait une population furieuse; et, pour mettre le comble à l'outrage, elle prodiguait aux parlementaires de Wintzingerode les acclamations les plus amicales.

Le général Reynier a cédé le 20 mars la ville neuve de Dresde à l'ennemi; ce n'est que le 26 qu'il lui a cédé la vieille ville.

Le prince d'Eckmulh s'est retiré sur le vice-roi. Le général Reynier a conduit son septième corps sur Torgau. Mais le général saxon Thielman qui commande dans cette place commence à donner de vives inquiétudes. Nonobstant l'instruction qui lui enjoint, de la part du roi, de remettre la forteresse au général français, il prend sur lui de refuser garnison française, et méconnaît les ordres du prince Eugène.

Dans le moment où les alliés passaient l'Elbe sur notre droite, une insurrection éclatait sur le Bas-Elbe et à Hambourg, et leur livrait un passage sur notre gauche. Le 12 mars, le général Carra Saint-Cyr avait évacué Hambourg, et, le 18, le général Tettenborn y était entré avec tous les cosaques de Wittgenstein [1].

Les troupes légères de l'ennemi ont aussitôt franchi l'Elbe, et, se répandant sur les plaines qui sont désormais ouvertes devant Hambourg et

---

[1] L'évacuation de Hambourg laissait le Danemarck à découvert, et la situation de nos alliés devenait difficile. Le roi de Danemarck s'adresse avec loyauté à l'empereur Napoléon lui-même pour sortir d'embarras, et celui-ci est digne d'une telle confiance. Voici sa réponse : « *La France est aujourd'hui impuissante pour soutenir son allié; il faut céder à la force des circonstances qui obligent le cabinet danois à contracter de nouvelles liaisons : le roi est*

Dresde, elles ont débordé nos deux ailes [1]. Si le vice-roi s'était laissé intimider par ces démonstrations de cavalerie, c'en était fait, et la guerre pénétrait jusqu'au Rhin. Mais l'empereur avait prescrit d'avance les marches qui devaient l'arrêter sur l'Elbe, et le vice-roi avait habilement suivi ses instructions.

Concentrant ses forces, il a pris position au confluent de la Saale, sa droite couverte par la Basse-Saale, son centre par l'Elbe, et sa gauche par Magdebourg. Puis, se portant de sa personne à Magdebourg, il a fait avancer l'armée du général Lauriston au delà de l'Elbe. Ainsi, tandis que les alliés, passant le fleuve aux deux extrémités de notre ligne semblaient menacer le vice-roi, ce prince, manœuvrant hardiment sur leur

---

donc maître de traiter avec l'Angleterre pour sauver l'intégrité de son territoire : mon estime et mon amitié pour sa personne n'en recevront aucun refroidissement. »

Des matelots danois servaient sur notre flotte de l'Escaut; ils y montaient quatre vaisseaux; c'était l'élite de nos équipages : l'empereur les renvoie avec la plus scrupuleuse exactitude à leur pays qui les redemande !

[1] Hambourg, 21 mars. Le colonel Tettenborn publie un ordre du jour portant que tout Allemand qui se permettrait des communications avec les Français, et d'entreprendre des fournitures pour leur compte, serait considéré comme traître à la patrie.

centre et passant l'Elbe en sens contraire, saisissait réellement l'offensive et menaçait Berlin. Une marche du général Lauriston au delà de Magdebourg a suffi pour jeter l'alarme dans cette capitale, et Wittgenstein a été forcé de tout quitter pour arriver au secours.

Cette expédition s'est terminée par un combat assez rude livré le 5 avril à Mockern. Nos troupes sont rentrées dans Magdebourg. Mais le vice-roi a recueilli le fruit de sa prudence et de son habileté : le mouvement offensif des alliés a été suspendu.

Ce qui redouble la constance du soldat français et l'énergie de son chef, c'est l'espérance de voir bientôt l'empereur. Sa prochaine arrivée est déjà le mot d'ordre de l'armée.

Dès le 23 mars, Napoléon avait annoncé au Corps-Législatif qu'il était sur le point de partir pour aller se mettre à la tête de ses troupes. Tout ce qui devait le précéder était à Mayence.

Les gardes nationales de l'ouest et du midi avaient été mises sous les armes pour la garde de leurs côtes, seules parties vulnérables de l'empire. Le commandement supérieur des côtes du midi avait été donné au prince d'Esling.

Le général Junot, duc d'Abrantès, avait été envoyé en Illyrie. C'était, sous le titre de gouver-

neur-général, une sentinelle avancée qui devait observer l'Autriche et la Hongrie.

Quarante mille Italiens avaient ordre de se rassembler dans des camps, sur les côtes de l'Adriatique et de l'Italie.

En Espagne, les grandes opérations militaires n'avaient point encore commencé.

Quant à l'intérieur de la France, l'ordre le plus parfait y régnait. Cependant bien des gens se répétaient à l'oreille le fameux mot de Malet : *s'il succombait!* Aussi l'Angleterre essayait-elle de rallier quelques débris de nos troubles de l'ouest; ses intrigues n'avaient servi qu'à donner l'éveil à la police.

Cependant Napoléon avant son départ a voulu tout prévoir.

L'urgence des circonstances l'a forcé de renoncer au projet qu'il avait eu d'abord de faire couronner sa femme et son fils ; mais, cédant aux vœux de tout l'empire, il a transmis la régence à l'impératrice dans les formes les plus solennelles [1].

C'est le 30 mars que Marie-Louise, en présence des princes grands-dignitaires, des ministres ayant portefeuille et des ministres-d'é-

---

[1] Voir, au Supplément, les lettres patentes de la régente.

tat, a prêté serment comme régente de l'empire.

Napoléon lui laisse l'archi-chancelier pour conseil, le duc de Cadore pour secrétaire de la régence, et le général Caffarelli pour commandant de sa garde.

Lorsque rien ne semblait plus devoir retarder le départ de Napoléon, un incident diplomatique survient.

Le prince de Schwartzenberg, attendu depuis le mois de février, arrive enfin!

L'empereur lui parle comme au général d'un corps auxiliaire, qui vient prendre ses ordres pour le début de la campagne. « Je pars, lui » dit-il, et probablement du 22 au 25 avril, j'en» verrai à votre lieutenant, le général Frimont, » l'ordre de dénoncer l'armistice que vous avez » fait.... Je serai de ma personne dans les pre» miers jours de mai sur la rive droite de l'Elbe » avec trois cent mille hommes; l'Autriche pour» rait porter à cent cinquante mille hommes » votre armée de Cracovie, en même temps » qu'elle rassemblerait trente ou quarante mille » hommes en Bohème; et le jour que j'arriverai » sur l'Elbe, nous déboucherions tous à la fois » contre les Russes!.... C'est ainsi que nous par» viendrons à pacifier l'Europe. »

Le prince de Schwartzenberg se borne à répondre que *si les instructions du major-général*

sont envoyées au général Frimont, il ne doute pas qu'on y obéisse aussitôt [1].

L'empereur laisse le général autrichien achever sa mission auprès de M. le duc de Bassano, et brusque son départ.

La voiture qui le porte en Allemagne est encore une fois le char de la guerre.

---

[1] Voir au suplément les Pièces historiques.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SUPPLÉMENT

A LA PREMIÈRE PARTIE.

PIÈCES HISTORIQUES.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT

A LA PREMIERE PARTIE.

PIÈCES HISTORIQUES.

Pages.

§ Ier. — Journal du séjour de l'empereur à Paris. 129

§ II. — Pièces de l'affaire Malet. 138

§ III. — Concordat de Fontainebleau. 193

§ IV. — Pièces de l'affaire d'Yorck. 198

§ V. — Discours du trône à l'ouverture du corps législatif. 219

§ VI. — Dernières relations avec la Prusse, et déclaration de guerre. 224

§ VII. — Traité de la Suède avec l'Angleterre, du 3 mars 1813. 281

§ VIII. — Correspondance de M. le comte Otto, relativement à l'intervention autrichienne. 288

§ IX. — Lettres patentes de régente pour l'impératrice Marie-Louise. 312

SUPPLÉMENT

A LA PREMIÈRE PARTIE.

PIÈCES HISTORIQUES.

§ Ier. JOURNAL DU SÉJOUR DE L'EMPEREUR NAPOLÉON A PARIS.

(HIVER 1813.)

DÉCEMBRE 1812.

Le 19, samedi. L'empereur passe la journée dans ses appartemens intérieurs avec l'archi-chancelier Cambacérès et les ministres Savary (duc de Rovigo), Clarke (duc de Feltre), Montalivet, etc.

Le 20, dimanche. L'empereur reçoit sur son trône les félicitations du sénat, du conseil d'état, etc., à l'occasion de son retour.

Le 21, lundi. A midi, l'empereur préside un conseil d'administration intérieure, qui dure jusqu'à six heures du soir.

Le 22, mardi. Conseil d'administration des finances.

Le 23, mercredi. Conseil des ministres.

DÉCEMBRE 1812.

Le 24, jeudi, le 25, vendredi, et le 26 samedi. L'empereur passe la plus grande partie du temps dans l'intérieur de son cabinet.

Le 27, dimanche. Continuation des réceptions : la cour royale de Paris, le collége électoral de Rome, le corps municipal de Paris, etc.

Le 28, lundi. L'empereur tient un conseil d'administration intérieure, à la suite duquel il visite le salon de peinture. Les portes restent ouvertes et la foule des spectateurs se presse autour de sa personne.

Le 29, mardi. A huit heures du matin, conseil des finances ; ensuite chasse dans les bois de Versailles.

Le 30, mercredi. A huit heures du matin, conseil d'administration ; à midi, conseil des ministres.

Le 31, jeudi. De neuf heures du matin à midi, conseil d'administration intérieure.

JANVIER 1813.

Le 1er, vendredi. Audience du premier de l'an dans la salle du trône. Messe et réception.

Le 3, dimanche. L'empereur visite les travaux de l'Entrepôt des Vins, de la Fontaine de l'Éléphant, de la Bourse, et divers ateliers de Paris. A son retour, messe et suite des réceptions du jour de l'an.

JANVIER 1813.

Le 3, dimanche. Le soir, à huit heures, conseil des affaires étrangères, composé du prince archi-chancelier (Cambacérès), du prince vice-grand-électeur (M. de Talleyrand), du ministre des relations extérieures (duc de Bassano), du grand-écuyer (duc de Vicence), du duc de Cadore (M. de Champagny), du conseiller d'état d'Hauterive, et du nouveau conseiller d'état Labesnardière.

Le 4, lundi. A neuf heures du matin, conseil des subsistances, auquel ont été appelés MM. de Montalivet, ministre de l'intérieur, le duc de Rovigo, ministre de la police, le ministre d'état Regnault de Saint-Jean-d'Angely, et les conseillers d'état Réal, Dubois, Maret et Pasquier.

Le 5, mardi. A dix heures du matin, conseil privé pour la rédaction d'un sénatus-consulte. Présens : le prince archi-chancelier (Cambacérès), le vice-grand-électeur, prince de Bénévent (Talleyrand), le duc de Gaëte (Gaudin), ministre des finances, le comte Mollien, les sénateurs Lacépède et Garnier, et deux grands officiers de la Légion-d'Honneur : le duc de Conégliano (maréchal Moncey), et le duc de Frioul (maréchal Duroc).

JANVIER 1813.

Le 5, mardi. A onze heures, l'empereur va présider le conseil d'état.

A deux heures, il sort accompagné de l'impératrice et va chasser dans les bois de Meudon.

Le 6, mercredi. A neuf heures du matin, l'empereur tient conseil de commerce, auquel assistent le duc de Gaëte, le comte Montalivet, le duc Decrès, le comte Collin de Sucy, le ministre d'état Regnault de Saint-Jean-d'Angely, le comte Chaptal, et le directeur des douanes.

A une heure, conseil ordinaire des ministres.

Le 7, jeudi. A neuf heures et demie du matin, conseil des ponts et chaussées, auquel assistent le comte Montalivet, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, le comte Molé, et le baron Chabrol, préfet de la Seine.

Le 9, samedi. L'empereur va aux Français voir la tragédie d'Hector.

Le 10, dimanche. A dix heures du matin, conseil privé, composé du prince Cambacérès, du prince de Talleyrand, du duc de Massa (grand-juge), du comte Montalivet, ministre de l'intérieur, des comtes Lacépède et Dejean, sénateurs; des comtes Regnault de

JANVIER 1813. Le 10, dimanche. Saint-Jean-d'Angely et Defermon, ministres d'état, et du ministre secrétaire d'état comte Daru.

Après la messe, l'empereur passe une revue sur la place du Carrousel.

A cinq heures, conférence avec l'archichancelier et les présidens du conseil d'état, qui apportent le travail sur la régence.

Le 11, lundi. Conseil d'administration intérieure, auquel assistent le duc de Rovigo, le comte Montalivet, le comte de Sussy, les conseillers d'état Réal, Dubois et Maret, le ministre d'état Regnault de Saint-Jean-d'Angely, et le secrétaire d'état comte Daru.

Le 12, mardi. L'empereur préside le conseil d'état, depuis deux heures après midi jusqu'à cinq heures;

Ensuite conseil de finances composé du duc de Gaëte, du comte Mollien, et du comte de Sussy.

Le soir, à neuf heures, conseil du cabinet, auquel sont appelés les grands dignitaires, les ministres et les ministres d'état.

Le 13, mercredi. Conseil ordinaire des ministres. A quatre heures après midi, conseil du commerce.

JANVIER 1813.

Le 14, jeudi. A deux heures, conseil des ponts et chaussées composé de MM. le comte Montalivet, ministre de l'intérieur, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, le comte Molé, directeur général, et le baron Chabrol, préfet de la Seine.

Le 15, vendredi. A deux heures, l'empereur passe au conseil d'état, et le préside jusqu'à cinq heures.

Le 16, samedi. Conseil des travaux du génie, depuis quatre heures jusqu'à six heures et demie du soir.

Le 17, dimanche. Après la messe, réception du corps de ville de Paris, qui vient offrir cinq cents cavaliers montés.

Le 18, lundi. A deux heures, conseil de finances.

Le 19, mardi. Chasse à Gros-Bois; l'empereur va coucher à Fontainebleau. Visite au pape.

Séjour à Fontainebleau jusqu'au 27.

Le 27, mercredi. L'empereur revient aux Tuileries.

Le 28, jeudi. A deux heures, conseil des ministres.

A quatre heures, conseil des travaux publics, auquel se trouvent présens le ministre de l'intérieur Montalivet, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely,

JANVIER 1813.

Le 28, jeudi. le comte Molé, et le baron Chabrol, préfet de la Seine.

Le 29, vendredi. L'empereur préside le conseil d'état.

Le 30, samedi. A deux heures, conseil du génie, auquel S. M. fait appeler le duc de Feltre, ministre de la guerre, le comte Dejean, le comte Chasseloup Laubat et le colonel Decaux.

Le 31, dimanche. Après la messe, audience diplomatique et présentations.

FÉVRIER 1813.

Le 1er., lundi. A quatre heures, conseil privé.

Le 2, mardi. Conseil des finances, auquel ont assisté le duc de Gaëte, ministre des finances, et le comte Mollien, ministre du trésor.

Le 3, mercredi. Conseil des ministres.

Le 4, jeudi. Présentations.

Le 5, vendredi, et le 6, samedi. L'empereur passe ces deux journées dans l'intérieur de son cabinet.

Le 7, dimanche. Grande parade.

Après la parade, conseil privé, auquel sont appelés : le prince archi-chancelier Cambacérès, le prince de Bénévent, le duc de Massa, le duc de Gaëte, le duc de Bassano, le comte Lacépède, le comte

FÉVRIER 1813.

Le 7, dimanche. Laplace, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, le comte Molé, le maréchal duc de Conégliano, et le maréchal duc d'Elchingen (Ney).

Le 8, lundi. Travail dans le cabinet.

Le 9, mardi. A deux heures, l'empereur préside le conseil d'état.

Le 10, mercredi. Conseil des ministres. Ensuite, conseil des finances.

Le 11, jeudi. Présentations à la cour.

Le 14, dimanche. Ouverture de la session du corps législatif; l'empereur s'y rend en grande cérémonie.

Le 19, vendredi. L'empereur préside le conseil d'état.

Le 21, dimanche. Présentations à la cour.

Le 25, jeudi. L'empereur passe en revue un corps de cavalerie arrivant d'Espagne.

MARS 1813.

Le 4, jeudi. L'empereur préside la séance du conseil d'état.

Le 6, samedi. L'empereur visite l'hôtel des Invalides.

Le 7, dimanche. L'empereur reçoit le serment de ses nouveaux aides de camp Drouot, Dejean et Corbineau. Audience après la messe.

MARS 1813.

Le 7, dimanche. Présentations, etc. L'empereur se rend à Trianon, où il reste jusqu'au 23.

Le 15, lundi. L'empereur se rend de Trianon au Champ-de-Mars pour y passer en revue plusieurs corps d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie qui partent pour l'armée.

Le 23, mercredi. La cour revient aux Tuileries.

Audience de congé aux membres du corps législatif.

Le 28, dimanche. Réception diplomatique; présentation de nouveaux préfets. L'empereur s'établit à l'Élysée, où il reste jusqu'au 7 avril.

Le 30, mardi. Conseil de cabinet. L'impératrice y prête serment comme régente.

AVRIL 1813.

Le 7, mercredi. L'empereur se rend à Saint-Cloud, et y reste jusqu'à son départ pour l'Allemagne.

Le 13, mardi. Audience au prince de Schwartzenberg.

Le 15, jeudi. A quatre heures du matin, l'empereur monte en voiture pour aller prendre le commandement de ses armées d'Allemagne.

§ II. AFFAIRE MALET.

N°. 1. Lettre de Malet au commandant Soulier. — N°s. 2 et 2 *bis*. Les deux interrogatoires de Soulier. — N°. 3. Déclaration du comte Frochot. — N°. 4. Déclaration de M. Bouhin. — N°. 5. Déclaration de MM. Cluys et Saulnier. — N°. 6. Rapport du médecin Renoult. — N°. 7. Lettre du comte Frochot. — N°. 8. Déclaration des sections du conseil d'état sur l'affaire du comte Frochot. — N°. 9. Destitution du comte Frochot.

(N°. 1.) *Copie de la lettre de Malet*

Au commandant Soulier.

Le général de division commandant en chef la force armée de Paris et les troupes de la première division, à M. Soulier, commandant la dixième cohorte.

Au quartier général de la place Vendôme,
le 23 octobre 1812, à une heure du matin.

Monsieur le commandant,

Je donne l'ordre à M. le général Lamotte de se transporter à votre caserne, accompagné d'un commissaire de police, pour faire, à la tête de la cohorte que vous commandez, la lecture de l'acte du sénat par lequel il annonce la mort de l'empereur et l'abo-

lition du gouvernement impérial. Ce général vous donnera aussi connaissance de l'ordre du jour de la division, par lequel vous verrez que vous avez été promu au grade de général de brigade, et qui vous indiquera les fonctions que vous aurez à remplir.

Vous ferez prendre les armes à la cohorte avec le plus grand silence et le plus de diligence possible. Pour remplir ce double but plus sûrement, vous défendrez que l'on avertisse les officiers qui seraient éloignés de la caserne. Les sergens-majors commanderont les compagnies où il n'y aura pas d'officiers. Lorsque le jour sera arrivé, les officiers qui se présenteront à la caserne seront envoyés à la place de Grève, où ils attendront les compagnies qui devront s'y réunir, après avoir exécuté les ordres qui seront donnés par M. le général Lamotte, et auxquels vous voudrez bien vous conformer en le seconder de tout votre pouvoir.

Lorsque ces ordres seront exécutés, vous vous rendrez à la place de Grève pour y prendre le commandement qui vous est indiqué dans l'ordre du jour. Vous aurez sous vos ordres les troupes ci-après désignées :

1°. Votre cohorte ;

2°. Deux compagnies du second bataillon des vétérans ;

3°. Une compagnie du premier bataillon du régiment de la garde de Paris ;

4°. Vingt-cinq dragons de la garde de Paris ;

5°. La garde que vous y trouverez déjà placée.

Vous ferez toutes vos dispositions pour garder

l'Hôtel de Ville et ses avenues. Vous placerez au clocher de Saint-Jean un détachement, pour être maître de sonner le tocsin au moment où cela deviendrait nécessaire.

Ces dispositions faites, vous vous présenterez chez M. le préfet, qui demeure à l'Hôtel de Ville, pour lui remettre le paquet ci-joint. Vous vous concerterez avec lui pour faire préparer une salle dans laquelle devra s'assembler le gouvernement provisoire, et un emplacement commode pour recevoir mon état-major, qui s'y transportera avec moi sur les huit heures.

S'il se présente à vous de ma part des commissaires, ils seront munis d'une carte portant le même timbre que celui placé au bas de cet ordre : vous pourrez prendre avec eux les mesures que les circonstances exigeraient pendant mon absence.

Je m'en rapporte, pour tout ce qui ne serait pas prévu dans cette instruction, à votre sagesse, à votre expérience et à votre patriotisme, dont on m'a donné le meilleur témoignage. C'est d'après ces raisons que je mets une entière confiance dans vos dispositions.

En exécutant ponctuellement cet ordre, M. le commandant, vous serez sûr de servir utilement notre patrie, qui en sera reconnaissante.

(Ici se trouve l'empreinte d'un timbre rond portant la lettre *L.*)

Signé, MALET.

P. S. M. le général Lamotte vous remettra un bon de 100,000 fr. destiné à payer la haute-solde accordée aux soldats et les doubles appointemens des offi-

ciers. Vous prendrez aussi des arrangemens pour faire vivre votre troupe, qui ne rentrera à la caserne que lorsque la garde nationale de Paris sera assez organisée pour prendre le service. Cette somme est indépendante de la gratification qui vous est destinée.

(N°. 2.) *Interrogatoire du commandant Soulier.*

Aujourd'hui, 23 octobre 1812, a été amené au ministère de la police générale le sieur Gabriel Soulier, chef de bataillon de la 10°. cohorte, à Paris, lequel a été interrogé d'après les ordres de S. Exc. le ministre de la police générale, par le chef de la 1re. division, soussigné.

Demande. Depuis quand êtes-vous au service?

Réponse. Depuis 1787, d'abord dans la compagnie royale de Morte-Paie de Carcassonne; en 1793, capitaine de chasseurs dans le 4e. bataillon de l'Aude; embrigadé en l'an 5 dans la 1re. demi-brigade provisoire, incorporé dans le 4e. régiment de ligne avec le grade de chef de bataillon, réformé en l'an 9, après avoir été attaché capitaine adjoint à l'état-major général à Paris. A la formation des compagnies départementales, j'eus une compagnie dans le département des Pyrénées-Orientales. Au commencement de la guerre d'Espagne, je fus chargé du commandement de douze compagnies départementales, qui furent

incorporées dans le 7e. de ligne, où je suis resté avec mon grade de chef de bataillon. Rentré d'Espagne pour commander la compagnie du département du Loiret, je fus ensuite nommé commandant de la 10e. cohorte.

D. N'est-ce pas vous qui avez donné l'ordre ce matin d'assembler votre cohorte, et lui avez fait lire un prétendu sénatus-consulte, et lui avez commandé les mouvemens qu'elle a faits dans la matinée?

R. Aujourd'hui, vers les quatre heures du matin, il s'est présenté chez moi trois personnes, savoir : un général, ou se disant tel, en grand uniforme, avec un aide-de-camp portant les épaulettes de capitaine, et un homme qui s'est dit commissaire de police, ayant une écharpe.

Le soi-disant général me dit d'abord : « Le sénat » s'est assemblé; l'empereur est mort devant Moscou » le 7 de ce mois-ci, et nous allons vous donner con- » naissance d'un sénatus-consulte rendu cette nuit, » avec un ordre du jour et une lettre qui vous est » adressée, sur le service dont vous êtes chargé dans » cette circonstance : et vous vous concerterez pour » cela avec M. Frochot, préfet de la Seine. »

Alors le commissaire de police m'a lu ces trois pièces; après cette lecture, l'aide-de-camp s'est rendu à la caserne de Popincourt, pour aller chercher l'adjudant sous-officier de la cohorte, ne pouvant pas y aller moi-même et n'ayant personne pour y envoyer.

Il est revenu avec l'adjudant sous-officier, M. Rabutel, par qui j'ai envoyé chercher l'adjudant-

major Piquerel, qui demeure comme moi près la caserne.

Lorsque M. Piquerel fut arrivé, je lui dis ce dont ces messieurs venaient de me faire part; il a pris les pièces, et les a lues de suite; après quoi, je lui dis : « Je ne puis pas sortir (j'étais alors en fièvre), vous » allez rassembler la cohorte, et vous ferez exécu- » ter à ma place les ordres qui sont donnés par le » général, d'après les ordres du sénat. »

D. Reconnaissez-vous cet ordre du jour que je vous présente, commençant par ces mots, *Au nom du sénat*,... et finissant par ceux-ci, *des récompenses promises*, et signé le général de division, etc., *Malet?*

Est-ce bien celui que vous a communiqué le soi-disant général?

R. Oui, c'est bien celui-ci, je le reconnais pour celui qu'il m'a lu, du moins en partie : car d'abord étant dans mon lit, couvert, je ne l'ai pas pris entre les mains; et de plus, le général, après quelques questions qu'il me fit sur les généraux désignés nominativement dans la première partie de cet ordre, n'a point continué le reste. Ensuite la pièce a été emportée pour être lue au quartier.

D. Vous n'avez donc pas examiné par vous-même et de vos yeux cette pièce, afin de voir son caractère et juger son authenticité?

R. Non, monsieur, parce que j'étais et suis resté tout enveloppé dans mon lit.

D. Reconnaissez-vous cette lettre, qui vous est adressée, commençant par, *Je donne l'ordre*, et finissant

par, *la gratification qui vous est destinée*, signée *Malet*; et celle-ci, intitulée, *Sénat conservateur*, commençant par les mots, *le sénat conservateur*, et terminée par ceux-ci, *le gouvernement provisoire*, *etc.*, aussi signée *Malet*?

R. Je reconnais très-bien la lettre qui m'a été laissée. Quant au sénatus-consulte, le commissaire l'a lu; dans l'état où j'étais, je ne suis pas sûr s'il me l'a lu en entier; mais je me rappelle de divers traits principaux qui sont en effet dans celui que vous me représentez, surtout les *hors de la loi*, que j'entendais toujours répéter dans cette lecture, et le maréchal Augereau, sur lequel j'ai observé que j'avais servi sous ses ordres.

D. D'après l'importance de ces pièces, quelle précaution avez-vous prise, et quel moyen avez-vous eu pour vous assurer qu'elles étaient légales et authentiques?

R. Aucune; dans la position de maladie où je me trouvais, et d'après la nouvelle qu'on m'annonçait, j'étais hors d'état de pouvoir juger de la validité de ces pièces.

D. Pourquoi avez-vous agi, ou donné des ordres d'agir et faire agir votre troupe sur des ordres si majeurs dont vous ne connaissiez pas la validité?

R. Je vous donnerai la même raison, que j'étais hors d'état de les juger, étant tout-à-fait troublé.

D. Pourquoi n'avez-vous pas consulté votre supérieur, ou envoyé quelqu'un à l'état-major?

R. Je n'avais personne, et je ne pouvais pas sortir de mon lit.

D. A quelle heure êtes-vous allé à l'Hôtel de Ville?

R. A sept heures et demie ou huit heures.

D. Le soi-disant général ne vous a-t-il pas remis un bon au porteur de cent mille francs, que je vous représente?

R. J'ai eu l'honneur de vous dire qu'en prenant les deux pièces pour les aller lire dans la caserne, il jeta sur mon lit le bon que je reconnais, en me disant que c'était pour payer la troupe.

D. Avez-vous lu ce bon ce matin, quand on vous l'a remis?

R. Je l'ai lu seulement quand je me suis levé, et je l'ai mis dans la lettre pour les porter ensemble à M. Frochot.

D. Les avez-vous, en effet, montrés à M. le comte Frochot?

R. Je ne me rappelle pas si je lui ai montré le bon, mais j'ai bien sorti de ma poche les deux pièces, et lui ai montré bien sûrement la lettre de service qui m'est personnelle. Je dois vous dire ici que le général m'a demandé les officiers de ma cohorte qui étaient susceptibles d'avancement, et je lui ai désigné M. Piquerel, comme pouvant remplir la place de chef de bataillon, et M. Rabutel, adjudant sous-officier, celle de sous-lieutenant.

D. Est-ce devant ces deux messieurs que vous avez dit cela, ou leur en avez-vous fait part?

R. Je l'ai dit à ces deux officiers; mais je ne suis pas sûr si c'est devant le général.

D. Si vous aviez voulu faire la moindre atten-

tion au bon de *cent mille francs*, vous auriez vu que, d'abord, il n'a point de date; et ensuite, qu'il porte que ces fonds sont mis à la disposition de Malet, par le décret du sénat, du 11 du courant.

Il vous était facile de voir que le sénat, qui n'avait porté son prétendu décret de constitution que le 22 octobre, d'après la fausse nouvelle de la mort de l'empereur, ne pouvait pas avoir déjà pris un décret le 11 du même mois pour mettre des fonds à la disposition des révolutionnaires.

R. Ce bon a été laissé sur mon lit au moment du départ du général, et je n'en ai pris lecture que lorsque je me suis levé.

D. Eh bien! alors l'avez-vous bien lu?

R. Oui; mais je n'ai pas fait attention, ni qu'il était sans date, ni qu'il rapportait un acte du sénat du 11 octobre.

D. Ainsi, des ordres qui ne vous parviennent pas par les voies ordinaires, mais par des inconnus; des ordres qui portent des mesures si extraordinaires, de *hors de la loi*, et autres, vous les lisez à peine, vous ne cherchez pas à connaître leur légalité, et vous faites mouvoir une cohorte pour les exécuter?

R. Je vous ai dit que j'étais tout troublé et hors de moi.

D. Il fallait donc consulter quelqu'un, même M. Piquerel, ou du moins lui dire qu'étant hors de sens et ne comprenant rien à tout cela, vous le chargiez, sur sa responsabilité, de régler tout, et de prendre les mesures qu'il croirait convenables.

R. Si j'avais pu suivre une marche aussi raisonnable, c'est que j'aurais eu la tête à moi, et je vous ai dit que j'étais alors tout hors de moi.

D. N'est-ce pas le grade de général de brigade, qui vous était conféré, et les cent mille francs, qui vous ont rendu si facile à agir?

R. Ce n'est ni l'un ni l'autre : l'empereur m'a mis dans des circonstances où je pouvais avoir de l'argent, et cependant je ne l'ai pas fait.

D. Racontez-moi toutes les circonstances qui se sont passées depuis la sortie de ces individus de chez vous, jusqu'à l'arrivée à l'Hôtel de Ville?

R. L'adjudant Rabutel m'est venu rendre compte que les troupes étaient parties avec le général pour aller proclamer le sénatus-consulte : vers les sept heures je me suis levé, et je suis arrivé à l'Hôtel de Ville.

D. N'y avez-vous pas donné des ordres pour faire préparer la salle et des travaux pour l'assemblée du gouvernement provisoire qui devait s'y tenir ce jour-là?

R. J'ai communiqué à M. Frochot la lettre d'ordre qui m'était adressée, et où il est question de préparer la salle pour l'assemblée du gouvernement provisoire; et les ordres ont été donnés en effet pour cela.

D. Combien êtes-vous resté de temps à l'Hôtel de Ville, et qu'est-ce qui s'y est passé?

R. La cohorte n'y était pas encore, excepté la compagnie que j'avais amenée avec moi; il n'y avait

non plus aucune autre troupe. Une demi-heure après, sont arrivées les compagnies de la cohorte, plus une compagnie de la garnison de Paris, commandée par un lieutenant que je ne connais pas; je crois reconnaître que c'est l'officier Beaumont qui est ici en ce moment; j'ai regardé son ordre qu'il tenait, et j'ai vu que la signature était la même que celle qui était sur ma lettre; je fis mettre cette compagnie en bataille de l'autre côté de ma troupe.

D. M. Piquerel vous a-t-il rendu compte de ce qu'il avait fait, ainsi que les autres officiers?

R. Non, Monsieur; on m'a rapporté seulement que les compagnies étaient arrrivées sur la place de l'Hôtel de Ville; je crois que c'est M. Gallet ou M. Piquerel; j'étais alors avec M. le comte Frochot.

D. M. Piquerel vous a-t-il dit ou fait dire qu'il avait reçu ordre de M. Laborde de se rendre au quartier?

R. On m'a dit en effet que M. Laborde avait donné cet ordre; mais je ne puis dire qui me l'a dit.

D. Avez-vous exécuté cet ordre?

R. J'ai envoyé un officier près de M. le général Doucet, pour prendre ses ordres. Dans l'intervalle, M. Laborde est arrivé, qui m'a donné le même ordre. J'ai consulté M. le comte Frochot, qui m'a dit que je devais l'exécuter, et je suis parti.

D. M. Laborde déclare que vous avez refusé ou hésité quelque temps de lui obéir, et qu'il a été obligé de vous donner l'ordre par écrit, que voici, et que vous avez rendu ce matin à cet officier, devant le ministre de la police.

R. Je voulais temporiser pour attendre le retour de l'officier que j'avais envoyé à M. le général Doucet; cependant je suis parti avant, sur l'ordre de M. Laborde, et je n'ai reçu qu'au quartier ceux de M. Doucet.

D. Vous balanciez quand vous aviez des ordres d'un officier de l'état-major, bien connu de vous; des ordres simples, puisqu'il ne s'agissait plus de mesures violentes, mais seulement de rentrer au quartier; vous consultez alors M. le comte Frochot : vous n'étiez pas si scrupuleux pour exécuter les ordres infâmes de gens inconnus!

R. Il était naturel de consulter M. Frochot dans la circonstance où je me trouvais; quant aux ordres infâmes de la matinée, je vous ai dit que j'étais tout-à-fait hors de moi, et que si j'avais pu raisonner, j'aurais fait assembler la cohorte et aurais arrêté le général et le commissaire.

D. Qu'est-ce qui s'est passé entre vous et vos officiers après votre rentrée au quartier?

R. Rien; aucun des officiers ne m'a parlé de ce qu'ils avaient fait.

D. Cependant ils vous en devaient le rapport, pour que vous pussiez vous-même en instruire vos supérieurs.

R. J'ai reçu l'ordre de me rendre de suite à l'état-major, et je n'ai pu recevoir le rapport de mes officiers.

D. Je vous demande de parapher les six pièces

qui sont mentionnées dans le présent interrogatoire.

R. Je suis prêt à les parapher.

Lecture faite du présent interrogatoire, M. Soulier a déclaré ses réponses contenir vérité, y persister, et a signé avec moi.

Signé, SOULIER et DESMARETS.

(N°. 2bis.) *Interrogatoires du commandant Soulier.*

L'accusé Guidal retiré, nous avons fait amener devant nous, libre et sans fers, le sieur Soulier, auquel nous avons adressé les interpellations suivantes :

Quels sont vos nom, prénom, votre âge, lieu de naissance, profession et domicile ?

Il a répondu se nommer Gabriel Soulier, né le 2 décembre 1767, à Carcassonne, département de l'Aude, fils de Pierre et de feue Cécile Bézaigne, le père domicilé à Carcassonne, actuellement chef de bataillon, commandant la 10e. cohorte des gardes nationales casernée à Paris, membre de la Légion-d'Honneur.

D. Je viens de vous donner lecture de l'interrogatoire que vous avez subi le 23 de ce mois au ministère de la police générale : persistez-vous dans les réponses que vous y avez faites ?

R. J'y persiste ; je vous observe cependant que ce n'est pas moi, comme on paraîtrait l'inférer dans une de mes réponses, qui donnai des ordres pour

préparer à la préfecture du département, la salle où devait s'assembler le gouvernement provisoire; que c'est encore à tort qu'on me fait dire qu'à l'arrivée de la compagnie du régiment d'infanterie de la garde de Paris, je la fis mettre en bataille de l'autre côté de ma troupe. Le fait est que cette compagnie s'étant placée devant moi, j'invitai son commandant à la faire mettre un peu de côté : à ces observations, j'ajouterai que lorsque le général se présenta à moi, il me dit que la cohorte devait servir pour l'accompagner dans la proclamation qu'il allait faire du sénatus-consulte.

D. Puisque votre santé ne vous a pas permis de réfléchir aux ordres qui vous ont été donnés de bouche et par écrit par la personne qui s'est annoncée comme général, pourquoi, lorsque vous avez assez de force pour vous transporter à la préfecture du département, ne vous êtes-vous pas préalablement rendu à l'état-major, place Vendôme, pour prendre des renseignemens sur le mouvement qui venait de vous être ordonné?

R. Je sens que j'aurais dû agir ainsi; mais je n'y ai pas réfléchi, et je n'ai pensé qu'à me rendre de suite auprès de M. le préfet du département.

D. Vos instructions portaient de faire placer un détachement au clocher de Saint-Jean, afin, disait-on, d'être maître de sonner le tocsin au moment où cela deviendrait nécessaire; l'avez-vous fait?

R. Non, Monsieur.

D. Pour peu que vous eussiez réfléchi, cette me-

sure seule aurait dû vous faire connaître que les ordres que vous veniez de recevoir, ne partaient pas de l'autorité légitime.

R. La chose est vraie; mais par suite de l'état de maladie où je me trouvais, et de l'émotion que me causa la fausse nouvelle de la mort de S. M., je perdis entièrement la tête : si j'avais été de connivence avec les agens qui se sont présentés à moi, je n'aurais pas manqué de leur livrer ou au moins de leur offrir les deux barils de poudre et les dix mille cartouches à balles environ qui existaient à la caserne.

D. Vous avez declaré que vous étiez malade au moment où vous avez fait appeler l'adjudant-major Piquerel : celui-ci a déclaré que vous ne lui aviez pas paru être dans cet état ; répondez.

R. Il est d'autant plus étonnant que cet officier tienne un pareil langage, que ce fut pour ce motif que je lui ordonnai de prendre le commandement de la cohorte.

D. Avez-vous fait choix d'un défenseur ?

R. Je m'en procurerai un.

Lecture faite à l'accusé du présent interrogatoire, il a dit ses réponses être fidèlement écrites, contenir vérité, et y persister, et il a signé avec nous et le greffier.

Signé, E. Delon, Soulier, Boudin.

Nous avons de nouveau fait amener devant nous, libre et sans fers, l'accusé Soulier, auquel nous avons adressé les interpellations suivantes :

D. Vous avez déclaré, dans vos précédens interro-

gatoires, que vous étiez arrivé vers sept heures et demie du matin à la préfecture du département; dites-nous à qui vous vous adressâtes en y arrivant?

R. Je m'adressai au portier de la porte principale, et lui demandai à parler à M. le préfet : quelqu'un que je ne puis désigner maintenant, fut à la porte du bâtiment qu'il occupe, et vint me redire qu'il était à la campagne.

D. D'après cette réponse, que fîtes-vous?

R. Je restai environ un quart d'heure à attendre chez le portier, auquel je m'étais primitivement adressé; après quoi on vint m'avertir que M. le préfet était arrivé; je me rendis aussitôt chez lui, et y pénétrai par la porte cochère du bâtiment où se trouvent ses appartemens; je fus conduit devant lui, et il me reçut : je l'informai de tout ce qui s'était passé, tant chez moi qu'à la caserne de la cohorte; je lui présentai alors la lettre qui m'avait été remise par l'ex-général Malet, en lui observant qu'il devait avoir reçu un paquet et être informé du sujet de ma visite. Il me répondit que non, et m'engagea à passer dans son cabinet, où nous nous rendîmes, accompagnés d'une personne que je crus être son secrétaire : là, il prit lecture de ma lettre, dit quelques mots que je ne compris pas à l'autre personne, appela un domestique, à qui il ordonna d'en faire venir un autre. Ce dernier s'étant présenté, M. le préfet lui fit enjoindre, toujours par le premier domestique qui était resté près la porte du cabinet, de dresser des tables dans le salon à côté, ce qui fut à l'instant exécuté; il

dit alors qu'il voulait aller chez S. A. le prince archi-chancelier pour voir ce que cela était, et ordonna qu'on mît les chevaux à la voiture : cet entretien se termina ainsi, et je me retirai. Je revins sur la place, où M. Laborde arriva peu d'instans après, et m'intima l'ordre de me retirer, ce que je fis sur l'ordre écrit qu'il m'en donna, après lui avoir dit que, ne me fiant pas assez à mes lumières dans la position où je me trouvais, j'allais consulter M. le comte Frochot : je me rendis effectivement près ce dernier, que je trouvai devant la principale porte de l'hôtel, prêt à monter en voiture, et qui me dit que je devais obéir à cet ordre ; je partis sur-le-champ avec ma troupe.

D. Est-ce là tout ce qui se passa pendant le temps que vous restâtes, soit sur la place, soit dans l'Hôtel-de-Ville ?

R. Je n'ai rien vu autre chose.

L'accusé a signé avec nous et le greffier, le présent, après lecture.

Signé, E. Delon, Soulier, Boudin.

(N°. 3.) *Déclaration du comte Frochot.*

Il était environ huit heures un quart. Je revenais de Nogent, à cheval, au pas, dans le faubourg Saint-Antoine, lorsqu'étant près de l'hospice des Orphelins, je vis venir, monté sur un de mes chevaux de

voiture, le nommé Francard, mon homme d'écurie, m'apportant un billet.

Ce billet était au crayon; je reconnus malgré cela qu'il était de la main de M. Villemsens, mon ami depuis vingt ans, et chef de la 1re. division de la préfecture. J'y lus : *On attend M. le préfet.* Au-dessous étaient trois mots dont le premier paraissait barbouillé ou effacé; les deux autres me parurent être ceux-ci, *fecit imperator*, ce qui ne présentait aucun sens clair.

Quoi qu'il en fût, je hâtai ma marche, mais cherchant toujours de moment à autre à déchiffrer le mot illisible. J'y avais renoncé, le billet m'était même échappé des mains; je le fis ramasser, et l'examinant de nouveau, je lus enfin *fuit imperator.*

Il est inutile de parler de mon saisissement et de mon effroi; je me mis à venir avec la plus grande vitesse.

En tournant le coin des rues de la Tixeranderie et du Mouton, je vis de la troupe et beaucoup de peuple sur la place au-devant de l'Hôtel de Ville. Cette vue me confirma ce que le billet m'avait donné à entendre.

En mettant pied à terre dans ma cour, j'y trouvai M. Villemsens pâle et consterné. Il me répéta ce que son billet m'avait dit; il m'informa de plus que le ministre de la police était venu me demander, et que le commandant de la troupe stationnée sur la place avait ordre d'arrêter M. Lapierre, l'un des employés du bureau militaire.

M. Lapierre est un très-ancien employé du dépar-

tement; il s'y est trouvé aux époques les plus critiques de la révolution, et toujours dans le bureau chargé des réquisitions. Soit par la nature du service qu'il a été chargé d'y faire, soit pour toute autre cause, il est de fait qu'il a conservé, assez mal à propos je crois, la réputation de ce qu'on appelle *jacobin*.

Ces deux circonstances qui m'étaient données comme certaines, la première que S. Exc. le ministre de la police était venu à l'Hôtel de Ville, la seconde qu'il y avait ordre d'arrêter les individus réputés *jacobins*, ajoutèrent à ma croyance de la nouvelle principale, et je ne mis plus en doute que le malheur épouvantable qui semblait être la cause de tout ce que je voyais et entendais, ne fût réellement arrivé.

Bouleversé comme je devais l'être avec une telle persuasion, je montai chez moi.

Le commandant de la troupe y arriva peu après avec un autre officier que je crus reconnaître pour un secrétaire ou employé des bureaux de M. le comte Hullin, mais que j'ai su depuis être l'officier payeur ou quartier-maître de la 10e. cohorte.

Quant au commandant, je le reconnus bien aussi pour appartenir à l'une des cohortes de la division, l'ayant vu plusieurs fois chez M. le comte Hullin, lors des séances du conseil d'administration de ces cohortes.

Après m'avoir répété et confirmé la fatale nouvelle qui était répandue tout autour de moi, ces offi-

ciers m'invitèrent à passer dans mon cabinet. Je les y conduisis en traversant la salle dite des Fastes, et le haut de la grande salle.

Lorsque nous fûmes arrivés dans mon cabinet, le commandant s'assit comme un homme abattu par la douleur. L'autre officier et moi nous restâmes debout.

Le commandant me dit que je devais avoir reçu un paquet et des instructions à mon adresse; j'en fis faire la recherche au secrétariat et chez le portier; il ne s'y trouva rien.

Alors le commandant, dont aujourd'hui même je ne sais pas encore le nom, car les uns me disent que c'était Soulier, et d'autres m'assurent qu'on l'a entendu appeler du nom de Boucry, tira de sa poche et me remit, pour en prendre lecture, la lettre contenant les ordres en vertu desquels il se trouvait préposé à la garde de l'Hôtel de Ville.

Je cherchai d'abord la signature; et voyant celle-ci, *Malet*, je demandai pourquoi ce n'était pas le général Hullin qui avait signé, et qui était le général *Malet?* — *Mon général est blessé*, me dit le commandant, *et le général* Malet *est chef ou l'un des chefs de l'état-major.* — Je commençai à lire.

J'en étais à peu près au tiers de la première page de cette lettre, lorsque l'huissier de la préfecture vint m'annoncer que S. Exc. le ministre de la police demandait à me parler. *Faites entrer*, répondis-je vivement, et je discontinuai la lecture de la lettre. L'huissier rouvre un moment après, en annonçant *Son Excellence le ministre de la police générale.* Aus-

sitôt, réfléchissant que le ministre pouvait désirer de de me parler en particulier, au lieu de le faire devant les deux officiers qui étaient là, je me jette à la porte pour recevoir S. Exc., non dans mon cabinet, mais dans la grande salle.

Ce n'était pas le ministre, mais une personne portant la décoration de la Légion-d'Honneur, et qui me dit, autant que je puis me les rappeler, ces propres paroles :

Je ne suis point le ministre ; je viens au contraire m'informer auprès de vous si le ministre n'est pas à l'Hôtel de Ville. — Non, monsieur, lui répondis-je, *il y est venu, mais malheureusement je n'y étais pas. — Pardon*, me dit alors cette même personne, *c'est que je suis envoyé par madame de Rovigo, qui est dans une douleur, dans une consternation !... — Hélas !* lui répondis-je à mon tour, en me frappant la tête, *hélas ! monsieur, qui est-ce qui n'y serait pas !* La personne se retire, et je rentre dans mon cabinet, plus persuadé que jamais de la vérité de tout ce qui m'avait été dit et notamment du fait de la venue de S. Exc. à l'Hôtel de Ville, puisque madame de Rovigo envoie l'y chercher.

C'est ici le lieu de rapporter le fait qui explique l'erreur de M. Villemsens, par suite la mienne, et probablement aussi celle de l'envoyé de madame la duchesse de Rovigo, sur la venue du ministre à l'Hôtel de Ville. Un des conspirateurs y était venu dans la voiture avec la livrée du ministre.

Rentré dans mon cabinet, je reprends la lettre dont j'ai parlé plus haut. J'y lis que le gouvernement im-

périal est aboli, et qu'une commission provisoire doit s'assembler à l'Hôtel de Ville à neuf heures.

Ces indications doivent se trouver à peu près au milieu du *verso* du premier feuillet de la lettre. Le reste, je ne l'ai pas lu, mais seulement parcouru, et je crois y avoir vu qu'il était question de *tocsin*. (Mon collègue Réal, à qui j'en ai parlé, m'a dit depuis que je m'étais trompé.)

L'abolition du gouvernement impérial, l'établissement d'une commission provisoire qui siégerait à l'Hôtel de Ville, l'appel du peuple par le moyen du tocsin, toutes ces mesures révolutionnaires renversèrent l'idée que j'avais d'abord eue, que, pour s'assurer du maintien de l'ordre dans cette grave circonstance, on avait ordonné l'arrestation des individus réputés jacobins. Ce n'est pas M. Lapierre, me dis-je, que l'on veut arrêter, c'est moi; et, m'efforçant alors de montrer de la sécurité, je dis au commandant: *Eh bien! que voulez-vous? — Il nous faut un endroit pour mettre la commission, et un autre pour l'état-major. — Il y a de la place dans la grande salle pour la commission; quant à votre état-major, il pourra se placer dans le bas de l'Hôtel de Ville*; et, prenant de là prétexte pour sortir de mon cabinet, j'en ouvris les portes, je passai dans la grande salle; j'appelai, à ce que je crois, l'économe, ou M. Bouhin, le chef du secrétariat; je donnai l'ordre de mettre dans cette salle des tables et des chaises, et je m'enfuis chez moi, laissant là les deux officiers à qui je dis que j'allais changer de bottes; mais délibérant en

moi-même sur ce qui était à faire, et sur les moyens de me rendre chez le prince archi-chancelier.

Tout en rentrant chez moi, je donnai l'ordre de mettre mes chevaux; mais au même instant, M. Bouhin, chef du secrétariat, accourut pour me prévenir que l'adjudant Laborde arrivait avec des ordres du ministre de la guerre, pour faire retirer la cohorte et la remplacer par d'autres troupes.

Je revins sur-le-champ à la grande salle, où je trouvai en effet l'adjudant Laborde aux prises avec le commandant de la cohorte; mais tout ce qu'ils se disaient entr'eux ne roulait que sur le point de savoir qui des deux garderait l'Hôtel de Ville, sans qu'un seul mot propre à me faire découvrir la vraie cause de ce qui se passait fût prononcé, ni par l'un, ni par l'autre, lorsque, jetant la vue autour de moi, je reconnus dans l'embrasure d'une croisée, M. Saulnier, secrétaire général du ministère de la police.

Depuis vingt ou vingt-cinq minutes que tout ceci durait, c'était la première personne que je rencontrais de toutes celles qui pouvaient m'éclairer. Je me jetai à M. Saulnier, en le pressant de questions : *Qu'est-ce donc que tout ceci? Dites-moi donc ce qui se passe? La nouvelle qui se répand est-elle vraie?* — *Quelle nouvelle?* me répondit tranquillement M. Saulnier. — *Celle qui est relative à l'empereur.* — *Eh! non, il n'en est rien....* — Je me le fis répéter; et dans l'ivresse de ma joie, quoique je connaisse peu M. Saulnier, je l'embrassai je ne sais combien de fois; puis revenant auprès de l'adjudant Laborde,

j'invitai le commandant de la cohorte à obéir et à se retirer. Il se retira en effet, et dans le moment la grande salle de l'Hôtel de Ville fut évacuée. Je retournai chez moi; les chevaux étaient prêts; je fis dire qu'au lieu de monter en voiture dans ma cour, je voulais monter au pied de l'escalier de l'Hôtel de Ville. Ma voiture y fut amenée.

Là, voyant que la troupe restait encore sur la place, et qu'il y avait beaucoup de peuple, je fis appeler le commandant de la cohorte; je lui ordonnai de ramener son monde; puis, élevant la voix de manière à me faire entendre du peuple qui entourait la troupe, j'annonçai que les alarmes qu'on lui avait données étaient sans fondement, et que la nouvelle semée était absolument fausse : je l'invitai à retourner à ses occupations ordinaires. Je montai en voiture, et me rendis auprès de S. A. S. le prince archichancelier pour lui rendre compte de ce qui s'était passé, et pour prendre ses ordres.

Son Altesse m'ordonna de convoquer MM. les maires de Paris et les membres du conseil municipal, afin que tout fût prêt pour recevoir et exécuter les ordres qui pourraient être transmis après la tenue du conseil des ministres qui allait s'assembler.

Le corps municipal fut en effet réuni à deux heures de l'après-midi. Aucun ordre ne m'ayant été adressé, il se retira entre trois et quatre heures.

Paris, 28 octobre 1812.

Signé, FROCHOT.

(N°. 4.) *Déclaration de M. Bouhin.*

Je soussigné, chef de division à la préfecture, déclare que, le vendredi 23 octobre présent mois, ayant été appelé, chez moi, de la part de M. le conseiller d'état préfet de la Seine, vers huit heures trois quarts à peu près, je me suis rendu à l'Hôtel de Ville dans le cabinet de M. le préfet, où il m'a demandé s'il était venu des dépêches extraordinaires à son adresse; qu'ignorant s'il en était arrivé, je suis allé à mon cabinet pour le vérifier, ce qui n'a pas duré plus de quatre ou cinq minutes; que, n'ayant rien trouvé qui eût rapport aux événemens dont on parlait en ce moment, je suis venu le dire à M. le préfet, qui était encore dans son cabinet avec deux ou trois militaires, au nombre desquels se trouvait le chef de cohorte que j'ai entendu nommer *M. Bocry;* qu'ensuite je suis allé dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, où étant j'ai vu au bout de deux ou trois minutes M. le préfet qui ouvrait la porte de son cabinet en disant, *Que l'on avertisse l'économe de dresser un bureau dans cette salle*, et qui, m'apercevant, me dit, *Monsieur Bouhin, faites dire à l'économe de dresser ici un bureau;* qu'alors j'ai été pour avertir à cet effet l'économe; mais qu'ayant rencontré le nommé Bellois, ouvrier attaché à l'Hôtel de Ville, je lui ai dit de dresser dans la grande salle la table qui se trouvait près de là, dans la salle du conseil municipal; qu'après cela je me rendais chez M. le

préfet, que j'avais vu aller du côté de ses appartemens, lorsque j'entendis un bruit assez fort, qui me fit revenir sur mes pas : c'était le commandant Laborde, qui donnait au commandant de la cohorte l'ordre de se retirer ; et comme ce dernier prétendait devoir rester, cela me parut mériter d'être dit à M. le préfet, à qui j'allai effectivement en faire part.

Certifié, à Paris, ce 28 novembre 1812.

Signé, Bourin.

(N°. 5.) *Déclaration de MM. Cluys* [1] *et Saulnier* [2].

Vers sept heures et demie du matin, M. Cluys vint chez M. Saulnier pour lui annoncer l'arrestation de S. Exc., et sa translation à la prison de la Force.

M. Saulnier s'informa aussitôt de l'ordre en vertu duquel cette arrestation s'était opérée ; M. Cluys répondit qu'il l'ignorait, mais qu'elle avait été effectuée par les ex-généraux Guidal et Lahorie.

La conduite antérieure de ces officiers étant connue de M. Saulnier, il dit que c'était un mouvement de jacobins ; qu'il fallait se rendre chez le prince archi-chancelier et chez M. le comte Réal, pour aviser aux moyens d'arracher le ministre des mains de ces brigands.

Arrivés chez M. Réal, il fut convenu qu'il irait de

[1] Secrétaire particulier du duc de Rovigo.

[2] Secrétaire général du ministère de la police générale.

suite chez le prince, tandis que MM. Cluys et Saulnier se rendraient chez le général Hullin.

Après quelques difficultés pour pénétrer chez ce général, MM. Cluys et Saulnier apprirent de madame Hullin qu'il avait reçu, quelques instans auparavant, un coup de pistolet du général Malet, qui était venu l'arrêter de la part du ministre de la police. Nous vîmes en effet ce général dans son lit, la figure couverte de sang, nous reconnaissant à peine.

Nous nous retirâmes après avoir détrompé madame Hullin, et lui avoir dit que le ministre de la police était lui-même arrêté.

Ne pouvant obtenir d'ordre du général Hullin, nous fûmes chez le prince archi-chancelier, à qui nous rendîmes compte de ce qui était venu à notre connaissance.

Le prince ordonna à M. Saulnier d'aller chez le ministre de la guerre pour l'inviter, en son nom, à mettre sur pied la garde impériale et à lui envoyer un piquet.

Au moment où nous nous disposions à exécuter cet ordre, le ministre de la guerre entre chez le prince, qui, ayant appris l'arrestation du ministre de la police et du préfet de la police, donna une réquisition écrite à l'adjudant Laborde pour relever tous les postes placés par Malet, dont on venait d'apprendre l'arrestation par cet adjudant.

Munis de cet ordre, nous partîmes avec l'adjudant Laborde pour la prison de la Force.

Arrivés sur la place de l'Hôtel de Ville, nous

apercûmes un détachement de la 10e. cohorte placé en face l'hôtel : nous montâmes aussitôt pour parler à l'officier qui le commandait, parce qu'on nous dit qu'il était dans le salon de l'hôtel : nous y trouvâmes en effet le colonel de la 10e. cohorte.

L'adjudant Laborde le requit, au nom de l'empereur et de l'ordre du ministre de la guerre, de se rendre à son quartier avec son détachement; il refusa d'obtempérer, en observant qu'il ne pouvait quitter son poste qu'ensuite d'un ordre du général en chef *Malet*.

L'adjudant lui répliqua que ce général était arrêté; ce colonel persista dans son refus, quoique nous eussions employé les motifs les plus pressans pour le déterminer à obéir : nous lui dîmes qu'il serait infailliblement fusillé s'il s'opiniâtrait; nous ne pûmes le ramener à son devoir.

Pendant ce débat, nous apercûmes un domestique qui portait une table couverte d'un tapis vert, dont nous ne connaissions pas la destination.

M. le comte Frochot survint au moment où nous étions sur le point de nous retirer; il parut étonné de nous entendre parler, comme nous le faisions, à ce colonel : il conduisit M. Saulnier dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui demanda ce que tout cela signifiait, et si l'empereur était mort. M. Saulnier lui répondit que l'empereur vivait, que c'était un mouvement de jacobins, dirigé par l'ex-général Malet, dont il avait entendu parler il y a quelques années; qu'il venait ici avec M. Cluys et l'adjudant Laborde

pour relever le poste placé au-devant de l'Hôtel; et qu'ils se rendaient à la prison de la Force pour tâcher d'en faire sortir le ministre de la police et le préfet de police, qui y avaient été jetés par ces brigands.

Aussitôt M. le comte Frochot, détrompé, sauta au cou de M. Saulnier, en versant des larmes de joie : il se joignit ensuite à nous, mais sans succès, pour engager le colonel à se retirer avec sa troupe. Cet officier nous dit qu'il allait prendre conseil de M. le comte Frochot.

Nous nous rendîmes ensuite à la prison de la Force, où nous pénétrâmes sans difficulté, et où nous trouvâmes S. Exc. le ministre de la police et M. le préfet de police, que nous ramenâmes précipitamment à l'Hôtel du ministère, dans la voiture de M. Saulnier.

Nous déclarons avec vérité que tels sont les faits parvenus.

Signé, Cluys et Saulnier.

(N°. 6.) *Rapport du médecin Renoult.*

Le 23 octobre vers huit heures du matin, ayant appris à l'hôtel du ministre de la police générale, qu'il venait d'être arrêté et conduit par des forcenés, on ne savait où, j'entrai dans un salon, pour y voir

celui qu'on me disait l'avoir fait arrêter ; je reconnus *Lahorie*, ex-général, qui venait d'être mis en état d'arrestation par le chef de bataillon *Laborde*. A mes questions sur l'extravagance à laquelle il venait de se livrer, il répondit qu'on lui avait dit et qu'il croyait que c'était une révolution à la *vendémiaire*, à la *fructidor*, et m'assura qu'il n'avait été fait aucun mal au ministre, et qu'à lui seul, *Lahorie*, on en était redevable.

Vers huit heures et demie, je me transportai à l'Hôtel de Ville ; dans la voiture et avec les gens de S. Exc. ; je fus annoncé chez M. Frochot, comme ministre de la police générale : il était enfermé dans son cabinet avec trois à quatre personnes, dont une décorée, et que j'ai reconnue depuis pour être le chef de la 10e. cohorte. Tout le monde était debout dans le cabinet du préfet, et le chef de cohorte me parut lui donner connaissance d'une liasse de papiers.

M. Frochot sortit précipitamment pour venir à moi, et me ramena dans la grande salle. Je lui demandai où est le ministre que l'on m'a dit être en arrestation dans son hôtel. *Je ne l'ai point vu*, me répondit-il avec un air effaré. Je réitère mes instances ; alors il me prend la main, et me dit avec un mouvement de tête et de poitrine, exprimant le plus grand désordre, *Il n'est point ici, et je ne sais ce qu'il est devenu !* et rentre dans son cabinet.

L'état du préfet me fit soupçonner l'assassinat du ministre ou quelqu'autre événement fâcheux. Je me rends à la Force ; j'entre sans difficulté ; les troupes s'ouvrent pour me laisser pénétrer.

Le concierge ne me connaissait point; mais le greffier, qui m'avait vu une seule fois, lui dit qui j'étais. J'insiste pour voir le duc de Rovigo : on me refuse opiniâtrément; mais le concierge proteste qu'il n'est rien arrivé de fâcheux au ministre, et qu'il va sûrement bientôt sortir.

En sortant, je trouvai au greffe M. Desmarets, auquel je demande des nouvelles du duc. Il ne l'a point vu; mais il me dit en latin : « Ils disent que l'Empe-
» reur a été tué sous les murs de Moscou. »

Qui vous l'a dit? — Ces gens, en me montrant les officiers et soldats qui se trouvaient autour de lui.

Je lui dis en sortant, et en latin : « La chose n'est
» pas croyable; on trompe tout le monde ici. » Cette nouvelle de *mort* me donna de suite à penser que M. le comte Frochot y croyait aussi. Je rentre de suite au ministère, donnant l'assurance de l'arrivée très-prochaine du ministre.

Signé, Renoult, *inspecteur-médecin des prisons.*

(N°. 7.) *Lettre du comte Frochot,*

A S. Exc. le duc de Rovigo.

Monseigneur,

Il faut céder enfin au besoin que j'ai de vous confier les inquiétudes qui m'ont été données depuis deux jours.

Mercredi matin, c'est-à-dire avant-hier, je me rendis auprès de V. Exc. sur ce que mon collègue Réal m'avait dit la veille au conseil des subsistances, que vous désiriez entendre de moi le détail de ce qui s'était passé à l'Hôtel de Ville dans la matinée du 23 octobre.

Je donnai ces détails à votre excellence : elle me les demanda par écrit; je les lui promis, et je ne sais même si je n'ajoutai pas que dès dimanche je les avais offerts dans cette forme à M. le comte Dejean, dans la galerie de Saint-Cloud, à la suite d'une narration semblable que j'avais faite en sa présence, et sur la demande de plusieurs personnes, parmi lesquelles était mon collègue Bérenger, le seul que je me rappelle.

Je ne vis rien à cela que de très-simple; et tout en rentrant chez moi, je me mis à rédiger une déclaration de ce que je savais.

Ma rédaction, interrompue et reprise à plusieurs fois dans la journée par mon travail ordinaire d'administration, s'achevait dans la soirée, lorsque je reçus, de la part de S. Exc. le ministre de l'intérieur, l'ordre de me rendre chez lui. Je m'y rendis aussitôt.

S. Exc. me demanda, comme vous-même, Monseigneur, l'aviez fait le matin, le récit de ce qui s'était passé à l'Hôtel de Ville : je le fis. Mais lorsque j'en fus à cet endroit de ma narration où je dis qu'en sortant de mon cabinet, et passant par la grande salle, je donnai l'ordre d'y mettre des tables, des chaises, son excellence poussa, avec un accent qui exprimait

tout à la fois l'étonnement, la colère et l'intérêt, cette exclamation dont la véhémence retentit encore à mon oreille : Quoi, vous avez fait cela ! — Oui, Monseigneur, je l'ai fait. — Il faut que je l'entende de vous pour le croire. — Mais, Monseigneur, remarquez donc pourquoi et avec quelle intention je l'ai fait. — Eh ! vos intentions, reprit le ministre, qui peut savoir quelles elles étaient? et puis, ajouta S. Exc., les conspirateurs ne vous avaient-ils pas nommé l'un de ceux qu'ils conservaient ! — Je fus anéanti, écrasé par cette dernière objection ; et rapprochant alors de la violence des reproches que le ministre m'adressait, la demande que vous m'aviez faite le matin, d'une déclaration par écrit, me rappelant de plus ce que j'avais su dans la journée, sans y donner autrement d'attention, parce que vous m'en aviez prévenu vous-même, que ce jour-là divers employés et gens de service de la préfecture avaient été mandés en déposition à votre ministère, je ne doutai pas du danger de ma position, et je m'attendis à tout.

Livré aux agitations d'esprit qui naissaient naturellement de la circonstance, je cherchai cependant ce qui était à faire, et je résolus d'écrire à l'empereur.

Puisqu'on pourrait m'attaquer pour un fait qui n'est effectivement justifiable que par l'intention en vue de laquelle il a eu lieu ; je ne puis, me dis-je, avoir, après moi, de meilleur juge de moi-même que l'empereur.

J'ai écrit ; ma lettre est partie d'hier ; et il fallait bien

que ce parti-là fût le bon, car c'est seulement depuis que je l'ai pris et que je me suis réfugié dans l'opinion que l'empereur doit avoir de moi, que j'ai recouvré le calme dont j'avais besoin.

En écrivant à l'empereur, je n'ai parlé que la langue du sentiment; j'étais trop agité pour pouvoir en employer une autre. Mais aujourd'hui, Monseigneur, aujourd'hui que je vois plus froidement, il me semble que je suis en état de raisonner; et que c'est avec vous surtout que je dois le faire, parce que c'est vous qui êtes dépositaire de la seule déclaration écrite qui m'ait été demandée, parce que c'est à votre ministère que des dépositions relatives aux faits rapportés dans cette déclaration ont été reçues; enfin, parce que si le ministre de l'intérieur lui-même, qui, par les relations plus anciennes de subordination que j'ai avec lui, serait la première caution que j'invoquerais de mes sentimens, a pu s'étonner, s'inquiéter même de la conduite que j'ai tenue dans cette circonstance, je dois craindre, à bien plus forte raison, que vous, Monseigneur, de qui je suis moins anciennement connu, vous n'ayez senti les mêmes doutes s'élever dans votre esprit.

A la vérité, vous ne m'en avez rien fait paraître lorsque je vous racontais si tranquillement ce que vous m'avez demandé de vous donner par écrit; mais que sais-je? et dans le doute où je suis moi-même, ce qui est le plus raisonnable à faire n'est-il pas de vous offrir les moyens d'éclaircir ceux que vous auriez pu concevoir?

Vous avez sous les yeux la déclaration écrite que vous m'aviez demandée ; j'ai eu l'honneur de vous l'adresser hier dès huit heures du matin. Elle est conforme à tout ce que j'avais eu l'honneur de vous dire la veille, à tout ce que j'avais dit auparavant à plusieurs personnes, et notamment dimanche dernier, à mon collègue Réal, en nous chauffant à nous deux au salon de Mars à Saint-Cloud, après la messe.

De cette déclaration il résulte, quant au fait dont il sagit :

Qu'après avoir donné l'ordre de mettre des tables, je me suis retiré précipitamment chez moi ; que tout en y rentrant, j'ai donné l'ordre de mettre mes chevaux pour aller chez le prince archi-chancelier ; qu'un instant après on est venu me prévenir de l'arrivée de l'adjudant Laborde, qui apportait des ordres du ministre de la guerre ; qu'alors je suis revenu en hâte à la grande salle ; que là, tout s'étant éclairci, je suis retourné chez moi ; en trouvant mes chevaux prêts, j'ai fait avancer aussitôt ma voiture au pied du grand escalier de l'Hôtel de Ville.

Si tous ces faits sont vrais, c'est à vous que j'en appelle, Monseigneur, est-il possible de mettre en donte mon assertiou que l'ordre donné pour placer des tables n'a été qu'un moyen de mettre en confiance les geus à qui j'avais affaire, un moyen de leur échapper ; eu un mot, de recouvrer la liberté d'agir, et de me rendre auprès du prince, pour lui rendre compte, m'éclairer et prendre ses ordres ?

Eh bien ! veuillez, Monseigneur, prendre des iu-

formations sur ces faits : demandez à M. Saulnier ; il vous dira que je n'étais pas dans la grande salle quand il y est arrivé, et qu'on lui a dit que je venais de me retirer chez moi. Était-ce le cas, cependant, de quitter cette salle, si j'avais à y protéger les opérations qui devaient s'y faire ? Qu'on interroge les personnes de ma maison ; elles apprendront, et même avec une particularité dont le souvenir ne m'était pas resté, qu'en rentrant chez moi, la première fois, j'ai demandé les chevaux avec une telle impatience, que ne trouvant personne sous ma main, j'ai ouvert la fenêtre de ma chambre à coucher pour crier à mon cocher, qui sortait d'une remise : *Mes chevaux! mes chevaux!* qu'averti par-là, mon domestique de suite est venu me demander si l'on devait s'habiller et mettre la livrée ; sur quoi j'ai répondu : *Eh! f....., il s'agit bien de livrée ; venez en chemise si vous voulez, et dépêchons-nous.* Demandez encore à M. Saulnier, et il vous dira qu'en effet, après son arrivée et celle de l'adjudant Laborde, on a été obligé de venir me chercher chez moi ; que je suis revenu à la grande salle ; que les choses s'y sont passées comme je le rapporte, et qu'il s'est retiré avec l'adjudant Laborde ; et à leur suite tous ceux qui étaient dans la grande salle. Enfin, demandez, je ne sais plus à qui, au public, à tel de vos agens qui devait nécessairement se trouver dans la foule dont la place de l'Hôtel de Ville était couverte ; demandez si ma voiture n'est pas arrivée au pied du grand escalier aussitôt après la sortie de l'adjudant Laborde et de M. Saulnier, chose

qui n'aurait pu avoir lieu, si cette voiture n'avait pas été préparée d'avance, d'après l'ordre que j'en avais donné avant l'arrivée de l'adjudant Laborde et de M. Saulnier.

Que voulez-vous que j'ajoute à tout cela, Monseigneur? S'il vous fallait encore quelque chose; si l'ensemble, si la concordance de tous ces faits, qui se démontrent et qui s'expliquent l'un par l'autre, ne vous suffisaient pas, eh bien! je vous l'avoue, je n'ai rien de plus; je ne saurais même avoir rien de plus à vous donner. Que dis-je! c'est même un bonheur extrême, un vrai coup du ciel, que j'aie cela à vous donner! Arrivant cinq minutes plus tard qu'ils n'ont fait, l'adjudant Laborde et M. Saulnier auraient appris, il est vrai, que j'étais en route pour me rendre chez monseigneur le prince archi-chancelier, et je sens bien que c'est là ce qui serait le plus décisif; mais quand, d'un autre côté, je frémis en songeant qu'arrivant au contraire quelques minutes plus tôt qu'ils n'ont fait ils auraient pu me trouver à l'instant même où je disais de mettre des tables, en sorte que je n'aurais plus aujourd'hui pour me justifier que la seule affirmation de mes intentions, sans aucun fait matériel subséquent pour les vérifier; quand, dis-je, je frémis en songeant à cette dernière fatalité, qui pouvait se réunir à tant d'autres dont j'ai été obsédé dans cette funeste matinée du 23 octobre, il faut bien que je me félicite de ce que les choses se sont du moins passées de manière que mes intentions se trouvent prouvées par ma retraite de la salle, et par mes

préparatifs pour sortir de chez moi et me rendre chez le prince archi-chancelier.

Mais, m'a-t-il été dit aussi par S. Exc. le ministre de l'intérieur, l'intention étant même prouvée, ce n'était pas là le parti qu'il fallait prendre. En ce cas, c'est une chose assez singulière, ou que mon jugement, ou que mon entêtement; car je déclare, avec toute la franchise dont je suis capable, que malgré le danger auquel je viens de reconnaître moi-même que le parti que j'ai pris aurait pu m'exposer, il me semble que, me retrouvant dans des circonstances semblables, c'est encore celui-là que je prendrais, non par peur, je le certifie, mais par un calcul semblable à celui qui a dirigé ma conduite dans la matinée du 23 octobre.

En de pareilles conjonctures, il n'y a guère, je crois, qu'à choisir entre ceci :

Être le plus fort quand on le peut, se faire tuer ou se laisser prendre quand il n'y a plus moyen de faire autrement, ou enfin louvoyer pour parvenir à recouvrer la liberté d'agir.

C'est ce dernier parti qui non-seulement m'a paru être, mais qui était, j'en demeure encore tout-à-fait convaincu, le plus convenable dans la circonstance. J'étais évidemment à la discrétion du commandant et de sa troupe; et, sans pénétrer la chose comme elle était, je venais d'en voir assez dans la lettre que le commandant m'avait communiquée, pour juger que dans quelque système que ce fût, il allait y avoir un mouvement anarchique dont ceci était le début; et

assurément il n'était pas en mon pouvoir, de moi, préfet de la Seine, d'arrêter ce mouvement du milieu de mon cabinet.

Il était d'ailleurs assez naturel de supposer qu'au moindre mot d'humeur ou de reproche, les ordres qu'on devait avoir contre moi s'exécuteraient; au moyen de quoi je ne verrais plus rien, ne serais bon à rien; et, au contraire, qu'en affectant autant de calme qu'il était possible d'en montrer, en ne brusquant rien, en feignant de ne rien voir que de simple dans ce qui m'était demandé, je mettrais en confiance les hommes qui m'observaient, je pourrais parvenir à les quitter sans leur laisser d'inquiétude, dans le moment même, sur la cause de mon absence, et cependant profiter de cette absence pour aller rendre compte, prendre des ordres, demander des moyens et agir.

Toutefois le succès n'était pas absolument certain; mais le pis-aller était que mon moyen ne me réussît pas; et c'était assez qu'il pût réussir pour que je dusse le tenter, mais surtout le tenter tout de suite et avant l'arrivée de la commission qui semblait attendue; car alors les chances de succès devaient devenir bien autrement incertaines.

Voilà mes calculs, mes combinaisons, la cause de ma détermination à sortir de mon cabinet, à dire de mettre des tables, et à me retirer chez moi dès que je crus le pouvoir faire sans éveiller le soupçon des officiers; et plus j'y pense, plus je trouve qu'il était raisonnable à moi de m'attacher à ce parti.

Eh ! sans doute, si j'avais su ce qui se passait en ce moment sur d'autres points ; si j'avais su que le prince archi-chancelier était instruit de tout ; que, par ses ordres, la force publique légitime était sur pied ; que, dans moins d'un quart d'heure, l'Hôtel de Ville allait être délivré, je serais resté fort tranquille dans mon cabinet, avec le seul soin d'y prolonger le séjour de mes deux gardiens ; et tout aurait fini le mieux du monde.

Mais, est-ce donc d'après ce qu'on trouverait aujourd'hui que j'aurais pu me contenter de faire alors, qu'il faut me juger ? et n'est-ce pas bien plutôt d'après ce qu'il était naturel que je songeasse à faire dans les circonstances telles qu'elles se présentaient à moi ?

Or il est de fait que j'ignorais absolument ce qui se passait ailleurs qu'à l'Hôtel de-Ville ; que je n'entendais même rien à ce qui s'y passait, sinon que, dans tous les systèmes, c'était une affaire de parti, un signal de troubles et de malheurs ; enfin, que j'ignorais si le prince était informé.

Il l'était ; toutes les mesures de préservation et d'ordre étaient prises. Mais encore une fois ce n'est pas sur ce que tout était connu qu'il faut blâmer le parti que j'avais pris de me procurer le moyen d'aller dire ou m'instruire ; supposez plutôt, ce qui n'était pas impossible en soi, et ce qui devait surtout être très-probable pour moi, puisque personne ne venait à moi, supposez que le prince n'eût pas été averti, que la force publique n'eût pas encore été mise en mouvement, que je fusse effectivement sorti

après avoir fait tout ce que j'ai fait pour trouver le moyen de sortir, enfin que je fusse arrivé le premier auprès du prince, que le premier je lui eusse appris ce qui se passait : y aurait-il quelqu'un pour blâmer, ni ma détermination, ni le moyen mis en usage pour l'exécuter ?

Le parti auquel je me suis arrêté, était donc, au fond, sage et convenable, je dirai même le seul convenable; et, s'il ne m'est pas permis de prétendre qu'en cela même est une nouvelle preuve que c'est bien à celui-là que je me suis arrêté, du moins puis-je croire que ce ne sera pas non plus une preuve contraire, lorsque tant d'autres circonstances expliquent et caractérisent si bien le choix que j'en avais su faire comme de l'expédient le plus simple, et qui devait être aussi le plus utile, une fois que l'exécution en serait seulement commencée avec succès.

En arrivant à la fin de cette lettre, qui, de toutes celles que j'ai pu écrire depuis douze ans, va me coûter le plus à signer, puisqu'elle n'est, dans le fait, qu'un assez long mémoire justificatif par faits et preuves, par propositions et démonstrations, et où je n'ai cherché à établir la pureté de ma conduite que par sa justesse, Votre Excellence s'attend peut-être à me voir invoquer ici, comme dernier moyen de détourner sa pensée des soupçons qu'elle aussi aurait pu concevoir, tout ce que j'aurais à dire, et de mon dévouement à l'empereur, et de ma reconnaissance pour tous les bienfaits que je tiens de lui, et du sentiment de mes devoirs envers lui, envers l'état,

envers moi-même ; en un mot, de toutes les sortes de liens qui garantissent ma fidélité. Non, Monseigneur ; je ne vous parlerai pas de toutes ces choses au pied d'un tel mémoire ; ou bien si j'écrivais sur cela dix lignes, je déchirerais tout le reste.

J'ai l'honneur de saluer V. Exc. monseigneur, avec respect.

Signé, FROCHOT.

(N°. 8.) *Déclaration des sections du conseil d'état sur l'affaire du comte Frochot.*

CONSEIL D'ÉTAT.

SECTION DE LÉGISLATION.

La section de législation qui, d'après l'ordre de sa majesté, a pris connaissance des informations et pièces relatives à la sédition du 23 octobre dernier, ainsi que de la déclaration et de la lettre du comte Frochot, préfet de la Seine, des 23 et 30 octobre dernier ;

Et qui a délibéré sur la conduite dudit comte Frochot et le parti qu'il convient de prendre à son égard ;

Est d'avis, à l'unanimité, qu'il est évident que le comte Frochot n'a pas été complice de ladite sédition, mais qu'il n'a pas montré la présence d'esprit, le courage et le dévouement que la circon-

stance exigeait de sa part, et qu'ayant totalement oublié les obligations que les constitutions de l'empire, ses fonctions et son serment lui imposaient envers le prince impérial, l'intérêt public exige qu'il ne conserve pas la place de préfet du département de la Seine.

Boulay, président; T. Berlier, Delamalle, Réal, Bartolucci.

SECTION DE L'INTÉRIEUR.

La section de l'intérieur, convoquée par ordre de sa majesté, et où étaient les conseillers d'état en service ordinaire hors des sections; après lecture faite de toutes les pièces relatives à la conduite tenue par le comte Frochot, le 23 octobre dernier, a entendu successivement les opinions motivées de chacun de ses membres, a résumé maintenant son opinion ainsi qu'il suit:

Dans les circonstances où le comte Frochot s'est trouvé le 23 octobre, il faut distinguer les sentimens qu'il a éprouvés et la conduite qu'il a tenue.

Ses sentimens ont conservé le caractère d'attachement et de fidélité qu'il a toujours professés et manifestés pour la personne de l'empereur; et leur force même paraît lui avoir fait perdre de vue, dès qu'il eut appris la fausse nouvelle de la mort de sa majesté, les obligations que cet événement lui auraient imposées, s'il eût été vrai.

Cette préoccupation l'a détourné de la contemplation et de l'accomplissement de ses devoirs comme

premier magistrat municipal de la première ville de l'empire.

Il a ajouté foi trop légèrement à une funeste et mensongère nouvelle ;

Il n'a pas rejeté, comme il aurait dû le faire, avec énergie, les notifications illégales et les ordres criminels que le chef de cohorte Soulier venait lui communiquer ;

Il ne l'a pas requis d'évacuer et de laisser libre l'Hôtel de Ville de Paris, dont il était, en sa qualité de préfet du département de la Seine, constitué le gardien ;

Il ne lui a pas fait sentir que, même dans la fatale supposition à laquelle il ajoutait foi, l'autorité civile, comme la force militaire, avaient d'autres devoirs à remplir envers le roi de Rome, héritier du trône, envers son auguste mère, et envers la dynastie de Napoléon ;

Il n'a pas protesté contre l'atteinte portée, par les ordres donnés à Soulier, et le prétendu sénatus-consulte, aux principes du gouvernement impérial et de la succession au trône, principes consacrés par le vœu de la nation ; principes dont le sénat n'est que le dépositaire et le conservateur, et qu'il est dans l'heureuse impuissance de changer ni de modifier ;

Il a ordonné, même sans y avoir été contraint, ni par menaces, ni par violence, de préparer un lieu de séances et des tables pour une commission de gouvernement, contre laquelle, au contraire, il devait s'armer de toute l'autorité qui lui était confiée, con-

tre laquelle il devait s'efforcer de tourner la force militaire qui l'environnait, contre laquelle il devait défendre jusqu'à la mort le chef-lieu de l'administration municipale.

Ces fautes graves ont été celles d'une âme abattue et non d'un cœur infidèle.

Mais le sentiment profond de leur gravité a fait penser unanimement à la section de l'intérieur, que le comte Frochot ne doit pas conserver les fonctions dans l'exercice desquelles il les a commises.

Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Fiévée, Amédée Jaubert, Dubois, Pelet de la Lozère, le comte de Ségur, comte Laumont, comte Maret, Pasquier, Pommereul, Lavalette, Portal, Corvetto, comte Molé, Quinette, Bégouen, d'Hauterive, Corsini, le duc de Dalberg.

SECTION DES FINANCES.

Procès verbal de la séance extraordinaire de la section des finances, tenue en exécution de l'ordre de sa majesté du jour d'hier.

Cejourd'hui 22 décembre 1812, deux heures du matin, se sont trouvés réunis, d'après les lettres de convocation qui leur avaient été adressées dans la nuit, au lieu ordinaire des séances de la section des finances au palais des Tuileries,

S. Exc. le ministre d'état comte Defermon, président;

MM. les comtes Duchâtel, Jollivet, Français, Bérenger, Jaubert, Bergon, Giunti, Appelius et Louis, conseillers d'état, et MM. de la Bouillerie, de Belleville, de Bruyn, maîtres des requêtes;

M. Pelet, maître des requêtes, absent de Paris, pour son service forestier.

M. le président a fait part à la section de l'objet de sa réunion; il lui a donné lecture d'une copie de la lettre de M. le duc de Cadore à M. le secrétaire général du conseil, en date du 21 de ce mois, par laquelle il fait connaître l'intention de sa majesté, que le lendemain, dans la journée, chaque section s'occupe de l'examen de l'affaire du 23 octobre dernier, et donne son avis sur le parti qu'il convient de prendre à l'égard de M. le comte Frochot, annonçant qu'il va envoyer différentes pièces relatives à cette affaire dont sa majesté a ordonné l'impression pour être distribuées à MM. les présidens des sections du conseil d'état.

M. le secrétaire général a fait remettre à la section un imprimé contenant neuf pages renfermant des copies d'interrogatoires subis le 23 octobre par le sieur Soulier, commandant la 10e. cohorte, devant le chef de la première division du ministère de la police générale, et les 25 et 26 du même mois, devant le capitaine Delon, rapporteur de la commission militaire chargée de juger Malet et ses complices.

M. le président a fait donner lecture de cet imprimé, après en avoir distribué un exemplaire à chacun des membres de la section.

Il a fait part que M. le secrétaire général lui avait annoncé d'autres pièces qui n'étaient pas encore revenues de l'imprimerie, à laquelle elles n'avaient pu être renvoyées que sur les trois heures du matin.

M. le secrétaire général a fait remettre, environ à une heure de l'après-midi, un autre imprimé, contenant,

1°. Extrait des interrogatoires subis devant M. Delon le 26 octobre;

2°. Extrait d'interrogatoires faits par le même juge le 25;

3°. Déclaration du 28 par M. Frochot de ceux des faits qui se sont passés à l'Hôtel de Ville dans la matinée du 23, et qui sont à sa connaissance personnelle;

4°. Lettre du même du 30 octobre, à S. Exc. le ministre de la police générale;

5°. Note sur la journée du 23, signée de MM. Saulnier, secrétaire général du ministère de la police générale; et Cluys, secrétaire particulier du ministre;

6°. Rapport du sieur Renoult, inspecteur-médecin des prisons d'état, en date du 23;

7°. Déclaration du sieur Boulin, chef de division au département de la Seine, en date du 28 novembre dernier.

Un exemplaire de ces nouvelles pièces est distribué à chacun des membres, et il en est fait lecture.

Cette lecture terminée, il est demandé que l'on fasse une nouvelle lecture des pièces de l'un et l'autre imprimé, et cette lecture n'est pas terminée,

lorsqu'on vient annoncer à la section que sa majesté entre à la salle du conseil d'état pour présider la séance.

M. le président lève la séance de la section et l'ajourne à l'issue de celle du conseil.

Ce même jour, à quatre heures environ de relevée, la section, composée des membres présens à la précédente séance, reprend la continuation de la seconde lecture des pièces; et, cette lecture terminée, la discussion s'ouvre sur l'ensemble des faits et circonstances relatifs à M. le comte Frochot dans l'affaire du 23 octobre; après quoi, pour parvenir à établir l'opinion de chacun des membres de la section, une suite de questions est arrêtée et soumise aux délibérations comme suit:

1re. M. Frochot, préfet de la Seine, a-t-il reçu de Soulier connaissance du complot du 23 octobre tendant à détruire le gouvernement impérial?

Les opinions recueillies sont unanimes pour l'affirmative.

2e. M. Frochot a-t-il donné l'ordre provoqué par Soulier de faire établir un bureau pour le gouvernement provisoire?

Les opinions recueillies sont unanimes pour l'affirmative.

3e. M. Frochot a-t-il essuyé des violences ou des menaces pour donner cet ordre?

Les opinions recueillies sont unanimes pour la négative.

4e. M. Frochot a-t-il opposé des observations aux

communications qui lui ont été données et à la demande qui lui a été faite?

Les opinions recueillies sont unanimes pour la négative.

5e. Existe-t-il quelque preuve ou indice que M. Frochot ait eu connaissance, avant sa rentrée à la préfecture, du projet des conspirateurs?

Les opinions recueillies sont unanimes pour la négative.

6e. A quel moment M. Frochot a-t-il invité Soulier à se retirer avec sa troupe?

Les opinions recueillies, il est unanimement reconnu que c'est lorsqu'il a su par M. Saulnier et par l'adjudant Laborde que la nouvelle de la mort de l'empereur était fausse; que c'était un mouvement jacobin dirigé par Malet, et que l'adjudant Laborde venait relever le détachement placé devant l'hôtel de la préfecture.

D'après ces délibérations sur les questions précédentes, la section a pensé qu'il ne lui restait plus qu'à délibérer sur la question générale proposée par S. M. l'empereur et roi :

Quel parti convient-il de prendre à l'égard de M. Frochot?

Mais instruits par M. le président que la lettre d'ordre communiquée par Soulier aurait dû être jointe aux pièces; qu'elle avait été demandée à M. le ministre secrétaire d'état par *interim*, et qu'il la ferait parvenir le plus tôt possible; la séance a été ajournée à demain onze heures, et levée à six heures passées du soir.

Fait et arrêté au palais des Tuileries, à la salle de la section des finances, lesdits jour, mois et an.

Signé, Defermon, Duchatel, Jollivet, Bergon, R. de la Bouillerie, Bérenger, Jaubert, Français, Belleville, Giunti, Appelius, de Bruyn.

Ce jour, vingt-trois décembre dix-huit cent douze, onze heures du matin, les membres présens à la séance d'hier, réunis dans la salle de la section, et de plus M. le baron Pelet, maître des requêtes, arrivé hier soir de Compiègne, M. le président a reçu et distribué à chacun des membres des copies imprimées de la lettre de Malet au commandant Soulier, il en a fait lecture, et ensuite on a passé à la délibération sur la question sur laquelle il restait à délibérer.

Les voix recueillies de chacun des membres, et après une nouvelle discussion, l'avis suivant a été arrêté et adopté à l'unanimité, à l'exception de M. le comte Bérenger, qui a donné son opinion particulière par écrit signée de lui, et demandé qu'elle fût annexée au présent, ce qui a été arrêté.

SUITE DE L'AVIS DE LA SECTION.

Vu l'article 87 du Code pénal qui punit de la peine de mort et de la confiscation des biens, l'attentat ou le complot dont le but sera de détruire ou de changer le gouvernement ou l'ordre de successibilité au trône;

Vu l'article 60 du même Code, qui déclare complices ceux qui auront procuré des armes, des instru-

mens ou d'autres moyens qui auront servi à l'action, sachant qu'ils devaient y servir ;

Vu les articles 103 et 104 sur les non-révélations dans les vingt-quatre heures des crimes qui compromettent la sûreté intérieure de l'état ;

Vu l'article 166 portant que tout crime commis par un fonctionnaire public dans ses fonctions est une forfaiture, et l'article 167 portant que toute forfaiture pour laquelle la loi ne prononce pas de peine plus grave, est punie de la dégradation civique :

Est d'avis, que, d'après les faits constatés et reconnus, il y aurait lieu à faire rendre, par le conseil d'état, une décision conformément à l'article 75 des constitutions de l'empire, pour autoriser à mettre en jugement M. Frochot, préfet du département de la Seine ; mais considérant que le peu de temps qui s'est écoulé du moment de sa rentrée à la préfecture, à celui où MM. Saulnier et Laborde sont venus ordonner au commandant Soulier de se retirer avec sa troupe ; la surprise éprouvée par M. Frochot, l'égarement d'esprit dans lequel il a été plongé, enfin les inconvéniens et difficultés qu'entraînerait l'instruction d'une nouvelle procédure ; que le parti le plus convenable dans la circonstance est de le destituer de ses places.

Fait clos et arrêté lesdits jour et an que dessus, et ont signé,

Defermon, Duchatel, Jollivet, Français, Bergon, Béranger, Jaubert, Giunti, Appelius, Louis, de Bruyn, Belleville, R. de la Bouillerie, le baron Pelet de la Lozère.

Après avoir mûrement examiné les pièces relatives à la conduite de M. le conseiller d'état préfet du département de la Seine, pendant la matinée du 23 octobre dernier, et avoir assisté à la discussion qui a eu lieu sur cet objet à la section des finances, avec laquelle j'avais été appelé à délibérer ; il m'a paru :

1°. Que le préfet du département de la Seine n'a élevé aucun doute sur le récit supposé de la mort de S. M. l'empereur, et qu'il en a été persuadé ;

2°. Qu'il n'a opposé aucune résistance à l'occupation de l'hôtel de la préfecture par le commandant de la 10e. cohorte, et à l'installation projetée du gouvernement provisoire, qui, selon le plan des conspirateurs, devait s'assembler dans cet hôtel ;

3°. Que le préfet a donné lui-même l'ordre de placer des tables et des chaises dans une salle de l'hôtel de la préfecture pour recevoir les membres de ce prétendu gouvernement ;

4°. Qu'il n'existe aucune preuve ni indice de concert entre le préfet de la Seine et les auteurs de la conspiration, et que l'ordre donné au commandant Soulier de se concerter avec lui, ne suffit pas pour en établir le soupçon ;

5°. Que le préfet n'a connu le projet des conspirateurs que par la communication qu'il en a reçue pendant le court espace de temps qui s'est écoulé depuis son arrivée à l'hôtel de la préfecture jusqu'à la conversation qu'il a eue avec le secrétaire général du ministère de la police ;

6°. Que la conduite antérieure du préfet de la

Seine, la joie qu'il a témoignée en apprenant qu'il avait été trompé par de faux rapports, l'ordre ou conseil qu'il a donné au commandant de la dixième cohorte de se retirer avec sa troupe; enfin, la franchise avec laquelle il racontait, le dimanche suivant, ce qui lui était arrivé dans cette journée (récit dont j'ai été témoin) ne permettent pas de lui supposer des intentions criminelles;

D'après les faits et les considérations que je viens d'énoncer, je pense que le préfet de la Seine, frappé tout à la fois par le récit d'une affreuse catastrophe, et par la communication d'ordres illégaux criminels, à l'appui desquels il voyait déployer l'appareil de la force militaire, a manqué de la présence d'esprit et du courage nécessaires pour remplir ses devoirs dans cette circonstance. En conséquence, j'estime qu'il doit être remplacé dans ses fonctions de préfet.

Paris, le 23 décembre 1812.

BÉRENGER.

SECTION DE LA MARINE.

La section de marine, qui a été chargée par S. M. d'examiner la conduite de M. le comte Frochot, préfet du département de la Seine, dans l'affaire du 23 octobre, et de donner son avis sur le parti qu'il convient de prendre à son égard;

Après avoir pris connaissance des pièces qui lui ont été remises,

Est d'avis,

Que M. le préfet de la Seine, n'ayant élevé aucun

doute sur la nouvelle de la mort de l'empereur que lui transmettait Soulier, au nom de l'ex-général Malet; ayant pris connaissance du sénatus-consulte prétendu qui lui était présenté, et de l'ordre de marche de la dixième cohorte, ainsi que de l'ordre de faire préparer l'Hôtel de Ville pour l'assemblée du gouvernement provisoire, et ayant donné l'ordre de préparer une salle de cet hôtel;

A montré, dès l'origine, une hésitation condamnable; qu'il n'a rien fait, soit pour désabuser Soulier sur l'illégalité des ordres qu'il avait reçus, soit pour repousser toute atteinte à l'autorité légitime, fondée sur les constitutions de l'empire, qui établissent l'ordre de succession au trône, et de gouvernement dans les cas prévus;

Qu'il n'a convoqué près de lui aucun des membres de l'administration municipale, ni pris aucune mesure pour arrêter dans la ville les effets d'une révolte naissante;

Qu'au contraire, dans la persuasion sans doute de la vérité de la mission de Malet et de l'établissement d'un gouvernement provisoire, il avait donné des ordres à l'effet de préparer la salle pour en recevoir les membres;

Que l'intention qu'il annonce avoir eue d'inspirer de la confiance à Soulier, en adhérant à sa demande, dans l'espoir de gagner du temps, et d'obtenir des renseignemens positifs sur l'état des choses, ne le justifie pas de n'avoir pas pris, dès le commencement, un parti énergique;

Que le projet de se rendre chez le prince archi-

chancelier devait céder au devoir plus impérieux de maintenir, dans l'Hôtel de Ville, le respect dû à l'autorité légitime;

La section pense qu'il n'est pas coupable de complicité avec Malet, mais qu'il n'a pas eu le sentiment énergique de ses devoirs; qu'il a méconnu les obligations du serment qu'il a prêté de maintenir les lois constitutionnelles de l'empire;

En conséquence, elle déclare qu'il ne peut pas être continué dans l'exercice de ses fonctions.

Paris, le 22 décembre 1812.

J. Caffarelli, Najac, H. Ganteaume,
le comte de Las Cases.

SECTION DE LA GUERRE.

La section de la guerre, après avoir examiné les pièces relatives à la conduite de M. le comte Frochot, préfet de la Seine, dans la matinée du 23 octobre 1812;

Est d'avis,

Que la conduite de M. le comte de Frochot a été pusillanime, indigne du premier magistrat du département, et mérite d'être punie, soit qu'il y ait lieu, d'après les lois, de le mettre en jugement pour faire examiner ses intentions, soit que sa faiblesse lui fasse perdre la confiance de sa majesté.

Pour le président, absent, le général comte Gassendi;
Alex. Allent, maître des requêtes; baron Félix, maître des requêtes; le général de Préval.

(N°. 9.) *Destitution du comte Frochot.*

Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération Suisse, etc., etc., etc.;

Sur le rapport du ministre de l'intérieur;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Le comte Frochot est destitué de ses fonctions de conseiller-d'état et de préfet du département de la Seine.

Art. 2. Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Au palais des Tuileries, le 23 décembre 1812.

Signé, NAPOLÉON.

---

§ III. CONCORDAT DE FONTAINEBLEAU.

N°. 1. Texte du concordat. — N°. 2. Décret impérial.

(N°. 1.) *Texte du Concordat.*

S. M. l'empereur et roi et sa sainteté, voulant mettre un terme aux différens qui se sont élevés entre eux et pourvoir aux difficultés survenues sur plusieurs

affaires de l'église, sont convenus des articles suivans, comme devant servir de base à un arrangement définitif.

Art. Ier. Sa sainteté exercera le pontificat en France et dans le royaume d'Italie, de la même manière et avec les mêmes formes que ses prédécesseurs.

Art. 2. Les ambassadeurs, ministres d'affaires des puissances près le saint père, et les ambassadeurs, ministres ou chargés d'affaires que le pape pourrait avoir près des puissances étrangères, jouiront des immunités et priviléges dont jouissent les membres du corps diplomatique.

Art. 3. Les domaines que le saint père possédait, et qui ne sont pas aliénés, seront exempts de toute espèce d'impôts; ils seront administrés par ses agens ou chargés d'affaires. Ceux qui seraient aliénés seront remplacés jusqu'à la concurrence de deux millions de francs de revenus.

Art. 4. Dans les six mois qui suivront la notification d'usage de la nomination par l'empereur aux archevêchés et évêchés de l'empire et du royaume d'Italie, le pape donnera l'institution canonique, conformément aux concordats, et en vertu du présent indult. L'information préalable sera faite par le métropolitain. Les six mois expirés, sans que le pape ait accordé l'institution, le métropolitain, et à son défaut, ou s'il s'agit du métropolitain, l'évêque le plus ancien de la province, procédera à l'institution de l'évêque nommé, de manière qu'un siége ne soit jamais vacant plus d'une année.

Art. 5. Le pape nommera, soit en France, soit dans le royaume d'Italie, à dix évêchés qui seront ultérieurement désignés de concert.

Art. 6. Les six évêchés suburbicaires seront rétablis. Ils seront à la nomination du pape. Les biens actuellement existans seront restitués, et il sera pris des mesures pour les biens vendus. A la mort des évêques d'Agnani et de Rieti, leurs diocèses seront réunis auxdits six évêchés, conformément au concert qui aura lieu entre sa majesté et le saint père.

Art. 7. A l'égard des évêques des états romains absens de leurs diocèses par les circonstances, le saint père pourra exercer en leur faveur son droit de donner des évêchés *in partibus*. Il leur sera fait une pension égale au revenu dont ils jouissaient, et ils pourront être replacés aux siéges vacans, soit de l'empire, soit du royaume d'Italie.

Art. 8. Sa majesté et sa sainteté se concerteront en temps opportun sur la réduction à faire, s'il y a lieu, aux évêchés de la Toscane et du pays de Gênes, ainsi que pour les évêchés à établir en Hollande et dans les départemens anséatiques.

Art. 9. La propagande, la pénitencerie, les archives seront établies dans le lieu du séjour du saint père.

Art. 10. Sa majesté rend ses bonnes grâces aux cardinaux, évêques, prêtres, laïques, qui ont encouru sa disgrâce par suite des événemens actuels.

Art. 11. Le saint père se porte aux dispositions ci-dessus par considération de l'état actuel de l'église,

et dans la confiance que lui a inspirée sa majesté qu'elle accordera sa puissante protection aux besoins si nombreux qu'a la religion dans les temps où nous vivons.

NAPOLÉON. PIUS P. P. VII.

Fontainebleau, le 25 janvier 1813.

(N°. 2.) *Décret du* 25 *mars* 1813.

Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération Suisse, etc., etc., etc.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Le concordat signé à Fontainebleau, qui règle les affaires de l'église, et qui a été publié comme loi de l'état, le 13 février 1813, est obligatoire pour nos archevêques, évêques et chapitres, qui seront tenus de s'y conformer.

Art. 2. Aussitôt que nous aurons nommé à un évêché vacant, et que nous l'aurons fait connaître au saint père, dans les formes voulues par le concordat, notre ministre des cultes enverra une expédition de la nomination au métropolitain, et, s'il est question d'un métropolitain, au plus ancien évêque de la province ecclésiastique.

Art. 3. La personne que nous aurons nommée se pourvoira par-devant le métropolitain, lequel fera

les enquêtes voulues, et en adressera le résultat au saint père.

Art. 4. Si la personne nommée était dans le cas de quelque exclusion ecclésiastique, le métropolitain nous le ferait connaître sur-le-champ, et dans le cas où aucun motif d'exclusion ecclésiastique n'existerait, si l'institution n'a pas été donnée par le pape, dans les six mois de la notification de notre nomination, aux termes de l'article 4 du concordat, le métropolitain, assisté des évêques de la province ecclésiastique, sera tenu de donner ladite institution.

Art. 5. Nos cours impériales connaîtront de toutes les affaires connues sous le nom d'*appels comme d'abus*, ainsi que de toutes celles qui résulteraient de la non-exécution des lois des concordats.

Art. 6. Notre grand-juge présentera un projet de loi pour être discuté en notre conseil, qui déterminera la procédure, et les peines applicables dans ces matières.

Art. 7. Nos ministres de France et du royaume d'Italie sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au bulletin des lois.

Signé, NAPOLÉON.

§ IV. AFFAIRE DU GÉNÉRAL YORCK.

N°. 1. Convention du général Yorck avec le général russe de Diebitch. — N°. 2. Lettre du général Yorck au maréchal duc de Tarente. — N°. 3. Lettre du général Massenbach au duc de Tarente. — N°. 4. Lettre de M. de Saint-Marsan au prince de Neufchâtel, du 4 janvier. — N°. 5. Lettre du même, du 5 janvier. — N°. 6. Lettre du roi de Prusse au roi de Naples. — N°. 7. Lettre de M. de Saint-Marsan, du 7 janvier. — N°. 8. Lettre du même, du 11. — N°. 9. Lettre du duc de Castiglione au prince de Neufchâtel, du 12 janvier. — N°. 10. Lettre de M. de Saint-Marsan, du 12 janvier, à S. Exc. le duc de Bassano. — N°. 11. Publication de la Gazette de Berlin, du 19 janvier. — N°. 12. Déclaration du général Yorck. — N°. 13. Proclamation du général Yorck. — N°. 14. Ordonnance qui acquitte le général Yorck.

(N°. 1.) *Convention du général Yorck,*

Avec le général russe de Diebitch.

Cejourd'hui les soussignés, savoir, le commandant en chef le corps auxiliaire prussien, lieutenant général d'Yorck, d'un côté, et le quartier-maître général de l'armée impériale russe sous les ordres du comte de Wittgenstein, général major de Diebitsch, de l'autre, après mûre délibération ont passé la convention qui suit :

Art. 1er. Le corps prussien occupera dans l'intérieur du territoire prussien la ligne le long de la

frontière depuis Memel et Nimmertat jusqu'à la route de Woinuta à Tilsitt. Depuis Tilsitt, la route qui passe par Schillapischken et Melanken jusqu'à Labiau, y compris les villes qu'elle touche, déterminera l'étendue du pays que doit occuper le susdit corps prussien. Ce territoire sera borné de l'autre côté par le Curisch-Haff, de manière que toute cette étendue sera considérée comme parfaitement neutre tant que les troupes prussiennes l'occuperont.

Il est bien entendu que les troupes russes pourront aller et venir sur les grandes routes précitées, mais elles ne pourront prendre leurs quartiers dans les villes de cet arrondissement.

Art. 2. Les troupes prussiennes resteront en parfaite neutralité dans l'arrondissement désigné article 1er., jusqu'à l'arrivée des ordres de S. M. le roi de Prusse; mais elles s'engagent, dans le cas où sadite majesté leur ordonnerait de rejoindre les troupes impériales françaises, de ne pas combattre contre les armées russes pendant l'espace de deux mois, à dater du présent jour.

Art. 3. Dans le cas où S. M. le roi de Prusse ou S. M. l'empereur de toutes les Russies refuseraient de ratifier la présente convention, le corps prussien sera libre de se porter là où les ordres de son roi l'appelleront.

Art. 4. On rendra au corps prussien tous les traîneurs qu'on trouvera sur la grande route de Mittau, et également tout ce qui fait partie du matériel de l'armée. Quant à la branche des approvisionnemens

et du train dudit corps, tout ce qui la compose pourra traverser sans obstacle les armées russes pour rejoindre de Kœnisberg, ou de plus loin, le corps d'armée prussien.

Art. 5. Dans le cas où les ordres du lieutenant général d'Yorck pourraient encore atteindre le lieutenant général de Massenbach, les troupes qui se trouvent sous le commandement de ce dernier seront comprises dans la présente convention.

Art. 6. Tous les prisonniers que pourraient faire les troupes russes commandées par le général major de Diebitsch sur les troupes du général de Massenbach seront également compris dans cette convention.

Art. 7. Le corps prussien conservera la faculté de concerter tout ce qui est relatif à son approvisionnement avec les régences provinciales de la Prusse, le cas non excepté où ces provinces seraient occupées par les armées russes.

La convention précitée a été expédiée en double et munie de la signature et du sceau particulier des soussignés.

Fait au moulin de Poschiernn, le 18-30 décembre 1812.

Signé, D'YORCK, *lieutenant général au service de Prusse.*

DE DIEBITSCH, *général major au service de Russie.*

(N°. 2.) *Lettre du général Yorck,*

Au maréchal duc de Tarente.

Tauroggen, le 30 décembre 1812.

Monseigneur,

Après des marches très-pénibles, il ne m'a pas été possible de les continuer sans être entamé sur mes flancs et sur mes derrières. C'est ce qui a retardé ma jonction avec votre Exc. ; et, devant opter entre l'alternative de perdre la plus grande partie de mes troupes, et tout le matériel qui seul assurait ma subsistance, ou de sauver le tout, j'ai cru de mon devoir de faire une convention, par laquelle le rassemblement des troupes prussiennes doit avoir lieu dans une partie de la Prusse orientale, qui se trouve, par la retraite de l'armée française, au pouvoir de l'armée russe.

Les troupes prussiennes formeront un corps neutre, et ne se permettront pas d'hostilités envers aucune partie. Les événemens à venir, suite des négociations qui doivent avoir lieu entre les puissances belligérantes, décideront sur leur sort futur.

Je m'empresse d'informer votre Exc. d'une démarche à laquelle j'ai été forcé par des circonstances majeures.

Quel que soit le jugement que le monde portera de ma conduite, j'en suis peu inquiet. Le devoir envers mes troupes, et la réflexion la plus mûre, me

la dictent; les motifs les plus purs, quelles qu'en soient les apparences, me guident.

En vous faisant, Monseigneur, cette déclaration, je m'acquitte des obligations envers vous, et vous prie d'agréer les assurances du plus profond respect avec lequel je suis, etc., etc.

Signé, D'YORCK.

(N°. 3.) *Lettre du général Massenbach,*

Au duc de Tarente.

Monseigneur,

La lettre du général d'Yorck aura déjà prévenu votre Exc. que ma dernière démarche m'est prescrite, et que je n'en pourrais changer rien, parce que la mesure de prévoyance que votre Exc. fit prendre cette nuit me parut suspecte de vouloir peut-être me retenir par force, ou désarmer mes troupes dans le cas présent. Il me fallut prendre ce parti dont je me suis servi pour joindre mes troupes à la convention que le général commandant a signée, et dont il me donne l'avis et l'instruction ce matin.

Votre Exc. pardonne que je ne sois venu moi-même pour l'avertir du procédé; c'était pour m'épargner une sensation très-pénible à mon cœur, parce que les sentimens de respect et d'estime pour la personne de votre Exc., que je conserverai jusqu'à la

fin de mes jours, m'auraient empêché de faire mon devoir.

Le 31 décembre 1812.

Signé, *le lieutenant général* MASSENBACH.

(N°. 4.) *Lettre de M. de Saint-Marsan,*

Au prince de Neufchâtel et de Wagram.

Berlin, le 4 janvier 1813.

Monseigneur,

Le roi vient d'envoyer M. de Hardenberg me communiquer ses déterminations; les voici : Sa Majesté fera partir demain, au plus tard à midi, un de ses aides de camp, le lieutenant colonel Natzmer, pour se rendre auprès de S. M. le roi de Naples. Cet officier portera la nomination du général Kleist comme lieutenant général commandant le contingent. Il portera aussi le désaveu formel de la convention signée par le général Yorck, l'ordre au général Kleist de faire arrêter cet officier général, s'il y a moyen, et de le faire conduire à Berlin; enfin, l'injonction de disposer du contingent selon que S. M. le roi de Naples l'ordonnera, et d'exécuter en tout les ordres de S. M. sicilienne qui sera priée de faire accompagner M. de Natzmer, pour qu'il puisse remplir la com-

mission dont il est chargé, et aussi de faire mettre à l'ordre du jour de l'armée française les résolutions du roi; elles le seront également à Berlin, à Potsdam, en Silésie, et on les insérera dans les gazettes. Le prince Hatzfeld reçoit ordre de se rendre à Paris; il portera à S. M. l'empereur l'expression des sentimens du roi, de son attachement à la cause de sa majesté, et de son indignation de ce qui vient de se passer. Le roi s'occupera incessamment de réunir un autre contingent; mais, sur cet objet, il met en avant l'extrême détresse de ses finances et demande quelque à compte sur les avances faites jusques ici.

Jusqu'à ce moment, le général Yorck n'a point rendu compte au roi de ce qu'il a fait. Le comte Eukel, aide de camp du roi, qui a quitté ce général le 27, étant arrivé ici avant-hier, a seulement rapporté que le général Yorck croyait devoir se trouver dans le cas de ne pas percer et de capituler. On n'apprendra cette nouvelle à Berlin, qu'en apprenant aussi les mesures adoptées par le roi; ce qui neutralisera, je l'espère, l'effet que pourra produire un pareil scandale.

Le roi et son ministre paraissent de la meilleure foi. Sa majesté a paru très-inquiète et très-affectée du danger que court M. le duc de Tarente; si le corps est rentré en Prusse, le roi ne désespère pas que le général Kleist ne le ramène aux ordres de S. M. le roi de Naples. Mais il me paraît difficile que l'ennemi et le général Yorck s'exposent à cette chance.

Ils ne laisseront venir ce corps en Prusse qu'autant que le roi aurait approuvé la convention.

Je réexpédie de suite M. Boileau, avec ces notions. M. de Natzmer le suivra à quinze ou dix-huit heures de distance.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, DE SAINT-MARSAN.

(N°. 5.) *Lettre de M. de Saint-Marsan.*

Berlin, le 5 janvier 1813.

Le roi a été frappé et indigné de la défection du général d'Yorck. Ses premiers mots ont été : « Il y a de quoi prendre une attaque d'apoplexie. Que faut-il faire? » Le chancelier lui a proposé ce dont nous étions convenus et dont j'ai rendu compte dans ma dépêche d'hier n°. 3, et le roi a décidé sur-le-champ :

1°. Que le général Kleist serait nommé lieutenant général commandant le contingent ;

2°. Que ce général ferait arrêter le général Yorck, s'il y a moyen, pour être traduit à Berlin ;

3°. Qu'il conduira, s'il est possible, les troupes prussiennes aux ordres de S. M. le roi de Naples, et où ce prince indiquera ;

4°. Que M. de Natzmer, son aide de camp, par-

tira ce matin pour Kœnigsberg avec une lettre du roi pour S. M. sicilienne ; que sa majesté sera priée de faire accompagner cet aide de camp par un officier français pour exécuter sa commission ;

5°. Que S. M. le roi de Naples sera aussi priée de faire mettre à l'ordre du jour de l'armée française le désaveu du roi et l'expression de son indignation ;

6°. Qu'un ordre pareil sera publié à Berlin, à Potsdam, en Silésie, à Colberg, Graudentz et dans les gazettes ;

7°. Que si le général Yorck ne peut pas être arrêté, il sera jugé par contumace ;

8°. Que le prince d'Hatzfeld se rendra de suite à Paris pour porter à S. M. l'empereur l'expression des sentimens du roi et prouver ces mêmes sentimens à l'Europe entière par cette mission éclatante.

(N°. 6.) *Lettre du roi de Prusse,*

Au roi de Naples.

Monsieur mon frère,

Votre majesté aura vu dans ma dernière lettre que je n'étais pas sans inquiétude sur le corps du général Yorck ; mais j'étais loin de m'attendre à ce qui est arrivé, ce qu'elle verra par le rapport ci-joint de cet officier, et par la capitulation y réunie. Cette mesure a excité mon indignation tout autant que ma sur-

prise. Mon aide de camp le major de Natzmer, qui remettra la présente lettre à votre Majesté, porte mes ordres au général de Kleist de prendre incessamment le commandement de mon corps d'armée, de destituer le général d'Yorck et de le faire arrêter. Je n'ai pas besoin de dire que je ne ratifie point la convention. Quant aux dispositions à prendre à l'égard des troupes, elles appartiennent, d'après le traité d'alliance, à S. M. l'empereur, et maintenant à votre majesté, comme à son lieutenant. Elle voudra donc munir le général de Kleist de ses ordres, et les signifier au major de Natzmer.

Je suis, avec la plus haute estime,

De votre majesté,

L'affectionné frère.

(N°. 7.) *Lettre de M. de Saint-Marsan.*

Berlin, le 7 janvier 1813.

Le prince d'Hatzfeld partira après-demain pour se rendre à Paris auprès de S. M. l'empereur, lui exprimer les sentimens du roi, l'assurer que si l'on peut retirer le corps du général d'Yorck, l'augmentation du contingent jusqu'à 30,000 hommes sera bientôt effectuée; que si le corps est perdu, S. M. n'en fera pas moins tous les sacrifices pour en former

un nouveau de 20,000 hommes, qu'il est obligé par les traités de tenir au complet à la disposition de S. M. I. et R.

(N°. 8.) *Lettre de M. de Saint-Marsan.*

Berlin, le 11 janvier 1813.

Le prince d'Hatzfeld part ce soir. Il a eu hier une longue audience du roi. Il m'a assuré que sa majesté juge on ne peut pas mieux les véritables intérêts de la Prusse, qui, d'après l'opinion invariable du prince, sont toujours l'union avec la France, quelles que soient les circonstances. La lettre du roi, que le prince apporte à S. M. l'empereur, est bien précise et bien claire, touchant l'attachement de ce prince pour l'alliance. Les instructions que le baron de Hardenberg m'a fait lire en original sont dans le même sens. Elles enjoignent au prince d'Hatzfeld de témoigner à S. M. l'empereur l'indignation que le roi a éprouvée de la capitulation du général d'Yorck, de lui annoncer les déterminations prises à ce sujet et de tâcher de détruire toute la fâcheuse impression que cet événement aurait pu faire dans l'esprit de S. M. impériale et royale. On le munit de toutes les pièces et rapports venus de l'armée, pour mettre à même de juger les détails de cette affaire.

(N°. 9.) *Lettre du duc de Castiglione,*

Au prince de Neufchâtel et de Wagram.

Berlin, le 12 janvier 1813.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre anonyme que votre altesse m'a fait l'honneur de m'envoyer avec sa lettre du 7 courant, venant du prince d'Eckmulh. Je fais fort peu de cas de lettres de ce genre. J'avais déjà écrit depuis plusieurs jours à tous les généraux gouverneurs et commandans des places de se tenir sur leurs gardes, et de me faire des rapports sur tout ce qui pourrait survenir de nouveau.

Je puis assurer votre altesse que le roi et son premier ministre ne sont pour rien dans la capitulation du général Yorck; elle en sera convaincue par les démarches que S. M. vient de faire auprès du roi de Naples. J'ai la plus grande confiance dans le dévouement que porte le roi de Prusse à S. M. l'empereur; mais il faudrait aussi que l'on eût un peu plus de confiance en lui. Car, si l'on écoute toutes les dénonciations, il est des hommes pour qui il est un besoin d'intriguer, de brouiller et de dénoncer tout ce qui existe entre ciel et terre. Alors, si l'on y ajoute foi, je ne pourrai pas plus répondre de la tranquillité de la Prusse que du reste de l'Allemagne. Ce pays-ci n'est maintenu que par le calme de son sou-

verain qui est parfaitement secondé par son premier ministre. Le reste ne voudrait voir que désordre ; il faut la prudence et la sagesse d'un tel roi pour avoir maintenu l'ordre jusqu'à ce jour.

Agréez, mon prince, etc.

Signé Augereau, *duc de Castiglione.*

(N°. 10.) *Lettre confidentielle de M. de Saint-Marsan,*

A S. Exc. monseigneur le duc de Bassano.

Berlin, le 12 janvier 1813.

Monseigneur,

On a fait naître l'idée ici qu'il serait peut-être possible de conclure une alliance de famille entre la France et la Prusse par le mariage d'une princesse de la famille impériale avec le prince royal de Prusse. Cette idée qui présente celle d'une union de tous les intérêts entre les deux puissances, union déjà naturelle sous le rapport de la grande politique, a dû faire impression sur l'esprit d'un ministre aussi éclairé que le baron de Hardenberg, et lui faire naître l'espérance de voir par-là se consolider son ouvrage ; et, après avoir assuré l'existence de la Prusse par l'alliance politique avec la France, en obtenir la restauration par une alliance de famille qui détruirait entièrement tout soupçon et toute méfiance, engagerait

la France à mettre la Prusse à sa place et à en former la barrière du Nord.

J'ai eu le moyen d'être sûrement et exactement informé de toutes les nuances des idées et des plans relativement à cette affaire, à laquelle on sait que je suis jusqu'ici tout-à-fait étranger. Le baron de Hardenberg a abordé la question avec le roi, non sans une certaine crainte, parce que l'on suppose que ce prince aura sur l'objet du mariage de son fils des vues qui tiennent plus du père de famille que du souverain, et qu'on croit par conséquent qu'il répugnerait à une alliance dictée par des vues politiques, dans laquelle on sacrifierait aussi les opinions religieuses auxquelles on pense (plus que je ne le pense moi-même) que le roi tient beaucoup, mais auxquelles la maison de Brandebourg tient aussi sous le rapport politique, ces souverains se regardant comme les chefs des princes protestans de l'Allemagne.

Le roi d'abord n'a manifesté aucunement à son ministre s'il rejetait entièrement cette idée ou s'il l'adopterait en certain cas. Il n'a causé que vaguement des avantages qu'elle pourrait présenter. Le baron de Hardenberg n'a point insisté cette première fois. Dans un autre moment, le ministre a proposé de charger le prince de Hatzfeld de jouer un rôle passif, mais de tâcher de savoir si ce projet conviendrait à S. M. l'empereur; et si en ce cas la Prusse pouvait espérer de revenir en partie à son ancienne splendeur. Le roi s'est borné à ne point désapprouver cette idée; mais il était naturel qu'on voulût savoir

davantage, et on a dû saisir toutes les occasions qui se sont présentées pour engager le roi à s'expliquer plus clairement sur son opinion. En tous les cas, voici, monseigneur, les idées que le roi a annoncées en différentes reprises sur les circonstances en général et sur ce projet en particulier.

Votre Excellence verra par le détail qui va suivre que l'expérience a mûri ce prince, et que son jugement et sa fermeté sont au-dessus de l'idée qu'on peut s'en former lorsqu'on ne l'a pas approfondi.

Le roi, consulté d'abord sur le choix du prince de Hatzfeld, a témoigné qu'il l'approuvait entièrement, et en rendant justice aux sentimens purs, aux opinions justes de ce prince, il a montré le désir de lui marquer en toutes les occasions sa confiance et sa satisfaction pour les services qu'il a rendus. Il insista ensuite sur la nécessité d'assurer bien positivement l'empereur que rien n'était capable de l'ébranler dans son système politique, en ajoutant qu'il fallait employer tous les moyens pour détruire toute sorte de défiance qu'on pourrait avoir sur la Prusse. « Il est » vrai que la plupart de mes sujets sont indisposés » contre les Français, et c'est assez naturel ; mais, » à moins qu'ils n'y soient poussés par des demandes » de sacrifices insoutenables, ils ne remueront pas. » Il ne faut pas s'étonner de ce qui arrive dans les » endroits où l'ennemi pénètre ; mais dans ces mêmes » endroits, les autorités et les habitans ont accueilli » on ne peut mieux l'armée française, souffrant de » tout ce qu'elle venait d'essuyer, et cela prouve

» bien la pureté de mes intentions, et l'obéissance
» à mes ordres. Je crois avoir des données sûres que
» l'Autriche tiendra ferme dans son alliance avec la
» France. Quand cela ne serait pas, ma position est
» bien différente de celle de cette puissance. Je suis
» l'allié naturel de la France. En changeant de sys-
» tème, je ne ferai qu'empirer ma situation et don-
» ner à l'empereur le droit de me traiter en ennemi,
» et avec raison. Je sais qu'il y a des fous qui regar-
» dent la France comme terrassée; mais vous la
» verrez présenter dans peu de temps une armée
» de trois cent mille hommes aussi brillante que la
» première. Je crois que j'aurai encore de mauvais
» momens et des sacrifices à faire. Je supporterai
» ceux que je pourrai, pour assurer la tranquillité
» et la prospérité future de ma famille et de mes
» peuples. Dites à l'empereur que pour des sacri-
» fices pécuniaires, je ne peux plus en faire; mais
» que, s'il me donne de l'argent, je puis encore le-
» ver et armer cinquante à soixante mille hommes
» pour son service. Au reste, dans la circonstance
» actuelle, il est heureux que la Prusse soit tran-
» quille; car, s'il y avait une insurrection dans ce
» pays, ce serait l'étincelle qui embraserait l'Alle-
» magne. »

Venant ensuite à l'idée du mariage, le roi a mis d'abord plus de réserve dans l'expression de son opinion. Il voulait avant tout qu'on vît venir et qu'on écoutât tout ce qu'on pourrait dire. Il insista particulièrement pour qu'on prît bien garde de l'engager

à rien, avant qu'il eût pu donner des ordres, et jusqu'à ce qu'il eût pu connaître le résultat des premières démarches qu'on allait faire à Paris; mais il a fini par avouer que, comme père de famille, il était peu disposé à contracter une alliance par des vues purement politiques; mais que cependant il ne balancerait pas s'il voyait qu'il en résultât des avantages considérables, et de nature à placer la monarchie dans un rang plus élevé que celui où elle se trouve actuellement.

J'ai cru devoir rendre ce compte détaillé à votre excellence, afin qu'elle puisse le mettre sous les yeux de l'empereur. Malgré la difficulté de vérifier des circonstances d'une nature aussi confidentielles que celles-ci, je crois cependant pouvoir garantir que ce ce sont là les justes intentions de S. M. le roi de Prusse.

Tout cela est d'ailleurs conséquent avec son caractère probe et loyal, et avec les idées qu'il a eues toujours sur la France, même au moment où il a été entraîné dans la guerre de 1806, à laquelle il est notoire qu'il répugnait.

D'après tout ce que ci-dessus, si votre excellence croit devoir mettre d'une manière quelconque le prince de Hatzfeld sur la voie, il y a tout à parier qu'elle le verra saisir avec intérêt l'occasion d'entrer en matière, toujours cependant extra-officiellement.

Je crois encore devoir prévenir votre excellence, que, selon toutes les apparences, M. de Krusemarck n'est pas dans la confidence du projet, et que pro-

bablement le prince de Hatzfeld ne lui en parlera qu'autant que la négociation serait nouée officiellement.

Signé, DE SAINT-MARSAN.

(N°. 11.) *Publication de la gazette de Berlin*,

Du 19 *janvier* 1812.

Le lieutenant général d'Yorck, commandant, sous les ordres du maréchal duc de Tarente, les troupes auxiliaires prussiennes, a fait, le 30 décembre dernier, étant en retraite de la Courlande, une capitulation avec M. de Diebitsch, général major au service de S. M. l'empereur de Russie.

Dans son rapport adressé à S. M. le roi de Prusse, le lieutenant général d'Yorck donne pour motifs de cette mesure, le mauvais état des routes, l'intensité du froid, l'épuisement des forces de ses troupes, son dénûment de cavalerie, qui, ensemble avec une partie de son infanterie, se trouvait à l'avant-garde, sous les ordres du maréchal duc de Tarente, et éloignée de lui d'une marche et demie, mais surtout la circonstance qu'il se voyait cerné par trois corps ennemis très-supérieurs à lui en force; il ajoute que par conséquent il s'était vu dans la nécessité de saisir ce moyen pour sauver au roi le corps qu'il commandait. Sa majesté, toujours fidèle à son alliance avec la France, ayant reçu avec la plus grande indignation,

une nouvelle aussi inattendue, non-seulement elle a refusé sa ratification à la capitulation susdite, mais elle a en outre ordonné :

1°. Que le commandement du corps auxiliaire prussien, ci-devant confié au lieutenant général d'Yorck, serait donné au général Kleist;

2°. Que le lieutenant général d'Yorck serait tout de suite arrêté et traduit devant un conseil de guerre;

3°. Que le général de Massenbach, qui a reconnu et accepté la susdite capitulation, serait également suspendu de ses fonctions, et mis en jugement; enfin,

4°. Que, conformément au texte du traité conclu avec la France, les troupes resteraient à la disposition seule et particulière de S. M. l'empereur Napoléon, ou de son lieutenant S. M. le roi de Naples.

M. de Natzmer, aide de camp de S. M. le roi, porteur de ces ordres, est déjà parti pour l'armée.

S. M. a été très-douloureusement affectée en voyant devenu inactif, dans un moment aussi critique, un corps d'armée qui, précédemment, durant toute la campagne, avait donné tant de preuves de sa fidélité et de sa bravoure.

Sa Majesté a envoyé le prince de Hatzfeld à Paris, afin de donner à son auguste allié les renseignemens nécessaires sur un événement aussi inattendu que désagréable.

(N°. 12.) *Déclaration du général d'Yorck.*

D'après un article inséré dans quelques exemplaires de la gazette de Berlin, le major et aide de camp Natzmer a été envoyé auprès du général major Kleist, pour lui porter l'ordre de me retirer le commandement général du corps royal prussien, et de s'en charger lui-même. M. de Natzmer cependant n'est venu ni auprès de moi, ni auprès du général Kleist; par conséquent je continuerai sans hésiter à conserver le commandement général du corps, et à exercer les autres fonctions déterminées par l'ordre du cabinet, du 20 décembre 1812. Car il est notoire que dans les états prussiens une gazette n'est point considérée comme une feuille officielle d'état, et que jusqu'à présent aucun général n'a reçu ses ordres par la voie de gazettes. Pour obvier à toute erreur, je considère comme nécessaire de publier cette déclaration.

Kœnigsberg, le 27 janvier 1813.

Signé, D'YORCK.

(N°. 13.) *Proclamation du général d'Yorck.*

Les représentans de la nation assemblés ont décrété, outre l'armement général, l'organisation d'un corps national de cavalerie pour renforcer l'armée.

Le major de Lehudorff de la Prusse, homme esti-

mé et connu, se charge, d'après mon invitation, d'organiser ce corps national, et fera connaître au public les détails de cette formation.

Citoyens de la Prusse, formons ce corps pour servir d'exemple aux autres provinces de la monarchie, et réunissons tous nos efforts pour montrer à l'Europe, qui a les yeux fixés sur nous, ce que peuvent produire l'amour pour le roi et pour l'indépendance de la patrie.

Kœnigsberg, le 12 février 1813. *Signé*, D'YORCK.

(N°. 14.) *Ordonnance qui acquitte le général d'Yorck.*

La justification que nous a fait parvenir le général d'Yorck, au sujet de la convention par lui conclue à Tauroggen avec M. de Diebistch, général major au service de S. M. l'empereur de Russie, ayant mis au jour la parfaite innocence du susdit général d'Yorck, et la commission établie pour examiner cette affaire, et composée de MM. Dierecke, lieutenant général, de Schoeler et de Sanitz, généraux majors, ayant également jugé le général d'Yorck tout-à-fait exempt de reproche à cet égard, en ce qu'il n'avait été déterminé à accepter la susdite convention que par les circonstances qui avaient occasioné le retard du dixième corps d'armée dans ses positions devant Riga, et sa séparation du reste de ce corps, ainsi que

par les conditions favorables qui lui furent offertes dans une situation aussi critique ; nous faisons connaître ce résultat à toute notre armée, en ajoutant qu'en considération de toutes ces circonstances, non-seulement nous confirmons le susdit lieutenant général d'Yorck dans le commandement du corps d'armée qui était venu sous ses ordres, mais qu'en outre, pour lui donner une preuve de notre satisfaction et de notre confiance illimitée, nous lui confions encore le commandement en chef des troupes du général major de Bulow.

Breslau, le 11 mars 1813. *Signé*, FRÉDÉRIC GUILLAUME.

---

§ V. DISCOURS DE L'EMPEREUR

A L'OUVERTURE DU CORPS LÉGISLATIF.

(Le 14 février 1813.)

Messieurs les députés des départemens
au Corps-Législatif,

La guerre rallumée dans le nord de l'Europe offrait une occasion favorable aux projets des Anglais sur la péninsule. Ils ont fait de grands efforts. Toutes leurs espérances ont été déçues..... Leur armée a échoué devant la citadelle de Burgos, et a dû, après

avoir essuyé de grandes pertes, évacuer le territoire de toutes les Espagnes.

Je suis moi-même entré en Russie. Les armes françaises ont été constamment victorieuses aux champs d'Ostrowno, de Polotzk, de Mohilow, de Smolensk, de la Moscowa, de Maloïaroslawetz. Nulle part les armées russes n'ont pu tenir devant nos aigles. *Moscou est tombé en notre pouvoir.*

Lorsque les barrières de la Russie ont été forcées et que l'impuissance de ses armes a été reconnue, un essaim de Tartares ont tourné leurs mains parricides contre les plus belles contrées de ce vaste empire, qu'ils avaient été appelés à défendre. Ils ont en peu de semaines, malgré les larmes et le désespoir des infortunés Moscovites, incendié plus de quatre mille de leurs plus beaux villages, plus de cinquante de leurs plus belles villes, assouvissant ainsi leur ancienne haine, et sous le prétexte de retarder notre marche en nous environnant d'un désert. *Nous avons triomphé de tous ces obstacles!* L'incendie même de Moscou, où, en quatre jours, ils ont anéanti le fruit des travaux et des épargnes de quarante générations, n'avait rien changé à l'état prospère de mes affaires.... Mais la rigueur excessive et prématurée de l'hiver a fait peser sur mon armée une affreuse calamité. *En peu de nuits j'ai vu tout changer.* J'ai fait de grandes pertes. Elles auraient brisé mon âme, si, dans ces grandes circonstances, j'avais dû être accessible à d'autres sentimens qu'à l'intérêt, à la gloire et à l'avenir de mes peuples.

A la vue des maux qui ont pesé sur nous, la joie de l'Angleterre a été grande, ses espérances n'ont pas eu de bornes. Elle offrait nos plus belles provinces pour récompense à la trahison. Elle mettait pour condition à la paix le déchirement de ce bel empire : c'était, sous d'autres termes, proclamer *la guerre perpétuelle*.

L'énergie de mes peuples, dans ces grandes circonstances, leur attachement à l'intégrité de l'empire, l'amour qu'ils m'ont montré, ont dissipé toutes ces chimères, et ramené nos ennemis à un sentiment plus juste des choses.

Les malheurs qu'a produits la rigueur des frimas ont fait ressortir dans toute leur étendue la grandeur et la solidité de cet empire, fondé sur les efforts et l'amour de cinquante millions de citoyens, et sur les ressources territoriales des plus belles contrées du monde.

C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu nos peuples du royaume d'Italie, ceux de l'ancienne Hollande et des départemens réunis, rivaliser avec les anciens Français, et sentir qu'il n'y a pour eux d'espérance, d'avenir et de bien que dans la consolidation et le triomphe du grand empire.

Les agens de l'Angleterre propagent chez tous nos voisins l'esprit de révolte contre les souverains. L'Angleterre voudrait voir le continent entier en proie à la guerre civile, et à toutes les fureurs de l'anarchie; mais la Providence l'a elle-même désignée pour être la première victime de l'anarchie et de la guerre civile.

J'ai signé directement avec le pape un Concordat qui termine tous les différens qui s'étaient malheureusement élevés dans l'église. La dynastie française règne et règnera en Espagne. Je suis satisfait de la conduite de tous mes alliés. Je n'en abandonnerai aucun ; je maintiendrai l'intégrité de leurs états. Les Russes rentreront dans leur affreux climat.

Je désire la paix : elle est nécessaire au monde. Quatre fois depuis la rupture qui a suivi le traité d'Amiens, je l'ai proposée dans des démarches solennelles. Je ne ferai jamais qu'une paix honorable et conforme aux intérêts et à la grandeur de mon empire. Ma politique n'est point mystérieuse ; j'ai fait connaître les sacrifices que je pouvais faire.

Tant que cette guerre maritime durera, mes peuples doivent se tenir prêts à toutes espèces de sacrifices ; car une mauvaise paix nous ferait tout perdre, jusqu'à l'espérance, et tout serait compromis, même la prospérité de nos neveux !

L'Amérique a recouru aux armes pour faire respecter la souveraineté de son pavillon. Les vœux du monde l'accompagnent dans cette glorieuse lutte. Si elle la termine en obligeant les ennemis du continent à reconnaître le principe que le pavillon couvre la marchandise et l'équipage, et que les neutres ne doivent pas être soumis à des blocus sur le papier, le tout conformément aux stipulations du traité d'Utrecht, l'Amérique aura mérité de tous les peuples. La postérité dira que l'ancien monde avait perdu ses droits, et que le nouveau les a reconquis.

Digitized by Google

Mon ministre de l'intérieur vous fera connaître dans l'exposé de la situation de l'empire l'état prospère de l'agriculture, des manufactures et de notre commerce intérieur, ainsi que l'accroissement toujours constant de notre population. Dans aucun siècle, l'agriculture et les manufactures n'ont été en France à un plus haut degré de prospérité.

J'ai besoin de grandes ressources pour faire face à toutes les dépenses qu'exigent les circonstances ; mais moyennant différentes mesures que vous proposera mon ministre des finances, je ne devrai imposer aucune nouvelle charge à mes peuples.

Digitized by Google

§ VI. DERNIÈRES

RELATIONS AVEC LA PRUSSE,

ET DÉCLARATION DE GUERRE.

Édits de Breslau. N°. 1. Édit du 3 février 1813. — N°. 2. Édit du 9 février. — N°. 3. Édit du 10 février. = Correspondance de M. de Saint-Marsan. N°. 1. Lettre de M. de Saint-Marsan, du 15 février 1813. — N°. 2. Note de M. de Hardenberg, du 16 février. — N°. 3. Lettre de M. de Saint-Marsan, du 18 février. — N°. 4. Lettre du même, du 17 mars. = Déclaration de guerre de la Prusse. N°. 1. Note de M. de Hardenberg, du 16 mars. — N°. 2. Note de M. de Krusemarck, et observations dictées par Napoléon. — N°. 3. Réponse de M. le duc de Bassano, ministre des relations extérieures.

ÉDITS DE BRESLAU.

(N°. 1.) *Édit du* 3 *février* 1813.

Les dangers qui menacent aujourd'hui l'état exigent une prompte augmentation de nos troupes, tandis que l'état de nos finances ne permet aucun surcroît de dépenses. L'amour de la patrie et l'attachement à leur roi, qui ont toujours animé les peuples soumis à la monarchie prussienne, et qui se sont plus fortement prononcés dans les cas de

danger, n'ont besoin, pour être dirigés vers un but déterminé, que d'une occasion favorable à la brave jeunesse pour qu'elle puisse déployer le courage qui l'appelle dans les rangs des anciens défenseurs de la patrie, afin de remplir à côté d'eux le plus beau de ses devoirs envers le royaume.

C'est dans cette vue que S. M. a daigné ordonner la formation de détachemens de chasseurs à être annexés aux bataillons d'infanterie, et aux régimens de cavalerie dont se compose l'armée, afin d'appeler au service militaire les classes des habitans du pays que les lois n'obligent point au service, et qui sont cependant assez fortunées pour s'habiller et s'équiper à leurs propres frais, et pour servir l'état d'une manière compatible avec leur position relativement au civil, et afin de donner à des jeunes gens instruits l'occasion de se distinguer pour devenir un jour d'habiles officiers ou bas-officiers.

Pour parvenir à ce but, S. M. a ordonné ce qui suit.

Chaque bataillon d'infanterie et chaque régiment de cavalerie sera augmenté d'un détachement de chasseurs, et cela d'après les dispositions suivantes, savoir:

1°. Les détachemens de chasseurs ne se composent que de volontaires, qui s'habillent et s'équipent à leurs propres frais.

2°. L'uniforme est vert foncé. Les objets d'habillemens sont les mêmes que ceux adoptés pour les bataillons et les régimens. la couleur verte de l'habit fait la seule distinction. Les chasseurs à pied portent

des bottes. Les armes sont les mêmes que celles des régimens ; cependant l'usage d'un fusil n'est permis qu'à ceux qui en sont pourvus, et qui savent le manier.

Les chasseurs à cheval pourront choisir entre leur propre sabre et celui du régiment. Les armes ordinaires seront fournies.

3°. Les chasseurs toucheront la solde fixée pour l'arme à laquelle ils seront attachés. Pour tout le reste ils seront assimilés au corps des chasseurs à pied.

4°. Pendant la durée de la guerre, aucun jeune homme ayant atteint l'âge de 17 ans, qui n'est pas encore parvenu à celui de 24 ans accomplis, et qui ne se trouve pas en service actif de l'état, ne pourra obtenir aucune place, aucune dignité, aucune distinction, telle qu'un ordre, etc., sans avoir fait au moins une année de service, soit dans les troupes actives, soit dans les détachemens de chasseurs. Ne sont exceptés de cette disposition que les individus dont la difformité corporelle les rend inhabiles au service actif, et le fils unique d'une veuve, dont l'état et l'industrie exigent impérieusement la présence de ce fils unique.

5°. On choisira, suivant les circonstances, dans ces détachemens de chasseurs, les sujets nécessaires pour les places d'officiers et de bas-officiers dans les bataillons et les régimens, pourvu que ces individus désirent être placés ainsi, qu'ils y soient propres, et qu'une occasion se présente.

6°. Ces détachemens de chasseurs seront employés

par leurs bataillons et régimens respectifs au service des troupes légères. Leur exercice ordinaire est d'apprendre à bien manier leurs armes. Ils ne feront point de service intérieur dans les garnisons, tel que celui de sentinelle, etc., si ce n'est pour la sûreté du bataillon ou du régiment, etc. Aussi ne pourront-ils être commandés à servir d'ordonnance, ni pour des travaux, ni pour suivre des transports ou des bagages.

7°. Ils sont au reste, tout comme les corps de chasseurs, soumis aux lois militaires générales.

8°. Chaque individu est autorisé à choisir le bataillon ou le régiment dans lequel il désire de servir. A cette fin il pourra se faire recevoir par le chef de bataillon ou du régiment qu'il aura choisi; mais aussitôt qu'un détachement est devenu assez fort pour former un escadron de cavalerie ou une compagnie d'infanterie, les individus surnuméraires devront être placés dans les bataillons ou les régimens qui n'auraient pas un nombre suffisant de chasseurs.

9°. Pendant les deux ou trois premiers mois de leur service, les chasseurs seront commandés par des officiers et des bas-officiers de l'armée active. Ce délai expiré, les officiers et les bas-officiers retourneront à leurs régimens respectifs; ils seront remplacés par d'autres, que les chasseurs choisiront eux-mêmes dans leur sein. Les officiers choisis de cette manière devront être approuvés par S. M., et les bas-officiers par les commandans des bataillons et des régimens respectifs.

10°. Ceux des chasseurs qui se distingueront par

leur bravoure, leur zèle et leur patriotisme, jouiront, autant que les circonstances le permettent, de quelque préférence dans leur carrière civile.

Ces dispositions souveraines sont portées, par ces présentes, à la connaissance du public, dans la ferme persuasion que l'esprit public bien connu de cette classe des habitans du pays les portera à entrer en foule dans ces détachemens, pour contribuer à la défense de la patrie, et à réaliser ainsi ses justes espérances.

Signé, HARDENBERG.

(N°. 2.) *Édit du 9 février.*

Nous Frédéric-Guillaume, etc., après avoir pris en considération les obligations reconnues déjà depuis long-temps par nos fidèles sujets, obligations qui commandent à chaque citoyen en état de porter les armes de se présenter pour la défense de la patrie, laquelle, de son côté, lui donne protection pour ses propriétés, et lui garantit sa liberté civile; nous avons déjà eu en vue, par les invitations faites d'après nos ordres, de mettre les jeunes gens de première classe de nos sujets à même, en entrant dans l'artillerie ou parmi les chasseurs volontaires, de réaliser leur bonne volonté, et d'acquérir des droits à une gloire impérissable, ainsi qu'à la reconnaissance de la patrie.

De concert avec ces dispositions, et afin que nos vues ne soient pas ignorées, nous ordonnons par ces présentes que, pendant le cours de la guerre, toutes les exemptions pour le service militaire, fixées par le mode de levée suivi jusqu'à présent, soient levées d'après les modifications suivantes.

Il sera, à la vérité, permis aux jeunes gens depuis 18 jusqu'à 24 ans, qui ont joui d'exemptions jusqu'à présent, de prendre volontairement service dans les détachemens de chasseurs ou à leur choix dans l'artillerie; mais ceux qui huit jours après la publication de cette ordonnance ne se seront pas annoncés volontairement à l'autorité du lieu, qui est tenue d'en informer de suite le bataillon ou le régiment de cavalerie qu'on aura choisi, n'auront plus la faculté du choix, mais seront incorporés dans le corps que les autorités militaires seront dans le cas d'indiquer. Cependant les exemptions suivantes auront lieu :

1°. Sont exempts tous les jeunes gens de l'âge précité qui ont des infirmités;

2°. Tous les orphelins de père, qui sont déjà chargés de l'économie d'une maison bourgeoise ou de celle d'une agriculture ou encore d'une terre dont ils sont propriétaires;

3°. Les fils de veuve s'ils ont des frères plus âgés qui se trouvent au service;

4°. Quiconque sera évidemment le soutien de sa famille;

5°. Les employés soldés et en activité de service, et les jeunes gens occupant des places ecclésiastiques.

Toutes les autorités, spécialement les conseillers provinciaux, les magistrats, les grands propriétaires et les autorités subalternes, sont tenus, sous la plus grande responsabilité, de mettre de suite la présente ordonnance à exécution.

Nous réitérons l'assurance que tout individu qui entre dans le militaire sera fait, sans distinction de fortune et de naissance, après un mois de service, officier ou sous-officier, en raison de sa capacité et de sa conduite, si l'occasion s'en présente, et qu'il aura la préférence dans les emplois civils.

Signé, Frédéric Guillaume.

Hardenberg.

(N°. 3.) *Édit du* 10 *février.*

L'esprit patriotique et le dévouement courageux de tant de jeunes gens, qui, plus âgés que vingt-quatre ans, désirent pourtant offrir leur service à la patrie comme volontaires; ce noble enthousiasme m'oblige de déclarer :

« Que l'âge fixé dans l'ordonnance royale, en date d'hier, pose seulement les bornes des devoirs, mais n'exclut nullement ceux qui, étant plus âgés que vingt-quatre ans, pourraient désirer suivre la carrière des armes. »

Aussi les arrangemens nécessaires ont été pris pour

que tous les volontaires puissent apprendre l'endroit où se trouvent les différens corps auxquels ils pourraient désirer de se rendre.

Ces renseignemens seront donnés dans les grandes villes par le président de la police ; et dans les cercles, par les autorités de chaque arrondissement.

Des commissaires de marche ont été nommés pour les conduire et pour avoir soin de leur nourriture.

Des publications ultérieures seront faites à ce sujet par les gouvernemens.

Signé, *le chancelier d'etat*, DE HARDENBERG.

CORRESPONDANCE DE M. DE SAINT-MARSAN.

(N°. 1.) *Lettre de M. de Saint-Marsan,*

A S. Exc. le ministre des relations extérieures.

Breslau, le 15 février 1813.

Monseigneur,

Le baron de Hardenberg a retardé de vingt-quatre heures l'expédition de la lettre qu'il m'avait annoncée, parce qu'il a désiré qu'un courrier, qu'il a fait partir ce matin pour Paris, arrivât au moins en même temps que ma dépêche. Je me suis aperçu qu'il a craint que la chaleur que j'ai mise à lui présenter des tableaux effrayans n'influât sur mes dépêches, et

que, présentant les choses sous un aspect pressant, S. M. l'empereur ne se déterminât sur-le-champ à quelque mesure d'éclat et ne rompît les liens qu'il désire conserver, et qu'il croit toujours les seuls qui soient conformes aux vrais intérêts politiques de la Prusse. Il est venu lui-même aujourd'hui chez moi m'apporter la lettre en question, ci-jointe, sous le n°. 1, et me conjurer de la manière la plus pressante de ne considérer tout ce qui se passe, et ce que le roi a fait et déterminé, que comme la conséquence des circonstances les plus urgentes et de la nécessité de sauver un coin de terre, pour asile au roi, et de calmer l'exaspération publique. M. de Krusemarck reçoit une dépêche royale dont il est chargé de remettre une copie à votre Excellence. Elle doit contenir à peu près ce qui se trouve dans la lettre qui m'est adressée, avec une phrase plus positive sur l'organisation du contingent, dont votre Excellence trouvera le texte ci-joint, n°. 2.

M. de Bequelin reçoit l'ordre de passer une note dont je joins également ici le texte, n°. 3.

Les Russes se sont déjà montrés dans une grande partie du pays entre la Vistule et l'Oder. Ils doivent être entrés à Petriskau et à Kalitch, où l'on croit qu'il y a eu quelques affaires d'arrière-garde.

Le roi a fait imprimer l'article du traité d'alliance, relatif à l'exemption de passage par une partie de la Silésie. Il a tiré un cordon sur cette frontière et envoyé sur tous les points un exemplaire de cet article, avec l'ordre de ne laisser pénétrer aucune force ar-

mée, ni russe, ni française, ni alliée. Il a ordonné que, quant à ces dernières, si elles se présentaient, on leur indiquât la route sur Glogau et les autres villes hors de la ligne de démarcation, ou qu'on leur offrît de traverser désarmées la ligne de démarcation; qu'au surplus, si une troupe d'une nation quelconque veut pénétrer par la force, qu'elle soit repoussée par le même moyen. Ce cordon ne peut être que très-faible encore; mais, dans quatre semaines, les forces seront considérables, et si la Silésie n'est point envahie jusque-là, et que le roi tienne un langage ferme à l'empereur Alexandre, il est très-possible que ce dernier soit obligé de déférer à la demande de respecter cette portion de la Silésie.

Le baron de Hardenberg m'a juré vingt fois aujourd'hui que le système n'a point varié, qu'aucunes ouvertures directes ni indirectes n'ont eu lieu pour la Russie. Il m'a dit qu'il attendait, avec une inquiétude et une impatience sans égales, une réponse de Paris, parce que si, vu les circonstances, S. M. l'empereur approuve la démarche faite pour obtenir la neutralité de la Silésie et qu'elle donne quelques secours à la Prusse, le système sera consolidé plus que jamais, et que certainement il n'y aura que le désespoir qui puisse jeter la Prusse dans les bras de la Russie. Il m'a répété combien la conduite du roi, depuis la retraite de la grande armée, prouvait sa loyauté; que, s'il en avait manqué et eût voulu changer de système, il n'aurait pas attendu ce moment, mais profité de ceux qui s'étaient présentés

dans la première instance ; que d'ailleurs on n'est pas assez borné pour ne pas comprendre que rien n'est plus aisé à la France que de faire repentir le roi d'un manque de foi.

Dans la situation actuelle des choses, après avoir épuisé tout ce qu'il y avait à dire pour empêcher l'envoi de M. de Knesebeck, ainsi que votre Excellence aura pu l'observer par mes rapports, je me borne maintenant à annoncer que je rends compte de tout ce que j'entends des ordres. Je me mets en mesure de tenir tel langage que les circonstances, qui ont changé relativement à la position de l'armée, peuvent déterminer S. M. I. et R. à me prescrire.

Je n'ai pas de peine à croire que le plan actuel soit tel que le baron de Hardenberg l'annonce ; mais je ne sais si on pourra y persévérer ; si on pourra résister à la force, en cas que l'empereur Alexandre l'emploie promptement ; et si on résistera à des propositions amicales soutenues par le parti intérieur qui nous est contraire et qui aura bien de l'avantage, en cas que S. M. l'empereur ne juge pas à propos de montrer à la Prusse une bienveillance efficace. Je sais de bonne source que le roi est de nouveau porté à se persuader que, quels que soient ses sacrifices, sa perte est décidée. Le refus de secours pécuniaires, à compte de sa créance, l'éclat donné à l'affaire du général Yorck, mais plus particulièrement le refus d'agréer qu'il négociât pour obtenir la neutralité de la Silésie, ont renouvelé toutes ses alarmes ; on l'entretient dans ses idées par de faux avis qui portent

l'empreinte de l'intérêt, et dont quelques-uns viennent de Paris et sont donnés par des Français, sans que j'aie pu en découvrir la source.

Dans ma dépêche, n°. 15, du 18 janvier, j'ai rendu compte à votre Excellence de l'alarme qui avait eu lieu à Postdam. J'ai appris ici que le bruit de l'enlèvement du roi, qui l'avait occasionée, avait été répandu par un officier français dont je n'ai pu savoir le nom. C'est un des motifs qui a accéléré le départ du roi de Berlin. On a pénétré aussi qu'il pourrait être question d'otages, et cela a fait refluer à Breslau un bon nombre de mauvaises têtes de Berlin, qui ont eu peur. C'est après le refus que j'ai donné de consentir à ce qu'on négociât pour la neutralité de la Silésie qu'on a donné plus d'extension à la levée des jeunes gens, ainsi que votre Excellence l'aura observé par les gazettes de Breslau.

Malgré tout cela, si S. M. l'empereur croit de son intérêt de conserver la Prusse et fait quelque chose pour elle, on m'a donné beau jeu par tout ce qu'on m'a dit, pour tirer parti de ses moyens en faveur de la cause commune, et il sera très-facile en ce cas de retenir le roi dans la ligne qu'il a suivie jusqu'ici.

On réprime un peu les propos des jeunes gens, et on a réprimandé sévèrement un professeur qui s'était permis d'animer ses écoliers, en laissant entrevoir que l'ennemi à combattre serait l'armée française. La police a reçu des ordres à ce sujet, et elle en avait besoin, car elle est mal composée.

Le baron de Hardenberg, en parlant aujourd'hui

de la retraite de Schwartzenberg et de la convention qui paraît l'avoir précédée, me disait : « Vous voyez » bien que là aussi on est dans le cas de prendre » des mesures combinées avec l'ennemi, et on ne » les désapprouve pas. Car d'après un mot dit par » S. M. le roi de Naples à Elbing, à M. de Luck, » aide de camp du roi, il paraît que sa Majesté con- » naissait déjà alors cette convention. Cependant no- » tre cas est bien plus urgent et notre position bien » plus critique, tandis que celle de l'Autriche ne » peut pas l'être. »

J'en pris occasion pour demander à ce ministre ce qu'il pensait de la conduite de cette dernière puissance. « Je crois, m'a-t-il répondu, qu'elle est ferme » dans son alliance avec la France, qu'elle ne songe » pas à s'en détacher et qu'elle ne s'en détachera pas ; » mais qu'elle désire vivement la paix sur des bases » d'équilibre, et qu'elle verrait volontiers la puis- » sance de la France ne s'étendre pas davantage. »

Au reste, je n'ai rien aperçu qui indique un accord fait par convention entre les deux puissances que je crois unies en principes sur cet objet.

Les nouvelles de la Prusse orientale manquent ici. On ne sait rien ni du général Yorck, ni de M. de Stein. Le comte de Haugwitz est ici uniquement pour faire sa cour au roi.

Le comte de Saint-Marsan.

(N°. 2.) *Note de M. de Hardenberg.*

Il est venu au roi l'idée que rien n'avancerait plus le grand œuvre qu'une trêve, d'après laquelle les armées russes et françaises se retireraient à une certaine distance, et établiraient des lignes de démarcation, en laissant un pays intermédiaire entre elles. Sa majesté impériale serait-elle portée à entrer dans un arrangement pareil? consentirait-elle à remettre *la garde des forteresses* de l'Oder, de Pilau et de la place de Dantzig (pour celle-ci, conjointement avec des troupes saxonnes, en conformité du traité de Tilsitt) *aux troupes du roi*, et de retirer son armée derrière l'Elbe, moyennant que l'empereur Alexandre retirât toutes ses troupes derrière la Vistule? Le roi ordonne au général de Krusemarck et au prince de Hatzfeld de demander là-dessus les intentions de sa majesté impériale. Il fait sonder également l'empereur Alexandre, comme sur une idée venant absolument de lui seul, et qui ne peut compromettre en rien les résolutions que S. M. l'empereur, votre souverain, Monsieur le comte, pourrait prendre à cet égard. Sa majesté règlera, d'après celles-ci, ses *démarches ultérieures.*

Agréez, etc.

Signé, HARDENBERG.

Breslau, le 15 février 1813.

(N°. 3.) *Lettre de M. de Saint-Marsan,*

A S. A. I. le prince vice-roi.

Breslau, le 18 février 1813.

Monseigneur,

M. Lajar, qui a passé la nuit dernière par Breslau, m'a remis la lettre que votre altesse impériale a daigné m'écrire le 15 du courant.

Je me suis empressé de faire parvenir, ce matin, à la connaissance de S. M. le roi de Prusse les dispositions que votre altesse impériale a bien voulu me communiquer, et par lesquelles il résulte que, si l'ennemi marchait sur la Silésie, une armée de quarante-cinq mille hommes serait prête à déboucher sur son flanc. J'ai chargé M. Lefebvre, secrétaire de ma légation, qui est resté à Berlin, d'informer M. le maréchal duc de Castiglione de la situation des choses en Silésie et des mesures prises par le gouvernement prussien, surtout relativement à la démarcation d'une ligne de neutralité pour une partie de la Silésie, telle qu'elle a été admise pour exemption de passage par le traité du 22 février 1812.

S. M. le roi de Prusse a jugé à propos de solliciter auprès de l'empereur Alexandre que la neutralité de cette partie de la Silésie soit également observée par les armées russes, et elle arme en même temps d'une manière très-active pour donner, dit-on, plus de poids à ses demandes.

Digitized by Google

J'ai été dans le cas de m'opposer vivement soit à la démarche faite auprès de l'empereur Alexandre, soit à l'armement au delà de ce qui est nécessaire pour rétablir un contingent de trente mille hommes.

Mais les circonstances ont rendu inutile tout ce que j'ai pu présenter à ce sujet; le roi m'a déclaré que, vu la retraite inévitable de la grande armée sur l'Oder, la Silésie se trouvant entièrement découverte, il ne pouvait consentir à se désister des moyens qui lui restaient, d'abord pour se procurer, de la part de l'ennemi, la sûrcté d'un asile que S. M. l'empereur avait trouvé juste de lui accorder, et ensuite pour se défendre, s'il était attaqué; qu'elle devait ces mesures à son peuple, et que d'ailleurs il était urgent qu'il donnât lui-même une impulsion et une direction à ses sujets pour en rester le maître, puisque, s'il se tenait dans l'inaction et dans l'apathie, il courait risque de les voir entraînés malgré lui et contre lui à l'approche de l'ennemi.

Sa Majesté a déclaré en même temps que le plus tôt possible et dès que la formation serait achevée, elle donnerait, soit de la Poméranie, soit de la Silésie, le contingent de trente mille hommes; elle proteste de sa persévérance dans l'alliance.

Votre altesse impériale sent certainement toute la conséquence de cet état de choses, et ce qui peut en résulter, dans le cas que S. M. l'empereur désapprouve ce que la Prusse a fait, ou que la Russie, refusant d'adhérer à la demande de neutralité de cette

partie de la Silésie, menace d'un côté le roi avec des forces majeures, et lui offre de l'autre des conditions avantageuses.

Je ne néglige aucun moyen pour retenir la Prusse dans la ligne que lui dicte son véritable intérêt; elle paraît connaître celui-ci et sentir tous les risques qu'elle court si elle abandonne l'alliance de la France. Mais elle croit peut-être le moment favorable pour recouvrer son indépendance, et elle a été alarmée du refus de lui permettre de chercher à négocier la neutralité susdite, et de la méfiance que nous lui montrons de ses armemens. Au reste, jusqu'ici on se conduit vis-à-vis de nous avec beaucoup d'égards; je parle du gouvernement, car la nation est exaspérée. Tout ce qui passe dans la ligne de démarcation portée par le traité du 14 février 1812, soit malades, soit blessés, convois, bagages, est protégé; on exige seulement que les escortes quittent leurs armes.

L'armement est considérable, mais on l'exagère: les bataillons sont portés de cinq à huit cents hommes. En y ajoutant la levée de dix-sept à vingt-quatre ans (qui concerne seulement les individus non sujets à la conscription), on peut calculer que les bataillons seront doublés, cela donnera, avec les vieilles troupes, un total de cinquante mille hommes en Silésie, outre le corps du général Bulow et les garnisons de Colberg et de Graudenz.

J'ai cru de mon devoir d'informer confidentiellement votre altesse impériale de tout ce que dessus; je m'empresserai de la prévenir, avec la plus grande

célérité, de tout ce qui pourrait intéresser la position où se trouve votre altesse impériale.

Je suis, avec un profond respect, etc.

Signé, DE SAINT-MARSAN.

(N°. 4.) *Lettre de M. de Saint-Marsan.*

Breslau, le 17 mars 1813.

L'empereur Alexandre est arrivé ici le 15, à 5 heures après midi. Au moment où j'allais faire partir pour Paris, le courrier porteur de cette nouvelle, celui que votre Excellence m'a expédié le 6 mars, m'a remis vos dépêches du même jour. Je venais d'écrire au baron de Hardenberg, pour lui demander un entretien afin de l'informer des dispositions favorables de S. M., lorsque j'ai reçu la note ci-jointe, qui est une déclaration de guerre en forme. Je me hâte de la porter à la connaissance de l'empereur.

Signé, DE SAINT-MARSAN.

DÉCLARATION DE GUERRE DE LA PRUSSE.

(N°. 1.) *Note de M. de Hardenberg.*

Le soussigné, chancelier d'état, vient de recevoir l'ordre du roi, d'exposer ce qui suit à S. Exc. M. le

comte de Saint-Marsan, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie.

Le roi, dans toute sa conduite politique, après la paix de Tilsitt, avait pour premier point de vue de rendre et d'assurer à ses peuples, un état de tranquillité qui leur permît de se relever successivement des malheurs et des pertes sans nombre qu'ils venaient d'éprouver. Dans ce but il remplit avec exactitude, autant que ses moyens le permettaient, les engagemens qu'il avait été forcé de contracter par cette paix. Il a supporté avec la résignation dont les circonstances lui imposaient la loi, les exactions arbitraires, les empiétemens de tout genre, dont les provinces ne cessaient d'être l'objet; les charges énormes dont elles étaient accablées. Il n'a rien négligé pour établir enfin entre lui et le gouvernement français une confiance sincère, et le disposer ainsi aux mesures de justice et d'équité qu'il réclamait presque toujours en vain.

Lorsque, depuis, le nord de l'Europe se vit menacé d'une guerre funeste, le roi, après avoir fait ce qui dépendait de lui pour conjurer l'orage, prit le parti que lui prescrivaient impérieusement la position intermédiaire de ses états, qui n'admettait point de neutralité, et la perspective certaine des mesures destructives qui les attendaient de la part de la France, s'il se fût refusé à ce qu'on exigeait de lui. Il se résigna aux engagemens souverainement onéreux et hors de toute proportion avec les facultés du pays,

axquels il se vit obligé d'acquiescer par le traité d'alliance du 24 février, et les conventions qui l'accompagnèrent, dans l'espérance d'avoir obtenu pour la Prusse l'appui solide, et en cas de besoin le secours efficace dont, après tant de revers, elle sentait tous les jours davantage la nécessité, et que le gouvernement français, répondant à la fidélité avec laquelle le roi se proposait de remplir ses obligations, accomplirait, de son côté, avec la même exactitude, les engagemens qu'il avait contractés envers lui.

Une malheureuse expérience ne lui prouva que trop tôt que telles n'étaient point les intentions de ce gouvernement; pendant que le roi fournissait le nombre de troupes convenu pour former le corps auxiliaire stipulé, pendant que ces troupes versaient leur sang pour la cause de la France avec une bravoure à laquelle l'empereur lui-même n'a pas refusé de rendre justice, pendant que, dans l'intérieur du pays, on faisait face, par des efforts extraordinaires, aux livraisons énormes, aux prestations de tout genre qu'exigeaient les besoins des troupes qui ne cessaient de l'inonder, la France ne remplissait à aucun égard les obligations contractées, dont néanmoins l'accomplissement exact pouvait seul prévenir la ruine entière du pays et de ses habitans. Il était stipulé que la garnison de Glogau serait approvisionnée aux frais de la France, à compter de la date du traité, et celles de Custrin et de Stettin depuis l'entier acquittement de la contribution; celle-ci était soldée et même au-delà dès le mois de mai de l'année dernière, par

les livraisons auxquelles on avait pourvu. Cependant la Prusse resta chargée de l'approvisionnement de ces trois garnisons, sans qu'aucunes représentations eussent pu effectuer ce que la justice et la lettre du traité réclamaient. On s'était flatté du moins que, suivant la promesse récente de S. M. l'empereur, le pays autour de ces places, comme le territoire prussien, serait désormais à l'abri de toutes réquisitions forcées; mais au même instant où on devait se livrer à cette espérance, les commandans reçurent l'autorisation formelle de prendre, à dix lieues autour de la forteresse, tout ce dont ils croiraient avoir besoin, ce qui s'exécuta avec toute la violence qui était à prévoir. On était convenu que les comptes des avances de la Prusse, pour livraisons de tout genre, seraient réglés de trois mois en trois mois, et la solde payée comptant à la fin de la campagne. Mais on n'obtint pas même que ces comptes fussent examinés, et lorsque le solde s'élevait à des sommes très-fortes, dont à chaque moment on était prêt à fournir les preuves, lorsqu'à la fin de l'année il montait à 94 millions de francs, les plus vives instances ne purent effectuer seulement le paiement d'un à-compte, bien que le roi eût borné momentanément sa demande à une somme au-dessous de la moitié, et que le besoin urgent et absolument indispensable qu'on en avait eût été démontré avec la dernière évidence. La clause du traité d'alliance qui assurait la neutralité à une partie de la Silésie, ne pouvait, dans les circonstances survenues depuis, avoir son effet, à moins

que la Russie n'y acquiesçât de son côté, et cet acquiescement supposait, de toute nécessité, qu'on traitât de cet objet. Cependant l'empereur fit déclarer, qu'il ne pouvait consentir à ce que le roi envoyât quelqu'un dans ce but à l'empereur Alexandre, et en rendant ainsi la stipulation entièrement illusoire, il la retira et l'annula dans le fait. De nouvelles atteintes furent portées encore aux droits les plus incontestables du roi, par la disposition arbitraire qu'on eut pouvoir de se permettre à l'égard du corps de troupes prussiennes qui était occupé à se former en Poméranie sous le général Bulow, en l'appelant à se joindre à la division du duc de Bellune, et en le mettant, sans l'aveu préalable de sa majesté, sous les ordres de ce maréchal, ainsi que par la défense de tout recrutement quelconque dans les états prussiens occupés par les troupes françaises, qui fut publiée par ordre de S. A. I. le prince vice-roi d'Italie, sans en prévenir sa majesté. Jamais sans doute la souveraineté d'un prince ami ne fut attaquée d'une manière plus terrible.

On ne peut que supprimer ici les tristes détails qui viennent d'être exposés, puisqu'ils sont parfaitement connus à votre Exc. et à M. le duc de Bassano, par les nombreuses réclamations dont ils ont été l'objet. Du reste, M. le général de Krusemarck est chargé de remettre une note au ministre, qui s'étendra plus sur tant d'objets, qui prouvent clairement que le gouvernement français, en ne tenant aucun compte des stipulations principales du traité d'alliance en

faveur de la Prusse, qui cependant en formaient autant de conditions essentielles et sans lesquelles cette dernière n'aurait jamais pu, quelles qu'en eussent dû être les suites, souscrire aux engagemens qu'on lui imposait, l'a dégagée lui-même de ces obligations réciproques de son contenu.

La position dans laquelle la Prusse s'est trouvée à la suite de ces circonstances, et généralement des événemens de l'automne et de l'hiver, n'est ignorée de personne. Abandonnée à elle-même, sans espoir d'un secours efficace de la part d'une puissance à laquelle elle était liée, et dont elle n'obtenait pas même les objets de la plus stricte justice, qu'il ne tenait qu'à celle-ci de lui accorder, voyant les deux tiers de ses provinces épuisées et leurs habitans réduits au désespoir. Que lui restait-il, si ce n'est de prendre conseil d'elle-même, pour se relever et pour se soutenir ? C'est dans l'amour et le courage de ses peuples et dans l'intérêt généreux d'une grande puissance qui compatit à sa situation, que le roi a dû chercher les moyens d'en sortir, et de rendre à sa monarchie l'indépendance qui seule peut assurer sa prospérité future.

Sa Majesté vient de prendre les mesures que d'aussi graves circonstances exigeaient, de s'unir par une alliance étroite à S. M. l'empereur de toutes les Russies. Elle est persuadée que la France, comme l'Europe entière, appréciera les puissans motifs qui ont décidé ses démarches. Ces démarches ne tendent en dernier résultat qu'au but d'une paix fondée sur des

bases équitables et propres à augmenter sa solidité. Elle a toujours été, et demeurera constamment le le plus ardent des vœux du roi, et si la Providence bénit ses efforts, sa majesté se trouvera au comble du bonheur de pouvoir contribuer à en rendre le bienfait à l'humanité.

Le soussigné a l'honneur de renouveler à S. Exc. M. le comte de Saint-Marsan, l'assurance de sa haute considération.

Signé, HARDENBERG.

Breslau, 16 mars 1813

(N°. 2.) *Note de M. de Krusemarck.*

Paris, le 27 mars 1813.

Monseigneur le duc,

Je viens de recevoir l'ordre du roi mon souverain d'exposer ce qui suit à Votre Excellence.

Les propositions que j'ai eu l'honneur de lui soumettre antérieurement étaient de nature à mériter une réponse aussi prompte que décisive. Les progrès des armées russes dans le centre de la monarchie, et la retraite des armées françaises, ne permettent plus à la Prusse de prolonger l'état d'incertitude dans lequel elle se trouve [1]. D'un côté l'empereur de Russie, uni

---

Observations dictées par Napoléon.

[1] A qui la Prusse doit-elle imputer l'*état où elle se trouve?*

au roi par les liens d'une amitié personnelle [2], offre à la Prusse dans ce moment décisif l'appui de sa puissance et les bienfaits de son amitié ; de l'autre, S. M. l'empereur des Français persiste à repousser un allié qui s'est sacrifié pour sa cause, et dédaigne même de *s'expliquer* sur les motifs de son silence [3].

Est-ce donc S. M. l'empereur et roi qui a ordonné au général d'Yorck de violer ses devoirs, de passer à l'ennemi et d'obliger, par sa défection, l'armée française à se replier sur l'Oder?

Est-ce donc sa majesté qui a ordonné au général Bulow de favoriser le passage de l'Oder à l'ennemi, et de mettre l'armée française dans le cas de se retirer sur l'Elbe ?

Est-donc sa majesté qui a conseillé au roi de Prusse de quitter une résidence où il était couvert par l'Oder et d'aller dans une place ouverte, en marchant à la rencontre de l'ennemi?

[2] L'amitié personnelle qui unit le roi de Prusse à l'empereur de Russie date du traité de Tilsitt. Pourquoi donc, lorsque depuis, l'empereur Alexandre se précipitait dans une guerre qui menaçait sa capitale, la Prusse a-t-elle sollicité avec tant d'instances de pouvoir se ranger contre lui? Pourquoi le roi de Prusse a-t-il demandé que le traité d'alliance lui assurât des agrandissemens aux dépens de la Russie, et se livrait-il à l'espoir de lui enlever la Courlande et la Livonie?

Art. XIII. de la première convention spéciale du 24 février 1812.

« Dans le cas d'une heureuse issue de la guerre contre la Russie, si malgré les vœux et les espérances des hautes parties » contractantes elle venait à avoir lieu, sa majesté impériale » s'engage à procurer à sa majesté le roi de Prusse une indemnité en territoire pour compenser les sacrifices et charges que » sa majesté aura supportés pendant la guerre. »

L'amitié du roi de Prusse ne s'est réveillée que lorsque, contre toute attente, les troupes russes sont arrivées dans ses États.

[3] La Prusse a-t-elle attendu ces explications ? C'est le 15 fé-

Depuis long-temps la France avait violé, dans tous les points, les traités qui l'unissaient à la Prusse. Elle l'avait par-là même libérée de ses engagemens. Non contente de lui avoir dicté à Tilsitt une paix *aussi dure qu'humiliante*, elle ne lui a pas même permis de jouir des faibles avantages que ce traité semblait lui promettre[4].

Elle s'est servie d'odieux prétextes pour ébranler dans leurs fondemens la fortune de l'état et celle des particuliers. Depuis cette époque on traita la Prusse comme un pays conquis[5], et on fit peser sur elle un joug de fer. *Les armées françaises y restèrent contre les termes du traité*[6] et y vécurent à discrétion pen-

---

vrier que, de Breslau, elle adressait à ses ministres, à Paris, l'ordre de les demander, et le 1er. mars, à la suite d'une négociation, elle signait son traité d'alliance avec la Russie.

[4] Vous appelez *humiliante* une paix qui vous a rétabli sur le trône? Vous avez raison, la générosité humilie toujours les ingrats. Mais si cette paix dure et humiliante vous avait laissé de si profonds ressentimens contre la France, pourquoi depuis avez-vous sollicité son alliance? Ce n'est pas en février 1813, c'est en février 1812, avant de signer le traité d'alliance par lequel vous demandiez des agrandissemens aux dépens de la Russie, qu'il fallait tenir ce langage!

[5] La Prusse a été traitée *comme un pays conquis :* sans doute puisqu'elle avait été conquise. Mais est-ce donc le traité de Tilsitt qui en a fait la conquête?

[6] L'article 28 du traité de Tilsitt est ainsi conçu :

« Il sera fait immédiatement une convention ayant pour objet « de régler tout ce qui est relatif au mode et à l'époque de la « remise des places qui doivent être restituées à S. M. le roi de

dant dix-huit mois; on lui imposa des contributions

» Prusse, ainsi que les détails qui regardent l'administration » civile et militaire des pays qui doivent aussi être restitués. »

La convention conclue en exécution de cet article, contient les dispositions suivantes :

Extrait de la convention, signée à Kœnigsberg le 12 juillet 1807.

« Art. 2. La ville de Tilsitt sera remise le 20 juillet, celle de » Kœnigsberg le 25 du même mois; et avant le 1er. du mois » d'août, les pays jusqu'à la Passarge, formant les anciennes » positions de l'armée, seront remis.

» Au 20 août, on évacuera la Vieille-Prusse jusqu'à la » Vistule.

» Au 5 septembre, on évacuera le reste de la Vieille-Prusse » jusqu'à l'Oder.

» Les limites du territoire de Dantzick seront tracées à deux » lienes autour de la ville, et déterminées par des poteaux aux armes de France, de Dantzick, de Saxe et de Prusse.

» Au 1er. octobre, on évacuera tonte la Prusse jusqu'à l'Elbe.

» La Silésie sera également remise au 1er. octobre : ce qui » fera deux mois et demi pour l'évacuation entière du royaume » de Prusse. La province de Magdebourg ponr la partie qni se » tronve snr la rive droite de l'Elbe, ainsi que les provinces de » Prentzlow et de Pesewalki, ne seront évacuées qu'au 1er. no- » vembre; mais il sera tracé nne ligne de manière qne les trou- » pes ne puissent pas approcher de Berlin. Quant à Stettin, » l'époque à laquelle cette ville sera évacuée, sera déterminée » par les plénipotentiaires.

» Six mille Français resteront en garnison dans cette ville jus- » qu'au moment où on l'évacnera.

» Les places de Spandan, de Custrin, et en général toutes » celles de la Silésie seront remises le 1er. octobre entre les mains » des troupes de S. M. le roi de Prusse.

» 3. Il est bien entendu que l'artillerie, toutes les munitions,

exorbitantes et arbitraires 7, on ruina son commerce

» et en général tout ce qui se trouve dans les places de Pillau, » Colberg, Graudentz, resteront dans l'état où les choses se » trouvent. Il en sera de même pour Glatz et Cossel si les trou- » pes françaises n'en ont pas pris possession.

» 4. Les dispositions ci-dessus auront lieu aux époques déter- » minées, dans le cas où les contributions frappées sur le pays » seraient acquittées. »

L'évacuation des pays rendus à la Prusse était donc expressément subordonnée à l'exécution des engagemens qu'elle contractait. Elle ne les a point exécutés; c'est à elle, et non à la France, qu'elle doit attribuer le retard de l'évacuation.

7 Voyez l'art. 4 ci-dessus cité, de la convention de Kœnigsberg.

Les articles 1 et 2 de la convention conclue à Paris le 8 septembre 1808, sont conçus en ces termes :

» Art. 1er. Le montant des sommes dues par les États prussiens » à l'armée française, tant pour contribution extraordinaire que » pour arriérés des revenus, est fixé à cent quarante millions de » francs, et au moyen du paiement de ladite somme, toute pré- » tention de la France sur la Prusse, à titre de contribution, se » trouvera éteinte.

» Cette somme de cent quarante millions sera versée, dans les » vingt jours de l'échange des ratifications du présent traité, dans » la caisse du receveur général de l'armée, savoir :

» Moitié en argent comptant ou en lettres de change, bonnes » et acceptées, payables à raison de six millions par mois, à » dater du jour de l'échange des ratifications, et dont le paie- » ment sera garanti par la trésorerie prussienne.

» L'autre moitié en billets fonciers, hypothéqués par privilége » sur les domaines royaux, lesquels seront remboursables dans » l'espace d'un an à dix-huit mois, après l'échange des ratifica- » tions du présent traité. »

On n'a imposé à la Prusse aucune autre contribution que cel-

en la forçant d'adopter le système continental [8]; on plaça des garnisons françaises dans les trois forteresses de l'Oder [9], et le pays fut obligé de pourvoir aux

---

les qui avaient été reconnues par les traités; mais les traités sont des actes arbitraires aux yeux d'une puissance qui ne les souscrit que pour les violer.

Il faut convenir cependant que la France a manqué à leur exécution sur quelques points.

Par la convention du 8 septembre 1808, la dette de la Prusse était fixée à cent quarante millions de francs; deux mois après, le 5 novembre 1808, l'empereur fit remise à la Prusse d'une somme de vingt millions.

La Prusse ayant suspendu ses paiemens lorqu'elle vit éclater la guerre de 1809, et ayant toujours depuis sollicité des délais à l'époque de chaque versement, la France lui accorda constamment le temps dont elle avait besoin.

Enfin, pour faciliter les paiemens, elle admit par nue convention du 21 janvier 1811, et pour comptant, un versement de denrées coloniales pour une valeur de douze millions.

8 L'art. 27 du traité de Tilsitt est ainsi conçu :

« Jusqu'au jour de l'échange des ratifications du futur traité » de paix définitive entre la France et l'Angleterre, tous les pays » de la domination de S. M. le roi de Prusse seront, sans excep- » tion, fermés à la navigation et au commerce des Anglais.

» Aucune expédition ne pourra être faite des ports prussiens » pour les Iles Britanniques ni aucun bâtiment venant de l'An- » gleterre ou de ses colonies, être reçu dans lesdits ports. »

C'est à l'intérêt du système continental que l'empereur fit le sacrifice de ses conquêtes sur la Prusse. L'adoption du système continental par la Prusse fut la condition essentielle du traité de Tilsitt, mais la Prusse ne compte pour rien ses engagemens; aussi a-t-elle éludé le système continental autant qu'il était en elle.

9 On croirait que les places de l'Oder étaient au pouvoir de la la Prusse, et que la France n'avait pas le droit d'y mettre des

frais de leurs appointemens [10]; enfin, on disposa, par

---

garnisons. Les places de l'Oder avaient été conquises, des garnisons françaises les occupaient, elles y sont restées conformément à l'article 28 du traité de Tilsitt déjà cité,

A l'article 4 de la convention de Kœnigsberg,

Aux articles 6 et 8 de la convention du 8 septembre 1808 :

« 6. *Les places de Glogau, Stettin et Custrin resteront au pouvoir* » *de l'armée française jusqu'à l'entier acquittement des lettres de* » *change et billets fonciers donnés en paiement de la contribution* » *énoncée au premier article. Celle de Glogau sera remise, lorsque la* » *moitié de la somme totale aura été réalisée; les deux autres, après* » *l'extinction entière de cette dette.*

» Pendant le temps de l'occupation, il ne sera fait aucune » destruction des ouvrages existans dans les places.

» 8. La solde des garnisons sera payée par la caisse de l'ad- » ministration française; mais le logement, l'indemnité de loge- » ment, les vivres, fourrages, chauffage et lumières seront four- » nis par l'administration prussienne, tant pour les troupes que » pour l'état major de chaque place, en se conformant aux tarifs » établis par les règlemens français. »

A l'article 14 de la convention spéciale du 24 février 1812 :

« 14. Quant aux places de Glogau, de Custrin et de Stettin » maintenant occupées par les troupes françaises, les frais d'en- » tretien de leurs garnisons et pour les approvisionnemens de » siége, etc., seront, à dater du jour de la signature de la pré- » sente convention pour la place de Glogau, et du jour où S. M. » le roi de Prusse aura rempli les engagemens contractés par la » convention sur l'acquittement de la contribution, signée si- » multanément avec la présente, pour les places de Stettin et de » Custrin, à la charge de S. M. l'empereur. Un arrangement » particulier aura lieu entre les deux souverains, sur la durée » de l'occupation des places susmentionnées par les troupes » françaises. »

[10] Le pays pourvut aux frais de l'approvisionnement des places, en exécution des traités.

le traité de Bayonne, de la propriété des veuves et des orphelins, encore en contradiction manifeste avec les stipulations du traité de paix [11]. Tout annonçait que

---

Suite de la convention du 8 septembre 1808.

Voyez l'article 8 ci-dessus.

« Art. 9. Il y aura dans chacune de ces places un approvi-
» sionnement de siége de six mois, fourni ou par les magasins
» français, ou par l'administration prussienne. Dans le premier
» cas, l'approvisionnement lors de l'évacuation des places, ap-
» partiendra à l'administration française. »

Enfin à la convention du 5 novembre 1808.

« Art. 5. Les places de Stettin, Custrin et Glogau devant res-
» ter occupées par les troupes françaises, il y sera formé un ap-
» provisionnement de siége pour un an, calculé sur la force des
» garnisons, ainsi qu'elle est déterminée par le traité du 8 sep-
» tembre. Ces approvisionnemens ne pouvant être fournis par les
» magasins français que pour ce qui concerne les grains et farines,
» et une partie des autres objets, le gouvernement prussien s'en-
» gage à y suppléer, conformément aux bases qui seront établies
» par un état que remettra l'intendant général de l'armée, tant
» pour les quantités que pour les termes dans lesquels les divers
» objets devront être fournis; mais les approvisionnemens
» que l'administration prussienne aura fournis, lui appartien-
» dront, seront sous la sauvegarde de ses agens, et seront laissés
» dans les places, lorsqu'elles seront évacuées; seulement les
» autorités françaises seront libres de s'assurer, toutes les fois
» qu'elles le jugeront convenable, de l'existence et de la bonne
» conservation de ces approvisionnemens. »

[11] Par le traité de Bayonne l'empereur a cédé au roi de Saxe les créances que le roi de Prusse lui avait cédées, sans réserve, par l'art. 3 de la convention du 8 septembre 1808.

« Art. 3. Les créances que S. M. le roi de Prusse avait sur les

l'on ne voulait plus garder aucune espèce de ménagemens avec un état malheureux et opprimé [12]. Dans cet état de choses, la paix devenait un bienfait illusoire. Le roi gémissait du poids énorme qui accablait ses sujets. Il se flattait de vaincre, à force de condescendance et de sacrifices, une animosité dont il connaissait les effets, mais dont il ignorait le principe. Il s'abandonnait à l'espoir d'épargner à ses peuples de plus grands malheurs, *en remplissant avec scrupule ses engagemens envers la France, et en évitant avec soin tout ce qui pourrait lui donner de l'ombrage* [13]. Par des efforts extraordinaires et inouïs, la

---

» particuliers du duché de Varsovie sont, aux termes du traité » de Tilsitt, cédées sans aucune réserve. »

[12] Malheureux, sans doute! mais qui avait causé ses malheurs, et qui les prolongeait? Ce sont ceux qui, après l'avoir précipité dans une guerre insensée, ne remplissaient point les engagemens résultant de la guerre. Ce ne sont pas ceux qui, *usant de toutes espèces de ménagemens*, accordaient de leur plein gré une remise de vingt millions, n'exigeaient pas les paiemens aux échéances, donnaient des délais sans cesse renouvelés, et fournissaient à la Prusse toutes espèces de facilités pour acquitter sa dette.

[13] Aux approches de la guerre de 1809, et tant qu'elle dura, vous comptiez que ses chances vous libéreraient sans bourse délier. Vous cessâtes alors tous paiemens.

Vous vous étiez obligé à acquitter la totalité de votre dette, avant le mois de mai 1810, au plus tard; au 24 de février 1812, vous n'en aviez pas acquitté la moitié!

Voilà avec quel scrupule vous avez rempli vos engagemens, et comment la France vous a opprimé.

Prusse était parvenue à acquitter les deux tiers de la contribution [14], elle se disposait à payer le reste, lorsque des nuages se formèrent entre la Russie et la France, et que les immenses préparatifs des deux puissances ne lui permirent plus de douter de la guerre qui allait embraser le Nord. Le roi, fidèle à son principe de sauver à tout prix l'existence nationale, jugeant de l'avenir par le passé, sentit qu'il *devait tout craindre de la France* [15]. Il *sacrifia ses affections*, et conclut avec elle un traité d'alliance [16]. A l'époque de la conclusion du traité, avant que la nouvelle pût en être portée à Berlin, les troupes fran-

---

Voyons maintenant quels soins vous avez mis *à éviter ce qui pouvait lui donner de l'ombrage.*

Avez-vous oublié à quelles passions vous laissâtes prendre l'essor en 1809? Ce que vous laissâtes faire sous vos yeux, dans votre capitale même, si toutefois vous n'avez à vous reprocher que de l'avoir souffert.

[14] A peine la moitié en cinq années de ce qui devait être acquitté en trois ans.

[15] La France avait été généreuse, c'était une raison de plus de compter sur sa justice. Pourquoi donc auriez-vous craint, si un sentiment intérieur ne vous eût pas fait redouter sa justice même?

[16] Cet aveu met à découvert l'immorale et funeste politique de la maison de Brandebourg. Voilà la cause de la situation malheureuse de vos peuples; voilà la cause de tous les maux qui ont pesé sur vos États. Ils sont les résultats inévitables d'un gouvernement sans caractère, sans persévérance, sans bonne foi.

Voyez au reste, à la suite du rapport du ministre des relations extérieures, les pièces qui montrent quelles étaient les *affections* de la Prusse lorsqu'elle demandait l'alliance, et de quelle manière elle les *exprimait.* (1812.)

çaises s'avancèrent dans la Poméranie et la Marche-Électorale. Le roi vit avec douleur qu'on ne voulait lui tenir aucun compte de ses intentions franches et loyales. On voulait obtenir par la force ce qu'il paraissait impossible d'obtenir par des négociations [17]. Les agens de la Prusse, effrayés par l'attitude menaçante de la France, avaient signé à Paris des conventions séparées qui renfermaient des conditions extrêmement onéreuses, et relatives à l'approvisionnement et aux besoins de la grande armée [18]. Le gouvernement fran-

---

[17] Vous aviez sollicité cette alliance dès le mois de mars 1811; vous aviez prié, pressé, conjuré pour l'obtenir. En cédant à vos instances, l'empereur put-il être dans le cas de soupçonner que vous hésiteriez à ratifier les actes de vos plénipotentiaires. La supposition par laquelle vous voulez expliquer l'entrée des troupes françaises dans la Poméranie et les Marches est donc aussi évidemment gratuite qu'elle est odieuse. La marche des troupes françaises avait un motif tout naturel, l'imminence de la guerre et la nécessité de se hâter pour n'être pas prévenues par l'ennemi.

[18] Cette convention était telle que, selon les rapports qui sont parvenus, la Prusse n'espérait pas obtenir des stipulations aussi favorables. Elle avait en effet renoncé, dès le commencement des négociations, à toutes réclamations sur les contributions. Elle ne demandait point que la valeur des fournitures à faire à l'armée fût précomptée sur les contributions; elle ne demandait point que les paiemens aux termes de ses engagemens fussent suspendus; elle ne demandait pas que les actes de garantie fournis par les États des provinces prussiennes pour sûreté de la dette, fussent remis au roi de Prusse et échangés contre une simple obligation du gouvernement, et toutes ces dispositions de faveur ont été proposées par le gouvernement français lui-même, et insérées dans la convention sur sa demande.

çais, éclairé sur la modicité de nos ressources, prévoyait un refus; il se préparait à emporter le consentement du roi par l'appareil de la force. Il se trompait. Sa majesté ratifia ces conventions, quoiqu'elle sentît la difficulté de les remplir; elle comptait sur le dévouement des Prussiens, et elle espérait qu'en établissant les bornes de nos sacrifices, elle préserverait ses peuples des réquisitions arbitraires et de leurs suites funestes. L'expérience n'a point justifié cette espérance. Tandis que la Prusse épuisait tous ses moyens pour verser dans les magasins les denrées stipulées, *les armées françaises vivaient à la charge des particuliers* [19]. On exigea à la fois et l'accomplissement du traité et la consommation journalière des troupes. On enleva de vive force la propriété sacrée des habitans, sans vouloir en tenir le moindre compte, et la Prusse perdit par ces actes de violence au delà de soixante-dix mille chevaux et vingt mille voitures [20].

Cependant, malgré toutes ces entraves, le roi, fi-

---

[19] Depuis quand les troupes ne doivent-elles pas vivre dans un pays qui est le théâtre de la guerre? Cette nécessité fut l'objet des deux conventions du 24 février. On statua par l'une sur les livraisons à faire par réquisition, par l'autre sur la formation des magasins, *le tout en déduction des contributions, et à la charge de la France à qui elles étaient dues.*

[20] Tout cela est de pure invention. Toutefois si ces pertes avaient été réelles, pourquoi ne les auriez-vous pas portées dans le compte de vos réclamations? Pourquoi leur valeur n'aurait-elle pas été comprise dans la liquidation générale?

dèle à son système, remplissait avec une foi religieuse tous les engagemens qu'il avait pris. Les fournitures se réalisaient avec succès; le contingent stipulé se portait en avant; enfin rien n'était oublié pour mettre en évidence toute la loyauté de notre conduite. La France ne répondit à ce dévouement que par des prétentions toujours nouvelles, et crut pouvoir se dispenser de remplir de son côté les stipulations du traité qui tombaient à sa charge. Elle refusa constamment de vérifier la comptabilité des fournitures, quoiqu'elle eût pris l'engagement formel d'arrêter les comptes chaque trimestre [21].

---

[21] Non-seulement on n'a pas refusé de vérifier la comptabilité des fournitures, mais des commissaires ont été nommés pour y procéder. A la vérité les comptes n'ont point été arrêtés chaque trimestre; mais le comte de Lottum, que vous aviez chargé de cette opération, était à Kœnigsberg, tandis que l'intendant général était à Moskou. Les événemens militaires, la longueur des distances, la difficulté des communications ont empêché que cette formalité ne fût remplie. Qu'en peut-on conclure? En quoi la Prusse en a-t-elle souffert? La compensation des créances réciproques, et le paiement de l'excédant ne devaient se faire qu'après une liquidation générale, et les paiemens ne devaient s'effectuer pour les réquisitions qu'*à la fin de la campagne* (Voyez ci-après l'article 9 de la convention spéciale). Or, la campagne était-elle finie au mois de décembre, lorsque la trahison du général d'Yorck a signalé la défection de la Prusse? La liquidation générale pour la formation des magasins, et les services stipulés par la seconde convention devaient avoir lieu *aussitôt que les versemens et livraisons à faire auraient été effectués en totalité.* Il devait alors *être pris de nouveaux arrangemens pour l'acquittement du solde de compte qui resterait à la charge de l'une ou de l'autre partie*

La convention militaire aussurait à l'empereur, jusqu'à un nouvel arrangement avec la Prusse, la possession des forteresses de Glogau, de Stettin et de Custrin; mais l'approvisionnement de la première de

---

contractante. (Voyez ci-après l'article 13 de la deuxième convention.) Or la Prusse, non-seulement n'a pas prouvé que les versemens et livraisons à faire eussent été effectués en totalité, mais il résulte des seuls états communiqués par ses agens, qu'ils ne l'ont pas été. Ces agens ont même déclaré par écrit qu'ils ne pouvaient pas l'être. La condition eût-elle été remplie, ni l'une ni l'autre puissance ne devait rien, jusqu'à ce que l'époque et le mode de l'acquittement du solde eussent été réglés par *de nouveaux arrangemens.*

Article 9°. *de la première convention du* 24 *février* 1812.

« Il pourra être fait, au besoin, par les administrateurs ou » commandans français des réquisitions aux autorités locales ou » commissaires prussiens, pour les vivres et les charrois.

» Le décompte en sera fait tous les trois mois par l'intendant » général de l'armée. Les récépissés particuliers seront convertis » en un récépissé général, et la valeur en sera acquittée, *ou par* » *la compensation sur les contributions dues par la Prusse, ou à la fin* » *de la campagne.* »

Article 13e. *de la seconde convention du* 24 *février* 1812.

« Aussitôt que les versemens et livraisons à faire, en exécu- » tion de la présente convention, auront été effectués en totalité, » le compte général de leur quantité et valeur sera arrêté, ainsi » que le compte définitif en capital et intérêts des contributions » dues par S. M. le roi de Prusse. Il sera pris alors de nouveaux » arrangemens entre les deux hautes parties contractantes, pour » l'acquittement du solde qui résultera desdits comptes, à la » charge de l'une ou de l'autre. — »

ces places devait, à dater du jour de la signature de cette convention, se faire aux dépens de la France, et, pour les autres, du jour où le roi aurait rempli ses nouveaux engagemens sur l'acquittement de la contribution. Le roi, en acquiesçant à cet article, avait déjà donné à la France une grande preuve de sa condescendance, en renonçant aux stipulations de 1808, d'après lesquelles Glogau devait être remis à la Prusse dès que la moitié des contributions aurait été acquittée. Le nouveau traité ne fut pas mieux observé par la France que celui qui l'avait précédé. L'approvisionnement de Glogau et celui des autres forteresses, malgré les représentations les plus pressantes, motivées par la convention et l'acquittement des contributions déjà réalisé au mois de mai de l'année dernière, est resté à la charge de la Prusse jusqu'à ce jour [22]. *La convention ne stipulait rien sur les forteresses de Pillau et de Spandau*; elles devaient en conséquence rester occupées par les troupes prussiennes; les troupes françaises y entrèrent néanmoins par une espèce de surprise militaire et s'y maintinrent [23]. Pendant qu'on augmentait à l'indéfini le poids

---

[22] L'approvisionnement de Glogau n'a plus été à la charge de la Prusse, à dater du 24 février. La France a déclaré que les fournitures qui seraient faites pour cette forteresse entreraient en compensation de la dette prussienne; la même déclaration a été faite pour Spandau.

[23] En effet, la convention ne stipulait rien sur les forteresses de Pillau et de Spandau. La France avait déclaré qu'elle n'avait

des dépenses de la Prusse, pendant qu'*elle prouvait*,

---

besoin ni de Graudentz ni de Colberg, et rien ne fut dit sur les autres places. Le roi désira qu'on passât celles-ci sous silence; mais il fut convenu que la France pourrait occuper ces places, sans qu'il y eût à cet égard une disposition formelle dans le traité. On les eût certainement nommées parmi les places qu'on exceptait, si elles avaient dû être exceptées. C'est en conséquence de ces dispositions des deux parties contractantes, qu'elles ont été occupées *de concert* et avec les circonstances rappelées dans les extraits suivans :

PREMIER EXTRAIT.

Lettre de M. le comte de Saint-Marsan.

« Berlin, le 24 avril 1812.

» J'ai fait connaître, conformément aux ordres de sa majesté, » les considérations qui la portent à désirer l'occupation de Spandau. Les dispositions ont été prises, et sont entièrement exécutées.

» Le roi n'a pas hésité un moment; mais il a été cependant un » peu peiné, en considérant cette demande comme les marques » d'un reste de défiance qu'il désire ardemment de voir dissiper.

» Il n'y a plus à Spandau que quatre-vingts vétérans prussiens. » Un bataillon français est dans la ville avec une batterie et une » compagnie d'artillerie dans la forteresse. Le commandant prussien y est conservé. »

SECOND EXTRAIT.

Lettre de M. le comte de Saint-Marsan.

« Berlin, le 28 avril 1812.

» J'ai eu l'honneur d'informer votre excellence que les arrangemens relatifs à Spandau avaient déjà été exécutés.

» D'après de nouvelles dispositions, la garnison de Spandau » doit être augmentée; un général de brigade doit y être établi,

qu'après avoir accquitté sa contribution, ses avances

» et les magasins serviront à renfermer le blé et autres objets ap-
» partenaut à l'armée française.

» J'en ai prévenu ce matin le baron de Hardenberg, dans une
» conversation que j'ai eue avec lui. Il m'a répondu que l'on fera
» tout ce que l'empereur désire. Il m'ajonte tonjours que la seule
» peine que ressent le roi, c'est qu'il puisse rester quelques dé-
» fiances et quelques doutes à S. M. l'empereur sur ses intentions
» et sur ses dispositions à faire tous les efforts possibles pour
» seconder les vues de S. M. I. et R.

» Je lui réponds qu'il ne doit point attribuer à la méfiance des
» mesures de précautions qui sont maintenant autant dans l'in-
» térêt de la Prusse que dans celui de la France; que, quoique
» S. M. l'empereur n'ait jamais marché que de victoire en vic-
» toire, elle n'a jamais omis la plus petite des précautions, même
» à deux ou trois cents lieues derrière elle; que rien ne lui sem-
» blait indifférent, et que c'est peut-être le seul homme à qui il
» ait été donné de faire de si grandes choses, sans oublier le der-
» nier détail de la plus petite.

» M. de Hardenberg abonde alors dans mon sens; et comme
» il est rempli de son objet, qu'il n'est pas formaliste, et qu'il ne
» voit dans l'alliance que le grand but de sauver la Prusse, il
» finit par me dire que si, au surplus, il reste quelque défiance à
» l'empereur, il espère que la constance avec laquelle on se mon-
» trera fidèle allié, la détruira entièrement.

» *Signé*, comte DE SAINT-MARSAN. »

TROISIÈME EXTRAIT.

Lettre de M. le comte de Saint-Marsan.

» Berlin, le 29 avril 1812.

» Hier au soir, je me suis trouvé chez le duc de Reggio, avec
» le baron de Hardenberg et M. de Narbonne. Il a été question

montaient déjà à des sommes énormes, on persistait à lui refuser toute espèce de secours [24]; on répondait

---

» des ordres donnés pour Spandau; et M. le duc de Reggio » faisait sentir au baron de Hardenberg que ces mesures ne devaient nullement inquiéter le roi, ni lui faire supposer que » S. M. I. et R. avait de la méfiance; que c'étaient des précautions que l'empereur prend toujours et partout, et qu'elles » étaient commandées par les circonstances. Le ministre entra parfaitement dans le sens du maréchal; l'assura que l'on était disposé à tout faire pour le bien de la cause commune; non-seulement ce qui était stipulé, mais tout ce qui serait utile; qu'au » surplus, l'affaire de Spandau était conforme aux termes stricts » du traité, *puisque ni Spandau ni Pillau n'avaient point été » exceptés, comme Colberg, Graudentz et Potsdam, par la stipulation qui porte que tous les pays entre l'Elbe, l'Oder, la Vistule et » le Niémen pourraient être occupés par l'armée française.*

» Je rends compte de ces expressions du chancelier à votre » ex- cellence, pour la mettre toujours plus à portée de juger » de la manière dont ce ministre envisage la position de la Prusse.

» *Signé*, comte DE SAINT-MARSAN. »

[24] Cette preuve n'a jamais été donnée. Pouvait-elle l'être? Nous ne saurions en convenir. Au moment de la signature des conventions du 24 février 1812, la Prusse devait encore à la France 62,450,694 francs. L'opération du versement des denrées coloniales admises en paiement pour favoriser la Prusse, a été consommée dans le courant de l'été suivant. La Prusse s'est trouvée libérée, tant pour les denrées coloniales, que pour les frais de transport, de 14,322,518 francs. Elle est encore débitrice de plus de 50 millions, y compris les intérêts. Quoiqu'on fût loin de penser que ces 50 millions fussent soldés par les livraisons et fournitures, sa majesté avait consenti cette année à ce qu'il ne fût plus fait aucune réquisition à la charge de la Prusse, et à compte de sa dette. Au reste, quel que fût le débiteur ou

à toutes ses réclamations *par un silence méprisant* [25], et, demandant sans cesse de nouveaux sacrifices, on semblait ne compter pour rien les efforts inconcevables d'une nation accablée.

A la fin de l'année précédente, les avances de la Prusse montaient à quatre-vingt-quatorze millions de francs. Les comptes étaient en règle autant qu'ils pouvaient l'être, vu le refus constant des autorités françaises de les vérifier d'après le traité. S. M. n'avait cessé de faire représenter par ses agens qu'il devenait urgent de faire justice à ses réclamations; que ses états épuisés ne pouvaient plus suffire à l'entretien des armées françaises. Le roi se bornait à demander pour le moment un à-compte sur ces avances et déclarait avec franchise ne pouvoir répondre des événe-

---

le créancier, la compensation ne devait être faite qu'à la fin de la campagne; et la Prusse nous déclare la guerre au commencement de mars.

[25] M. le baron de Krusemarck a remis en effet une note pressante, dictée, selon ses expressions, *par le constant désir du roi de continuer à remplir ses engagemens envers son auguste allié;* le roi, dont *la bonne volonté* était exprimée, *en appelait à la justice et à l'amitié de S. M. I.*

Cette note est datée *du 2 mars*, c'est-à-dire, d'un jour après celui où la Prusse avait signé son traité d'alliance avec la Russie.

Des instructions en réponse furent envoyées à M. le comte de Saint-Marsan par un courrier parti le 6 mars. En le recevant le 17, il demanda un rendez-vous à M. de Hardenberg pour lui faire connaître les dispositions favorables de sa majesté, et pour toute réponse le chancelier lui envoya la note du 16 mars, qui contient la déclaration de guerre de la Prusse à la France.

(*Voir la lettre de M. de Saint-Marsan du 17 mars, ci-dessus, p.* 241.)

mens dans le cas d'un refus. Ce langage, aussi juste que clair, ces réclamations fondées sur les titres les plus sacrés, sont restés sans réponse et n'ont produit que des assurances vagues et des promesses éloignées [26]. Il y a plus, comme si ce n'était pas assez de violer les traités les plus positifs, de nouveaux procédés sont venus éclairer la Prusse sur les intentions de l'empereur et sur ce qu'elle peut en attendre. Le

---

[26] On ne relèvera point cette exagération, qui porte à 94 *millions les avances* de la Prusse. Cette estimation est non-seulement fausse, mais hors de toute vraisemblance. Nous l'avons déjà dit, il était au moins douteux que la créance de la Prusse pût compenser sa dette. Nous avons déjà démontré que quand bien même elle aurait eu un solde de compte à réclamer, le terme du paiement résultant des traités n'était point arrivé. Ce n'était donc pas l'accomplissemeot d'une obligation que la Prusse pouvait demaoder. Était-ce un secours? Mais à qnel titre et à quelle époque y avait-elle des droits?

Est-ce le 24 décembre, lorsque le géoéral d'Yorck donnait le contingent prussien à l'ennemi?

Est-cele 22 janvier, où le roi quittait Postdam pour aller à Breslau, au-devant de l'ennemi?

Est-ce le 10 février, où le général Bulow, imitateur du général d'Yorck, trahissait, et facilitait le passage du Bas-Oder à l'ennemi?

Est-ce les 3, 9 ou 10 février, où le roi appelait par ses édits toute la jeunesse de ses États à prendre les armes contre la France?

Est-ce le 13 ou le 16 février, où le baron de Kniesbeck, le prince Biron et tant d'autres agens se rendaient au quartier-général de l'ennemi?

Est-ce le 22 février, où le chancelier de Hardenberg avait des

roi, voyant une partie de ses provinces envahie et l'autre menacée, sans pouvoir compter sur les secours des armées françaises [27], devait renforcer la sienne, et les moyens ordinaires étant longs et insuffisans, sa majesté a adressé un appel aux jeunes Prussiens qui voudraient se ranger sous ses drapeaux. Cet appel a réveillé dans tous les cœurs le vif désir de servir la patrie. Un grand nombre de volontaires se préparaient à quitter Berlin pour se rendre à Breslau, lorsqu'il a plu au vice-roi d'Italie d'interdire tout recrutement et le départ des volontaires dans les provinces occupées par les troupes françaises. Cette défense s'est faite dans les termes les plus péremptoires et sans en prévenir le roi. Une atteinte aussi directe portée aux droits de la souveraineté a excité dans l'âme de S. M. et de ses fidèles sujets une juste indignation [28].

---

conférences avec les sectaires ennemis de l'alliance, et perturbateurs du repos de l'Allemagne?

Est-ce le 23 février, où les chefs de la faction qui fit la guerre en 1806 arrivaient à Breslau et rentraient en crédit?

Est-ce enfin le 1er. mars, où le roi de Prusse, par un traité, joignait ses armes à celles de l'empereur Alexandre?

A ces diverses époques la France ne devait rien à la Prusse; à ces diverses époques, c'eût été le comble de la déraison de venir au secours d'un allié infidèle, et de lui donner des moyens pour s'armer contre nous.

[27] La Prusse avait-elle le droit de compter sur le secours des armées françaises, lorsque ses deux armées avaient passé à l'ennemi? lorsque les troupes qui étaient à Postdam, à Colberg et dans la Silésie, abandonnaient ces positions pour laisser un passage libre aux Russes?

[28] Il n'y a pas eu d'atteinte portée à la souveraineté du roi;

Dans le même temps, et tandis que les places de l'Oder auraient dû être approvisonnées depuis long-

---

et il n'y a eu de notre part que l'exécution d'nn traité. — Le roi s'était engagé formellement *à ne faire aucune levée, aucun mouvement militaire, pendant que l'armée française oeeuperait son territoire, si ee n'était pour l'avantage de l'allianee, et de eoneert entre les deux puissanees.* (Voyez *ci-après l'artiele* 11 *de la première convention spéciale du* 24 *février.*) — Les levées ne se faisaient pas *pour l'avantage de l'allianee*, puisqu'à peine réunis, les hommes levés marchaient contre elle. Elles ne se faisaient pas *de coneert*, puisque le ministre de sa majesté avait protesté, à Breslau, contre les édits qui les ordonnaient. Elles ne devaient pas se faire, puisqne les traités disaient formellement qu'elles ne se feraient pas.

Il n'y a pas eu d'atteinte portée à la souveraineté du roi, si un général français a pris des mesnres de police qne les circonstances exigeaient, lorsque, par un traité formel, *la poliee, le maintien de l'ordre et la sûreté de l'armée avaient été déférés aux commandans français.* (Voyez *ei-après l'artiele* 8 *de la même convention.*) Quelle que fut notre illusion sur les sentimens du roi, et sur la confianee que pouvait mériter son gouvernement, elles ne devaient pas aller jusqn'à nous empêcher de prendre les mesures nécessaires, pour nous mettre en Prusse à l'abri des événemens. Si les commandans français ont encourn quelques reproches, c'est celni de n'avoir pas arrêté plus tôt ces recrutemens, qui, à peine commencés, ont fourni des anxiliaires aux Russes. Les premières troupes légères ennemies qui se sont approchées de Berlin, étaient eondnites et renforcées par des jennes gens de la capitale, dont plusieurs ont été tués dans les escarmouches qui eurent lieu près des faubourgs.

Artiele 2 *de la première eonvention spéciale du* 24 *février* 1812.

« La Prusse ne fera aucune levée, aucun rassemblement de » troupes, aucun mouvement militaire pendant que l'armée » française occupera son territoire, ou sera sur le territoire en-

temps aux frais de la France, après que l'empereur avait formellement déclaré, dans une audience accordée au prince de Hatzfeld, qu'*il avait interdit aux autorités françaises toute espèce de réquisition dans les états du roi* [29], les gouverneurs de ces forteresses reçurent l'ordre de prendre de vive force, dans un rayon de dix lieues, tout ce qui était nécessaire à leur défense et à leur approvisionnement. Cet ordre arbitraire et injuste, dont non plus on n'a pas pris la peine d'avertir le roi, a été exécuté dans toute son étendue, au mépris du titre sacré des propriétés et avec des détails de violence qu'il serait difficile de dépeindre [30]. Malgré toutes les raisons qu'il avait de

---

» nemi, si ce n'est pour l'avantage de l'alliance et de concert » entre les deux puissances. »

« Art. 8. Les commandans français qui seront établis sur les » lignes d'opérations, ne pourront s'immiscer, ni directement ni » indirectement, dans ce qui regarde le gouvernement et l'ad- » ministration civile. Ils auront dans leurs attributions tout ce » qui concerne les réquisitions, la fourniture des subsistances » aux troupes, le service des hôpitaux militaires, la police et le » maintien de l'ordre et de la sûreté sur les derrières de l'armée, » pour ce qui la concerne. »

[29] Des ordres furent en effet donnés, des marchés furent passés en conséquence; mais l'administration française fut si peu secondée par l'administration prussienne, et les marchés furent tellement onéreux, qu'on fut obligé de les casser.

[30] Ainsi qu'on vient de le dire, les marchés conclus à des prix exorbitans, ne purent être exécutés. C'était au moment même où le général Bulow venait de livrer le passage de l'Oder à l'ennemi; les Russes se présentèrent sur les glacis des places. Les commandans ont fait ce qu'ils devaient, et ce qui se fait partout;

rompre avec la France, le roi voulait encore essayer la voie des négociations. Il avertit l'empereur Napoléon qu'il enverrait un homme de confiance à l'empereur de Russie, afin de l'engager à reconnaître la neutralité de la partie de la Silésie que la France avait reconnue [31]. C'était le seul moyen qui restait au

---

ils ont complété leurs approvisionnemens pour assurer la défense des forteresses qui leur étaient confiées : c'est le droit de la guerre. Si la Prusse était alliée de la France, il était important pour elle que les places fussent défendues ; si elle était ennemie de la France, il n'en était que plus pressant pour nous de mettre les places en état de défense. D'ailleurs, qu'est-il arrivé ? L'approvisionnement a été complété aux dépens du pays : or, aux termes de la convention du 8 septembre 1808, déjà citée, l'approvisionnement de siége devait être fait par la Prusse.

[31] La Haute-Silésie, une portion de la basse, et le comté de Glatz, avaient été exemptés du passage des troupes alliées. (Voyez *ci-après l'article* 6 *de la première convention spéciale du* 24 *février* 1812.) Cette exemption n'était pas, et ne pouvait pas être une neutralité. On a désiré que vous ne communicassiez pas avec l'ennemi, parce que vous ne deviez le faire que de concert avec votre allié, et parce qu'on prévoyait le résultat de ces communications. La conduite de vos généraux autorisait cette prévoyance, trop bien justifiée par l'événement.

Article 6 *de la première convention spéciale du* 24 *février* 1812.

« *Les troupes françaises ou alliées pourront traverser et occuper les* » *provinces prussiennes, à l'exception de la Haute-Silésie, du comté* » *de Glatz, et des principautés de Breslau, d'Oels et de Brieg. Elles* » *n'entreront ni dans cette partie de la Silésie, ni dans les pays qui* » *ne feront pas partie des lignes d'opérations.*

» La ville de Postdam sera exempte du passage des troupes » et de garnison française ou alliée. »

roi, abandonné, au moins pour le moment, par la France, pour avoir un asile sûr et ne pas se trouver dans la cruelle nécessité de quitter ses états. L'empereur se prononça hautement contre cette démarche, et ne daigna pas même s'expliquer sur les propositions qui accompagnèrent cette ouverture [32].

Dans un pareil état de choses, le parti du roi ne pouvait rester long-temps douteux. Il avait tout sacrifié depuis des années à la conservation de son existence politique; aujourd'hui la France compromet elle-même cette existence et ne fait rien pour la protéger [33]. La Russie peut aggraver ses malheurs et offre généreusement de le défendre. Le roi ne saurait balancer. Fidèle à ses principes et à ses devoirs, il joint ses armes à celles de l'empereur Alexandre,

---

» Il pourra être détaché de la garnison de Postdam une compagnie pour la garde du château de Charlottembourg, et une » compagnie pour la garde du palais du roi à Berlin. Aucun officier ou employé ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit, » entrer ou loger dans lesdits palais et château, et leurs dépendances, sans la permission du gouverneur, qui y sera établi » par S. M. le roi de Prusse. »

[32] La Prusse était en pleine négociation avec l'ennemi lorsqu'elle fit la proposition dont il s'agit. Elle est contenue dans une note remise à Breslau, le 16 février, à M. le comte de Saint-Marsan. Il suffit de remarquer la date de cette pièce, et de citer les propres expressions du chancelier d'état, pour faire juger la convenance, l'opportunité et la bonne foi qui avaient dicté cette proposition.

[33] Et qu'avez-vous donc fait pour vous protéger vous-même? Vos armées se sont placées dans les rangs ennemis.

changeant de système sans changer de but [34]. Il espère, en rompant avec la France et en s'attachant à la Russie, obtenir, par une paix honorable ou par la force des armes, l'unique objet de ses vœux, l'indépendance de ses peuples, les bienfaits qui en dérivent et *l'héritage de ses pères*, dont on lui avait ravi la moitié [35]. Le roi adhérera de tout son pouvoir à toutes les propositions conformes à l'intérêt commun des souverains de l'Europe [36]. Il désire vivement qu'elles puissent amener un état de choses où les traités ne soient plus de *simples trêves* [37], où la puissance devienne la garantie de la justice, et où chacun, rentrant dans ses droits naturels, ne soit plus tourmenté dans tous les points de son existence par l'abus de la force.

Voilà, monsieur le duc, ce que je suis chargé de porter à la connaissance de votre Excellence. Veuillez en rendre compte à S. M. l'empereur. L'Europe a vu avec étonnement la patience et la longue rési-

---

[34] On ne niera point que la Prusse ne soit en effet aujourd'hui fidèle à ses principes de tous les temps. (*Voyez* la réponse ci-après à la note de M. de Krusemarck.)

[35] *Voyez* également la réponse ci-après à M. de Krusemarck.

[36] Dans l'espace de vingt ans vous les avez tous trahis. Quel est le souverain, quelle est la nation qui peuvent désormais se fier à vous?

[37] Ce vœu renverse le système de votre manifeste, fondé tout entier sur ce principe que les engagemens et les traités doivent suivre toutes les chances de la fortune, toutes les vicissitudes de la guerre.

gnation d'une nation qui s'était distinguée dans les fastes de l'histoire par son courage brillant et sa noble persévérance.

Guidés aujourd'hui par les motifs les plus sacrés, il n'est personne au milieu de nous qui ne soit décidé de sacrifier toute espèce de considération aux grands intérêts du trône, de la patrie, et de l'indépendance de l'Europe; personne qui ne se félicite de périr pour ce noble but, et en défendant ses foyers.

J'ai ordre de me rendre incessamment auprès du roi mon auguste maître, avec le prince de Hatzfeld, le conseiller intime d'état de Beguelin, et les personnes attachées à ces différentes missions. J'ai l'honneur de prier votre excellence de vouloir bien me faire tenir les passe-ports nécessaires à cet effet.

Je m'empresse de lui renouveler en même temps l'assurance de ma plus haute considération.

Signé, KRUSEMARCK.

(N°. 3.) *Réponse à la note de M. le baron de Krusemarck.*

Paris, le 1er. avril 1813.

Monsieur le baron,

J'ai mis sous les yeux de sa majesté impériale et royale la note que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 27 mars.

Ce qu'elle contient de plus digne d'une sérieuse considération se réduit à ceci :

La Prusse a sollicité et conclu une alliance avec la France en 1812, parce que les armées françaises étaient plus rapprochées des états prussiens que les armées russes.

La Prusse déclare en 1813 qu'elle viole ses traités, parce que les armées russes sont plus rapprochées de ses états que les armées françaises.

La postérité jugera si une pareille conduite est loyale, digne d'un grand prince, et conforme à l'équité et à la saine politique.

Toutefois elle rendra justice à la persévérance de votre cabinet dans ses principes.

En 1792, la France, agitée au dedans par une révolution, attaquée au dehors par un ennemi redoutable, semblait prête à succomber. La Prusse lui fit la guerre.

Trois ans après, et au moment où la France triomphait des coalisés, la Prusse abandonna ses alliés, elle passa du côté de la Convention avec la fortune, et le roi de Prusse fut le premier des souverains armés contre la France qui reconnut la république.

Quatre années à peine écoulées (1799), la France éprouva les vicissitudes de la guerre ; des batailles avaient été perdues en Suisse et en Italie ; le duc d'Yorck avait débarqué en Hollande, et la république était menacée au nord et au midi. La fortune avait changé : la Prusse changea comme elle.

Mais les Anglais furent chassés de la Hollande, les Russes furent battus à Zurich ; la victoire revint sous nos drapeaux en Italie, et la Prusse redevint amie de la France.

En 1805, l'Autriche arma. Elle porta ses armées sur le Danube, elle envahit la Bavière, tandis que les troupes russes passaient le Niémen et s'avançaient sur la Vistule. La réunion de trois grandes puissances et leurs immenses préparatifs ne semblaient présager à la France que des défaites. La Prusse ne put hésiter un instant ; elle arma ; elle signa le traité de Berlin, et les mânes de Frédric II furent pris à témoin de la haine éternelle qu'elle vouait à la France.

Lorsque son ministre, envoyé auprès de sa majesté pour dicter la loi, arriva en Moravie, les Russes venaient de perdre la bataille d'Austerlitz ; ils devaient à la générosité des Français de pouvoir retourner dans leur patrie. La Prusse déchira aussitôt le traité de Berlin, conclu six semaines auparavant, abjura le célèbre serment de Postdam, trahit la Russie comme elle avait trahi la France, et prit avec nous de nouveaux arrangemens.

Mais de ces éternelles fluctuations de la politique naquit dans l'opinion publique en Prusse une véritable anarchie ; l'exaltation s'empara des esprits que le gouvernement prussien ne fut pas le maître de diriger. Ils l'entraînèrent, et en 1806 il déclara la guerre à la France, dans le moment où il avait le plus d'intérêt à se maintenir en bonne intelligence

avec elle. La Prusse entièrement conquise se vit, contre toute espérance, admise à signer à Tilsitt une paix où elle recevait tout et ne donnait rien.

En 1809, la guerre d'Autriche éclata; la Prusse allait encore changer de système; mais, les premiers événemens militaires ne laissant aucun doute sur les résultats définitifs de la campagne, la Prusse prit conseil de la prudence et n'osa pas se déclarer.

En 1811, les préparatifs de la Russie menaçant l'Europe d'une nouvelle guerre, la position géographique de la Prusse ne lui permettait pas de rester spectatrice indifférente des événemens qui se préparaient, vous fûtes chargé, M. le baron, dès le mois de mars de la même année, de solliciter l'alliance de la France, et il est inutile que je retrace à votre mémoire ce qui se passa à cette époque. Il est inutile que je vous rappelle et vos instances réitérées et vos vives sollicitudes.

Sa majesté, se souvenant du passé, hésita d'abord sur le parti qu'elle avait à prendre. Mais elle pensa que le roi de Prusse, éclairé par l'expérience, était enfin désabusé de la politique versatile de votre cabinet. Elle lui savait gré des démarches qu'il avait faites à Pétersbourg pour prévenir la rupture. Il répugnait d'ailleurs à sa justice et à son cœur de déclarer la guerre par des considérations de convenance politique. Elle se livra à ses sentimens personnels pour votre souverain, et elle consentit à s'allier avec lui.

Tant que les chances de la guerre nous furent favorables, votre cour se montra fidèle; mais à peine

les rigueurs prématurées de l'hiver eurent ramené nos armées sur le Niémen, que la défection du général d'Yorck réveilla des défiances trop légitimes. La conduite équivoque de votre cour dans une circonstance si grave, le départ du roi pour Breslau, la trahison du général Bulow, qui ouvrit à l'ennemi les passages du Bas-Oder, les ordonnances publiées pour exciter aux armes une jeunesse turbulente et factieuse, la réunion à Breslau des hommes signalés comme les chefs des sectes perturbatrices et comme les principaux instigateurs de la guerre de 1806, les communications journalières établies entre votre cour et le quartier-général de l'ennemi, ne permettaient plus dès long-temps de douter des résolutions de votre cabinet, lorsque j'ai reçu, M. le baron, votre note du 27 mars. Elle n'a donc causé aucune surprise.

La Prusse veut, dit-elle, recouvrer les héritages de ses ancêtres. Mais nous pourrions lui demander si, lorsqu'elle parle des pertes que sa fausse politique lui a fait éprouver, elle n'a point aussi des acquisitions à mettre dans la balance; si, parmi ces acquisitions, il n'en est pas qu'elle doive à sa politique infidèle? C'est ainsi qu'elle a dû la Silésie à l'abandon d'une armée française dans les murs de Prague, et toutes ses acquisitions en Allemagne à la violation des lois et des intérêts du corps germanique.

La Prusse parle de son désir de parvenir à une paix établie sur des bases solides. Mais comment

compter sur une paix solide avec une puissance qui se croit justifiée lorsqu'elle rompt ses engagemens selon les caprices de la fortune ?

Sa majesté préfère un ennemi déclaré à un ami toujours prêt à l'abandonner.

Je ne porterai pas ces observations plus loin. Je me bornerai à demander ce qu'eût fait un homme d'état éclairé et ami de son pays, qui, se plaçant par la pensée au timon des affaires de la Prusse, depuis le jour où la révolution française éclata, aurait voulu se conduire d'après les principes d'une politique saine et morale.

Aurait-il engagé la Prusse en 1792 dans une guerre dont elle pouvait laisser les chances à des états plus puissans qu'elle ? S'il l'eût fait, aurait-il conseillé de poser les armes avant que la révolution fût finie ?

Si cependant il avait été conduit à reconnaître la république, n'aurait-il pas persisté dans son système, n'aurait-il pas cherché à en recueillir les avantages, à profiter des sentimens qu'aurait inspirés à la France un prince bravant pour elle les préjugés de son temps ? Il aurait établi l'influence de la Prusse sur le Nord, par des alliances ; la monarchie de Frédéric se serait affermie, et la Prusse aurait fondé son bonheur intérieur et sa considération au dehors sur une étroite union avec la France.

Il ne se serait pas laissé éblouir en 1799 par les succès passagers de nos ennemis.

Il aurait repoussé en 1805, et par politique et par dignité, l'alliance à laquelle l'Angleterre, la Russie

et l'Autriche unies avaient pris l'engagement réciproque de contraindre la Prusse.

Si cependant, entraîné par des circonstances imprévues, il avait prêté un serment sur la tombe de Frédéric, il ne l'aurait pas violé après la bataille d'Austerlitz ; il aurait tiré d'une fausse détermination le seul parti honorable, en restant fidèle à des alliés maltraités par la fortune.

En 1812, s'il avait cru pouvoir oublier qu'à Tilsitt la Russie avait fait en faveur de la Prusse tout ce que permettaient les circonstances, et s'il avait signé l'alliance avec la France, il y aurait été fidèle. Il aurait trouvé dans des événemens inattendus l'occasion de faire jouer un beau rôle à la Prusse, malgré sa faiblesse, et de manifester des sentimens non douteux, et dont il aurait pu, dans le temps, invoquer l'honorable souvenir. Cette résolution loyale eût concilié à la Prusse l'estime même de ses ennemis. Elle aurait servi non leur haine, mais leurs véritables intérêts ; car le général d'Yorck n'aurait pas trahi, et les Russes n'aurait pas passé le Niémen ; le général Bulow n'aurait pas trahi, et les Russes n'auraient pas passé l'Oder, et ne se seraient point exposés à la catastrophe qui les menace ; enfin, la France sentant le besoin d'un intermédiaire entre elle et la Russie, l'aurait trouvé dans la Prusse fidèle, et aurait consenti à agrandir, pour l'intérêt de son système, pour la paix et le repos du monde qui en est l'unique but, une puissance dont la sincérité aurait été mise à l'épreuve.

Aujourd'hui, M. le baron, que reste-t-il à la

Prusse? Elle n'a rien fait pour l'Europe; elle n'a rien fait pour son ancien allié; elle ne fera rien pour la paix. Une puissance dont les traités ne sont que conditionnels ne saurait être un intermédiaire utile; elle ne garantit rien; elle n'est qu'un sujet de discussion; elle n'est point une barrière.

Le doigt de la Providence est empreint dans les événemens de cet hiver; elle les a produits pour démasquer les faux amis et signaler les amis fidèles, et elle a donné à sa majesté assez de puissance pour assurer le triomphe des uns et le châtiment des autres.

En terminant mes rapports avec vous, M. le baron, je me félicite d'avoir à vous faire connaître la satisfaction de sa majesté pour votre conduite, pendant le temps où vous avez résidé près d'elle. Elle vous plaint, et comme militaire, et comme homme d'honneur, de vous être trouvé obligé de signer une pareille déclaration.

J'ai l'honneur de vous envoyer les passe-ports que vous m'avez demandés.

Agréez, je vous prie, M. le baron, l'assurance de ma haute considération.

Signé, le duc de Bassano.

§ VII. TRAITÉ DE LA SUÈDE

AVEC L'ANGLETERRE.

Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité,

S. M. le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et S. M. le roi de Suède, également animés du désir de resserrer les liens d'amitié et de bonne intelligence qui subsistent si heureusement entre eux, et pénétrés de l'urgente nécessité d'établir l'un avec l'autre un concert intime propre à assurer le maintien et l'indépendance du Nord, et afin d'accélérer l'époque tant désirée d'une paix générale, sont convenus de pourvoir à ce double objet par le présent traité; à cet effet, ils ont choisi pour leurs plénipotentiaires, savoir: S. A. R. le prince-régent, au nom et pour S. M. le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande; l'honorable Alexandre Hope, major-général des armées de S. M.; et Édouard Thorneton, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi de Suède; et S. M. le roi de Suède: Lawrens, comte d'Engestrom, l'un des seigneurs du royaume de Suède, ministre d'état et des affaires étrangères, chancelier de l'Université de Lund, commandant des ordres du roi, chevalier de l'ordre royal de Charles XIII, grand-aigle de la légion de France; et Gustave, baron de Wetterssedz, chancelier de la cour, com-

mandeur de l'ordre de l'étoile polaire, l'un des dix-huit de l'académie suédoise, lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs trouvés en bonne et due forme, sont convenus :

Art. 1er. S. M. le roi de Suède s'engage à employer un corps de 30,000 hommes dans une opération directe sur le continent, contre les ennemis communs des hautes parties contractantes. Cette armée agira de concert avec les troupes russes placées sous le commandement de S. A. le prince royal de Suède, conformément aux stipulations à cet effet déjà existantes entre les cours de Stockholm et de Saint-Pétersbourg.

2. Lesdites cours ayant communiqué à S. M. britannique les engagemens subsistans entre elles, et ayant formellement demandé que S. M. y accédât, S. M. le roi de Suède ayant, par les stipulations contenues au précédent article, donné une preuve du désir qui l'anime de contribuer aussi de son côté au succès de la cause commune, S. M. britannique désirant en retour donner une preuve immédiate et non équivoque de sa résolution de joindre ses intérêts à ceux de la Suède et de la Russie, promet et s'engage, par le présent traité, d'accéder aux conventions déjà existantes entre ces deux puissances, en tant que S. M. britannique, non-seulement n'opposera aucun obstacle à l'annexation et réunion à perpétuité du royaume de Norwége, comme partie intégrante du royaume de Suède, mais encore qu'elle facilitera à cet égard l'exécution des vues de S. M. le roi de Suède, soit par ses bons offices,

soit en y employant, s'il était nécessaire, la coopération navale, de concert avec les troupes suédoises ou russes. Bien entendu néanmoins que l'on n'aura pas recours à la force pour effectuer la réunion de la Norwége à la Suède, à moins que S. M. le roi de Danemarck n'ait préalablement refusé de se joindre à l'alliance du Nord aux conditions stipulées dans les engagemens existans entre les cours de Stockholm et de Saint-Pétersbourg; et S. M. le roi de Suède s'engage à avoir soin que cette réunion ait lieu avec tous les égards et la considération possibles, pour le bonheur et la liberté du peuple de Norwége.

3. Afin de donner plus d'effet aux engagemens contractés par S. M. le roi de Suède dans le premier article du présent traité, lesquels ont pour objet des opérations directes contre les ennemis communs des deux puissances, et afin de mettre S. M. suédoise en état de commencer lesdites opérations sans perte de temps, et aussitôt que la saison le permettra, S. M. britannique s'engage à fournir à S. M. le roi de Suède (indépendamment des autres secours que les circonstances générales pourront mettre à sa disposition) pour le service de la campagne de la présente année, ainsi que pour l'équipement, le transport et l'entretien de ses troupes, la somme d'un million sterl., payable de mois en mois à Londres, à l'agent qui sera autorisé par S. M. à la recevoir, de manière que le paiement de chaque mois n'excède pas la somme de 200,000 livres sterling jusqu'à parfait paiement du total.

4. Il est convenu entre les deux parties contractantes qu'une avance dont le montant et l'époque de paiement seront déterminés entre elles, et laquelle sera déduite du million stipulé ci-dessus, sera faite à S. M. le roi de Suède pour la mise en campagne et pour la première marche des troupes. Le reste des subsides ci-dessus mentionnés commencera à courir le jour du débarquement de l'armée suédoise, ainsi qu'il est stipulé au premier article du présent traité.

5. Les deux puissances contractantes désirant une garantie solide et durable à leurs relations, tant politiques que commerciales, S. M. britannique, animée du désir de donner à son allié des preuves évidentes de sa sincère amitié, consent à céder à S. M. le roi de Suède et à ses successeurs à la couronne de Suède, dans l'ordre de succession établi par S. M. et les états-généraux de son royaume, sous la date du 26 septembre 1810, la possession de la Guadeloupe, aux Indes occidentales, et de transférer à S. M. suédoise tous les droits de S. M. britannique sur cette île, en tant que sadite majesté les possède actuellement. Cette colonie sera remise aux commissaires de S. M. le roi de Suède dans le cours du mois d'août de la présente année, ou trois mois après le débarquement des troupes suédoises sur le continent. Le tout devant avoir lieu conformément aux conditions convenues entre les deux hautes parties contractantes dans l'article séparé annexé au présent traité.

6. Comme une conséquence réciproque de ce qui

a été stipulé dans l'article précédent, S. M. le roi de Suède s'engage à accorder pendant l'espace de 20 ans, à dater de l'échange des ratifications du présent traité, aux sujets de S. M. britannique, le droit d'entrepôt dans le port de Gottenbourg, de Carlsham et de Stralsund, lorsque cette dernière place sera rentrée sous la domination suédoise, pour toutes les productions et marchandises, soit de la Grande-Bretagne, soit de ses colonies, chargées à bord de navires anglais ou suédois; lesdits objets, soit qu'ils soient de nature à être introduits en Suède en payant les droits, soit que leur introduction soit prohibée, paieront sans distinction, comme droit d'entrepôt, un pour cent de la valeur à leur entrée, et autant à leur sortie. Sur tout autre objet relatif à cet article, on se conformera aux règlemens généraux en Suède, en traitant toujours les sujets de S. M. britannique sur le pied des nations les plus favorisées.

7. A dater du jour de la signature du présent traité, S. M. le roi du royaume uni d'Angleterre et d'Irlande, et S. M. le roi de Suède, promettent réciproquement de ne séparer leurs intérêts mutuels, et particulièrement ceux de la Suède, auxquels il est référé par le présent traité, dans aucune négociation quelconque avec leurs ennemis communs.

8. Les ratifications du présent traité seront échangées à Stockholm dans l'espace de quatre semaines, ou plus tôt s'il est possible.

En foi de quoi, nous soussignés, en vertu de nos

pleins-pouvoirs, nous avons signé le présent traité, et y avons apposé le sceau de nos armes.

Fait à Stockholm, le 3 mai, l'an de notre Seigneur 1813.

Signé, Alexandre Hope, le comte d'Engestrom, Édouard Thorneton, et G. baron de Wettersted.

ARTICLE SÉPARÉ.

En conséquence de la cession faite par S. M. britannique, par l'art. 5 du traité signé ce jour, de l'île de la Guadeloupe, S. M. le roi de Suède s'engage :

1°. A remplir fidèlement et à observer les stipulations de la capitulation de ladite île, portant la date du 5 février 1810, de manière que tous les priviléges, droits, bénéfices et prérogatives confirmés par ledit acte aux habitans de cette colonie soient préservés et maintenus ;

2°. A prendre à cet effet, avant la cession ci-dessus mentionnée, avec S. M. britannique, tous engagemens qui pourront être jugés nécessaires, et à exécuter tous les actes en conséquence dudit ;

3°. D'accorder aux habitans de la Guadeloupe la même protection et les mêmes avantages dont jouissent les autres sujets de S. M. suédoise, toujours conformément aux lois et aux stipulations actuellement existantes en Suède ;

4°. D'empêcher et de prohiber à l'époque de la cession l'introduction des esclaves d'Afrique dans la-

dite île, et dans les autres possessions de S. M. suédoise aux Indes occidentales, et de ne pas permettre à des sujets suédois de faire le commerce des esclaves; engagement que S. M. suédoise est d'autant plus disposée à contracter, que ce trafic n'a jamais été autorisé par elle;

5°. D'exclure, pendant la continuation de la guerre actuelle, tous bâtimens armés et corsaires appartenant aux états en guerre avec la Grande-Bretagne, des ports et havres de la Guadeloupe, et de ne permettre dans aucune guerre future où la Grande-Bretagne pourra se trouver engagée, et la Suède demeurer neutre, l'entrée dans les ports de ladite colonie aux corsaires appartenant à aucun des états belligérans;

6°. De ne pas aliéner ladite île sans le consentement de S. M. britannique;

7°. D'accorder toute protection et sûreté aux sujets britanniques et à leurs propriétés, soit qu'ils veuillent quitter la colonie ou y rester.

Cet article séparé aura la même force et le même effet que s'il était inséré mot à mot dans le traité signé ce jour et sera ratifié en même temps.

Fait à Stockholm, le 3 mars 1813.

(*Suivent les mêmes signatures.*)

§ VIII. CORRESPONDANCE DE M. OTTO,

RELATIVEMENT

A L'INTERVENTION AUTRICHIENNE.

(N°. 1.) *Lettre de M. le comte Otto,*

Au ministre des relations extérieures.

Vienne, le 16 décembre 1812.

Monseigneur,

J'ai reçu hier, par un courrier extraordinaire, les dépêches dont V. Exc. m'a honoré les 3, 4 et 5 décembre, et je me suis empressé de communiquer au gouvernement autrichien les nouvelles importantes que ces dépêches renferment. Elles ont été accueillies avec le plus vif intérêt.

V. Exc. aura vu, par ma dernière dépêche, combien on avait travaillé ici à exagérer les pertes que nous avons éprouvées. L'embarras du comte de Metternich était si visible que je ne puis l'attribuer uniquement à l'intérêt qu'il prend à nos succès. Il avait l'air de craindre pour l'alliance, et il s'est oublié plusieurs fois jusqu'à me dire que si l'Autriche prenait un autre parti, elle verrait en peu de temps, plus de cinquante millions d'hommes de son côté.

Suivant lui, toute l'Allemagne, toute l'Italie se déclarerait pour elle. Une insinuation aussi étrange, aussi peu motivée ne peut être due qu'aux propositions qui lui ont été adressées du dehors et à l'impression que lui avait laissée les débats du conseil auquel il avait assisté. On croit nous faire une faveur particulière en refusant de prendre les armes contre nous, dans un moment où on nous suppose moins forts que les Russes. Je ne puis opposer à de pareils sentimens qu'une attitude calme et la confiance dans la supériorité de la France, si justement acquise, et que des revers passagers ne pourraient lui ôter. On fait les plus grands efforts pour gagner l'Autriche; on offre l'Italie, les provinces Illyriennes, la suprématie de l'Allemagne, enfin le rétablissement de l'ancienne splendeur de la couronne impériale.

Signé, Otto.

(N°. 2.) *Lettre de M. le comte Otto,*

Au même

Vienne, le 28 décembre 1812.

Monseigneur,

Quelque affligeant que soit le tableau de ce qui se passe ici, il est de mon devoir de vous le soumettre sans aucun déguisement.

Il est peut-être sans exemple que les membres du gouvernement d'une grande puissance aient conçu l'idée d'abandonner un allié, après un premier revers, pour joindre les drapeaux de son ennemi. C'est cependant dans ce sens que le plus grand nombre des hommes influens de ce pays ont osé se prononcer immédiatement après la nouvelle de la retraite de notre armée. On s'est empressé de circonvenir le cabinet par tous les moyens que l'intrigue et la corruption ont pu diriger contre la bonne foi. On lui a représenté que, la France n'ayant plus d'armée, il serait absurde de vouloir soutenir la guerre tout seul contre le colosse russe; que la cour de Berlin était hors d'état de continuer ses armemens; que la Bavière, le duché de Varsovie et la Saxe, étaient épuisés d'hommes et d'argent; que le nord de l'Allemagne était prêt à arborer l'étendard de la révolte; qu'en conséquence il était indispensable de rappeler le corps auxiliaire, de changer de système et de profiter d'un moment aussi favorable pour reprendre toutes les provinces perdues; que plus de cinquante millions d'hommes étaient prêts à se déclarer pour l'Autriche et à faire cause commune avec elle; que la France elle-même était à la veille d'une grande révolution, et que le moment était venu de rendre aux peuples leurs anciennes lois et leur indépendance.

En se déchaînant contre la France, la faction n'a pas oublié d'attaquer, de toute manière, le premier partisan de l'alliance française, le comte de Metter-

nich. Il ne se passe pas un jour qu'elle n'invente un nouveau moyen pour le décréditer, et elle annonce hautement qu'il sera remplacé par M. Stadion.

Signé, Otto.

(N°. 3.) *Lettre de M. le comte Otto,*

Au même.

Vienne, le 3 janvier 1813.

Monseigneur,

Le ministre m'a confirmé de nouveau que les mesures étaient prises pour rendre mobiles les troupes de la Gallicie et de la Transylvanie, et que M. le comte de Bubna a dû porter en France les détails de cet armement. Il pense toujours que cet officier général sera agréable à S. M., et qu'il pourra remplir à Paris des fonctions diplomatiques, quoiqu'il n'ait été envoyé d'abord que pour porter une lettre.

V. Exc. a pu voir, par tous mes rapports précédens, que la guerre actuelle est impopulaire en Autriche; mais le gouvernement a eu assez de fermeté pour maintenir le système de l'alliance, et l'on peut dire que les derniers revers n'ont servi qu'à confirmer ses dispositions. Le rétablissement de la paix est actuellement le vœu le plus cher de l'Autriche. « Dites-nous franchement, m'a répété tout à l'heure

» le ministre, ce que voulez faire, et mettez-nous
» dans le cas d'agir *envers vous comme un bon allié*,
» *et envers les autres comme une puissance indépen-*
» *dante*. Croyez que nous sommes pénétrés du sens
» de l'alliance, et que nous pouvons vous rendre
» des services essentiels. »

Signé, Otto.

(N°. 4.) *Lettre de M. le comte Otto,*

Au même.

Vienne, le 8 janvier 1813.

Monseigneur,

Ayant reçu hier au soir la dépêche que V. Exc. m'a adressée le 31 décembre, je me suis empressé de voir le ministre de grand matin, pour l'entretenir sur les questions très-importantes qu'elle renferme.

Il m'a dit d'abord, dans les termes les plus positifs, que la Russie est trop engagée avec l'Angleterre pour pouvoir traiter seule. « Croyez ce que je vous dis,
» a-t-il ajouté; nous avons mille moyens de savoir ce
» qui se passe. Cajolés par tous vos ennemis, nous
» apprenons par l'un ce que l'autre nous avait caché,
» et nous sommes à même de comparer tant de rap-
» ports divers, que la vérité ne saurait nous échap-
» per. Du reste, nous n'aurons avec l'Angleterre de
» relation directe que quand nous y serons autorisés

» par vous, et nous y mettrons les formes qui vous » conviendront, en conservant néanmoins l'attitude » d'une puissance qui agit spontanément. Qu'avez-» vous à risquer ? Nous compromettrons les ministres » anglais envers la nation, et nous prendrons sur » nous tout le blâme du non-succès. Malgré votre » dernier revers, votre position est toujours la plus » brillante. Ce n'est pas l'empereur Napoléon qui a » le plus besoin de la paix. S'il lui répugnait d'agir » offensivement, il dépendrait de lui de rester pen-» dant un an, pendant deux ans, sur la Vistule; ja-» mais les Russes ne franchiront cette barrière. Vous » conserverez avec facilité l'attitude que vous avez eue » avant la guerre; mais c'est l'Allemagne, la Prusse, » la Pologne et surtout l'Autriche qui souffrent de » cet état de choses. Il est donc naturel que nous » élevions la voix et que nous demandions la paix à » hauts cris. Aussitôt que l'empereur nous aura fait » connaître ses vues, nous les ferons valoir; car lui » seul est intact, lui seul est en mesure de dicter la » paix. Qu'il ait en nous une confiance entière; » qu'il nous parle franchement, nous lui répondrons » de même. » M. de Metternich a parlé pendant une demi-heure avec une effusion de cœur parfaite des intentions de l'Autriche, et de son entier dévouement à notre cause.

Signé, Otto.

(N°. 5.) *Lettre de M. le comte Otto,*

Au même.

Vienne, le 11 janvier 1813.

Monseigneur,

M. le comte de Metternich m'a prié ce matin de me rendre chez lui. Il venait de recevoir un courrier de Berlin qui lui a apporté tous les détails de la défection de l'armée prussienne, avec les lettres écrites de part et d'autre, soit pour justifier, soit pour blâmer cet étrange événement. « C'est la preuve, m'a » dit le ministre, de ce que je vous ai dit souvent » de la *Græca fides* des Russes, et de la position em- » barrassante où se trouvent la plupart des souve- » rains à l'égard de leurs troupes et de leurs peu- » ples. » J'ai remarqué que le ministre d'Autriche à Berlin a transmis toutes les pièces officielles, les lettres du roi de Naples, du roi de Prusse, du maréchal Macdonald, du comte de Saint-Marsan; enfin une infinité de détails qui n'ont pu lui être communiqués que par M. de Hardenberg. J'en dois conclure que la Prusse met une confiance entière dans le cabinet de Vienne, et qu'elle le consulte régulièrement sur la marche qu'elle doit suivre. En effet, M. de Metternich m'a dit souvent que la Prusse lui communique ses doléances, et qu'il a soin de la rassurer

et de l'engager à ne pas dévier de son système. Il a paru craindre que la défection de l'armée prussienne ne soit le signal d'une révolution, pour peu que les Russes profitent, avec leur astuce ordinaire, de la première impression qu'elle pourra faire en Allemagne et en Pologne.

Il allait continuer, lorsqu'un courrier du comte de Bubna lui a remis des dépêches de Paris en date du 2. Le ministre me les a lues en entier. Il y a trouvé le gage de la longue durée de l'alliance et du succès des négociations. Il prendra immédiatement les ordres de l'empereur sur le choix de l'individu qu'il s'agit d'envoyer à Wilna, et il ne perdra pas un moment pour sonder les dispositions de l'empereur Alexandre. « Nous apprécions, m'a-t-il dit, vos » immenses ressources; nous savons tout ce que » vous avez fait et tout ce que vous pouvez faire. » Outre les sept millions sterling que l'Angleterre » donne à la Russie, elle nous a offert dix millions » pour changer de système. Nous avons repoussé » cette offre avec mépris, quoique nos finances » soient dans le plus grand délabrement. Nos douanes » sont à présent notre principal revenu; nous som- » mes sûrs de perdre cette branche lucrative de nos » finances, si vous renoncez à votre système d'ex- » clusion des denrées coloniales. »

La difficulté qui semble embarrasser le plus M. le comte de Metternich, c'est la demande que fera sans doute la Russie d'un agrandissement de territoire. Depuis Pierre le Grand, elle n'a jamais fait de paix

sans insister sur ce point, et il est disposé à croire qu'elle demandera la Vistule pour frontière.

Je fais partir votre courrier pour vous faire connaître le plus promptement possible le bon effet qu'a produit la dépêche de M. le comte de Bubna.

Signé, Otto.

(N°. 6.) *Lettre de M. le comte Otto*,

Au même.

Vienne, le 21 janvier 1813

Monseigneur,

Je sors de chez le ministre, que j'ai laissé extrêmement satisfait des nouvelles de Paris. Voici ses projets à l'égard de son agent en Angleterre.

Il lui fallait un homme habile, discret, parlant la langue et connaissant à fond le système commercial de l'Europe : il a jeté les yeux sur M. de Wessemberg, ministre plénipotentiaire à Munich, le même qu'il eût voulu envoyer à Paris, s'il était assez marquant. Ce ministre est attendu ici ; au bout d'un très-court séjour, il partira pour Copenhague ; il poussera vraisemblablement jusqu'à Gothenbourg pour y chercher les moyens de s'embarquer ; arrivé en Angleterre, il remettra à lord Castlereagh une lettre de M. le comte de Metternich, informant le

ministre anglais que l'Autriche, touchée des calamités qui pèsent sur l'Europe, a conçu le projet de travailler au rétablissement de la paix; qu'elle a sondé sur ce point important les dispositions de la France, qu'elle les a trouvées favorables à ses vues, et qu'elle fait en conséquence la même démarche auprès de la Grande-Bretagne; qu'étant de toutes les puissances de l'Europe celle qui pouvait être la moins intéressée aux conditions éventuelles d'une paix générale, et qui souffrait le moins de l'état actuel des choses, elle se croyait en droit d'inspirer assez de confiance pour faire agréer son intervention; que M. Wessemberg était chargé de recueillir à ce sujet les intentions du gouvernement britannique, et que sa mission serait secrète tant qu'il conviendrait au ministère de la cacher au public.

Si on demande à M. de Wessemberg ce que veut la France, il répondra qu'il ne connaît autre chose de ses dispositions, si ce n'est qu'elle a consenti à traiter et qu'elle a transmis à lord Castlereagh des conditions qui ont été publiées dans le temps; que sa mission est purement *autrichienne*, et n'a d'autre but que de faciliter les rapprochemens et de mettre un terme aux agitations de l'Europe; que si les efforts de l'Autriche ne produisent aucun effet, elle se verra obligée, d'après les mêmes sentimens, de travailler *sans l'Angleterre* à une pacification générale du continent, mesure qui laisserait à la disposition de la France une force de plus de cinq cent mille hommes, qu'elle pourrait employer uniquement au

rétablissement de la paix maritime et à ses opérations en Espagne ; que l'Autriche est la seule puissance du continent complétement étrangère au commerce de mer ; qu'elle ne met un grand prix qu'à la tranquillité du continent, et que les affaires maritimes se détermineraient sans son intervention, si l'Angleterre négligeait le moment actuel. On demandera à M. de Wessemberg ce que l'Autriche entend par *pacification générale du continent*, et il répondra que ce n'est pas une paix ordinaire, mais une convention unanime des puissances de l'Europe, de *maintenir solidairement la paix, et de ne se mêler en aucune manière dans les discussions qui pourront subsister entre la France et l'Angleterre.* M. de Wessemberg se gardera bien de menacer le ministère anglais. Mais il laissera entrevoir très-vaguement, que cette pacification générale pourra être suivie de l'exclusion totale du commerce anglais.

Tout ce qu'on nous demande, c'est de faire les plus grands préparatifs pour une nouvelle campagne.

L'Autriche applaudit aux bases proposées par sa majesté pour la paix de la Russie et pour celle de l'Angleterre ; elle les trouve très-généreuses, mais elle nous prie très-instamment de ne pas en parler et de la laisser faire. Elle prend sur elle toute la responsabilité et elle s'en tient aux termes de votre avant-dernière dépêche que *l'empereur consent à la négociation, mais que sa majesté ne veut y être pour rien.* M. de Metternich pense qu'il faut laisser venir les

Anglais, engager, s'il est possible, la discussion, et compter un peu sur les événemens.

Le ministre est enchanté d'avoir les mains libres. Je ne l'ai jamais vu plus heureux qu'aujourd'hui, et je partage les espérances qu'il nourrit dans ce moment.

Signé, Otto.

(N°. 7.) *Lettre de M. le comte Otto,*

Au même.

Vienne, le 26 janvier 1813.

M. de Stakelberg a eu une entrevue secrète avec M. le comte de Metternich. Le plénipotentiaire russe a commencé par une longue énumération des avantages remportés par son gouvernement, qui, après avoir repoussé les Français, se proposait, disait-il, de venir au secours des autres puissances et principalement de l'Autriche, et aider cette dernière à reconquérir ses provinces perdues. Après l'avoir écouté très-tranquillement, M. de Metternich lui dit : « Tenez, mon cher Stakelberg, vous ressemblez à un » homme qui voit le jour pour la première fois, » après avoir été enfermé pendant six mois dans » une chambre obscure. Ce grand jour vous éblouit. » Croyez que nous voyons plus clair et ne revenons

» pas à des projets qui ne peuvent être les nôtres. » Le système de l'empereur est inébranlable, et loin » de chercher des agrandissemens, qui, par une » seule campagne, seraient trop chèrement achetés, » il ne veut que la paix, et il vous propose d'y con- » courir. Nous avons déjà sondé, à cet égard, les » dispositions de la France, et nous les avons trou- » vées favorables à nos vues. Nous ne nous plaignons » pas de nos pertes, et nous ne pensons pas qu'un » cabinet étranger soit en droit de les ressentir plus » que nous-mêmes. Je vous ai demandé cette en- » trevue pour connaître les intentions de votre » cour à l'égard de la paix, qui est l'unique but de » nos efforts. » M. de Stakelberg, revenant un peu de son exaltation vraie ou feinte, annonça que sa cour était disposée à entamer des négociations de paix; qu'elle regardait la question russe comme finie, et qu'il s'agissait de régler les affaires générales de l'Europe. Il fut interrompu par M. de Metternich, qui lui dit que son projet n'était aucunement de discuter les conditions de la paix, mais de savoir seulement si la Russie consentait à négocier. Le plénipotentiaire assura de nouveau que telle était son intention, et qu'il était même chargé de dire que son souverain recevrait avec plaisir une personne de confiance que cette cour voudrait lui envoyer; qu'il devait ajouter cependant que la Russie ne ferait rien sans l'assentiment de son allié le roi de la Grande-Bretagne.

Dans une seconde entrevue, ce plénipotentiaire a

été beaucoup plus calme. Peut-être avait-il une double instruction, l'une de pousser à la guerre, l'autre d'insinuer le désir de négocier.

M. de Metternich fera partir demain M. de Lebzeltern pour Wilna. Il ne lui donne d'autre instruction que de parler de paix et d'écouter : il ne lui dit pas un mot des conditions proposées par la France : il veut laisser venir les Russes. M. de Lebzeltern se bornera à faire sentir que, dans le cas d'une nouvelle campagne, les Russes pourraient perdre leurs avantages actuels et obtenir une paix moins honorable. Si on lui parle des engagemens pris avec l'Angleterre, il dira que l'Autriche a prévu cet embarras, et qu'elle a déjà envoyé un agent à Londres. Lorsqu'il s'agira de discuter les bases, un personnage plus marquant sera accrédité à Wilna, et, suivant les circonstances, ce même négociateur pourra être envoyé jusqu'en Angleterre.

« C'est un grand pas, m'a dit le ministre, que » cette première démarche de la Russie. Comptez » sur nous; nous ne lâcherons rien, absolument » rien; car nous y sommes pour le moins aussi in- » téressés que vous. Tout dépend de notre attitude. » L'empereur a ordonné de mobiliser cent mille » hommes, y compris le corps auxiliaire. En ajou- » tant trente mille hommes à ce corps, nous irions » au delà des obligations de notre traité et nous au- » toriserions la Russie à refuser notre intervention. » Jusqu'ici la guerre n'est pas *autrichienne*. Si elle » le devient dans la suite, ce n'est pas avec trente

» au contraire se fonde sur les rapports et les intérêts
» les plus naturels, les plus permanens, les plus es-
» sentiellement salutaires; elle doit être éternelle
» comme les besoins qui l'ont fait naître. C'est nous
» qui l'avons recherchée, et nous avons bien réfléchi
» avant de la conclure. Si nous avions à la refaire
» nous ne voudrions pas la minuter autrement
» qu'elle n'est, nous la voulons toute entière; elle
» nous mènera à la paix, et elle servira dans la suite
» à la consolider. »

Le prince de Schwartzenberg est arrivé hier; l'intention est de le faire repartir de suite pour Paris, dans le double objet de faire connaître « à sa majesté
» la position actuelle des choses, et de donner à l'Eu-
» rope une preuve éclatante des dispositions de l'Au-
» triche, en faisant paraître à la cour de France le
» commandant du corps auxiliaire, se rendant près
» de son chef pour prendre ses ordres. » Ce sont les propres paroles du ministre. Il met le plus grand prix à saisir toutes les nuances propres à convaincre les cours de Londres et de Pétersbourg de l'accord intime qui subsiste entre la France et l'Autriche.

Signé, Otto.

(N°. 9.) *Lettre de M. le comte Otto,*

Au même.

Vienne, le 17 février 1813.

Monseigneur,

M. de Metternich m'a remis hier l'écrit dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans mon n°. 443. Cette pièce, rédigée avec beaucoup de soin par le ministre lui-même, sert d'introduction aux ordres du cabinet qui vont paraître, relativement au recrutement de l'armée. J'ai l'honneur d'en joindre ici la traduction.

« Cette espèce de déclaration, m'a dit le ministre, » n'est pas un manifeste politique; c'est une pièce » purement administrative, mais elle peut pro- » duire un très-bon effet en Russie et en Angleterre. » En demandant à la nation de nouveaux sacrifices, » il importait de la rassurer sur deux points essen- » tiels, l'un que notre système d'alliance est inébran- » lable, l'autre, que nous n'armons pour arriver » à une pacification générale. J'aurais différé la pu- » blication de cette pièce, si je n'avais lieu de » supposer que l'empereur votre maître aura parlé » dans le même sens, dans son discours d'ouverture » du corps législatif. Dans ce cas, notre démarche » aurait eu l'air d'être dictée par vous, tandis que, » pour être efficace chez nous, elle devait avoir tous » les caractères de spontanéité. Ces mots, *Après* » *avoir fixé définitivement ses relations politiques*,

» disent tout sans affaiblir les moyens d'intervention
» que sa majesté se propose d'employer. Vous savez que
» ce n'est qu'en Russie *que nous avons fait des efforts*
» pour empêcher la guerre ; nous n'en avions nul be-
» soin chez vous. La Russie nous comprendra, mais
» elle ne trouvera rien d'offensant dans cette expres-
» sion. Elle comprendra également ce que signifie la
» phrase qui termine cette pièce lorsqu'on montre le
» désir de *transporter le théâtre de la guerre loin de*
» *nos frontières.* »

Ici a commencé une conversation que le ministre a prolongée au delà de deux heures, et qui, je crois, a été motivée par les dernières dépêches de M. de Bubna dont le ministre m'avait fait lecture la veille. Il serait inutile de suivre cet entretien dans tous ses détails ; je me borne à présenter ici le point de vue sous lequel le comte de Metternich considère la situation actuelle des choses.

Le ministre a commencé par me répéter qu'il ne cherchait qu'à établir de plus en plus une confiance et un accord complets entre les deux cabinets. Entrant ensuite en matière, il m'a dit que l'idée d'une *médiation armée* avait pu causer momentanément quelque surprise à Paris ; mais que ce mot de *médiation*, dont on connaissait parfaitement la valeur dans le cabinet de Vienne, n'avait jamais été prononcé ici ; que l'on avait même défendu à M. le comte de Bubna et à M. de Floret, d'employer ce mot ; que nous nous en étions servis les premiers ; qu'il ne s'agissait au contraire que d'une *intervention*, de l'in-

tervention d'un allié qui, fatigué des embarras de la guerre, aspire à en accélérer le terme; que l'idée d'une médiation armée serait entièrement vide de sens à l'égard de l'Angleterre, l'Autriche n'ayant aucun moyen d'attaquer cette puissance. « Notre al-
» liance avec la France, a-t-il ajouté, est tellement
» nécessaire, que, si vous la rompiez aujourd'hui,
» nous vous proposerions demain de la rétablir ab-
» solument dans les mêmes conditions. La France
» nous a fait beaucoup de mal; mais il est de notre
» intérêt d'oublier le passé. Nous voulons lui être
» utiles dans ce moment, parce que dans un autre
» temps elle pourra nous rendre le même service.
» Cette alliance n'a pas été le résultat d'une guerre
» ni une condition de paix comme celle de Tilsitt;
» elle est le produit d'une réflexion mûre, et elle a
» été préparée par des rapprochemens successifs
» et spontanés. Posez donc en fait, et considérez
» comme une vérité incontestable que nous ne cher-
» chons que votre bien; que nous ne redoutons plus
» la France, mais les Russes, dont vous-mêmes, par
» vos concessions successives, avez augmenté la puis-
» sance. »

Le ministre est entré dans de longs raisonnemens pour démontrer que l'Autriche a besoin de la France pour se refaire; qu'elle ne suit dans ce moment que l'impulsion de son propre intérêt dont, depuis l'alliance conclue par le prince Kaunitz, elle n'aurait jamais dû se départir; qu'elle ne demande rien, absolument rien que la paix; mais qu'en la négociant

elle ne serait nullement disposée à favoriser la Russie, son ennemie naturelle; que l'équilibre de l'Europe dont plusieurs écrivains ont voulu démontrer, depuis quelque temps, l'inutilité, n'est nullement une chimère; qu'il est essentiellement fondé dans la nature des rapports d'intérêts entre les diverses nations, et qu'il sera toujours la base de leur politique; que d'un côté la France, l'Autriche et la Porte Ottomane, de l'autre la Russie et l'Angleterre, rempliront les bassins de cette balance; que, malgré cet équilibre apparent, la France conservera toujours une prépondérance, qui tient à sa position et à son inépuisable richesse; que cette prépondérance est un fait dont personne n'a pu douter, même sous nos derniers rois, mais qu'elle est devenue un motif de jalousie, lorsqu'à la suite des succès les plus étonnans, la France a paru vouloir l'établir en *droit;* que pendant cette marche victorieuse de nos armées, la Russie avait fait des pas de géant vers la domination, et qu'elle était arrivée à son but par les formes les plus insinuantes; qu'ayant acquis beaucoup plus de territoire que nous, elle avait si bien déguisé son ambition, que, loin de la haïr, les peuples ont l'air de lui savoir gré de ses empiétemens; mais que la France pacifiée mettrait un terme à cette importance passagère des Russes, et qu'elle reprendrait tout l'ascendant que sa puissance, ses moyens pécuniaires et sa modération doivent lui garantir à jamais; enfin, que la paix seule sera pour la France et pour l'Autriche, son alliée, une conquête bien plus solide

que ne pourraient l'être toutes celles d'une campagne heureuse.

Tels sont, monseigneur, uniformément les principes et les vues de ce cabinet. Le prince de Schwartzenberg en sera, de nouveau, l'interprète auprès de S. M.

Veuillez, etc.,

Signé, Otto.

(N°. 10.) *Lettre de M. le comte Otto,*

Au même.

Vienne, le 8 mars 1813.

Monseigneur,

Je devais me rendre hier chez M. le comte de Metternich, pour prendre connaissance des communications qui venaient de lui être faites par M. de Stakelberg; mais le ministre m'a écrit que ses occupations ne lui permettaient pas de me voir, et qu'il me priait de passer chez lui ce matin.

Je m'y suis rendu à dix heures; le ministre m'a informé qu'il avait lu les dépêches de l'empereur Alexandre, et qu'il était fort content du ton de modération qui y régnait. « La Russie accepte non-seu-
» lement le plénipotentiaire de l'Autriche, mais en-
» core son intervention pour la paix. L'empereur
» de Russie regrette que l'Autriche n'ait pas voulu

» profiter de cette circonstance favorable pour re-
» couvrer ses pertes ; mais il respecte ses motifs : il
» n'a d'autre but que le rétablissement de la tran-
» quillité de l'Europe et la conclusion d'une paix gé-
» nérale. Le système politique de l'Autriche étant
» définitivement fixé, la Russie ne se permettra au-
» cune démarche pour l'en détourner. »

Telle est, en peu de mots, la substance de cette première réponse ; le ministre m'a avoué néanmoins que la Russie se donnait beaucoup de mouvement pour attirer l'Autriche dans son alliance, mais qu'elle ne réussirait pas.

Cette première démarche de la Russie n'est qu'une réponse à la demande touchant l'envoi de M. de Lebzeltern. On espère recevoir journellement des nouvelles des plénipotentiaires, et, immédiatement après l'arrivée de ces dépêches, le prince de Schwartzenberg se mettra en route pour en conférer avec Votre Excellence.

Signé, Otto.

(N°. 11.) *Lettre de M. le comte Otto,*

Au même.

Vienne, le 20 mars 1813.

Monseigneur,

M. le comte de Narbonne est arrivé ici le 17, et m'a remis les lettres de recréance que V. Exc. m'a

fait l'honneur de m'adresser. Elles seront présentées demain, et dans la même matinée mon successeur remettra ses lettres de créance.

Le cabinet autrichien a reçu enfin des nouvelles du chevalier de Lebzeltern, et une réponse officielle de M. de Nesselrode, dont M. le comte de Metternich m'a envoyé l'original, et dont j'ai l'honneur de joindre ici la copie. Cette pièce est rédigée de manière à se plier à toutes les interprétations qu'on voudra lui donner. Elle annonce le désir de la paix, mais avec des modifications qui prouvent combien la Russie craint de se compromettre avec l'Angleterre. On ne sait ce que la Russie entend par *les garanties de la paix*, à moins qu'on ne pense qu'elle prélude, par ces mots, à la convocation d'un congrès, où les principales puissances de l'Europe conviendraient de l'établissement d'un état de choses permanent et sanctionné par chacune d'elles. Au fond, la meilleure garantie de la Russie est dans sa position géographique, qui lui permet d'improviser des guerres et de se retirer quand bon lui semble. C'est plutôt contre elle que l'Autriche, la Turquie et l'Allemagne ont besoin d'une garantie, qui se trouvera, soit dans la prépondérance de la France, soit dans un accord formel de conserver en commun les limites qui auront été fixées par le traité.

On a prévu ici l'objection que ferait la Russie à l'intervention amicale d'une puissance actuellement en guerre avec elle, et le chevalier de Lebzeltern a été chargé d'y répondre. Pour nous, cette objection

est cependant une nouvelle preuve qu'il n'existe entre les deux cabinets aucun rapport secret qui puisse faire suspecter la franchise de l'Autriche. Cette induction est d'autant plus juste, que, dans la même pièce, la Russie ne se fait aucun scrupule de faire connaître ses liaisons intimes avec la Prusse, qu'elle déclare être son alliée, au point que son consentement lui paraît nécessaire pour entamer des négociations de paix. Il existait donc dès le 11 mars (date de la lettre de M. de Nesselrode) un traité formel entre les deux cours; et comme cet aveu n'était nullement nécessaire pour motiver la réponse évasive de la Russie, il prouve qu'elle aime à se parer de cette nouvelle alliance comme d'un grand succès.

La défection de la Prusse est positivement annoncée par la lettre de M. de Nesselrode, mais elle n'est pas encore constatée par une déclaration publique. M. le comte de Metternich n'attend que ce moment pour faire à Breslau la même ouverture qui a été faite en Angleterre et en Russie. On a ordonné provisoirement au comte Zichi, ministre d'Autriche, de quitter la cour de Prusse, et l'on a interrompu de même toute communication avec le baron de Humboldt, ministre de Prusse à Vienne.

Le comte de Metternich vient de me lire avec la plus grande satisfaction les dépêches qu'il a reçues de MM. de Bubna et de Floret jusqu'au 9 mars inclusivement. Ils ont rendu un compte détaillé des entretiens qu'ils ont eus tant avec sa majesté qu'avec V. Exc., et leur résultat a fait ici le plus sensible plaisir.

M. le comte de Narbonne ne manquera pas d'informer V. Exc. des préparatifs que l'on fait ici pour garnir une frontière, beaucoup plus exposée aujourd'hui qu'elle n'était au commencement de la guerre, puisqu'elle s'étend depuis Czernowitz jusqu'à Égra. Pour faire face à la dépense occasionée par ces préparatifs, l'empereur a nommé une commission chargée de trouver un juste milieu entre le système de taxation extrêmement onéreux proposé par M. de Wallis et le système de banque et d'emprunt imaginé par d'autres financiers. Cette commission a commencé hier ses séances; elle est présidée par le comte de Stadion.

Signé, Otto.

---

§ IX. LETTRES PATENTES DE RÉGENTE

POUR L'IMPÉRATRICE MARIE LOUISE

De notre palais de l'Élisée, le 30 mars 1813.

Napoléon, par la grâce de Dieu et les constitutions, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Voulant donner à notre bien-aimée épouse, l'impératrice et reine Marie-Louise, des marques de la haute confiance que nous avons en elle, nous avons résolu de l'investir, comme nous l'investissons par ces présentes, du droit d'assister aux conseils du cabinet, lorsqu'il en sera convoqué pendant la durée de mon règne, pour l'examen des affaires les plus importantes de l'état; et attendu que nous sommes dans l'intention d'aller incessamment nous mettre à la tête de nos armées, pour délivrer le territoire de nos alliés, nous avons également résolu de conférer, comme nous conférons par ces présentes, à notre bien-aimée épouse l'impératrice et reine, le titre de Régente, pour en exercer les fonctions, en conformité de nos instructions et de nos ordres, tels que nous les avons fait transcrire sur le livre de l'État; entendant qu'il soit donné connaissance aux princes, grands dignitaires et à nos ministres desdits ordres et instructions, et qu'en aucun cas l'impératrice ne puisse s'écarter de leur teneur, dans l'exercice des fonctions de régente.

Voulons que l'impératrice préside en notre nom le conseil d'état, le conseil des ministres et le conseil privé, notamment pour l'examen des recours en grâce sur lesquels nous l'autorisons à prononcer, après avoir entendu les membres dudit conseil privé. Toutefois notre intention n'est point que par suite de la présidence conférée à l'impératrice régente elle puisse autoriser par sa signature la présentation d'aucun sénatus-consulte ou proclamer aucune loi

de l'État, nous référant, à cet égard, au contenu des ordres et instructions mentionnés ci-dessus.

Mandons à notre cousin, le prince archi-chancelier de l'empire, de donner communication des présentes lettres-patentes au sénat qui les fera transcrire sur ses registres, et à notre grand-juge ministre de la justice de les faire publier au bulletin des lois et de les adresser à nos cours impériales, pour y être lues, publiées et transcrites sur les registres d'icelles.

Signé, NAPOLÉON.

MANUSCRIT

DE

MIL HUIT CENT TREIZE.

SECONDE PARTIE.

CAMPAGNE DE LUTZEN ET BAUTZEN.

Exivit ut fulgur.
(*Mandement de M. de Boulogne, évêque de Troyes.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

MANUSCRIT

DE

MIL HUIT CENT TREIZE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE Ier.

L'EMPEREUR ARRIVE EN ALLEMAGNE.

Parti de Saint-Cloud le 15 avril, à une heure du matin, l'empereur arrive à Mayence le 16 à minuit, à Erfurth le 25, à Naumbourg, sur la Saale, le 29, et dans la plaine de Lutzen le 1er. mai.... Ma plume ne saurait suivre la rapidité de son entrée en campagne; elle ne peut que se traîner sur ses pas.

A Mayence, l'empereur apprend que l'alarme est sur la route d'Erfurth et dans toute la Westphalie.

Les Cosaques de *Dornberg*, de *Tettenborn*, de *Benckendorff* et de *Czernicheff*, répandus entre l'Elbe et le Wéser, poussent des patrouilles jusqu'à Nordhausen et Langen-Salza. A Langen-Salza, ils ont surpris les cadres de la division bavaroise du général Rechberg, qui venait de quitter l'armée du prince Eugène pour aller se recruter à Bamberg. D'un autre côté, la grande armée ennemie, qui se rassemble dans les environs de Dresde, s'est avancée jusqu'à Hoff et Plauen, et a jeté dans la Thuringe des coureurs qui, le 12, ont enlevé à Gotha un secrétaire de la légation française.

Le bataillon de la Saxe ducale, composé des contingens de Weymar, de Gotha et de Hildeburghausen, était non loin de là, à Eisenach. Il aurait pu opposer quelque résistance; mais il vient de se laisser désarmer par les Prussiens, qui l'ont emmené le 15 avec eux [1].

D'un autre côté, le roi de Saxe paraît embarrassé de sa situation à Ratisbonne. Divers ren-

---

[1] Le 25 avril, on vit arriver à Dresde le bataillon de la Saxe ducale, qui s'était rendu aux Prussiens en Thuringe, et auquel on avait restitué, à Altembourg, ses armes et son artillerie. Ce bataillon défila tambours battans devant l'hôtel du roi de Prusse, et fut passé en revue par les deux monarques. (*Récit de ce qui s'est passé à Dresde en* 1813, par un Saxon, témoin oculaire, page 112.)

seignemens s'accordent à donner des inquiétudes sur la conduite ultérieure de ce prince. On parle d'une convention secrète qui stipule la remise de Torgau si, dans six semaines, cette place n'est pas secourue; on parle d'un autre traité, ou plutôt d'une capitulation en vertu de laquelle les Autrichiens seraient autorisés à se débarrasser de l'armée de Poniatowski, et à la renvoyer en Saxe.

Il est temps d'arriver! L'empereur envoie son aide de camp, le général Flahaut, au roi de Saxe, pour annoncer la prochaine ouverture de la campagne. En l'absence du ministre des affaires étrangères, retenu à Paris, il charge le duc de Vicence de suivre une correspondance active avec tous nos ministres de la confédération, et de recevoir les courriers de M. de Narbonne. Sur toutes les routes de l'Allemagne il fait annoncer son passage à Mayence; il presse la marche des arrière-gardes qui encombrent encore les ponts du Rhin. Les quatre régimens de la vieille garde, qu'il a fait venir en poste, il les fait partir aussitôt pour Erfurth. Il veille à ce qu'on tire de Mayence toutes les ressources que ce grand arsenal peut encore nous fournir. Douze régimens de la jeune garde achèvent de s'organiser. Au milieu de tant de soins, l'empereur reçoit la visite du grand-duc et de la grande-

duchesse de Bade, du grand-duc de Hesse Darmstadt, du prince primat et du duc de Nassau. Il concerte avec chacun d'eux tout ce qui est relatif à la sûreté de leurs états, et leur fait partager ses espérances.

Le vice-roi est toujours posté sur l'Elbe, à l'embouchure de la Saale, couvrant la route par laquelle l'empereur doit venir. La présence de Napoléon à Mayence a déjà suffi pour rassurer la Thuringe; et, quant aux excursions des Cosaques dans les plaines de Westphalie, l'arrivée du prince d'Eckmulh (Davoust) va promptement y mettre ordre. Il a des pouvoirs extraordinaires; il va rallier à lui la division Lagrange, le corps du général Vandamme, composé des divisions Dumonceau et Dufour, la division Carra-Saint-Cyr, qui s'est retirée de Hambourg, et les troupes du général Morand, qui arrivent de la Poméranie.

Avant de quitter Mayence, Napoléon veut aussi pourvoir à la sûreté des portes du Rhin, et il en confie la garde au maréchal duc de Castiglione (Augereau), qui désormais prendra le titre de gouverneur militaire des grands-duchés de Francfort et de Wurtzbourg.

Le 24 avril, on allait quitter Mayence, lorsque l'empereur reçoit une lettre du roi de Saxe.

L'officier des gardes saxonnes, qui en est porteur, est en route depuis le 19. Dirigé d'abord sur Paris, il a été obligé de revenir sur ses pas pour gagner Mayence. Ce message confirme les avis déjà parvenus. On désespère à Ratisbonne au moment même où nous arrivons pour tout sauver, et le roi de Saxe, tiraillé par les intrigues de l'Autriche, se laisse entraîner à Prague.... Mais rien ne peut ébranler la confiance que l'empereur a dans son allié. La mission du général Flahaut aura déjà suffi pour rassurer le cabinet saxon, et l'empereur se fie aux événemens qui se préparent pour dissiper rapidement toutes les influences qui nous seraient contraires, non-seulement à Prague, mais même à Vienne.

Arrivé à Erfurth, l'empereur se trouve à la tête d'une grande armée dont, quelques jours auparavant, l'existence n'était pas même soupçonnée sur les lieux où elle se rassemble. Depuis trois mois, les soldats destinés à la former sont en mouvement. Sortis de tous les dépôts épars dans l'empire et dans l'Italie, ils ont marché par une infinité de routes vers le point où Napoléon se propose de les réunir. Leurs marches ont été calculées de manière qu'ils y arrivent tous au moment où l'empereur y arrive lui-même. Les routes parallèles qui, de Francfort, de Wurtz-

bourg et de Nuremberg, conduisent sur la Saale, en sont couvertes [1].

L'empereur va réunir sous sa main quatre corps d'armée et la garde.

Ces corps d'armée sont :

Le troisième, commandé par le maréchal prince de la Moskowa (Ney);

Le quatrième, commandé par le comte Bertrand;

Le sixième, par le maréchal duc de Raguse (Marmont);

---

[1] *Tableau des nouvelles divisions d'infanterie, formées pendant les mois de février, mars et avril* 1813, *pour réorganiser les corps de la grande armée.*

En février.	A Magdebourg. . . .	Division Maison. . . .	5e. corps.
	A Munster.	Division Puthod. . . .	5e. corps.
	A Osnabruck.	Division Lagrange. . .	1er. corps.
	A Francfort.	Division Rochambeau.	5e. corps.
		Division Souham. . . .	5e. corps.
En mars. . .	Sur l'Adige.	Division Morand. . . .	Amenées d'Italie, sur la Saale, par le général Bertrand. 4e. et 12e. corps.
		Division Pery.	
		Division Pacthod. . . .	
		Division Lorencea. . .	
	A Francfort.	Division Girard. . . .	3e. corps.
		Division Brenier. . . .	
		Division Ricard. . . .	
En avril. . .	A Mayence.	Division Leval.	2e. corps.
		Division.	
	A Hanau.	Division Compans. . .	6e. corps.
		Division Bonnet. . . .	
	Dans le pays de Bade et dans la Hesse. .	Division Marchant.	
	Dans le Wurtemberg.	Division Franquemont.	
	Dans la Bavière. . .	Division Raglowitch.	

Et le douzième, par le maréchal duc de Reggio (Oudinot).

Le maréchal Ney est déjà en avant d'Erfurth. Son armée est composée des troupes qui sont arrivées par la route de Wurtzbourg. Elle compte cinq divisions, conduites par les généraux Girard, Marchand, Brenier, Ricard et Souham. Ce dernier vient d'occuper Weymar.

Le sixième corps a été formé dans les environs de Hanau, par le duc de Raguse. Il arrive à Gotha sous les ordres des généraux divisionnaires Bonnet et Compans. La division Compans, composée de vétérans qu'on a tirés de nos ports et de nos escadres, vaut à elle seule un corps d'armée.

Le général Bertrand vient de déboucher du Tyrol par les routes de Bamberg et de Nuremberg avec quatre divisions qu'il amène des bords de l'Adige. Arrivées à Cobourg, ses quatre divisions se séparent. La division italienne du général Pery, et la division française du général Morand, forment le quatrième corps, auquel on ajoute la division wurtembergeoise du général Franquemont.

Les deux autres divisions Pacthod et Lorencez passent sous le commandement du maréchal duc de Reggio, et forment le douzième corps qui est

complété à trois divisions par les Bavarois du général Raglowitch.

Ainsi, nos alliés nous fournissent encore le secours de quatre divisions : celle du général italien Pery, et du général wurtembergeois Franquemont; les brigades hessoise et badoise réunies sous les ordres du général français Marchand; et la division bavaroise de Raglowitch. Je ne parle pas ici des Saxons du septième corps qui nous attendent à Torgau, sur l'Elbe, des Polonais qui sont encore sur la Pilica avec l'armée du prince Schwartzenberg, et des Danois, dont le secours nous est promis du côté de Hambourg.

Enfin, il nous reste à compter la garde impériale, qui n'est rien moins qu'une cinquième armée. Napoléon la commande lui-même, et c'est le duc de Frioul (Duroc), qui suit les détails de ce commandement sous le titre de major-général de la garde.

Trois maréchaux sont à la tête de ses différentes armes.

Le maréchal duc d'Istrie (Bessières) commande la cavalerie.

Le maréchal duc de Dalmatie (Soult) commande l'infanterie de la vieille garde et les marins. Il a pour lieutenant le général Friant.

Le maréchal Mortier, duc de Trévise, com-

mande les divisions Dumoutier et Laborde, de la jeune garde.

Cette belle armée conduit avec elle un parc de deux cents pièces de canon, que le général d'artillerie Sorbier dirige en chef. Le général Dulauloy commande l'artillerie de la garde, qui est la réserve des jours de bataille.

Quant aux sapeurs et aux équipages du génie, ils suivent les ordres du général Rogniat.

Enfin, c'est le général Mathieu Dumas qui est chargé de l'administration militaire.

A l'exception des vétérans de la marine, et de quelques bataillons tirés d'Italie, l'empereur n'amène avec lui que des conscrits de 1813 et des cohortes de garde nationale.

Il y a des détachemens qui marchent sans fusils. Les fusils leur sont expédiés en poste. A mesure que les envois parviennent, on déballe les caisses sur la route pour distribuer aussitôt les armes aux soldats. A Eisenach, l'empereur a présidé lui-même à l'une de ces distributions.

Dans des manœuvres de cette importance tous les momens sont précieux, et l'empereur les calculait avec inquiétude. Les renseignemens qu'il trouve à Erfurt le rassurent. Ses plans sont favorisés admirablement par la lenteur que l'en-

nemi met à s'avancer [1]. Les souverains alliés arrivés à Dresde le 24 mars y sont encore ! Ils croient Napoléon retenu à Paris par l'éloquence diplomatique du prince de Schwartzenberg ; le mois vient de s'écouler, et ils ne l'ont employé qu'à occuper militairement le petit espace qui se trouve entre la vallée de l'Elbe et celle de la Saale ! Les Russes semblent ne quitter Dresde qu'à regret. « *Notre guerre est finie*, disent-ils ; » *ce n'est plus pour notre cause qu'il faut com-* » *battre ; c'est pour celle des Allemands ! Eh bien,* » *que les Allemands marchent les premiers !* »

Le vieux maréchal Blücher a compris le défi ;

---

[1] *Aperçu des forces de l'armée ennemie sur l'Elbe, en avril.*

	Russes.	Pruss.	Total.
L'armée de Koutousoff, dont Wintzingerode est l'avant-garde, arrive de Varsovie sur l'Elbe ; elle est à Dresde le 20 avril ; sa force est au plus de . .	50,000	. .	. .
Les Prussiens de Blücher montant à	. .	25,000	. .
la portent à	. .	. .	75,000
L'armée de Wittgenstein arrive de Berlin sur l'Elbe, forte de	. .	. .	. .
	20,000	. .	. .
Les Prussiens de Bulow et d'Yorck montant à .	. .	50,000	. .
portent cette seconde armée à	. .	. .	70,000
Total des alliés			145,000
Renforts qui arrivent sur les derrières, et qui, dans les premiers jours de mars, étaient sur la Vistule et sur l'Oder :			
Prussiens sur l'Oder	. .	25,000	25,000
Russes sur la Vistule.	75,000	. .	75,000
Total général.	145,000	100,000	245 à 250,000

il veut y répondre. Il est des premiers à se porter en avant; mais des ordres supérieurs l'arrêtent dans les environs d'Altembourg; il faut attendre la grande armée russe de Miloradowitch, et les réserves de Tormasow. Miloradowitch est arrivé en Lusace; mais Tormasow ne fait que de passer l'Oder. Blucher, qui les appelle avec impatience, leur montre la route de Mayence et les plaines d'Iéna, où son avant-garde essaie de reparaître!

Le général russe Wittgenstein, qui a suivi le vice-roi depuis Berlin, est toujours en présence de ce prince. Après avoir fait du 18 au 20 de vaines démonstrations contre la place de Wittenberg, il a passé l'Elbe avec le corps prussien de Yorck et les russes de Wintginzerode, et borde la rive droite de la Saale, d'où il observe le prince Eugène. Celui-ci, toujours ferme au confluent de cette rivière, attaque tous les jours sur divers points de la ligne, semble à chaque instant vouloir reprendre l'offensive, et tient ainsi l'ennemi dans une inquiétude continuelle sur ses projets. Vers la gauche, entre Magdebourg et Brême, le général Sébastiani a donné la chasse aux coureurs ennemis; il est parvenu, après les combats de Celle et de Uelsen, à en purger la rive droite du Bas-Elbe.

Pendant ce séjour d'Erfurt, l'empereur met

la dernière main à l'organisation de son armée. Il travaille sans relâche; tantôt c'est avec le major général, tantôt avec le ministre secrétaire d'état Daru, l'intendant militaire Mathieu Dumas, et les principaux chefs de service. Il visite les deux citadelles, et les fait mettre en état de défense. Il fait préparer des hôpitaux pour six mille blessés, se met en correspondance avec le prince Eugène, le prince d'Eckmulh, et le roi de Westphalie, et reçoit les visites du prince de Weymar et du prince de Saxe-Gotha.

Les dépêches de Vienne l'ont également occupé. M. de Narbonne a entrepris de forcer M. de Metternich à s'expliquer, et le langage de ce dernier contraste de plus en plus avec celui que M. de Schwartzenberg tenait naguère à Paris. Interpellé sur ce que ferait le général Frimont, s'il recevait des ordres du major général, le ministre autrichien est convenu que le général Frimont n'obéirait pas. Enfin, M. de Metternich n'a plus hésité à déclarer que *l'alliance avait changé de nature, que l'Autriche élevait sa simple intervention à l'attitude d'une médiation armée; que désormais elle allait paraître en scène comme partie principale, et qu'elle se mettrait en mesure de soutenir son nouveau rôle en organisant des forces respectables.*

L'empereur se voit presque dans le cas de re-

gretter que le zèle de son ambassadeur ne laisse pas au cabinet de Vienne le loisir d'attendre l'ouverture de la campagne pour se décider d'après l'événement [1].

Cependant toute l'armée a dépassé la Thuringe et démasqué son mouvement sur la Saale. Rien ne retient plus l'empereur à Erfurth ; il en part le 28 au matin et entre en campagne [2].

---

[1] Jusqu'à l'ambassade de M. de Narbonne à Vienne, disait Napoléon à Sainte-Hélène, nous avions été dupes de l'Autriche ; en moins de quinze jours, M. de Narbonne eut tout pénétré, et M. de Metternich se trouva fort gêné de cette nomination. Toutefois, ce que peut la fatalité ! les succès mêmes de M. de Narbonne m'ont perdu peut-être ; ses talens m'ont été du moins bien plus nuisibles qu'utiles. L'Autriche se croyant devinée jeta le masque et précipita ses mesures. Avec moins de pénétration de notre part, elle eût mis plus de réserve, plus de lenteur. Elle eût prolongé encore ses indécisions naturelles, et durant ce temps d'autres chances pouvaient s'élever. (Voir le *Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las-Cases, tom. 3, pag. 95.)

[2] Voir, à la page suivante, l'*État de la grande armée en* 1813.

ÉTAT DE LA GRANDE ARMÉE EN 1813,

PRÉSENTÉ SUIVANT L'ORDRE NUMÉRIQUE DES CORPS D'ARMÉE.

ORDRE NUMÉRIQUE DES CORPS D'ARMÉE.	COMMANDANS.	DIVISIONS.	OBSERVATIONS.
1er. Corps, organisé à Wesel.	Le général Vandamme.	Dumonceau. Dufour. Lagrange, ensuite Philippon.	Employé d'abord du côté de Hambourg sous les ordres du prince d'Eckmühl, ensuite du côté de la Bohême sous les ordres de l'empereur.
2e. Corps, organisé à Mayence et sur la Saale.	Le maré. Victor, duc de Bellune.	Teste. Dubreton.	Ce corps entre en ligne après la bataille de Bautzen.
3e. Corps, organisé à Francfort.	Le maré. Ney, prince de la Moskowa.	Souham. Girard, ensuite Delmas. Brenier, ensuite Albert. Ricard. Marchand.	Ce corps a fait toute la campagne sous les ordres de l'empereur. *Nota.* La divis. Albert a passé au 11e. corps dans la 2e. partie de la campagne; vers la même époque la division Marchand passe au 7e. corps.
4e. Corps, organisé en Italie.	Le général Bertrand.	Morand. Peri, ensuite Fontanelli. Franquemont.	Ce corps a fait toute la campagne sous les ordres de l'empereur.
5e. Corps, organisé à Magdebourg.	Le génér. Lauriston.	Maison. Pothod. Rochambeau.	Idem.
6e. Corps, organisé à Hanau.	Le maré. Marmont, duc de Raguse.	Compans. Bonoet.	Idem.
7e. Corps, organisé à Torgau.	Le général Reynier.	Durutte. Lecoq, (augmenté ensuite des divis. Marchand et Sabran.	Ce corps n'a été organisé qu'après la bataille de Lutzen.
8e. Corps, organisé en Lusace.	Le maréchal Poniatowski.	Dombrowski. Rosnicki.	Ce corps, arrivant de la Gallicie, n'est entré en ligne qu'après l'armistice.
9e. Corps, organisé à Wurtzbourg.	Le marée. Augereau, duc de Castiglione.	Le génér. Lefol. Le général	Ce corps n'a pas figuré dans la 1re. partie de la campagne; formé à Wurtzbourg, sous le titre de corps d'observation de Bavière, il est venu rejoindre l'armée quelques jours avant la bataille de Leipzick.
10e. Corps, pour mémoire	Le génér. Rapp.	.....	Garnison de Dantzick.
11e. Corps, organisé sur l'Oder.	Le maré. Macdonald, duc de Tarente.	Gérard. Fressinet. Charpentier.	Ce corps a fait la campagne sous les ordres de l'empereur.

SUITE DE L'ÉTAT DE LA GRANDE ARMÉE EN 1813.

Ordre numérique des corps d'armée.	Commandans.	Divisions.	OBSERVATIONS.
12e. Corps, organisé en Italie.	Le maréc. Oudinot, duc de Reggio.	Paethod, ensuite Gruyère. Lorencez, (plus tard) Guilleminot, Ragtowitch.	Ce corps a été dissous après la bataille de Dennewitz
13e. Corps.	Le maréchal Davoust, prince d'Eckmulh.	Loison. Peschenx. Thiébault.	Ce corps a toujours agi séparément du côté de Hambourg.
		Les Danois.	Ne se sont réunis à nos troupes qu'à la fin de mai.
14e. Corps, organisé à Dresde.	Le maréchal Saint-Cyr.	Claparède. Razout.	Ce corps n'a servi que dans la dernière partie de la campagne.
Garde impériale.	Vieille-Garde, Le maréc. duc de Dalmatie. Jeune-Garde, Le maréc. duc de Trévise.	Division Friant. Division Curial. Domonstier. Barrois. Rogoet. Boyeldieu.	
Cavalerie de la garde.	Le maréc. duc D'Istrie, et ensuite le général Nansouty.	Grenadiers à cheval, le géné. Guyot. Dragons.—La génér. Ornano. Chasseurs. — Le génér. Lefèvre-Desnouettes. Lanciers. — Le géner. Krazinski.	

(*Extrait de l'histoire militaire du général Guillaume de Vaudoncourt.*)

CHAPITRE II.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE SUR LA SAALE.

En quittant Erfurth, l'empereur passe par Weymar pour y saluer la duchesse régnante. C'est la seconde fois qu'il se présente à cette princesse, entouré d'une armée; en 1806 il descendait du champ de bataille d'Iéna, aujourd'hui il y remonte [1].

Après cette visite, l'empereur monte à cheval, et fait sa première marche militaire à la tête des escadrons de service de la garde. Il a peine à se faire jour au milieu des colonnes de toutes armes qui couvrent la route. Nos conscrits accourent sur son passage; la plupart le voient pour la première fois, et tous le contemplent avec admiration. Les chefs de sa maison et de l'armée sont près de sa personne. On distingue à ses côtés le prince de Neufchâtel, les maréchaux de

[1] Le même jour 28, l'empereur Alexandre allait de Dresde à Tœplitz rendre visite à l'autre duchesse de Weymar (la princesse héréditaire, sa sœur).

la garde; le duc de Frioul, grand-maréchal du palais; le duc de Vicence, grand-écuyer; le comte Daru, ministre secrétaire d'état. Viennent ensuite ses aides de camp, presque tous généraux, revêtus des marques distinctives de leur grade, et les douze officiers d'ordonnance, dont l'uniforme bleu d'azur est relevé par une élégante broderie d'argent [1].

Plusieurs officiers de la maison impériale se sont joints à ce groupe militaire, et l'état major de l'armée vient augmenter encore le brillant cortége qui environne l'empereur.

De nombreux chevaux de main, une foule de piqueurs et de gens de livrée ferment la marche du quartier-général. Les pertes de la dernière campagne sont réparées; chacun a renouvelé ses équipages; harnachement, uniforme et livrée, tout est neuf; les chevaux sont frais et

---

[1] *Maison de l'empereur à l'ouverture de la campagne de* 1813.

Le duc de Frioul, grand maréchal du palais.
Le duc de Vicence, grand écuyer.

Les généraux : Lebrun, duc de Plaisance.
Mouton, comte de Lobau.
Durosuel.
Hogendorp.
Bernard.
Corbineau.
Drouot.
Flahaut.
Dejean.
} Aides de camp de l'empereur.

Plus tard, quand l'armée polonaise eut rejoint la grande armée, les géné-

fringans. Cette première journée est employée à se reconnaître; chacun prend sa place et son

---

raux Kosakouski et Paç vinrent reprendre leur service d'aides de camp polonais auprès de l'empereur.

Suite de l'état de la maison de l'empereur.

Le colonel Gourgaud, premier officier d'ordonnance.

Les capitaines : barons Athalin,
De Mortemart,
Lauriston,
Desaix
Chevalier Béranger.
Baron Laplace.
Chevaliers : Pretet,
Lamezan,
Pailhou.
Baron Caraman.
Chevalier De Saint-Marsan.
} Officiers d'ordonnance.

M. d'Aremberg, douzième officier d'ordonnance, était renfermé dans Dantzick.

Le comte de Turenne, premier chambellan, maître de la garde-robe.
Le baron de Beausset, préfet du palais.
Le baron de Canouville, maréchal des logis du palais.

Les barons : de Mesgrigny,
Van Lenneps,
et Montaran.
} Écuyers.

Le baron Fain,
Le baron Mounier.
} Secrétaires du cabinet.

Le chevalier Prevost,
Le chevalier Jouanne.
} premiers Commis du cabinet.

Le chevalier Lelorgne-Dideville, secrétaire interprète.
Le capitaine Wonzowitch, polonais interprète.
Le baron Baeler d'Albe, directeur du bureau topographique.

Les capitaines : Lamean,
Duvivier.
} Ingénieurs géographes.

Les pages : Devienne, Saint-Perne, Mortarieu et Ferreri.
Le sieur Peyrusse, payeur des voyages.

État-major du prince de Neufchâtel.

Le général de division Bailly de Monthion ; les colonels Galbois, Mondreville, Fontenille et Stoffel, etc. ; l'ordonnateur Joinville ; les inspecteurs aux revues Denniée, Dufresne et Ledue, et le capitaine Salamon.

rang. L'ordre de route s'établit, et l'on ne voit sur toutes les figures que le sourire du courage et de la confiance.

Le duc de Weymar, qui était venu au-devant de l'empereur à sa sortie d'Erfurth, a voulu l'accompagner jusqu'à Eckartsberg ; il y est retenu à dîner, et ne se retire que le soir.

L'empereur est logé militairement sur la place du bourg : il y occupe deux chambres : sa suite remplit le palier et les degrés de l'escalier [1].

---

[1] Sur une grande place qu'environnent les camps, les parcs militaires et les bivouacs : au milieu de quatorze à quinze cents voitures qui se croisent, se mêlent et s'embarrassent, défilent lentement des régimens d'infanterie, de cavalerie, des convois, des trains d'artillerie, fourgons et caissons ; des troupeaux de bœufs, des cantinières, des vivandières sur leurs frêles charrettes, qui se brisent au moindre choc, se renversent et obstruent les passages. Dans les intervalles circulent avec peine les maraudeurs qui rapportent du fourrage, les courriers, les ordonnances et les paysans qui conduisent forcément les équipages. On se heurte, on jure, on se fâche, on s'apaise. Les chevaux ruent ou hennissent ; les soldats boivent et chantent ; le tambour bat ; la trompette sonne ; la musique des régimens a peine à couvrir le cliquetis des armes, et les cris de la cohue ; tout le monde piétine dans une boue épaisse, ou se couvre de poussière. Les habitans de la ville tremblent et se renferment ; mais les portes sont forcées, les caves enfoncées, les greniers envahis. Là, s'établissent les

Comme en peu d'heures tout a changé d'aspect autour de nous ! l'état de paix a disparu, et l'imminence de la guerre se fait reconnaître aux cris des soldats, à l'encombrement des équipages, au tumulte de cette multitude armée, et surtout à la lueur des bivouacs qui éclaire la plaine.

Le 29 avril [1], l'armée du prince de la Moscowa, la garde impériale, et l'armée du maréchal Marmont s'avancent sur la route de Hambourg et

---

commissaires des guerres ; ici la poste, les munitionnaires, les ambulances. La maison de ville est remarquable par la foule qui entre et qui sort Les baillis, les municipaux, les commandans de place désignent tant bien que mal les gîtes. Quatre cents individus demandent à la fois la même chose. Les uns parlent allemand, d'autres français, d'autres italien, personne ne s'entend ; l'humeur et le mécontentement sont sur toutes les figures. Les gens à épaulettes rudoient ceux que ne distingue aucun grade. Ici de l'or, là des haillons. Les habits brodés se pavanent dans l'antichambre ou devant la porte du prince qui commande. Ce grand capitaine, tranquille et silencieux au milieu de ce brouhaha, médite ses opérations militaires, trace sur la carte la marche et la disposition de ses troupes, donne ses ordres, et part pour assurer une nouvelle victoire ! voilà ce qu'on appelle un quartier-général. (*Voyage en Moravie*, par Cadet Gassicourt, page 59.)

[1] Et non le 28, comme il a été imprimé par erreur dans le bulletin officiel.

descendent par le défilé fameux d'Aüerstaedt dans la vallée de la Saale [1].

A droite dans cette vallée, entre Cambourg et Dornebourg, est le quatrième corps, commandé par le général Bertrand. Un peu plus loin, du côté de Saalfeldt, le douzième corps, commandé par le duc de Reggio, forme l'extrême droite.

Sur la gauche entre Querfurt et Halle, l'armée du prince Eugène manœuvre pour se rapprocher de nous. Cette armée est forte de trois corps : le deuxième, commandé par M. le maréchal duc de Bellune (Victor); le cinquième, commandé

---

[1] *Armée que l'empereur amène d'Erfurth.*

3e. Corps.	Le maréchal Ney, prince de la Moskowa.	Division Souham. Division Girard. Division Brenier. Division Ricard. Division Marchand.	80,000 hom.
4e. Corps.	Le général Bertrand.	Division Morand. Division Pery. Division Franquemont.	
6e. Corps.	Le maréchal duc de Raguse.	Division Compans. Division Bonnet.	
12e. Corps.	Le maréchal duc de Reggio.	Division Pacthod. Division Lorencez. Division Raglowich.	
La garde.	Les maréchaux Soult et Mortier.	Division Friant. Division Dumoustier.	

par le général Lauriston; et le onzième, commandé par le duc de Tarente (Macdonald)[1].

Dans ce premier moment, la grande armée borde la Saale depuis Saalfeldt jusqu'à l'Elbe.

On entend au loin gronder le canon du général Lauriston et du duc de Tarente. Le général Lauriston tire sur les Prussiens devant Halle. Le maréchal Macdonald a retrouvé au pont de Mersebourg ce même corps du général d'Yorck qui l'a abandonné au Niémen, et c'est sur Yorck que tombent ses premiers coups.

Du côté où se trouve l'empereur, le général Souham fait culbuter par son avant-garde les premières troupes ennemies qu'il rencontre; et c'est également au passage de la Saale que ce premier engagement a lieu.

On arrive à Naumbourg; le maréchal Ney porte

---

[1] *Armée du prince Eugène sur l'Elbe, à l'embouchure de la Saale.*

2e. Corps.	Le duc de Bellune.	Division Teste. Div. Mouton-Duvernet.	40,000 hom.
5e. Corps.	Le général Lauriston.	Division Maison. Division Puthod. Division Rochambeau.	
11e. Corps.	Le duc de Tarente.	Division Gérard. Division Fressinet. Division Charpentier.	

Cette armée se fond dans la grande armée, après la bataille de Lutzen.

aussitôt la tête de ses colonnes sur la route de Weissenfels.

L'empereur venait de mettre pied à terre lorsqu'un aide de camp du vice-roi se présente. Cet officier annonce que l'armée du prince Eugène passe la Saale sur le pont de Mersebourg : il a laissé le prince à Schraplau.

La jonction est faite entre les deux armées ; les vétérans de Moscou tendent la main aux jeunes vengeurs que la patrie leur envoie, et dès ce moment la France a ressaisi l'offensive ! C'est le résultat de notre première marche.

Nous n'avons plus qu'à pousser devant nous, sur Leipsick, les Prussiens du général Kleist qui sont à Halle ; les Prussiens du général Yorck, qui occupent Mersebourg ; et les Russes du général Wintzingerode, stationnés sur la route de Naumbourg.

Le 30, l'armée française s'avance sur Weissenfels.

La division du général Souham forme encore l'avant-garde du troisième corps et de toute l'armée. Arrivée près de Weissenfels à deux heures après midi, elle se trouve en présence d'une division de cavalerie ennemie, commandée par le général Lanskoï. Le général Souham n'a pas de cavalerie ; mais, sans en attendre, il marche à l'ennemi. Les Russes démasquent douze pièces de

canon ; les Français en mettent un pareil nombre en batterie, et la canonnade devient vive. En vain l'ennemi essaie plusieurs charges, il est repoussé par les feux de file de nos carrés. Les Russes prennent le parti de la retraite, et nos jeunes soldats, fiers de leur première victoire, entrent dans Weissenfels aux cris de vive l'empereur ! et les schakos au bout des fusils.

Le quartier impérial passe cette nuit à Weissenfels.

Le 1er. mai, à neuf heures du matin, l'empereur apprend que nos avant-postes ont signalé une forte arrière-garde ennemie qui s'établit sur les hauteurs de Poserna. Il monte aussitôt à cheval, et tout son monde le suit.

La route au delà de Weissenfels descend dans le vallon du Grünabach, où se trouvent les villages de Rippach et de Poserna ; elle remonte ensuite la côte opposée pour déboucher dans les grandes plaines de Lutzen et de Pegau.

C'est ce défilé que l'ennemi semble vouloir défendre. Le général Wintzingerode occupe les hauteurs avec six pièces de canon ; il a de l'infanterie, et toute la cavalerie du général Lanskoï.

A peine l'empereur est-il arrivé sur le terrain qu'il ordonne aux troupes d'enlever la position. C'est toujours la division Souham qui est d'avant-garde. L'attention des vétérans se porte avec inté-

rêt sur les manœuvres de nos conscrits. L'armée n'a pas de cavalerie ; la cavalerie de la garde est encore en arrière de plusieurs marches ; nous entrons dans les grandes plaines de la Saxe : des batailles nous y attendent, et c'est cette jeune infanterie qui est notre unique ressource pour les gagner !

La division Souham se forme en quatre carrés distans l'un de l'autre de cinq cents toises, et derrière ces carrés, le dixième de hussards et les dragons badois, les deux seuls régimens qui soient en ligne, viennent se placer sous les ordres du comte de Valmy.

Les divisions Gérard et Marchand viennent après par échelons, et formées en carrés de la même manière que la division Souham.

L'affaire commence, et dès les premiers coups l'armée fait une perte cruelle !

Le duc d'Istrie, réduit par l'éloignement de sa cavalerie au rôle de spectateur, s'était porté à gauche sur la ligne des tirailleurs. L'ennemi pointe aussitôt sur ce groupe de cavaliers. Le premier coup atteint et renverse le brigadier de l'escorte. Au moment où le maréchal ordonne de préparer dans le champ la sépulture de ce brave homme, il est lui-même emporté par un second boulet [1] !

---

[1] Le duc d'Istrie, depuis les premières campagnes d'I-

Cependant le premier carré a franchi le défilé au pas de charge et aux cris de vive l'empereur! Les trois autres carrés de la division Souham soutiennent le premier; on s'empare de la hauteur, et l'on poursuit l'ennemi sur la route de Lutzen.

La division Gérard, qui vient derrière, prend la route de Pegau ; mais de puissans renforts arrivent à l'ennemi : une nombreuse cavalerie se

---

talie, c'est-à-dire depuis seize ans, avait toujours dans différens grades commandé la garde de Napoléon qu'il avait suivi dans toutes ses campagnes et à toutes ses batailles. Ce maréchal, qu'on peut à juste titre nommer brave et juste, était recommandable autant par son coup d'œil militaire et par sa grande expérience de l'arme de la cavalerie que par ses qualités civiles et son attachement à l'empereur. Sa mort au champ d'honneur est digne d'envie. (*Napoléon, bulletin du 2 mai.*) « Il est mort de la » mort de Turenne. » Son corps embaumé aussitôt a été envoyé aux Invalides, où il est arrivé le 20 mai. Dans cette triste circonstance, Napoléon s'empressa d'écrire la lettre suivante à la maréchale duchesse d'Istrie :

« Ma cousine, votre mari est mort au champ d'honneur! » La perte que vous faites et celle de vos enfans est grande » sans doute, mais la mienne l'est davantage encore. Le » duc d'Istrie est mort de la plus belle mort et sans souf- » frir ; il laisse une réputation sans tache, c'est le plus bel » héritage qu'il ait pu léguer à ses enfans. Ma protection » leur est acquise. Ils hériteront aussi de l'affection que

déploie, et son artillerie s'augmente de plus de vingt pièces de canon.

La canonnade recommence de plus belle. Il faut soutenir les batteries de la division Souham et celles de la division Gérard; l'empereur fait mettre en ligne douze pièces de la garde : le général Drouot en dirige les coups, et l'ennemi recule sous la mitraille.

Pendant ce temps, la division Marchand, et successivement les divisions Brenier et Ricard passaient le défilé. Mais l'affaire est à peu près décidée; lorsqu'elles entrent en ligne, l'ennemi est en pleine retraite.

Le gros de l'armée française suit la route de Lutzen. Peu après notre entrée dans cette ville, le général Roguet, détaché de l'armée du prince Eugène, y arrive par le côté opposé. Au bruit du canon de Poserna, le prince s'est vivement porté

» je portais à leur père. Trouvez dans toutes ces considé-
» rations des motifs de consolation pour alléger vos pei-
» nes, et ne doutez jamais de mes sentimens pour vous.
» Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, ma cou-
» sine, etc. »

Signé, NAPOLÉON.

Le roi de Saxe fait élever un monument au duc d'Istrie, à l'endroit où il a été frappé. (Voir le *Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las Cases, tom. VI, p. 45.)

sur sa droite; il débouche en ce moment sur la grande route au delà de Lutzen ; le vice-roi a laissé le duc de Bellune en observation sur la Saale ; mais il amène avec lui le corps d'armée du général Lauriston, et celui du maréchal duc de Tarente. Ces troupes prennent position en avant de Lutzen, du côté de Leipsick. La division que le général Roguet ramène à l'empereur se compose des troupes de la vieille garde qui ont fait la campagne d'hiver : c'est l'élite de l'armée. Elle prend dès ce soir même les postes d'honneur autour de la maison du bailliage de Lutzen, où le quartier impérial vient d'être établi.

La jeune garde dresse ses bivouacs en avant sur la route de Leipsick : elle entoure la pyramide de Gustave-Adolphe. On s'empresse d'y placer des sentinelles pour préserver de la hache du sapeur les arbres qui ombragent ce vieux souvenir.

Le maréchal Ney distribue son corps d'armée dans les villages de la plaine qui se trouvent entre Lutzen et Pegau. Rahna, Kaya, Gros-Gorschen et Klein-Gorschen sont les noms de ces villages avec lesquels je veux d'avance familiariser mes lecteurs. Le moment de leur destruction est venu; mais de leurs cendres ils renaîtront à jamais célèbres par les beaux faits d'armes dont ils vont être le théâtre.

Le corps d'armée du duc de Raguse et l'avant-garde du général Bertrand n'arrivent qu'à l'entrée de la plaine; ils passeront la nuit, le premier dans les environs de Poserna, le second du côté de Nossen.

Le duc de Reggio et son douzième corps restent encore plus en arrière du côté de Naumbourg.

CHAPITRE III.

BATAILLE DE LUTZEN.

Le 2 mai, l'armée s'était remise en route pour arriver à Leipsick.

Le général Lauriston avait pris les devans par la route qui vient de Mersebourg; il arrive à neuf heures du matin devant Lindenau [1]; et, trouvant de la résistance, il est forcé de préluder par des coups de canon au passage de l'Elster et de la Pleisse.

La deuxième colonne de l'armée du vice-roi, partie de Markranstadt, s'avançait derrière le cinquième corps : c'étaient les troupes du duc de Tarente.

Tout ce qui avait passé la nuit à Lutzen, la garde et le quartier impérial, venaient ensuite.

Le sixième corps marchait entre Poserna et Lutzen, et formait l'arrière-garde sous les or-

[1] Faubourg de Leipsick.

dres du duc de Raguse. Plus loin venait le quatrième corps, que le général Bertrand amenait de Nossen. Plus loin encore, entre Naumbourg et Weissenfels, se trouvaient les troupes du duc de Reggio (le douzième corps).

A dix heures du matin, la route, depuis Weissenfels jusqu'à Lindenau, était couverte par l'armée française, qui présentait une longue file de troupes, de pièces d'artillerie, d'équipages, en un mot, tous les embarras d'une armée en marche.

Le flanc droit de cette longue colonne restait couvert à la hauteur de Lutzen par l'armée du prince de la Moskowa (troisième corps), qui occupait encore les villages où elle avait passé la nuit.

L'empereur était monté à cheval à neuf heures; il entendait le canon du général Lauriston; il lui tardait d'arriver à Leipsick. La nombreuse cavalerie de l'ennemi nous avait jusqu'à présent masqué toutes les routes, et nous dérobait les mouvemens de l'armée opposée. Cependant l'empereur présumait que les masses de l'ennemi nous attendaient dans les plaines qui sont en arrière de Leipsick. La possession de cette ville devait promptement mettre fin à nos incertitudes; Napoléon avait recommandé qu'en y arrivant on s'emparât des lettres de la poste, et

qu'on recueillît avec empressement tous les renseignemens qui devaient abonder dans cette capitale du commerce allemand. Il voulait que ses secrétaires et ses interprètes arrivassent en même temps que lui. Tout son monde était à cheval pour mieux le suivre, et le quartier qu'on allait prendre à Leipsick était signalé d'avance comme devant être un des séjours les plus actifs et les plus laborieux.

A onze heures du matin, Napoléon avait dépassé le monument de Gustave-Adolphe. Il avait été rejoint par le prince Eugène. A ses côtés était le prince de la Moskowa, qui était venu prendre lui-même les ordres de l'empereur pour le reste de la journée. On faisait route, et déjà on apercevait la fusillade de l'avant-garde du général Lauriston autour des premières maisons de Leipsick. L'empereur, impatient de savoir si la résistance est sérieuse, avait mis pied à terre et pointait sa lunette sur la ville. Il pouvait distinguer les toits chargés d'habitans, spectateurs du combat.

Au moment où il remarque qu'aucune masse ennemie ne se présente en-deçà de la ville, une épouvantable canonnade se fait entendre sur notre droite, presque en arrière de nous, vers la position où les troupes du prince de la Moskowa ont passé la nuit.

L'empereur se tourne aussitôt du côté du maréchal, et celui-ci, reconnaissant une vive attaque, part au grand galop pour se rendre à son poste.

L'attention continue de se porter sur ce point. Bientôt l'œil découvre au fond de la plaine *plusieurs colonnes d'une noire profondeur*. L'empereur observe la direction que prend l'attaque. Des aides de camp ne tardent pas à arriver; leurs rapports sont alarmans; des tourbillons de fumée s'élèvent des villages qui sont au milieu de la plaine : c'est l'armée ennemie qui débouche toute entière de Pegau, et tombe sur notre flanc. L'empereur prend sur-le-champ son parti. « Nous n'avons pas de cavalerie, dit-il; n'importe : ce sera une bataille d'Égypte; partout » l'infanterie française doit savoir se suffire, et » je ne crains pas de m'abandonner à la valeur » innée de nos jeunes conscrits [1]. »

Il envoie aux troupes du duc de Tarente l'ordre de revenir sur le feu; elles formeront notre gauche. Le vice-roi a quitté l'empereur pour se mettre à leur tête; mais il faut trois heures au moins pour qu'elles exécutent ce mouvement.

---

[1] Napoléon ne s'attendait pas à être attaqué ni ce jour-là, ni dans cette position. Ainsi cette bataille doit être rangée

Des officiers d'ordonnance sont dépêchés à toute hâte pour dire au duc de Raguse de presser le pas et de se porter à travers champs sur l'ennemi. Il formera notre droite.

On envoie avec la même rapidité au général Bertrand l'ordre d'accourir pour soutenir le duc de Raguse; mais il est encore à plusieurs lieues de nous.

Quant à toutes les troupes qui sont en colonne sur la route de Leipsick, entre Lutzen et Marckrandstadt, elles se sont arrêtées; elles serrent les rangs, font demi-tour à droite, et développent aussitôt leur ligne dans la plaine.

Cette grande manœuvre est admirable, et ferait honneur à une armée de vétérans.

Tandis que l'armée s'avance ainsi au pas de charge au secours du maréchal Ney, l'empereur la devance et se porte de sa personne où le canon l'appelle.

Mais suspendons ce récit; voyons ce qui s'est passé chez l'ennemi, et comment il a pu déboucher sur nous d'une manière aussi inattendue. L'armée russe de Miloradowitch avait quitté Dresde le 23 avril. Les réserves de Tormasow

---

au nombre des opérations militaires les plus habiles et les plus heureuses de Napoléon. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, tom. 1, pag. 49.)

étaient enfin arrivées, et l'armée ennemie s'était mise en mouvement [1].

Pendant que toutes les forces françaises avaient suivi la route de Dresde par Leipsick, les alliés avaient marché sur Altembourg par la route directe de Dresde à Jéna. Miloradowitch était en tête, et se trouvait déjà entre Altembourg et

---

[1] Dans la première quinzaine d'avril l'armée des alliés prit lentement sa route entre Rochnitz, Altembourg et Chemnitz; la deuxième armée russe sous les ordres de Miloradowitch avança avec tout aussi peu de promptitude par la haute Lusace. Une forte division de cosaques qui arriva à Dresde, le 15 avril, ouvrit la marche. Le lendemain, la première division de Miloradowitch, composée tant d'infanterie que de cavalerie, entra à Dresde. Des nuées de Kalmoucks en faisaient partie. Une longue file de fourgons, de voitures, de cantiniers et de charrettes conduites par des paysans russes retraçaient aux spectateurs l'image d'une armée asiatique. La nuit était tombée et l'œil ne découvrait point encore la fin de cette marche. La queue de cette armée était fermée par quelques divisions d'excellente cavalerie, comprenant quelques pulks (régimens) des cosaques du Don, et des cosaques de l'Ukraine, couverts de manteaux de frise cendrée, coiffés de bonnets de feutre de la même couleur, et ornés d'une croix en métal. Je fus frappé de la nombreuse cavalerie qui faisait partie de cette armée, et qui me parut en disproportion avec l'infanterie. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, tom. II, pag. 115.)

Gerau. Blücher, avec ses Prussiens, les gardes et les autres troupes d'élite, marchait au centre, et le corps de Tormasow faisait l'arrière-garde.

L'empereur Alexandre et le roi de Prusse avaient quitté Dresde, le 30 avril, pour suivre la marche de leur armée.

Les alliés croyaient Napoléon encore à Erfurth. On pensait être à temps pour déboucher sur lui dans la plaine de Jéna, et les Prussiens s'y promettaient une revanche. Mais le combat de Weissenfels n'avait pas tardé de révéler le véritable état des choses. L'empereur Napoléon n'était plus du côté d'Erfurth; il avait déjà dépassé leurs têtes de colonne; il avait franchi la Saale, il avait terminé sa jonction avec le prince Eugène; et, longeant leur droite à quelques lieues de distance seulement, il marchait vers Leipsick, menaçant de les prendre de revers sur la Pleisse, et d'interrompre leurs communications avec Dresde. Dès lors il avait bien fallu renoncer au plan si long-temps caressé de marcher sur Jéna.

Le général Wittgenstein venait de succéder dans le commandement au vieux Kutusoff-Smolenskoï, qui, exténué par la campagne de Russie, n'avait pu arriver jusqu'à l'Elbe, et était tombé mort à Buntzlau, en Lusace, dans le courant d'avril.

Le nouveau général, voyant l'empereur Napoléon s'avancer si vivement sur Leipsick, avait résolu de saisir l'instant où une partie de l'armée française serait engagée du côté de cette ville pour battre le reste.

Les troupes alliées avaient donc suspendu leur marche; par une évolution sur leur droite, elles étaient venues se concentrer entre Zwenckau et Pegau, à l'entrée méridionale de la plaine de Lutzen. En même temps le général en chef Wittgenstein, qui était à Leipsick, avait quitté cette ville, n'y laissant que le corps de Kleist. Dans la nuit du 1er. au 2 mai, il avait amené au rendez-vous général de Zwenckau son propre corps d'armée, celui de Wintzingerode et celui d'Yorck. Les Russes de Tormasow arrivaient d'Altembourg; les Prussiens de Blücher étaient déjà à Pegau.

Ainsi, toute l'armée ennemie avait passé la nuit à moins de trois lieues de nous, et se présentait sur une ligne parallèle à celle que nous suivions. Il n'y manquait que le corps de Miloradowitch, qui, revenant avec indécision sur ses pas, était encore flottant entre Zeits et Nossen.

Le 2 mai au matin, le général ennemi, au bruit du canon de Lindenau, persuadé que la plus grande partie de l'armée française était déjà de ce côté, avait jugé le moment venu de jeter

son infanterie sur la route de Lutzen, et de lancer vingt-cinq mille cavaliers sur Weissenfels, pour couper entièrement nos communications avec la Saale.

Aussitôt le corps de Blücher, qui formait la première ligne, s'était porté sur les villages de Gross-Gorschen, Klein-Gorschen, Rahna et Kaya. Mais les troupes du maréchal Ney y étaient encore!

Blücher, ayant trouvé une résistance sur laquelle il ne comptait pas, avait fait avancer successivement toutes les troupes de son corps d'armée. Ne se trouvant pas encore assez fort, il avait appelé à lui l'armée d'Yorck.

Une fois engagé, Wittgenstein n'a plus pensé qu'à soutenir l'attaque; il y emploie une partie de ses réserves. A gauche, il a disposé de Tormasow et de sa cavalerie pour déborder la droite du maréchal Ney, et, sur l'aile opposée, il a fait avancer le prince Eugène de Wurtemberg pour opérer un mouvement semblable sur la gauche de l'armée française. Au centre, le combat est devenu terrible. L'ennemi veut à tout prix déboucher sur Lutzen; il vient d'enlever les quatre villages.

La présence de l'empereur pouvait seule arrêter l'élan des Prussiens et changer la fortune. Nos jeunes conscrits, ne voulant pas fuir sous les

coups qui les dispersaient, tournoyaient dans les champs de Kaya, cherchaient à se rallier en se pelotonnant, et ne cessaient de crier *vive l'empereur!* Il arrive enfin, et sa vue produit sur les troupes l'effet accoutumé. L'enthousiasme de la victoire reparaît sur toutes ces figures ensanglantées; les rangs se reforment, les colonnes d'attaque s'épaississent, et le combat recommence avec fureur [1].

Bientôt la garde paraît. Napoléon la fait pla-

---

[1] Dans le moment de l'arrivée de l'empereur à Kaya, la chance du combat paraissait tourner contre lui. Ney était obligé de céder. La présence de l'empereur enthousiasma les troupes, quoique la plus grande partie du corps de Ney ne consistât qu'en jeunes conscrits, qui peut-être allaient au feu pour la première fois. Aucun blessé ne passait devant Napoléon sans le saluer du cri de *vive l'empereur*. Ceux même qui avaient perdu un membre, et qui dans peu d'heures allaient être la proie de la mort, lui adressaient cet hommage. J'ai entendu de mes propres oreilles les cris de *ces fanatiques à demi morts*. (Voyez l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, tom. 1, p. 50.)

Les ambulances et le champ de bataille offraient le spectacle le plus touchant; les jeunes soldats, à la vue de l'empereur, faisaient trêve à leurs douleurs, en criant vive l'empereur! *Il y a vingt ans*, dit l'empereur, *que je commande des armées françaises, et je n'ai pas encore vu autant de bravoure et de dévouement*. (Bulletin.)

cer en échelons par bataillons carrés, entre Lutzen et Kaya.

Les deux seuls régimens de cavalerie dont on puisse disposer s'avancent sur la droite, et la vigueur des charges auxquelles ils s'abandonnent fait illusion sur leur nombre.

Les premières dispositions de Napoléon ont pour objet de reprendre le village de Kaya. Il charge son aide de camp le comte de Lobau (Mouton) de diriger l'attaque. Les conscrits de la division Ricard sont ramenés au feu par ce vétéran. Ils s'élancent; le bruit le plus épouvantable de mousqueterie se fait entendre; bientôt aux cris des combattans succède un moment de silence : le village est repris.

Sur notre droite, l'armée du duc de Raguse entre en ligne presque en même temps. Les corps de cavalerie et d'infanterie que l'ennemi croyait jeter sur Weissenfels sont arrêtés tout court au village de Starsidel. C'est la division de la marine qui reçoit leur premier choc. Cette brave infanterie, assaillie par une nuée de cavaliers, s'échelonne en bataillons carrés, ayant à sa tête le général Compans; elle soutient jusqu'à sept charges à fond, et donne le temps au reste de la droite de développer son mouvement [1].

---

[1] Peu de temps avant la bataille, Napoléon avait sus-

Mais toutes les forces dont le général en chef Wittgenstein peut disposer ne cessent de s'accumuler au centre : c'est sur Lutzen que ses grands efforts d'infanterie et d'artillerie sont toujours dirigés.

Le maréchal Ney est partout et fait face à tout ; son chef d'état-major, le général Gouré, est tué près de lui. L'un de ses plus braves lieutenans, le général Girard [1], tombe blessé ; le général Brenier est également blessé. Les généraux Cheminaux et Guillot sont amputés. Le général Gruner est tué ; les officiers d'ordonnance Pretet et Beranger sont blessés en portant les ordres

---

pendu pour quelque faute un chef de bataillon de son emploi. Ce même bataillon s'avançait pour l'attaque de Starsidel. L'empereur reconnaît dans les rangs le chef de bataillon suspendu. Il savait que cet officier était aimé de ses soldats ; il court à lui, arrête le bataillon, et lui en rend le commandement. Les cris de joie de la troupe retentissent au loin. Elle forme aussitôt la tête de la colonne d'attaque aux acclamations des autres régimens témoins de cette scène. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, tom. 1, pag. 55.)

[1] Blessé de plusieurs balles, le général Girard voulut rester sur le champ de bataille ; il déclara vouloir mourir en commandant, et dirigeant ses troupes, *puisque le moment était arrivé pour tous les Français qui avaient du cœur de vaincre ou de périr !* (Bulletin de la bataille.)

de l'empereur ; mais les généraux Souham, Ricard et Marchand restent debout au milieu du feu. Pendant plus de quatre heures on se bat avec une animosité toujours croissante ; les villages sont pris et repris, et la bataille semble devoir épuiser tous ses feux avant qu'aucun des deux partis songe à céder du terrain. Les conscrits de la France et les jeunes gens de la Prusse, la fleur des universités du Nord ; les enfans des meilleures familles de Berlin et de Paris sont là pêle-mêle, luttant corps à corps dans les décombres de ces malheureux villages. Des deux côtés ils font leurs premières armes ; des deux côtés cette brillante jeunesse répond également à l'appel de la guerre ; pourquoi les rives de la Seine gémiraient-elles plus que celles de la Sprée ? les deux nations ne doivent-elles pas s'enorgueillir également d'avoir produit de tels enfans [1] ?

---

[1] Plus des trois quarts de la perte de cette journée porta sur l'armée prussienne. Les gardes et les volontaires de Berlin souffrirent surtout beaucoup. Cette dernière perte fut une plaie dont la Prusse se sent encore, par le grand nombre de jeunes gens voués à la culture des arts et des sciences qui perdirent la vie à Lutzen. (*Guerre de* 1813, par le général Guillaume de Vaudoncourt, page 81, édition de 1819.)

Les chasseurs de la garde prussienne donnaient une idée des sacrifices qu'avait faits la Prusse, et de l'esprit qu'on

Ils combattent sous les yeux de leurs souverains : l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, placés sur une éminence derrière le village de Gorschen, et tournant le dos à Pegau, encouragent par leurs regards les attaques que multiplient leurs généraux.

A l'opposite, l'empereur Napoléon est devant Kaya, à demi-portée de canon, soutenant le combat, malgré l'infériorité du nombre, veillant à ce qu'on relève les troupes fatiguées par des troupes plus fraîches, pressant l'arrivée des renforts, ralliant lui-même, derrière le front des premières lignes, les bataillons qui sont ramenés, ayant toujours sous sa main, au milieu de ce grand désordre, des lignes intactes à opposer à l'ennemi, trouvant enfin dans la force de sa vo-

---

avait inspiré à toutes les classes de ses habitans. Plus de mille jeunes gens, au nombre desquels on voyait les fils des meilleures familles, marchaient avec ardeur aux combats ; et, si l'on en excepte quelques centaines, tous y ont trouvé la mort. Les divisions des volontaires vêtus de noir étaient encore plus nombreuses. Ces jeunes gens venaient de quitter les colléges et les universités ; plusieurs de leurs professeurs étaient au nombre de leurs officiers La plupart de ces jeunes soldats étaient dans un âge si tendre qu'on ne pouvait guère espérer qu'ils résistassent aux fatigues de la guerre. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, pag. 93, tom. II.)

lonté, dans le dévouement de ses généraux, et dans la confiance de ses jeunes soldats, de quoi suffire à tous les incidens [1].

Mais abrégeons ces heures si longues, pendant lesquelles la mort ne cesse de frapper sans que la victoire se décide.

En défendant la position de Kaya, l'empereur a donné le temps aux deux extrémités de sa ligne d'arriver. *L'on commence enfin à apercevoir sur la droite, dans le lointain, la poussière et les premiers feux du général Bertrand.* Au même moment, sur la gauche, derrière les bouquets de peupliers qui bordent le *Floss-Graben* [2], on entrevoit d'autres feux qui signalent l'arrivée du vice-roi. Le onzième corps entre en ligne, et le maréchal Macdonald, à sa tête, aborde les villages *où l'ennemi appuie sa droite.*

---

[1] Napoléon s'arrêta presque tout le jour derrière Kaya, dans la direction de Lutzen. Il s'exposa au feu de l'ennemi peut-être plus que dans aucun des autres combats qui furent livrés en Saxe. Les batteries prussiennes qui étaient établies près de Gorschen et de Rahna frappaient sur la garde impériale. Les boulets et les grenades arrivaient jusqu'à Napoléon; les balles même sifflaient autour de lui. (Le major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, t. 1, p. 53.)

[2] C'est un ruisseau encaissé dans un fossé large et profond, qui traverse la plaine de Lutzen dans toute son étendue.

Nos deux ailes se prolongent alors comme les cornes d'un vaste croissant, et menacent d'envelopper les forces que l'ennemi n'a cessé d'accumuler au centre.

Le général en chef ennemi voit le danger qui grandit autour de lui; mais il s'obstine à frapper un coup décisif sur Kaya. Ses dernières lignes s'ébranlent. Blücher, Yorck, et la division russe de Berg, se jettent à corps perdu dans Kaya. Le général prussien Scharnost [1] et le prince de Mecklembourg-Strelitz [2] sont blessés à mort; le prince Léopold de Hesse-Hombourg y est tué [3]; Blücher lui-même est blessé : enfin ils enlèvent le village. *Notre centre fléchit, quelques*

---

[1] Le général prussien Scharnost, blessé à Lutzen, est le rédacteur des fameux règlemens de la landwer et de la landsturm; il est mort de ses blessures à Prague en Bohème, le 28 juin. Les Prussiens lui élèvent un monument.

Presque tous les blessés de quelque importance se sont fait transporter de Lutzen en Bohème, pour être plus promptement à l'abri des armées françaises.

[2] Le prince de Mecklembourg-Strelitz, dont le corps a été trouvé par l'armée française à Pegau, a reçu de l'état-major français, dans cette ville, la sépulture et les honneurs militaires.

[3] Le prince Léopold de Hesse-Hombourg était tombé blessé. Un hussard l'emporta, sur le devant de son cheval, à quelque distance.... Mais bientôt le prince expira. On

bataillons se débandent ; mais Napoléon se jette encore à la traverse : « Conscrits, quelle honte! » c'était sur vous que j'avais fondé mes espéran- » ces; j'attendais tout de votre jeune courage, » et vous fuyez! » A sa voix cette valeureuse jeunesse est aussitôt ralliée; elle se reporte en avant.

Le moment de crise qui décide du gain ou de la perte de la bataille est arrivé ; il n'y a plus un instant à perdre. L'empereur fait avancer les seize bataillons de la jeune garde, commandés par le général Dumoustier, et il ordonne au duc de Trévise de les conduire sur le village, d'y marcher tête baissée, de reprendre Kaya, et de faire main-basse sur tout ce qui s'y trouve.

L'empereur fait ranger en deuxième ligne les six bataillons de vieille garde du général Roguet.

Pour rendre l'attaque irrésistible, il ordonne à son aide de camp le général Drouot de réunir une batterie de quatre-vingts pièces, et de la placer en écharpe pour déborder le village par la droite. Un mouvement de cette importance n'est que l'affaire d'une parole; les généraux

---

l'inhuma sur le champ de bataille, au pied d'une petite colline du haut de laquelle le roi de Prusse et l'empereur Alexandre étaient témoins du combat.

Drouot, Dulauloy et Devaux l'exécutent en un clin d'œil. L'empereur est au milieu des pièces, que l'ennemi couvre de mitraille. En même temps, la jeune garde s'est précipitée dans Kaya. Le duc de Trévise est à sa tête; mais il disparaît dans la mêlée : son cheval est tué sous lui. Le général Dumoustier tombe de même. Tous deux, dégagés de leurs chevaux, se relèvent. Cette fois nos conscrits luttent contre les vétérans de l'armée prussienne; ils emportent le village, culbutent l'ennemi, et le poursuivent au pas de charge. Enfin cette masse de feux, de poussière et de fumée, qui est restée si long-temps immobile sur le même point de la plaine, a pris son cours et repasse à travers les villages d'où elle est venue. Le canon, qui s'éloigne avec elle, atteste que de tous côtés l'ennemi est en retraite.

Des courriers s'élancent alors du champ de bataille, et vont porter à Paris, dans toute l'Europe, et jusqu'à Constantinople, la nouvelle que l'empereur Napoléon a ressaisi la victoire.

La droite de l'armée française s'étend pour se réunir plus promptement au général Bertrand.

Sur la gauche, le prince Eugène a opéré la diversion la plus décisive. Non-seulement il a culbuté l'aile droite du général Yorck sur le village d'Eisdorf; mais il a si habilement dirigé le

corps du maréchal Macdonald, qu'il a coupé à l'ennemi toute retraite sur Zwenckau. Le général russe Konowitzin et le général prussien Hunnerbein se sont fait blesser en voulant résister sur ce point à la vivacité de notre attaque.

L'empereur a défendu qu'on poursuivît l'ennemi. Il connaît la nombreuse cavalerie dont les alliés peuvent disposer ; il a remarqué qu'une partie n'a pas donné pendant la bataille ; il craint quelque surprise pour la nuit. On allume les feux du soir sur les dernières positions qu'on vient d'enlever, et l'on forme les carrés. L'empereur va reconnaître lui-même comment nos avant-postes sont établis.

On a fait tout au plus deux mille prisonniers, parmi lesquels nos soldats voient pour la première fois des troupes de la landsturm, des volontaires noirs, et des cosaques prussiens. L'empereur de Russie et le roi de Prusse se sont retirés du champ de bataille sur le village de Lobstadt, du côté de Borna.

Vers neuf heures du soir, l'empereur revenait à Lutzen, à travers le champ de bataille. La nuit devenait sombre. Au moment où son escorte côtoyait une haie assez épaisse, on est salué tout à coup par un feu de mousqueterie. Presque dans le même instant l'alerte devient générale. Ce que l'empereur a prévu ne tarde pas à se

réaliser. L'ennemi veut profiter de l'immense supériorité de sa cavalerie et de la nullité presque absolue de la nôtre; il essaie de se jeter à travers le premier désordre d'un campement de nuit : mais les bivouacs contre lesquels il s'élance sont ceux de la division Dumoustier (jeune garde). Un fossé les protége, et l'on est promptement sous les armes. Les cavaliers ennemis, emportés par leurs chevaux, sont reçus par une fusillade à bout portant, tombent dans les ravins et s'y culbutent les uns sur les autres. La plupart y expirent étouffés. Le reste reporte dans le camp ennemi la honte de sa défaite.

L'empereur arrive à Lutzen à dix heures du soir; il y dicte le bulletin de la bataille [1].

Le lendemain 3, au lever du soleil, il remonte à cheval et fait l'inspection du champ de bataille. Après avoir donné des ordres pour faire achever l'enlèvement des blessés, il va rejoindre ses colonnes, qui sont sur les pas de l'ennemi [2].

---

[1] Parmi tous les récits ou bulletins publiés par les feuilles françaises, on doit distinguer comme le plus exact celui du combat de Lutzen. La marche de l'événement y est parfaitement représentée. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, tom. 1, pag. 60.)

[2] L'empereur fut salué par les vives acclamations de ses troupes; la bonne tenue militaire qui dominait dans cette

La victoire de Lutzen [1] le rend maître de toute

---

nouvelle armée sortie de terre et rassemblée d'un coup de baguette était véritablement admirable. Rien n'est plus fait pour exciter l'étonnement que l'esprit militaire, l'activité dans les marches et la bravoure de ces jeunes troupes si rapidement formées. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, tom. 1, pag. 62.)

Après chaque affaire, l'empereur Napoléon avait pour habitude de visiter en détail le champ de bataille.... il s'arrêtait avec intérêt sur certains points du terrain, ou auprès des ennemis morts ou blessés. Je l'ai vu faire descendre de cheval son chirurgien auprès des Russes qui donnaient encore quelque signe de vie, pour voir s'il était possible de la leur conserver. En Silésie, il dit un jour dans une semblable occasion. « Si on le sauve, ce sera une victime de moins ! » Et il donna l'ordre à l'un des officiers qui l'accompagnaient de rester pour faire transporter le blessé dans le village. (*Ibidem*, tom. 1, pag. 81.)

[1] L'armée française qui a combattu à Lutzen était composée,

Des 5 divisions du maréchal Ney,
Des 2 divisions du maréchal Marmont,
Des 3 divisions du maréchal Macdonald,
Et de la 1re. division du quatrième corps.

Total 11 divisions formant au plus.	70,000 h.
Il faut y ajouter la garde et la cavalerie qui ne présentaient pas une réserve de plus de. .	15,000
Total.	85,000 h.

Les 3 divisions du général Lauriston,

la rive gauche de l'Elbe, depuis la Bohème jusqu'à Hambourg.

Les 2 dernières divisions du général Bertrand,

Et les 3 divisions du maréchal Oudinot n'ont pris aucune part au combat.

Quant aux alliés, leur armée présentait les forces suivantes :

	Russes.	
Armée de Wittgenstein.	15,000	60,000 h.
Armée de Wintzingerode. . . .	15,000	
Grande armée de Tormasow. . .	30,000	
	Prussiens.	
Armée de Blücher.	30,000	45,000
Corps d'Yorck (moins la division Kleist qui était restée à Leipsick. .	15,000	
Total des combattans ennemis. . . .		105,000 h.

Nota. Le corps d'armée de Miloradowitch, qu'on peut porter à 15,000 hommes, n'a pas pris part au combat, et n'est pas compris dans cette évaluation.

Ainsi, dans la rencontre de Lutzen, l'armée française était d'un cinquième moins forte que celle des alliés. Elle avait surtout une infériorité absolue en cavalerie, et ses réserves d'artillerie n'avaient pas encore rejoint.

Les Français n'ont tiré à Lutzen que 39,000 coups de canon ; à la bataille de la Moskowa, ils en avaient tiré plus de 50,000.

CHAPITRE IV.

L'ARMÉE FRANÇAISE ARRIVE A DRESDE.

Le 3, l'armée française passe l'Elster sur tous les ponts qu'elle a devant elle depuis Leipsick, dont le général Lauriston a pris possession pendant la bataille, jusqu'à Zeitz, où le duc de Reggio arrive avec le douzième corps.

Le corps d'armée du maréchal Ney est le seul qui ne suive pas le mouvement général. L'empereur lui accorde un jour de repos sur le champ de bataille, et dans sa pensée lui réserve le plus beau fleuron de la victoire !... En voyant fuir les Prussiens, Napoléon a jeté un regard sur Berlin. La route qui de Lutzen y conduit passe par Wittemberg. Le maréchal Ney prendra cette direction, tandis que le reste de l'armée, entraîné sur les pas des vaincus, va marcher sur Dresde.

Le quartier impérial passe la nuit du 3 au 4 mai à Pegau. Le major saxon d'Odeleben, que l'empereur vient d'attacher à sa maison militaire

comme officier interprète, s'empresse d'envoyer deux habitans de Pegau porter, par des routes différentes, la nouvelle de Lutzen à la garnison saxonne de Torgau [1].

Le 4 au matin, les Russes et les Prussiens se sont séparés; les Russes gagnent par Frohbourg la grande route d'Altemberg à Dresde; les Prussiens se retirent par Borna et Colditz.

L'empereur pousse droit devant lui avec le corps du maréchal Macdonald, celui du maré-

---

[1] L'empereur donne de sa cassette mille francs de gratification à chacun de ces deux messagers.

L'officier saxon *Odeleben* a publié un livre sur les événemens qu'il a suivis dans cette campagne. Son ouvrage est écrit sous deux influences presque opposées : celle du temps où il servait dans nos rangs et celle de l'époque où il s'est décidé à donner son livre au public. Tout ce que l'auteur a extrait de bonne foi du *souvenir* où il inscrivait chaque soir ses observations de la journée est honorable pour notre cause et pour l'auteur; mais ce qu'il a cru devoir y intercaler depuis pour payer tribut au système resté dominant dans son pays, a fait presque un libelle de sa composition. Toutefois nous citerons souvent M. Odeleben : nous lui emprunterons des détails qui, placés en note, ne pourront qu'ajonter un développement intéressant à notre texte, et nous ne dédaignerons pas quelquefois de rapporter son témoignage, qui devient irrécusable lorsqu'il échappe en notre faveur à une plume qui s'est faite ennemie.

chal Marmont et la garde. Le vice-roi marche en avant, ouvrant la route.

Dans des directions parallèles s'avancent :

A droite le général Bertrand et le duc de Reggio, qui suivent les pas des Russes sur les chemins de Chemnitz et de Freyberg ;

A gauche, le général Lauriston qui poursuit une partie des Prussiens sur la grande route de Leipsick à Dresde ; plus loin encore sur la gauche, le maréchal Ney, qui gagne les ponts de Torgau et de Wittemberg.

Le quartier-général passe la nuit du 4 au 5 à Borna.

Le 5, à neuf heures du matin, le vice-roi atteint l'arrière-garde prussienne, l'attaque et la culbute au passage de la Mulde : les Prussiens se retirent en désordre ; mais ils trouvent à Seffersdorf un corps de réserve qui ouvre ses rangs pour les laisser passer, et ils disparaissent ; une route de traverse les conduit sur Dobeln, d'où ils gagnent les ponts de Meissen sur l'Elbe.

C'est le corps d'armée de Miloradowitch qui a formé le rideau derrière lequel les Prussiens viennent de s'échapper. Ce corps n'a pas donné à la dernière bataille ; ce sont des troupes fraîches et rudes à pousser devant soi. Mais l'activité du vice-roi et l'élan des soldats ne permet-

tent pas à cette nouvelle arrière-garde de ralentir notre marche.

Le vice-roi bat Miloradowitch trois jours de suite, le 5, au combat de Seffersdorf; le 6, au combat d'Ertzdorf; et le 7, au combat de Limbach, entre Wossen et Vilsdruf.

L'empereur, marchant derrière le vice-roi, a son quartier-général, le 5 à Colditz, le 6 à Waldheim, et le 7 à Vossen.

Après six jours de retraite, les alliés sont ramenés sur l'Elbe. Protégés par leur cavalerie, ils n'ont perdu que quelques milliers de prisonniers; mais ils ont été forcés de brûler un grand nombre de voitures et de bagages; et si plusieurs de leurs convois de blessés ne sont pas tombés dans nos mains, c'est que le territoire douteux de la Bohème est devenu pour eux un lieu de refuge [1].

Depuis le 4, l'empereur Alexandre et le roi de Prusse sont de retour à Dresde, et, depuis ce moment, la file des blessés qui repassent les ponts de l'Elbe n'a pas discontinué [2].

---

[1] L'arrière-garde russe fut dix jours sans pouvoir passer l'Elbe; et pendant ce temps elle eut à protéger dix mille chariots de toute espèce avançant sur une seule et même route. (Sir R. Vilson, *Tableau militaire de la Russie*, 1817. Dentu, pag. 33.)

[2] Le 3 mai, le bruit d'une victoire complète rempor-

Cependant, le 8 mai au matin, à l'approche de notre avant-garde, les souverains se décident à abandonner Dresde, et à midi, le général Grundler, chef d'état-major du onzième corps de l'armée française, prend possession de la ville vieille.

L'empereur, à cette nouvelle, descend de Vilsdruf dans la vallée de l'Elbe.

---

tée par les Prussiens (à Lutzen) se répandit à Dresde.

Le 4, une affiche annonça aux habitans la nouvelle officielle d'une bataille sanglante livrée le 2, dans laquelle les alliés étaient restés maîtres du terrain.... Vers midi les bagages des princes prussiens rentrèrent dans Dresde, et quelques heures après on vit reparaître le roi de Prusse lui-même.... Il fut suivi par beaucoup de voitures de blessés, et par des détachemens isolés, entre autres de volontaires prussiens qui avaient versé leur sang à Lutzen..... Le bruit du gain de la bataille se soutenait toujours, mais on ajoutait que les alliés, et surtout les Prussiens avaient payé cher la victoire! A la nuit tombante, l'empereur de Russie arriva également, et quelques paroles adressées par lui à la foule qui se pressait autour de sa voiture, paraissaient confirmer les bonnes nouvelles. Dans cette confiance, plusieurs habitans vinrent *à la clarté des flambeaux donner une sérénade aux deux souverains* ..... Cependant la nuit, lorsqu'on vit passer des files non-interrompues de blessés et de bagages, les inquiétudes reprirent le dessus.... Bientôt les hôpitaux se remplirent, quoiqu'on n'y admît que les soldats blessés grièvement....

Les coteaux de Dresde s'offrent à nos regards; le printemps y développe en ce moment toute sa magnificence; mais, sur ce riant amphithéâtre, les baïonnettes resplendissent de toutes parts. Au fond de la ville règnent l'inquiétude et la consternation. Une noire colonne de fumée qui s'élève de son sein signale l'incendie des ponts, et l'on entend encore le canon qui gronde, tandis que toutes les cloches des églises célèbrent l'arrivée du nouveau vainqueur.

A quelque distance des barrières, l'empereur trouve une députation de la municipalité de Dresde : « Vous mériteriez, leur dit-il, que je

---

Pendant trois jours on vit sans cesse transporter ces malheureuses victimes de la guerre.... C'était un spectacle bien affligeant, surtout celui des blessés prussiens, qui, depuis le jour de la bataille, n'avaient pas joui d'un moment de repos.

Le 6, au soir, la nouvelle se répandit que les Français s'avançaient en force. Déjà il arrivait des colonnes isolées d'infanterie russe. L'on voyait ici une file de voitures que les cantinières se hâtaient de charger d'eau-de-vie et de comestibles. Ici un pulck de cosaques qui conduisait les prisonniers; là une troupe de baskirs, le dos chargé d'un carquois rempli de flèches. Plus loin, l'œil était affligé par la vue d'un convoi de blessés.

(Voir le *Récit de ce qui s'est passé à Dresde en* 1813, par un Saxon, témoin oculaire, pag. 110 et suiv.)

» vous traitasse en pays conquis. Je sais tout ce
» que vous avez fait pendant que les alliés oc-
» cupaient votre ville ; j'ai l'état des volontaires
» que vous avez habillés, équipés et armés con-
» tre moi avec une générosité qui a étonné l'en-
» nemi lui-même. Je sais quelles insultes vous
» avez prodiguées à la France, et combien d'in-
» dignes libelles vous avez à cacher ou à brûler
» aujourd'hui. Je n'ignore pas à quels transports
» hostiles vous vous êtes livrés lorsque l'empe-
» reur Alexandre et le roi de Prusse sont entrés
» dans vos murs. Vos maisons nous présentent
» les débris de vos guirlandes, et nous voyons
» encore sur le pavé le fumier des fleurs que vos
» jeunes filles ont semées sur les pas des monar-
» ques [1]. Cependant je veux tout pardonner. Bé-
» nissez votre roi, car il est votre sauveur.
» Qu'une députation d'entre vous aille le prier
» de vous rendre sa présence. Je ne pardonne
» que pour l'amour de lui. Aussi-bien vous êtes
» déjà assez punis ! Vous venez d'être administrés

---

[1] A l'entrée des souverains alliés à Dresde, les spectateurs se pressaient en foule sur la grande route de Bautzen.... A la porte de la ville, on avait érigé deux colonnes unies par des festons de fleurs.... Des demoiselles vêtues de blanc, portant des corbeilles de fleurs, formaient une double haie, et après que deux d'entre elles eurent présenté

» par le baron de Stein, au nom de Kutusoff,
» et vous savez maintenant à quoi vous en tenir
» sur les beaux sentimens des alliés [1]. Je ne vous

---

des vers aux mouarques, toutes répandirent des fleurs sur leur passage.... Qui eût imaginé, dans ce moment, où l'élite des troupes du nord semblait faire une entrée triomphale sur un chemin jonché de fleurs, que quinze jours plus tard ! etc. (Pages 109 et 110 du *Récit de ce qui s'est passé à Dresde en* 1813, par un Saxon, témoin oculaire.)

Le soir, l'une et l'autre partie de la ville furent illuminées. L'une des inscriptions était, *Délivre-nous du mal*, et ce vœu était exprimé de plus d'une manière. (*Ibid.*, page. 110.)

[1] Les prétentions des Prussiens étaient telles qu'il était extrêmement difficile, pour ne pas dire tout-à-fait impossible de satisfaire à de telles demandes. (*Ibid.*, p. 97.)

Le général Blücher, dans sa lettre à la municipalité de Dresde, lui reproche un ton peu convenable, et se plaint de ce qu'elle a commencé à manifester une aigreur qu'il ne tolérerait pas dans les autorités par lui constituées. Il fait insérer cette réprimande dans le journal de Dresde malgré les commissaires saxons; et un poste prussien est établi devant l'imprimerie jusqu'à ce que le journal ait paru. (*Ibid.*, pages 97 et 98.)

Les démarches du général Blücher, la perspective de voir établir une administration étrangère, et la prochaine occupation du cercle de Cotbus, qui était déjà annoncée, produisaient généralement un très-mauvais effet en Saxe !.... (Pag. 98.) La feuille hebdomadaire de Kotzbue révolta singulièrement par les outrages qu'elle contenait contre

» demande pour mes troupes que ce que vous » avez fait pour les Russes et les Prussiens. Je » veillerai même à ce que la guerre vous cause » le moins de maux qu'il sera possible [1], et je

---

le roi !... (Page 101.) Toutes les lettres qui partaient de Dresde subissaient un examen. Un employé russe, logé à l'hôtel des postes, fut chargé de l'inspection des correspondances... (Pag. 104.)

Quant aux Russes, on n'avait que partiellement à se louer de leur discipline... (Page 107.) Ces hommes difficiles à satisfaire étaient des hôtes incommodes pour les bourgeois et plus encore pour les paysans.... Ceux qui ont vu ces soldats grossiers alarmer la pudeur jusque dans les rues de la capitale ne trouveront pas invraisemblable que dans les villages les jeunes filles cherchassent même dans des tuyaux de cheminée un asile contre leur brutalité.... Il arrivait souvent que ces troupes trouvaient les villages déserts; les habitans s'étaient sauvés dans les bois avec leurs enfans, leurs bestiaux et leurs effets. (Pages 106 et 107.)

Au milieu de ce désordre qui allait toujours en augmentant, cet air de propreté qui distingue la ville de Dresde avait disparu depuis long-temps. La dernière trace s'en effaça lorsque les cosaques et les calmoucks établirent leurs bivouacs dans les rues, et que les vestibules des maisons devinrent des écuries. (Pages 106 et 107.)

[1] Pour rétablir l'ordre dans les contrées saxonnes que l'empereur venait de parcourir, il y envoya la gendarmerie de Saxe qu'il fit accompagner par des officiers français pour qu'elle fût respectée.

On expédiait sans cesse des convois de vivres tirés de la

» commence par vous donner un gage de ma » clémence. C'est le général Durosnel, mon aide » de camp, qui sera votre gouverneur. Le roi » lui-même le choisirait pour vous ! Allez. »

A ces mots, l'empereur se disposait à entrer dans la ville; mais il apprend que l'arrière-garde de Miloradowitch paraît vouloir se maintenir dans la partie de Dresde qui est au delà de l'Elbe (Neustadt), et dès lors il n'est plus occupé que des moyens de jeter des troupes sur l'autre rive pour en chasser l'ennemi. Il va reconnaître lui-même le fleuve au point où il entre dans Dresde [1], et au point où il en sort; il en suit le

---

Westphalie, de la Franconie, et même des frontières de France, à l'armée qui marchait en avant sur l'une et l'autre rive où les subsistances étaient épuisées.... (*Récit de ce qui s'est passé à Dresde en* 1813, par un Saxon, témoin oculaire, pag. 133.)

[1] Arrivé à la porte de Prietznitz, l'empereur mit pied à terre, et seul avec le grand écuyer et un page, se dirigea du côté où les Russes avaient établi leur pont de bateaux. Le vice-roi vint au-devant de lui, et ils descendirent ensemble sur le bord de la rivière d'où l'on voyait les postes ennemis sur la rive opposée. Plusieurs canons lancèrent quelques boulets; mais ils se turent bientôt après. C'eût été en effet une folie que de tirer sur deux hommes seuls. Si l'on eût pu deviner que Napoléon était là, certes la pluie de feu ne se fût pas ralentie. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, tom 1, pag. 68.)

cours jusqu'au village de Prietznitz; en cet endroit, la rive gauche domine la rive droite, et la tient renfermée dans un contour profond. L'emplacement paraît favorable, et l'ordre d'y jeter le pont est donné.

Il est sept heures du soir quand l'empereur Napoléon arrive au logement qu'on lui a préparé dans le palais du roi.

Les Russes, postés à toutes les fenêtres de l'autre côté de la rivière, ne cessent de tirer sur le pont et sur ses abords. Leurs balles sifflent sur la grande place, et viennent frapper jusque sur les murs du palais. Au milieu des coups de fusil, on entend par intervalle le bruit du canon qui se répond d'une rive à l'autre, et la nuit seule peut suspendre pour quelques heures les alarmes que ce vain bruit de guerre cause aux habitans de Dresde.

L'empereur passe la soirée à expédier différens ordres. Les principaux sont relatifs à la mission dont l'aide de camp Montesquiou est chargé auprès du roi de Saxe à Prague.... Un nuage vient de s'élever dans l'esprit de Napoléon. Il a appris dans la journée que le général Thielman, gouverneur de Torgau, est venu plusieurs fois faire sa cour aux souverains alliés pendant leur séjour à Dresde. Ce général saxon persiste toujours à refuser d'ouvrir les portes de Torgau aux co-

lonnes françaises, et, ce qui rend sa résistance plus sérieuse, il s'autorise d'ordres formels de son roi [1]. La circonstance n'admet pas de délais. L'empereur charge M. de Montesquiou de demander au roi de Saxe s'il se reconnaît encore membre de la confédération du Rhin.

Le lendemain, 9, à la pointe du jour, Napoléon est à cheval; après avoir fait armer les bastions qui peuvent faire taire le feu de la ville neuve, il se poste à Prietznitz pour y presser les travaux du passage.

Le colonel Lasalle, directeur des équipages de pont, n'a pas perdu un instant de la nuit. Les radeaux sont prêts; les marins de la garde secondent les pontonniers. Ce n'est qu'un jeu pour ces vieux loups de mer [2]. Déjà deux bataillons ont été transportés sur la rive droite qu'ils occupent en *éclaireurs*. Mais l'ennemi fait des démonstrations sérieuses pour s'opposer à notre entreprise. Il amène de l'artillerie; Napoléon en fait avancer de son côté. L'ennemi met successivement plus de cinquante pièces en batteries. Napoléon fait couronner les hau-

---

[1] Voir les lettres du roi au général Thielman, pièces historiques.

[2] Dans cette opération, le lieutenant de vaisseau Grivel a été blessé à l'épaule par la contusion d'un boulet.

teurs de Prietznitz par quatre-vingts pièces de la garde. Une rude canonnade s'engage[1], et les vitres de Dresde en tremblent pendant toute la matinée. Mais l'ennemi se lasse enfin d'être foudroyé par les batteries qui plongent sur lui de toutes parts. Nos deux bataillons d'éclaireurs ont eu l'honneur d'épuiser ses efforts. Les Russes se retirent sur Neustadt (la ville neuve de Dresde).

Au moment où le pont s'achève, de nouveaux obstacles surviennent. Après avoir lutté contre les feux des alliés, il faut lutter contre les flots de l'Elbe, dont une crue subite occasione à nos ponts de grandes avaries..... Le passage est encore suspendu.

Cependant l'armée est de plus en plus impatiente de s'élancer sur l'autre rive. La vue du pont de Dresde tente le courage de nos voltigeurs; ils n'ont ici d'autre intervalle à franchir que celui de l'arche rompue. On entreprend de

---

[1] Des boulets et des grenades vinrent tomber auprès de Napoléon. Une grenade brisa près de lui la cloison d'un magasin à poudre, et lui en lança les débris à la tête.... Une autre, quelques minutes après, tomba entre lui et un bataillon italien. Les Italiens se courbèrent un peu pour éviter l'effet de l'explosion. L'empereur le remarqua, et, se tournant avec eux, leur dit en riant : « *Ah, coglioni! » non fa male.* » (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, tom. 1, pag. 72.)

glisser des échelles entre les deux piles; l'empereur y envoie son aide de camp, le colonel du génie, Bernard; et bientôt, à l'aide de ce nouveau genre d'escalade, on arrive de l'autre côté [1]. La division du général Charpentier passe ainsi dans la matinée du 10, et prend possession de la ville neuve que Miloradowitch vient d'abandonner. En moins de vingt-quatre heures, le colonel Bernard parvient à reconstruire une arche provisoire aussi simple que solide. Pendant ce temps, les ponts de Prietznitz sont achevés, et deux ponts de bateaux jetés dans l'enceinte de Dresde, au-dessus et au-dessous du grand pont, donnent de nouveaux moyens de passage sur la rive droite.

Le 11, notre avant-garde se met à la poursuite de l'ennemi, dont on ne tarde pas à se procurer des nouvelles. Ce n'est pas sur Berlin qu'il effectue sa retraite, c'est par la route de Bautzen sur

---

[1] A l'aide de grandes échelles à incendie, l'infanterie légère grimpa le long de la partie du pont qu'on avait fait sauter, et en redescendit pour s'assurer des environs de Neustadt. Bonaparte, lui-même, avec tout son état major, prit part à cette escalade.... Il *promit* * un napoléon d'or pour payer le passage de chaque bateau. Dans l'espace de vingt heures, sept palées de bois furent affermies et cou-

* Pour le passage de vingt-quatre pièces d'artillerie, il donna de sa cassette 480 francs aux bateliers de Dresde.

la Lusace et la Silésie; en sacrifiant ainsi le Brandebourg et la capitale des Prussiens à l'avantage de rester appuyés sur la Bohème, les alliés ne révèlent que trop les espérances que l'Autriche leur a données. Il est juste d'ajouter que c'est aussi dans cette direction qu'ils doivent trouver les renforts que le général Barclay de Tolly leur amène.

Le duc de Tarente est à la tête de notre avant-garde, et les poursuit sur la route de Bautzen; le duc de Raguse, le général Bertrand et le duc de Reggio, marchent derrière lui par les trois routes qui, de Dresde, vont déboucher sur Bautzen.

On s'est battu le 12 à Bischoffswerda, et cette malheureuse petite ville a été la victime du combat. Soit que les Russes, en se retirant, aient voulu, fidèles à leur système de 1812, mettre le feu à leurs magasins, soit que dans le tumulte de l'action un accident inconnu ait allumé les

---

vertes de manière que le 11 au matin, vers dix heures, toute l'armée du vice-roi put y passer, et même son artillerie !.... Napoléon ne quitta pas de tout le jour le pont, sur lequel il vit défiler les troupes du vice-roi, celles du général Bertrand, et une partie du corps de Marmont. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, tom. 1, pag. 74.)

premières étincelles de l'incendie, cette ville vient d'être la proie des flammes.

Le duc de Tarente est arrivé aux portes de Bautzen;

Le maréchal Ney, avec une autre partie de l'armée, continue sa marche sur Berlin; il est avec le troisième corps déjà en pointe vers Luckau.

Le général Lauriston soutient le maréchal Ney dans la direction de Dowbrilug.

Le général Regnier doit réunir à la division Durutte une nouvelle division saxonne, qu'il trouvera à Torgau. Il réorganisera ainsi le septième corps et s'avancera sur la rive droite; ce corps d'armée sera le troisième échelon de la marche offensive que dirige le maréchal Ney.

Le duc de Bellune et le général Sébastiani forment, à Wittenberg, une réserve qui garde les ponts de l'Elbe.

Le duc de Trévise en forme une autre du côté de Konigsbruk. Sa cavalerie et ses voltigeurs, qui battent le pays entre l'Elbe et l'Elsterwerda, achèvent de le purger des traîneurs cosaques et prussiens que l'arrière-garde de Platow et de Kleitz y a laissés en se retirant sur Bautzen.

Tandis que nos corps sont en grande manœuvre, l'empereur est resté à Dresde.

Recevoir le roi de Saxe dans son palais, ras-

surer la Westphalie où l'apparition des cosaques, a suffi pour tout ébranler ; presser d'un regard la soumission de Hambourg et des bouchés de l'Elbe, que les fanfares de Lutzen et la voix ferme du prince d'Eckmulh font rentrer dans le devoir ; tranquilliser l'Italie sur l'avenir en lui renvoyant le prince Eugène [1], tracer autour de Dresde un système de fortifications qui nous assure la possession de ce grand dépôt pour tout le reste de la campagne, faire l'inspection des renforts que la route de Mayence fournit d'heure en heure, et les distribuer dans l'armée, donner

---

[1] Quartier-général de Dresde, 14 mai 1813.

Voulant donner une preuve éclatante et signalée de notre satisfaction à notre bien-aimé fils, le prince Eugène Napoléon, vice-roi de notre royaume d'Italie, pour les constantes preuves d'attachement qu'il nous a données et les services qu'il nous a rendus,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Notre palais de Bologne et la terre de Galliera, appartenant à notre domaine privé, sont érigés en duché, et ledit duché de Galliera est donné en toute propriété à la princesse de Bologne, Joséphine-Maximilienne-Eugénie-Napoléone, fille aînée du prince vice-roi, pour en jouir, elle et ses héritiers mâles, par ordre de primogéniture ; et la princesse venant à décéder sans héritiers mâles, ou sa descendance venant à s'éteindre, ledit duché fera retour à notre domaine privé, etc.

audience à un nouvel envoyé de l'Autriche; enfin, préparer les événemens et ne rien négliger de ce qui peut les maîtriser; telle est la tâche du vainqueur de Lutzen. Huit jours à Dresde vont y suffire !....

CHAPITRE V.

PREMIER SÉJOUR A DRESDE.

Au premier mot de l'aide de camp Montesquiou, le roi de Saxe a donné une satisfaction entière; tout s'est arrangé, et l'empereur est resté convaincu que ce prince, tourmenté un instant par les prétentions de l'Autriche, n'en est pas moins le plus fidèle de nos alliés [1].

Le 12, le roi de Saxe rentre dans ses états, après avoir erré plus de deux mois de Dresde à Plauen, de Plauen à Ratisbonne, de Ratisbonne à Lintz et de Lintz à Prague. C'est dans ce dernier asile qu'il a reçu le courrier parti des champs de Lutzen, et, dès qu'il a su que Dresde était évacué par l'ennemi, il s'est mis en route pour y revenir.

[1] Le général Thielman, gouverneur de Torgau, apprenant que le roi persiste dans l'alliance de la France, se décide à passer au service de la Russie. Cette démarche laisse dans l'armée saxonne des germes de défection que les temps difficiles ne manqueront pas de développer.

L'empereur goûte avec une vive émotion le plaisir de ramener ce digne allié triomphant dans sa capitale, et c'est vraiment en ce jour qu'il cueille le laurier de Lutzen. Il a envoyé au-devant du roi de Saxe son aide de camp, le général Flahaut; lui-même se porte à sa rencontre, et toute la garde impériale est en haie, qui présente les armes depuis Pyrna jusqu'à Dresde. Les Saxons, heureux de revoir leur roi, semblent oublier tous leurs maux, comme nous, nous oublions leurs torts [1].

Le roi de Saxe rapporte de la Bohème des inquiétudes sérieuses sur les dispositions du

---

[1] L'empereur s'étudia à témoigner au roi de Saxe les attentions les plus recherchées qu'il eût jamais montrées à un allié. Les preuves antérieures d'estime qu'il avait données au roi pendant son séjour à Paris, et depuis dans beaucoup de circonstances, ne contribuaient pas peu à imprimer un caractère de franchise à leurs relations amicales..... L'empereur s'empressait de faire savoir au roi tout ce qui pouvait lui être agréable et le consoler. Si l'armée faisait les plus petits progrès, le roi de Saxe en était aussitôt instruit. Napoléon, dans toutes ses allées et venues pendant le cours de la campagne, ne manqua jamais de voir lui-même avant tout, ou de faire saluer le roi de sa part. A cette amabilité que l'empereur savait, quand il le voulait, déployer de la manière la plus séduisante, se joignait, etc. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire, tom. 1er., pag. 80.)

cabinet autrichien. C'est le sujet de ses premiers entretiens. Il ne fait que confirmer les nouvelles que l'empereur a reçues de son côté de Paris et de Vienne [1].

A Paris, le prince Schwartzenberg, engagé dans de longues conférences avec le duc de Bassano, s'est laissé pénétrer sur des points très-délicats de l'alliance [2].

D'un autre côté, les renseignemens que l'on trouve à Dresde ne devraient plus laisser aucun doute.

La police de l'armée vient d'intercepter des lettres que l'envoyé russe Stakelberg écrit de

---

[1] Le succès de Lutzen, ramenant le roi de Saxe à Dresde, mit Napoléon en possession des signatures hostiles de l'Autriche. (*Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las-Cases, tom. 5, pag. 309.)

[2] Dans une de ces conférences, le duc de Bassano saisissant le moment où le prince de Schwartzenberg s'échauffait sur la question politique, lui opposa brusquement les liens de famille, que tous deux, négociateurs du mariage, avaient réussi à former entre les deux états : « *Ah! le mariage!* (s'écria le prince), *le mariage! la politique l'a fait! mais.....* L'empereur a ignoré long-temps ce propos; il est probable que s'il en eût été informé, sa confiance, si long-temps inébranlable dans son beau-père, s'en serait vivement ressentie, et dès lors toute négociation ultérieure avec l'Autriche serait devenue impossible.

Vienne à sa cour. On y voit dans quels termes obligeans et empressés le cabinet de Vienne se trouve avec les ministres de nos ennemis [1].

« L'Autriche se démasque encore dans toutes » ses relations avec nos alliés. Elle se montre au » Danemarck, à la Saxe, à la Bavière, au Wur- » temberg, et même à Naples et à la Westpha- » lie, comme une amie de la France qui ne veut » rien que la paix, qui ne désire rien pour elle- » même. Mais elle les engage à ne pas faire d'ar- » memens inutiles; à ne pas s'épuiser pour donner » à la France des secours qui ne feraient que » rendre l'empereur moins traitable, et qui » d'ailleurs seraient sans objet, puisque l'Au- » triche a cent cinquante mille hommes à mettre » dans la balance contre celui des deux partis » qui voudrait continuer la guerre [2]. »

En même temps elle concerte avec les Russes et les Prussiens la retraite de son armée sur la

---

[1] Avant la victoire de Lutzen, l'empereur d'Autriche avait déjà pris des engagemens secrets avec les alliés et était à la veille de se déclarer. Aussi Napoléon s'empressa-t-il d'envoyer Eugène en Italie pour y réorganiser une armée. Avant la campagne, l'Autriche avait entamé des négociations avec tous les états de la confédération. (Guicciardi, pag. 129 et 131.)

[2] Rapport de M. le duc de Bassano, du 20 août 1813.

Gallicie, et le renvoi de l'armée polonaise. Par cette double disposition, elle rassure les alliés sur leur flanc gauche et sur leurs derrières, et leur rend cinquante mille hommes disponibles pour soutenir les opérations offensives sur l'Elbe [1].

Tels sont les services que l'Autriche est occupée à nous rendre..... Cependant les événemens de Lutzen sont survenus; ils peuvent avoir apporté quelque nouvelle incertitude dans les dispositions du cabinet de Vienne. Des éclaircissemens à cet égard ne se font pas long-temps attendre.

A la nouvelle de notre victoire, l'Autriche a éprouvé une surprise extrême; sa première pensée a été de revenir sur ses pas; sa seconde a été la crainte qu'on ne s'arrangeât sans elle sur l'affût d'un canon; et aussitôt le cabinet de Vienne s'est décidé à envoyer M. de Bubna auprès de l'empereur Napoléon, et M. de Stadion auprès des alliés.

Le 16 au soir, M. de Bubna arrive à Dresde. L'audience qu'il obtient aussitôt de l'empereur se prolonge jusqu'à deux heures après minuit, et le lendemain il continue sa conférence avec le

---

[1] La convention secrète de Kalitch est du 29 mars 1813. Voir la convention du 8 avril, qui en est la suite, entre l'Autriche et le roi de Saxe, aux Pièces historiques placées après la première partie.

duc de Vicence, qui est chargé de l'entretenir en l'absence du duc de Bassano.

« M. de Bubna renouvelle les protestations » dont sa cour a fait un si long usage, tant sur » ses sentimens pacifiques que sur son attache- » ment à l'alliance. » Tout en refusant son contingent, l'Autriche ne cesse de dire que l'alliance n'en existe pas moins ; que les bases de l'alliance n'ont rien d'inconciliable avec la médiation ; la lettre autographe que M. de Bubna vient de remettre contient de nobles assurances : *Le médiateur*, dit l'empereur d'Autriche à son gendre, *est l'ami de votre majesté..... Il s'agit d'asseoir sur des bases inébranlables votre dynastie, dont l'existence s'est confondue avec la mienne*[1].....

Cependant M. de Bubna n'a pu disconvenir que le traité ne fût suspendu dans quelques-uns de ses articles. Or il est du plus grand intérêt pour nous de savoir ce que le cabinet autrichien entend à cet égard, et quels sont les articles qu'il veut suspendre ou déchirer. Il est tel article du traité qui contient la question présente toute entière : celui par exemple qui garantit l'intégrité du territoire actuel de l'Empire français. Si l'Autriche se reconnaît encore sous la loi de cette garantie, sa médiation repose pour nous

[1] Lettre du cabinet, du 11 mai 1813.

sur une base déterminée; mais si cette puissance se considère comme affranchie de toute garantie de cette nature, sa médiation doit nous jeter dans de grandes incertitudes. Napoléon demande qu'on s'explique. Quels articles conserve-t-on dans l'alliance, et quel prix veut-on pour les y conserver? M. de Bubna manque d'instructions, dit-il, pour répondre d'une manière précise à cet égard. « Toutefois les protestations conciliatrices de l'envoyé autrichien ne déguisent plus » les calculs intéressés de son cabinet, et il devient évident que les armemens de l'Autriche » appuient des prétentions personnelles indépendantes de celles des alliés. L'Autriche voudrait obtenir du côté de l'Italie les provinces » Illyriennes; du côté de la Pologne, une augmentation dans le lot qui lui est échu en partage; du côté de la Bavière, une augmentation » de frontières, et en Allemagne la dissolution » de la confédération du Rhin. »

Des concessions de cette importance sont tout ce que la France pourrait accorder pour prix d'une paix solide, générale, ou du moins continentale. Mais consentir à de pareils sacrifices pour acheter seulement de l'Autriche une avide neutralité, qui contiendrait un germe inévitable de contestations et d'hostilités, ce serait une faiblesse dont Napoléon est incapable.

Les événemens qui se pressent sur l'autre rive de l'Elbe, les armées qui se concentrent à dix lieues de Dresde, et qui appellent la présence de Napoléon, ne lui permettent pas d'attendre les explications dont ces premières ouvertures de l'Autriche sont susceptibles..... Sans rien rejeter, on répond à M. de Bubna « que » l'Autriche est maîtresse de renoncer à l'alliance; » que la France n'en serait point blessée; que » ce que nous craignons par-dessus tout, ce » sont les moyens termes, ressource commune » de l'irrésolution et de la faiblesse. » M. de Bubna a parlé d'un congrès qui se réunirait à Prague ou ailleurs. On accepte; et si les autres puissances acceptent également, on offre d'aller au-devant de la paix par la conclusion d'un armistice.

M. de Bubna propose de transmettre directement cette ouverture à son collègue, M. de Stadion, qui est auprès des alliés. On y consent, et l'empereur corrige lui-même la minute de la lettre, que M. de Bubna fait parvenir par nos avant-postes [1].

---

[1] *Lettre de M. de Bubna,*

A M. de Stadion.

Dresde, le 18 mai 1813.

J'ai l'honneur d'annoncer à votre excellence que je suis

En montrant des dispositions si conciliantes, l'empereur n'en attend pas des résultats immé-

---

arrivé avant-hier l'après-midi, 16 mai, à Dresde, où j'ai trouvé sa majesté l'empereur des Français.

Il m'est très-agréable de porter à la connaissance de votre excellence que, malgré le bonheur qui vient d'accompagner ses armes, l'empereur des Français m'a paru disposé à la paix, et désire que les plénipotentiaires que les puissances belligérantes jugeront à propos de nommer se réunissent aussitôt que possible à Prague, ou dans tout autre endroit, entre les séjours des puissances belligérantes. Dans la conviction que votre excellence aura rencontré les mêmes dispositions dans LL. MM. l'empereur de Russie et le roi de Prusse, je m'empresse de vous engager, monsieur le comte, à faire votre possible pour déterminer et accélérer le départ des plénipotentiaires pour le lieu du congrès. Sa majesté m'a paru partager l'opinion des alliés, et regarde la paix générale comme le moyen de tranquilliser réellement le monde. Elle y verrait donc avec plaisir un plénipotentiaire de l'Angleterre et de l'Amérique. Elle consent à en admettre un des insurgés espagnols, si l'on pensait qu'il fût possible d'amener l'Angleterre à la paix. Sa majesté m'a paru également disposée pour une paix continentale, et par conséquent à envoyer des plénipotentiaires, ainsi que ses alliés, aussitôt qu'on connaîtra les dispositions de la Russie et de la Prusse.

Le congrès une fois arrêté, si les puissances belligérantes voulaient conclure un armistice ou une suspension d'armes, l'empereur m'a paru aussi disposé à s'y prêter.

Ayant l'honneur d'informer votre excellence de ces dis-

diats; mais il voit du moins dans la mesure proposée un moyen de tenir ouvertes des négociations qui tôt ou tard peuvent conduire à la paix.

La réponse confidentielle qu'il fait à l'empereur d'Autriche est remarquable par sa franchise. Napoléon y exprime à son beau-père tous les sentimens qu'il a pour lui; mais il ne lui dissimule pas que, *comme tous les Français généreux, il préférerait mourir les armes à la main à se soumettre, si on voulait lui dicter des conditions* [1].

M. de Bubna repart aussitôt pour Vienne, promettant un prompt retour, et l'empereur va rejoindre son avant-garde.

---

positions de l'empereur des Français, roi d'Italie, je pense qu'elle voudra bien intervenir près des souverains alliés, s'ils trouvent cet armistice de leur convenance, pour que les ouvertures d'usage en pareil cas soient faites en conséquence aux avant-postes français.

En même temps j'ai l'honneur de prévenir votre excellence que je me rends à l'instant à Vienne pour quelques jours, et que je reviendrai incessamment à mon poste.

Je prie votre excellence d'agréer, etc.

Signé, le comte Bubna.

[1] Lettre du cabinet, du 18 mai.

CHAPITRE VI.

BATAILLES DE BAUTZEN ET DE WURTCHEN.

Le duc de Tarente n'a pu entrer dans Bautzen ; il a trouvé l'armée ennemie toute entière ralliée autour de cette ville.

La position de Hochkirch, village situé en arrière de Bautzen, et que la guerre de sept ans a rendu célèbre, présentait aux alliés un point d'appui entre l'Elbe et l'Oder, et ils s'y sont arrêtés. Ils y ont appelé leurs renforts; ils s'y concentrent, s'y fortifient : on ne parle à Dresde que des innombrables ouvriers qu'ils emploient, et des trois cents redoutes qu'ils élèvent.

En s'établissant ainsi à douze lieues de Dresde, l'ennemi provoque une nouvelle bataille. De son côté, Napoléon s'est mis en mesure de la livrer.

Les renforts qu'il attendait sont arrivés ; la grosse cavalerie du général Latour-Maubourg, la cavalerie italienne du général Fresia, et la seconde division de jeune garde du général Barrois, ont rejoint l'armée.

Le 16, les dernières troupes de l'armée française ont passé l'Elbe. Nos colonnes en marche couvrent les plaines de la rive droite, depuis Wittemberg et Torgau jusqu'à Bautzen; et, tandis que le mouvement du prince de la Moscowa sur Luckau fait croire à l'ennemi que ce maréchal s'avance vers Berlin, suivi d'une partie de l'armée, nos corps défilent par une infinité de routes parallèles qui les ramènent sur Bautzen. Le maréchal Ney lui-même, laissant au duc de Bellune et à la cavalerie Sébastiani le soin d'observer le corps de Bulow, qui couvre Berlin, est rentré dans le mouvement général qui concentre l'armée vers les débouchés de la Lusace. C'est une vaste manœuvre dont l'empereur tient tous les fils dans sa main.

Les deux grandes armées belligérantes sont donc encore une fois au moment de se précipiter l'une sur l'autre. Aujourd'hui c'est l'ennemi qui nous attend, et c'est dans une position qu'il a choisie et perfectionnée. L'empereur va l'attaquer, et c'est avec tous les moyens dont il peut disposer. Enfin des deux côtés tout est prévu : ces masses redoutables s'étudient, s'observent et se balancent. Le génie des chefs se déploie, et la victoire ici ne saurait être la proie du hasard.

L'empereur a fait ses calculs : avant de partir de Dresde il est déjà sûr de vaincre.

Cependant si l'envoyé autrichien a apporté des paroles sincères, la paix pourrait n'être pas éloignée, et il serait cruel de l'attendre en laissant couler le sang. Tourmenté de cette idée, l'empereur veut tenter encore une démarche; il appelle le major général. « Envoyez, lui dit-il, » aux avant-postes ennemis; faites-y annoncer » que le duc de Vicence est chargé de proposi- » tions pour un armistice, et demandez si on » veut le recevoir. »

Parti de Dresde le 18 dans la matinée, l'empereur marche militairement sur la route de Bautzen, et termine cette première journée à Hartau, petit château situé près de la grande route, entre Schmiedefeld et Bischoffwerda. Le duc de Vicence y rejoint le quartier-général, et le premier soin de l'empereur à son arrivée est de lui dicter des instructions pour la paix avec la Russie et la Prusse, ou au moins pour un armistice [1].

---

[1] *Lettre de l'empereur,*

Au duc de Vicence.

« Monsieur le duc de Vicence, étant résolu d'aviser à » tous les moyens de rétablir la paix ou générale ou con- » tinentale, nous avons proposé la réunion d'un congrès » soit à Prague, soit en tout autre lieu intermédiaire au » séjour des puissances belligérantes. Nous espérons que

Le 19, l'empereur se remet en route de grand matin; et le spectacle de Bischoffswerda en cendres est le premier objet qui s'offre à sa vue. Il est profondément ému de ce désastre; il veut aider la ville à se rebâtir, promet des secours, et recommande qu'on lui envoie un état des besoins [1].

» ce congrès conduira promptement au rétablissement de » la paix, dont tant de peuples éprouvent le besoin. Nous » nous sommes en conséquence déterminés à conclure un » armistice ou suspension d'armes avec les armées russe » et prussienne, pour tout le temps que durera le congrès.

» Voulant prévenir la bataille qui, par la position qu'a » prise l'ennemi, paraît imminente, et éviter à l'humani- » té une effusion de sang inutile, notre intention est que » vous vous rendiez aux avant-postes où vous demanderez » à être admis auprès de l'empereur Alexandre pour lui » faire cette proposition, et négocier, conclure et signer » toute convention militaire ayant pour but de suspendre » les hostilités. C'est à cet effet que nous vous écrivons » cette lettre close pour en faire usage, si elle vous est » demandée, et en forme de pleins-pouvoirs. Sur ce, je » prie Dieu qu'il vous ait, etc.

» *Signé*, NAPOLÉON. »

[1] A son retour de Silésie, Napoléon se souvint de cette promesse et fit remettre un secours provisoire de cent mille francs aux incendiés de Bischoffswerda. Les événemens qui survinrent ne lui permirent pas de faire davantage, et la bienfaisance allemande y suppléa. Rien au surplus ne fait soupçonner que l'incendie doive être im-

A quelques lieues de là, Napoléon arrive dans les lignes du duc de Tarente. On a préparé le quartier-général au village de Klein-Fortgen. Mais l'empereur ne veut pas s'arrêter qu'il n'ait vu la position de l'ennemi : il pousse jusqu'aux avant-postes, et va se placer sur une éminence qui domine les bords profonds de la Sprée [1]. De-

---

puté à des calculs ennemis, et tout doit faire présumer le contraire. Les Russes ne voulaient pas sans doute sacrifier une population dont ils avaient eu tant à se louer; et les Français ne pouvaient pas vouloir brûler une ville dont toutes les ressources allaient devenir leur partage. Le tumulte, le désordre et les imprudences de la guerre sont assez féconds en malheurs pour qu'on n'ait pas besoin d'aller chercher d'autre cause au désastre de Bischoffswerda.

[1] L'empereur se rendit aux avant-postes les plus avancés pour reconnaître la position de l'ennemi. Le premier point qu'il visita fut une colline rocailleuse qui se trouvait à une portée de fusil d'un poste de cosaques. Toute sa suite resta en arrière, et Napoléon s'avança accompagné seulement de quelques-uns de ses généraux et de ses aides de camp, pendant que les cosaques, qui avaient mis pied à terre, faisaient paître leurs chevaux dans la vallée.....

Après avoir continué la reconnaissance sur la hauteur de Salzfortsgen, sur la montagne de Schmochtitz, et au moulin de Lobsau près Klein-Welke, Napoléon rentra au quartier-général où il arriva vers sept heures du soir. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire; tom. 1, p. 85, 86 et 87.)

vant lui, sur l'autre rive, s'élèvent les rochers qui portent les vieux murs de Bautzen. A droite sont des collines couvertes de bois qui descendent des montagnes de la Bohème, dont la frontière n'est qu'à quelques lieues. En face, et par-delà Bautzen, l'œil découvre une suite de monticules qui tourmentent la plaine, en s'étendant vers la gauche. Au fond du tableau sont les villages de Wurtchen et de Hochkirch.

C'est dans cet espace de trois lieues qu'est assise la position de l'ennemi.

Sa gauche est appuyée sur les montagnes; son centre sur Bautzen, qui est crénelé et retranché; sa droite sur des mamelons fortifiés qui défendent le passage de la Sprée, à une lieue et demie au-dessous de Bautzen.

Le cours de la Sprée protége cette ligne, qui est très-forte, et ce n'est cependant qu'une première position.

On aperçoit distinctement à trois mille toises en arrière de la terre fraîchement remuée : c'est un camp retranché très-étendu. L'enceinte commence au village d'Hochkirch, s'avance vers Bautzen, s'appuie au centre sur les trois villages de Baswitz, Jeukowitz et Kubchitz, se replie vers la droite derrière le vallon marécageux que parcourt le ruisseau de Kayna, entre Bursch-

witz et Litten, et va se terminer sur les hauteurs de Kreckwitz, qui dominent la Sprée.

Au centre de cette enceinte est l'auberge isolée de Klein-Burchwitz, et à une lieue plus loin le village de Wurtchen.

L'empereur parcourait des yeux tous les points du terrain inégal et désavantageux que l'ennemi lui présente, lorsqu'il entend sur sa gauche, dans la direction de Hoyerswerda, le bruit d'une canonnade lointaine. A ce signal il reconnaît que ses ordres s'exécutent, et ses regards se reportent avec satisfaction sur les immenses travaux qui font la confiance de l'ennemi.

La journée du 19 s'écoule ainsi en reconnaissances militaires et en dispositions d'attaque; et cependant, jusqu'au soir, on conserve l'espérance que la démarche faite auprès des alliés, pour la mission du duc de Vicence, amènera quelques communications pacifiques. Mais notre espoir s'évanouit lorsque l'empereur donne ses derniers ordres pour le lendemain. L'ennemi croit sans doute avoir toutes les chances en sa faveur; il veut que le sort des armes en décide; on a refusé verbalement de recevoir le duc de Vicence, et la bataille, que toute l'Europe attend dans l'espérance ou dans la crainte, sera livrée!

L'opération par laquelle il nous faut débuter est le passage de la Sprée.

Le 20 au matin quatre corps d'armée bordent la rivière ; chacun est au poste qui lui est assigné. On attend les ordres, et, dès qu'ils arrivent, chacun s'élance en avant.

Notre droite, commandée par le duc de Reggio, jette un pont du côté de Grabschutz, à une lieue sur la droite de Bautzen, pousse devant elle l'armée russe de Gortschacoff, et s'enfonce à travers les bois dans les collines qui sont entre Bautzen et la Bohème.

Le duc de Tarente n'a pas de pont à jeter ; il force le passage sur le pont de pierre qui conduit à Bautzen, et se dirige ensuite à droite pour soutenir l'attaque du duc de Reggio. Il trouve sous ses coups le corps de Miloradowitch, qui défend cette partie du champ de bataille.

Au-dessous de Bautzen la rivière fait un coude. Le duc de Raguse en profite pour établir un pont de chevalets, et passe sous le feu du corps prussien du général Kleist.

Enfin la garde et les réserves s'avancent en seconde ligne, sous les ordres du duc de Trévise, tandis que le général Bertrand manœuvre sur notre gauche pour attirer toute l'attention de l'aile droite de l'ennemi que commande le général Blücher.

Le maréchal duc de Dalmatie a le commandement supérieur dans cette partie. C'est lui qui

maintient l'ensemble entre les mouvemens du duc de Raguse qui attaque, du duc de Trévise qui le soutient avec la garde, et du général Bertrand qui le seconde avec le quatrième corps.

L'empereur s'est arrêté de sa personne aux bords de la Sprée, non loin du pont du duc de Raguse, sur un monticule, d'où il peut tout voir et décerner le prix du combat.

Notre artillerie répond avec sa supériorité accoutumée à l'artillerie des alliés; nos efforts triomphent de tous les obstacles que le terrain multiplie. On avance de toutes parts, et à midi la ligne de la Sprée est tombée derrière nous.

Il reste à compléter la victoire en nous établissant dans la plaine.

A deux heures la division Compans, que le duc de Raguse a jetée à droite sur Bautzen, enlève la ville par le plus brillant coup de main [1].

La division Bonnet se dirige sur les hauteurs qu'occupe le général prussien Kleist, et s'en em-

---

[1] Les voltigeurs s'élancèrent par les rochers situés au pied des retranchemens qui couvraient la ville du côté du faubourg des Vandales. L'officier supérieur qui commandait la batterie russe fut tué d'un coup de feu, et la batterie enlevée au pas de charge. Les murs et les remparts de la ville furent escaladés, et les Russes qui s'y trouvaient encore faits prisonniers. (Le général Guillaume de Vaudoncourt, p. 94.)

pare. Mais derrière ce rideau, de nouveaux ravins, de nouvelles hauteurs se présentent, et il faut encore les franchir : ce sont les collines de Nider-Kayna ; c'est le centre de la ligne ennemie; et le général Kleist les défend avec acharnement. Blücher, sur les hauteurs voisines de Kreckwitz, fait descendre à la fois des renforts au secours du général Kleist, que le duc de Raguse presse si vivement, et au secours du général Ziethen, à qui le général Bertrand a déjà enlevé le passage d'un bras de la Sprée.

Sur notre droite le combat fait des progrès plus rapides; les troupes du duc de Tarente ont chassé Miloradowitch de tous les monticules qui sont entre Bautzen et les bois, et les bataillons du duc de Reggio couronnent toutes les sommités des montagnes. De ce côté les combattans sont élevés comme sur un amphithéâtre qui domine le reste du champ de bataille. Les échos de la Bohème renvoient dans la plaine les sons de l'artillerie qu'ils redoublent; au fond des bois brillent les éclairs de la fusillade. Tantôt ils avancent, tantôt ils reculent, et l'œil peut suivre ainsi les chances du combat le plus obstiné.

Sur l'extrême gauche on entend aussi un bruit sourd d'artillerie : on entrevoit dans le lointain quelques éclairs d'incendie ; mais cet épisode de la bataille est encore trop éloigné pour entrer

dans le tableau que nous avons sous les yeux.

Pendant cinq heures l'action se soutient autour de Bautzen.

L'ennemi, après avoir épuisé sans succès tous les caissons de son artillerie, lance sur nous ses escadrons. Rien ne peut déranger l'ensemble de nos manœuvres ; mais nous n'avançons que lentement.

C'est aux écrivains militaires à décrire ces belles évolutions qui font de la plaine de Bautzen un champ de Mars où la tactique et la valeur se disputent l'honneur de la journée. Nous passons aux résultats.

Vers le soir, l'intrépidité de la division Bonnet a terminé la lutte, en enlevant aux Prussiens la position de Nider-Kayna. Le duc de Reggio s'est avancé sur la droite jusqu'aux vallées de Cunewald. Les ducs de Tarente et de Raguse ont rejeté leurs adversaires dans les lignes du camp retranché. Blücher est le seul qui ait conservé sa position du matin ; il reste sur les hauteurs qu'il occupait à notre gauche, et seconde ainsi, sans s'en douter, notre plan d'opération pour le lendemain.

L'empereur n'arrive à son quartier-général de Bautzen qu'à neuf heures du soir. « A chaque » jour suffit sa peine, dit-il aux principaux chefs » de l'armée qui l'accompagnent, donnons quel-

» ques momens au repos, et nous recommen-
» cerons demain. » Puis s'asseyant pour prendre le modeste repas qu'on lui a préparé, il aperçoit son premier contrôleur Colin. « *Ah! vous* » *voilà, monsieur le brave!* » lui dit-il en souriant; et se tournant vers le prince de Neufchâtel : « Ce » diable d'homme n'est-il pas venu ce matin me » chercher au milieu du feu pour me donner une » croûte de pain et un verre de vin? La place » n'était pas commode, et Colin se souviendra » long-temps de ce déjeuner. — Oui, sire (mur- » mure entre ses dents le fidèle serviteur), et » surtout des obus qui crevaient autour de votre » majesté! »

L'empereur donne ses ordres pour le lendemain, et congédie le prince de Neufchâtel vers le milieu de la nuit.

Le 21, à cinq heures du matin, la bataille recommence.

L'empereur prend pour guide un postillon de Bautzen [1], et se rend aux avant-postes du centre dans les ravins de Jeukowitz, à une lieue de Bautzen. Il fait avancer l'artillerie; la canonnade qui s'engage contre le front de l'ennemi semble être le prélude d'une attaque sérieuse. Dans le

---

[1] Ce postillon a reçu de Napoléon un *pour-boire* de quinze cents francs, après la bataille.

camp des alliés on s'apprête à nous recevoir. Les troupes de Kleist et d'Yorck tiennent leurs rangs serrés ; les gardes prussiennes et les réserves sont en seconde ligne. De son côté l'empereur a fait masser toute la garde impériale en arrière du centre ; un mamelon la dérobe aux regards de l'ennemi ; elle sera prête à donner quand elle en recevra l'ordre. Cependant les premières heures de la matinée s'écoulent sans qu'aucune opération de vive force soit tentée.

Sur notre droite, du côté des bois, on en est aux mains, et l'affaire est sérieuse. L'attention des alliés s'est constamment fixée sur les manœuvres du duc de Reggio. A la vivacité de l'attaque, à la ténacité de la défense, ils ont cru reconnaître l'intention de percer à travers les bois et les vallées de Cunewald, pour couper la route de Lobau et déborder Hochkirch. Dès la pointe du jour ils ont porté leurs renforts de ce côté; l'armée de Miloradowitch et le corps du prince Eugène de Wurtemberg s'y trouvent. Tous les efforts s'accumulent sur le duc de Reggio. Celui-ci, depuis huit heures du matin, n'avance plus ; il est même un moment forcé de reculer; mais la division bavaroise qu'il a dans son armée, rivalise d'ardeur avec les divisions françaises, et la victoire se balance indécise sur cette partie du champ de bataille.

Vers dix heures un bruit soudain d'artillerie se fait entendre sur le côté opposé; tous les regards se portent à gauche, où un engagement des plus vifs se démasque par delà les dernières positions de l'ennemi.

L'empereur, qui avait passé la nuit à donner des ordres, venait de céder au sommeil sur la pente d'un ravin, au milieu des batteries du duc de Raguse: on le réveille; il tire sa montre, et à la direction des feux il proclame la victoire [1].

Pour expliquer ce mouvement, il est temps

---

[1] Dormir au moment d'une bataille c'est, selon l'empereur, un genre d'héroïsme qui ne dépend que de la fatigue de la veille. Le grand-maréchal disait avoir vu Napoléon dormir, non-seulement la veille de la bataille, mais pendant la bataille même! « Il le fallait bien, répliquait l'em-
» pereur; quand je donnais des batailles qui duraient trois
» jours, la nature devait aussi avoir ses droits. Je profitais
» du plus petit instant; je dormais où et quand je pou-
» vais. » L'empereur avait dormi sur le champ de bataille de Wagram et de Wurtchen durant le combat même, et fort en dedans de la portée des boulets. Il disait sur cela qu'indépendamment de l'obligation d'obéir à la nature, ce sommeil offrait au chef d'une très-grande armée le précieux avantage d'attendre avec calme les rapports et la concordance de toutes ses divisions, au lieu de se laisser emporter peut-être par le seul objet dont il serait le témoin. (*Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las-Cases, tom. II, pag. 409.)

de dire ce qui s'est passé depuis deux jours sur la gauche, hors des limites du théâtre que nous avons en ce moment sous les yeux.

La bataille ne se livre pas seulement devant Bautzen; elle ne se décide pas sur le terrain que l'ennemi a choisi, et où il a voulu l'attirer. Tous ces retranchemens élevés avec tant de peine, qui ont été l'objet de tant d'espérances, vont tomber inutiles!

C'est à six lieues environ sur notre gauche, à Weissig et à Konigswartha, que le premier acte de la bataille de Bautzen a eu lieu dès le 19.

Les alliés s'attendaient à voir déboucher de ce côté le corps d'armée du général Lauriston, signalé par leur arrière-garde, et qu'ils savaient être de dix-huit à vingt mille hommes. Ils avaient envoyé à sa rencontre le corps prussien d'Yorck, et l'armée russe de Barclay de Tolly.

Yorck avait trouvé le général Lauriston à Weissig; un rude combat s'était engagé, et, pendant ce temps, Barclay de Tolly avait eu le bonheur de tomber du côté de Konigswartha sur la division italienne du général Pery, détachée de notre gauche pour tendre la main au général Lauriston. Cette division, écrasée du premier choc, avait laissé dans les mains de l'ennemi le général italien Balathier, et quelques pièces de canon. L'échec était grave; mais le général

Lauriston en avait pris la plus éclatante revanche aux dépens des Prussiens du général Yorck.

Le 20, tandis que l'empereur faisait passer la Sprée sous Bautzen, le général Lauriston, poursuivant sa marche, s'avançait par la route qui de Konigswartha conduit à Wurtchen, et le matin du 21, tandis que le canon des lignes de Bautzen amusait l'ennemi, cette extrême gauche forçait le passage de la Sprée, poussait devant elle tout ce qui cherchait à l'arrêter, et dépassait déjà la position où Blücher s'était conservé.

Jusqu'au dernier moment l'ennemi n'avait rien soupçonné de l'importance de cette diversion. Entretenu dans sa confiance par les trophées enlevés à la division italienne, il avait fait rentrer le corps d'Yorck dans les lignes, et n'avait laissé que les Russes de Barclay de Tolly pour observer le mouvement du général Lauriston..... Mais le général Lauriston n'est pas seul; ce n'est que la première ligne d'une formidable colonne qui, depuis Luckau, s'avance se grossissant de tout ce qu'elle peut réunir dans sa route. Le maréchal Ney est en seconde ligne; le général Regnier est en troisième ligne, enfin c'est une armée de soixante mille hommes que le maréchal Ney fait déboucher en ce moment sur le flanc droit et sur les derrières de l'ennemi.

Barclay de Tolly a été enfoncé dans la pre-

mière position qu'il a voulu prendre au bord de la Sprée pour en défendre le passage. Rallié sur les hauteurs de Gottameld, il en a été culbuté; rallié dans une troisième position, il vient une troisième fois d'y être forcé. Le maréchal Ney arrive sur les villages de Preititz et de Klein-Bautzen. C'est son canon que nous venons d'entendre.

Cette attaque soudaine a jeté l'alarme dans le camp des alliés. On se presse, on se culbute pour accourir où le danger se déclare d'une manière si vive et si imprévue.

Le village de Preititz vient d'être pris; le corps de Kleist, les réserves, les gardes courent le reprendre, et laissent le centre dégarni.

Le moment est décisif; l'empereur qui l'épiait, l'a saisi, et toutes les troupes du centre, dont il a jusqu'alors tenu l'ardeur enchaînée, partent la baïonnette en avant. Marmont, Soult, Trévise, Bertrand, Latour-Maubourg et Tarente se précipitent à leur tête. Ceux-ci courent à gauche pour donner l'assaut aux troupes de Blücher; ceux-là vont à droite, et s'élancent dans les lignes du centre. La jeune garde, sous le commandement des généraux Dumoutier et Barrois, y pénètre par le chemin de Bautzen à Wurtchen; le duc de Tarente en force l'entrée par le chemin de Bautzen à Lobau.

Blücher, qui se voit attaqué de front par le général Bertrand, de revers par le duc de Raguse, et d'un troisième côté par le maréchal Ney, appelle du secours. A sa voix, les gardes prussiennes et le corps de Kleist veulent revenir sur leurs pas; cette fluctuation est mise à profit; le village de Preititz est repris une dernière fois par le maréchal Ney, qui a été contenu quelque temps, mais qui dès ce moment déborde comme un torrent et se répand jusqu'à Wurtchen.

Blücher est enfin précipité des hauteurs de Kreckwitz, où il s'est cru si longtemps inexpugnable. Les baïonnettes des Wurtembergeois brillent triomphantes sur la dernière hauteur. Malheureusement le général Franquemont qui les commande arrose de son sang le laurier qu'il vient d'y cueillir. Yorck veut en vain tenter un dernier effort; il est foudroyé par l'artillerie de la garde, dont les cent bouches n'ont cessé de vomir la mort depuis le point du jour. Désormais toute la valeur prussienne ne peut combattre que pour la retraite [1].

---

[1] La plupart de ces collines sont très-étroites à leur sommet. On ne pouvait y placer que peu d'artillerie, et le transport en était extrêmement pénible. Ce combat sanglant, le plus opiniâtre de la journée, se réduisait donc presque uniquement à des charges à la baïonnette. L'infan-

Blücher se replie par Burschwitz à travers la plaine, ralliant à lui les corps de Ziethen, d'Yorck et de Kleist.

Il est six heures; le camp retranché est envahi de toutes parts. L'empereur arrive au centre avec sa vieille garde; il fait dresser sa tente devant l'auberge isolée de Klein-Burschwitz, où l'empereur Alexandre a tenu son quartier-général pendant toute la journée [1]. Les grenadiers y forment leur carré, et, pendant les préparatifs du campement, la musique de la garde fait retentir au loin les sons harmonieux de la victoire.

---

terie montait à l'assaut en poussant des cris forcenés. Les troupes wurtembergeoises eurent une grande part à cette affaire.

. . . . . Au moment où la dernière colline fut emportée, Napoléon était au haut d'un tertre près de Nider-Kayna, assis sur une chaise, observant, la lunette à la main, et attendant avec le calme du commandement les effets des évolutions qu'il venait d'ordonner. . . . . C'était un beau mouvement, lorsque la bataille fut décidée, que toutes ces masses de troupes qui des hauteurs se précipitaient l'une sur l'autre dans la plaine..... (Le major saxon d'Odeleben, témoin oculaire; tom. 1, pag. 93.)

[1] L'empereur Alexandre assista aux deux journées de Bautzen et de Wurtchen, et y déploya un courage qui l'exposa aux plus grands dangers. Il fut même près de tomber dans les mains des Français à Bautzen. (*Biographie* de Michaud; tom. 1, pag. 37.)

Cependant les colonnes ennemies se replient à pas pressés les unes sur les autres, dans la direction de Weissemberg. Leurs troupes d'élite combattent encore, et se sacrifient pour conserver jusqu'à la nuit les chemins qui doivent servir à la retraite de l'aile gauche. Cette partie de leur armée, engagée dans les bois, est restée étrangère aux derniers événemens de la journée. Mais bientôt on voit les troupes de Gortschacoff et de Miloradowitch descendre des montagnes, où pendant la plus grande partie du jour elles ont cru poursuivre la victoire. En vain le maréchal duc de Tarente revient sur elles par un mouvement de flanc, le temps, et surtout la cavalerie, nous manquent : nous devons renoncer à leur disputer le passage, et leur retraite est encore une fois assurée.

Déjà la nuit étend ses voiles sur ce vaste champ de carnage et de gloire. Le repos et le sommeil y descendent pour quelques heures. Mais Napoléon veille dans sa tente : profondément ému des preuves de dévouement que l'armée vient de lui donner, il dicte les dispositions suivantes :

Un monument sera élevé sur le Mont-Cénis; à l'endroit le plus apparent on lira :

« L'empereur Napoléon, du champ de bataille » de Wurtchen, a ordonné l'érection de ce mo- » nument, comme un témoignage de sa reconnais-

» sance envers ses peuples de France et d'Italie.

» Ce monument transmettra d'âge en âge le » souvenir de cette grande époque où, en trois » mois, douze cent mille hommes ont couru aux » armes pour assurer l'intégrité du territoire de » l'empire français. »

CHAPITRE VII.

SUITES DE LA BATAILLE DE WURTCHEN.

Dès la pointe du jour, l'armée quitte ses bivouacs et se met à la poursuite de l'ennemi, qui a marché toute la nuit.

Le duc de Reggio reste avec le douzième corps pour la garde du champ de bataille. Il se portera ensuite dans la direction de Berlin, que l'empereur ne perd jamais de vue, et tiendra en échec l'armée de Bulow qui est de ce côté.

Le duc de Bellune, avec le deuxième corps et la cavalerie du général Sébastiani, sont au moment de rejoindre l'armée, et vont y remplacer le corps du duc de Reggio.

Tous les blessés qui peuvent se traîner sont déjà sur la route de Dresde, où les ressources d'une grande ville leur promettent de prompts secours. Mais dix mille hommes, amis ou ennemis, sont encore étendus dans la plaine. Le zèle et les efforts de notre respectable Larrey et de ses

services d'ambulance peuvent à peine suffire aux premiers pansemens! et la réunion des moyens de transport nécessaires présente des difficultés presque insurmontables. Cette plaine est dévastée; la route est épuisée; on ne trouve plus nulle part ni chevaux ni charrettes; tous les villages sont brûlés ou saccagés; les habitans dispersés... Mais l'humanité a des ressources qui ne sont qu'à elle: c'est ici qu'il faut la voir briller de tout son éclat: le tableau touchant qu'elle nous offre est unique, je crois, dans l'histoire des guerres.

Cette population de villageois, errante et sans asile, que le malheur devrait aigrir, que le désespoir pourrait animer, n'écoute plus que la voix de la pitié; dans leur résignation sublime, ils trouvent tout simple de se rendre utiles à des êtres que la guerre a fait plus malheureux encore qu'ils ne le sont eux-mêmes, et ils accourent sur le champ de bataille. Hommes, femmes, jeunes filles, enfans, vieillards, tous s'empressent. Chaque famille a sa brouette, et bientôt chaque blessé a sa famille. Les plus forts s'attèlent, les plus faibles poussent; tous environnent le blessé et le soutiennent; de temps en temps on s'arrête pour lui donner quelque repos, pour lui remettre ses bandages; et, si l'on passe près d'une source, pour lui aller chercher l'eau que dans sa fièvre il veut boire. La route est

bientôt couverte de ces nouveaux équipages d'ambulance, et nos blessés roulent ainsi vers Dresde au milieu du cortége consolateur qui s'est dévoué pour les conduire..... Jamais ces longues files de brouettes, et les groupes touchans qui les entourent, ne sortiront de ma mémoire! Puisse mon récit en transmettre d'âge en âge le souvenir à la reconnaissance de la France. Bons Saxons, quelque grands que soient vos malheurs, vous faites encore plus de bien qu'on ne vous fait de mal, et ce triomphe est sacré[1]!

Mais, hâtons-nous de revenir aux événemens militaires; leur marche ne s'est pas ralentie. La journée qui succède à la bataille n'est encore qu'une suite de combats.

Le général russe Miloradowitch a repris son commandement à l'arrière-garde; et tandis que l'armée des alliés se retire vers Lobau et Lowemberg, où le quartier-général des souverains est déjà arrivé, Miloradowitch emploie toute son habileté à ralentir notre poursuite. Le terrain lui est favorable. Dans ce pays entrecoupé, ce n'est que défilés à traverser, hauteurs à franchir, et nous trouvons l'ennemi établi partout où il peut nous disputer la route avec quelque avan-

[1] Les Saxons évaluent à vingt mille les blessés de toutes les nations qui sont rapportés à Dresde.

tage. On n'avance que de position en position. A chaque pas il faut attendre, sous le canon de l'ennemi, que nos ailes, en se déployant, aient réussi à le déposter; et, jusqu'au dernier moment de sa retraite, ses boulets pleuvent sur la grande route, et l'enfilent dans tous ses contours à mesure que nous y pénétrons.

Cependant l'empereur, dès le point du jour, s'est porté de sa personne à l'avant-garde; il en presse les mouvemens; il y reste toute la journée; il ne veut point donner de relâche à l'ennemi, et c'est en sa présence que nous occupons successivement les hauteurs de Weissenberg, de de Rothkretsham, de Schoepp et de Reichembach [1].

L'engagement le plus sérieux de la journée a lieu dans cette dernière position.

L'empereur, arrivant sur le plateau de Schoepp, trouve les Russes fortement établis de l'autre côté, sur les hauteurs de Reichembach. On s'arrête, et tandis que les manœuvres d'attaque se

---

[1] Napoléon se trouvait à l'avant-garde..... Il dut rendre grâce à sa belle étoile. Plusieurs boulets vinrent s'enterrer auprès de lui. L'un de ces boulets coucha par terre à dix pas en avant, plusieurs hommes de l'infanterie légère saxonne. (Le major saxon d'Odeleben, témoin oculaire; tom. 1, pag. 99.)

préparent, on se canonne. A gauche, le général Reynier s'avance avec l'infanterie saxonne du septième corps. Il est chargé de l'attaque de Reichembach. A droite, au fond du vallon, on voit les lanciers rouges de la garde qui déploient leurs riches couleurs. Les lanciers ennemis descendent à leur rencontre; ils sont en force, et d'abord l'avantage semble rester au nombre. Mais les cuirassiers de Latour-Maubourg se présentent, et bientôt les lances reculent devant les hommes de fer. Les alliés finissent par nous abandonner le passage de Reichembach. Cependant la victoire nous fait acheter maintenant ses moindres faveurs; le général de cavalerie Bruyères vient d'être emporté par un boulet. L'armée ressent vivement cette perte, et chacun répète avec douleur : *C'est encore un ancien de l'armée d'Italie !*

Nous retrouvons l'ennemi posté sur les hauteurs en arrière de Reichembach. L'empereur, qui est sans cesse sur les pas de l'avant-garde, arrive et fait encore déployer les troupes pour attaquer. Les boulets sifflent de nouveau, et bientôt après l'ennemi se met en retraite. Napoléon ne peut cacher un mouvement d'humeur en voyant cette arrière-garde lui échapper toujours. « Comment! dit-il, après une telle bou-
» cherie aucun résultat! point de prisonniers!

» Ces gens-là ne me laisseront pas un clou ! » Dans ce moment, un chasseur à cheval de l'escorte est tué à quelques pas. Napoléon, qui le voit tomber presque sous les pieds de son cheval, ajoute, en s'adressant au grand-maréchal : *Duroc ! la fortune nous en veut bien aujourd'hui* [1] !

La journée n'était pas finie !

Le quartier impérial devait s'arrêter à Reichembach ; le grand-maréchal y avait fait marquer les logemens. Mais l'empereur, apprenant que l'ennemi tient encore du côté de Makersdorff, rejoint de nouveau l'avant-garde. On se dirige sur le *Landscrone*, dont le pic domine toute la contrée, et l'on trouve l'ennemi en position derrière le ravin de Makersdorff.

L'empereur ordonne au prince de la Moskowa d'attaquer ; il veut pousser jusqu'à Gorlitz ; mais le mouvement éprouve des délais. Les troupes saxonnes qui doivent y prendre part n'arrivaient pas. Napoléon envoie aide de camp sur aide de camp pour qu'on se presse ; il aperçoit à gauche une hauteur d'où il pourra voir ce qui se passe, et il descend rapidement par le chemin creux du village pour gagner la route qui conduit sur

[1] Quelqu'un de la suite remarqua tout bas que c'était l'anniversaire de la bataille d'Essling et de la blessure à mort du duc de Montebello.

cette éminence. On le suivait en trottant, au milieu d'un nuage épais de poussière, serrés quatre par quatre, et chacun distinguait à peine son voisin. Sur la première file se trouvaient le duc de Vicence, le duc de Trévise, le maréchal Duroc et le général de génie Kirgener. Dans ce moment, les troupes du maréchal Ney débouchent du village. L'ennemi tire trois coups de canon, et l'un des boulets vient frapper un arbre près de l'empereur. Parvenu sur le plateau qui domine le ravin, Napoléon se retourne pour demander sa lunette, et ne voit plus que le duc de Vicence qui l'ait suivi. Le duc Charles de Plaisance accourt bientôt après; il est pâle et dit un mot à l'oreille du grand écuyer. L'empereur demande ce que c'est. Le duc de Plaisance a peine à parler; il finit par dire que le grand-maréchal vient d'être tué! « Duroc! s'écrie l'empereur! » cela n'est pas possible; il était tout à l'heure » auprès de moi! »

Cependant le page arrive avec la lunette; les aides de camp surviennent et la nouvelle est confirmée. Le boulet qui a frappé l'arbre a ricoché d'abord sur le général Kirgener, et ensuite sur le duc de Frioul. Kirgener a été tué raide; Duroc n'est pas encore mort. Les docteur Larrey et Yvan, et tout ce qui se trouve là d'officiers de santé sont accourus! mais les efforts de

l'art seront impuissans. Le boulet a déchiré les entrailles ! On vient de transporter le mourant dans une des premières maisons de Makersdorf.

Sur ces entrefaites, le colonel Gourgaud étant venu annoncer, de la part du maréchal Ney, que l'ennemi ne présentait plus qu'une faible arrière-garde, l'empereur se porte machinalement à la suite de ses troupes, et reste encore près d'une demi-heure à observer le mouvement qui s'opère au delà du village.

Cependant il a ordonné que la garde s'arrêtât: on a fait dresser les tentes du quartier impérial dans un champ sur la droite de la route, avant de descendre à Makersdorf. Enfin, l'empereur revient de ce côté. Il rentre dans le carré de la garde, et y passe le reste de la soirée assis sur un tabouret devant sa tente, les mains jointes et la tête baissée, gardant le plus morne silence. Le général Drouot fait demander des ordres pour l'artillerie. *A demain tout*, est la seule réponse qui s'échappe de ce cœur oppressé.

Les maréchaux et les principaux officiers de l'armée et de la maison impériale se tiennent à quelque distance dans l'attitude de la douleur.

Toute l'armée prend la part la plus vive aux peines qui absorbent en ce moment les pensées de l'empereur. La garde a les yeux tristement

fixés sur lui. *Pauvre homme!* disent les vieux grenadiers, *il a perdu un de ses enfans!*

A la nuit close, quand toute l'armée a pris position, l'empereur sort du camp, accompagné seulement du prince de Neufchâtel, du duc de Vicence et du docteur Yvan. Il veut voir Duroc et l'embrasser une dernière fois. Cette scène a été déchirante [1].

Le lendemain, on apprend que l'ennemi a évacué Gorlitz; l'empereur y transporte son quartier-général et y arrive vers le milieu du jour.

Après avoir donné des ordres pour le passage de la Neiss et de la Queiss, il se renferme dans son cabinet; il cherche à se distraire de sa douleur en reportant ses regards sur tout ce qui

---

[1] L'empereur alla voir Duroc et essaya de lui donner quelques espérances; mais Duroc, qui ne s'abusait pas, ne lui répondit qu'en le suppliant de lui faire donner de l'opium..... L'empereur trop affecté se déroba à ce déchirant spectacle..... Alors l'un de nous (le général Gourgaud) lui a rappelé que revenu d'auprès de Duroc, il se mit à se promener seul devant sa tente; personne n'osait l'aborder. Cependant on avait des mesures essentielles à prendre pour le lendemain. On se hasarda donc à venir lui demander où il fallait placer les batteries de la garde : *A demain tout*, fut la réponse de l'empereur..... A ce souvenir, l'empereur avec affectation a parlé d'autre chose. (*Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las Cases; t. II, p 183.)

l'entoure, en distribuant des récompenses à tous les braves qui l'ont mérité dans ces dernières journées, et la liste en est longue! Le corps du maréchal Ney, qui a joué un rôle si brillant dans les événemens de Wurtchen, en obtient la meilleure part. L'empereur passe ensuite quelques heures avec le duc de Bassano. Ce ministre, arrivé de Paris depuis deux jours, n'a pu que suivre à cheval la marche de l'empereur : c'est son premier travail [1].

La nouvelle que Duroc a cessé de souffrir arrive sur ces entrefaites. L'empereur ordonne que son corps soit transporté à Paris, pour y être déposé sous le dôme des Invalides. Il veut acheter de ses propres deniers la maison où Duroc est mort, et charge le pasteur du village de placer à l'endroit où fut le lit du maréchal une pierre monumentale qui dise à la postérité :

« Ici, le général Duroc, duc de Frioul, grand-
» maréchal du palais de l'empereur Napoléon,
» frappé d'un boulet, a expiré dans les bras de
» son empereur et de son ami [2] ! »

---

[1] Les principaux secrétaires qui l'accompagnent à l'armée sont MM. Monier et Benoît, premiers commis au département des relations extérieures.

[2] *Décret du 7 juin 1813.*

Voulant donner à la mémoire du duc de Frioul, décédé

La garde et la conservation de ce monument sont une charge qui doit grever désormais la propriété de la maison; et c'est à cette condition que Napoléon en fait *don* à celui qui l'occupe actuellement comme locataire. Le pasteur, le juge et le donataire sont appelés : on leur fait connaître les intentions de l'empereur; ils prennent l'engagement de les remplir; les fonds nécessaires à l'acquisition sont tirés de la cassette particulière de l'empereur, et remis entre leurs mains [1]; et c'est en s'inclinant avec respect que

---

sans laisser d'hoirs mâles, une preuve éclatante du souvenir que nous conservons de ses services, nous transmettons à sa fille le duché de Frioul, etc.

Signé, NAPOLÉON.

Décret du 12 *août* 1813.

Voulant donner à la jeune duchesse de Frioul une nouvelle preuve de notre bienveillance, nous nommons le comte Molé, conseiller en notre conseil d'état, son tuteur spécial pour la conservation des biens de la dotation et l'emploi le plus utile des revenus qui excéderont les dépenses d'éducation et d'entretien de la jeune duchesse de Frioul, etc.

Signé, NAPOLÉON.

[1] Il faut maintenant apprendre au lecteur ce que cette fondation est devenue. Voici la traduction littérale d'un ordre de l'état major russe :

« Un protocole en date du $\frac{16}{28}$ mars, constate que l'em-

le nouveau propriétaire accepte l'espèce de sacerdoce que la douleur de Napoléon lui impose!

---

pereur Napoléon a remis au ministre du culte *Hermann*, à Makersdorf, la somme de deux cents napoléons d'or, destinés à l'érection d'un monument à la mémoire du maréchal Duroc, mort sur le champ de bataille. Son excellence le prince Repnin, gouverneur général de la Saxe, ayant ordonné qu'un commis de mes bureaux se rendrait à Makersdorf afin de se faire remettre ladite somme pour m'en faire le dépôt jusqu'à disposition ultérieure, le commis Meyerheim est chargé de cette mission. En conséquence, il se rendra snr-le-champ à Makersdorf à l'effet de s'y légitimer auprès du ministre Hermann, en lui montrant le présent ordre, et saisira entre ses mains la somme énoncée plus haut de deux cents napoléons d'or. Le commis Meyerheim n'aura à rendre compte qu'à moi de l'exécution de cet ordre.

» A Dresde, ce $\frac{\text{20 mars}}{\text{1er. avril}}$ 1814.

» *Signé*, baron de Rosen. »

CHAPITRE VIII.

ENTRÉE EN SILÉSIE.

La mort du maréchal Duroc, celle du général Kirgener, et celle du général Bruyères, tous trois tombés le même jour, et pour ainsi dire sous des boulets perdus, réveillaient dans certains esprits de noirs pressentimens que la mort du maréchal Bessières, tué de même dans une canonnade insignifiante, avait fait naître dès le début de la campagne [1].... Cette grande victoire de Wurtchen sans trophées [2], ces traces hideuses que les fureurs de trois cent mille combattans laissent autour de nous; ces incendies qui nous

[1] L'empereur disait à Sainte-Hélène qu'en ouvrant la campagne de Dresde, il avait perdu deux hommes bien précieux *et le plus bêtement du monde!* C'était Bessières et Duroc! (*Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las-Cases; tom. II, pag. 183.)

[2] L'ennemi brûle beaucoup de bagages, fait sauter beaucoup de parcs, dissémine dans les villages une grande quantité de blessés. (Bulletin de la bataille.)

disputent chaque village à mesure que nous en prenons possession, et semblent un commencement d'exécution des règlemens de la landsturm; enfin, toutes ces horreurs de détail dont cette guerre de nouvelle espèce abonde, fournissaient aux imaginations mélancoliques une ample matière de réflexions décourageantes. « *Quelle guer-* » *re! nous y resterons tous!* » Ce honteux soupir échappe à plus d'un personnage, tant la rouille des grandes fortunes a déjà fait de ravages sur l'âme de fer des enfans de nos camps!

Cependant le bruit se répand qu'un parlementaire vient de se présenter aux avant-postes, et qu'il est porteur de lettres pour un armistice.

A ce mot d'armistice les esprits inquiets se rassurent : ce n'est déjà plus sous des couleurs aussi noires que l'avenir se présente à leurs regards, et les plaintes se dissipent dans l'espérance encore vague de la paix et d'un prompt retour à Paris [1].

Paris! que d'influence ton souvenir exerce ici, même chez les plus honorables guerriers! quelle

---

[1] Je vois bien, messieurs, disait l'empereur, que vous ne voulez plus faire la guerre! Berthier voudrait chasser à Gros-Bois; Rapp habiter son bel hôtel à Paris. — J'en conviens, sire,..... je connais fort peu les plaisirs de la capitale! (Mémoires de Rapp, pag. 166.)

ridicule impatience de te revoir éclate dans de telles circonstances! on dirait qu'une seule chose est à craindre : c'est que Napoléon ne se décide pas assez promptement à souscrire aux conditions de l'ennemi.

Cependant le parlementaire remplit sa mission.

Les alliés, qui voient se multiplier d'heure en heure les embarras de la retraite, ont subi la chance qu'ils ont voulu courir ; mais, pour s'y soustraire, ils n'hésitent pas à changer de langage en même temps que de fortune. Cet armistice, qu'ils ont repoussé la veille de la bataille, ils en réclament la faveur dès le lendemain de leur défaite.

Cependant, pour sauver les apparences, M. de Nesselrode, qui écrit au duc de Vicence, date sa lettre du 20 mai, du matin même de la bataille de Bautzen, et l'insère dans une lettre d'envoi qui porte la date du 21, le soir de la bataille de Wurtchen [1].

---

[1] *Lettre de M. le comte de Nesselrode,*

Au duc de Vicence.

Monsieur le duc,

Sa majesté l'empereur vient d'apprendre l'arrivée de V. Exc. aux avant-postes. Quel que soit le plaisir que

Ce n'est pas tout : un agent de l'Autriche était dans le camp des alliés ; on se sert également de

---

S. M. I. aurait eu à vous revoir, M. le duc, et à vous exprimer les sentimens qu'elle vous conserve personnellement, elle regrette que les circonstances dans lesquelles elle se trouve, s'opposent à ce qu'elle puisse vous admettre à son quartier général. Je dois d'après ses ordres vous inviter a lui faire parvenir par l'entremise du cabinet autrichien la communication dont V. E. pourrait être chargée. Sa majesté l'empereur s'étant prêtée aux offres de médiation de la cour de Vienne, lui a fait connaître le but auquel tendent ses efforts actuels et sa manière d'envisager les questions qui pouvaient être agitées dans la situation présente des affaires, ce ne serait donc que par cette voie qu'il lui sera possible de recevoir toute ouverture que votre cour aurait à lui faire.

Agréez, monsieur le duc, l'assurance de ma plus haute considération.

A Wurtchen, ce $\frac{8}{20}$ mai 1813.

Lettre de M. le comte de Nesselrode,

Au duc de Vicence.

Monsieur le duc,

Au moment où j'allais faire partir la lettre ci-jointe, le combat s'est engagé. Je n'ai pu par conséquent l'adresser qu'aujourd'hui à V. Exc.

J'ai l'honneur de lui renouveler, etc.

Ce $\frac{9}{21}$ mai 1813.

sa plume, et, le 22, M. de Stadion écrit lui-même au prince de Neufchâtel [1]. *Il annonce que les puissances alliées lui ont déclaré être disposées à entrer toujours dans tous les arrangemens que la conclusion de l'armistice exigerait, et à envoyer aux avant-postes des officiers munis de pouvoirs.*

L'empereur fait répondre par le prince de Neufchâtel qu'on recevra les officiers munis de pleins-pouvoirs quand ils se présenteront. Le

---

[1] Voici la lettre même de M. le comte de Stadion à M. le prince de Neufchâtel.

Au quartier général de LL. MM. l'empereur de Russie et le roi de Prusse, le 22 mai 1813.

« Monseigneur,

» Monsieur le général comte de Bubna m'a informé par » une lettre du 18 de ce mois des intentions que sa majesté » l'empereur des Français lui a fait connaître, relativement » aux moyens d'amener une négociation pour la paix, et » je me suis empressé de les communiquer à l'empereur de » Russie et au roi de Prusse. LL. MM. ayant trouvé dans » l'opinion que l'empereur Napoléon a énoncée sur cet » objet, qu'il pense qu'un armistice pourrait préparer les » voies à cette négociation, elles m'ont déclaré qu'elles » sont disposées à entrer toujours dans tous les arrange- » mens que cet objet exigerait, et à envoyer aux avant- » postes des officiers munis de pouvoirs.

» Monsieur le comte de Bubna, ne se trouvant pas en

duc de Vicence écrit en même temps à M. de Nesselrode qu'il est toujours chargé de proposer un armistice [1].

En attendant que ces communications préliminaires produisent un résultat, l'empereur continue ses marches et poursuit ses avantages.

L'armée française s'avance en trois colonnes,

» ce moment auprès de l'emperenr des Français, j'ai cru » de mon devoir de m'adresser à V. A. S. pour lui faire » part des sentimens des deux souverains, et la prier de » vouloir bien les soumettre à la connaissance de sa ma » jesté impériale et royale.

» Je m'estimerais trop heureux si ces premières paroles » que j'ai l'avantage de porter entre les puissances en guer- » re ponvaient bientôt être suivies d'autres qni achemine- » raient à un état de paix, qui tient tant à cœur à mon » auguste maître.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de ma haute » considération.

» *Signé*, le comte de Stadion. »

[1] *Lettre du duc de Vicence,*

A M. le comte de Nesselrode.

Monsieur le comte,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 de ce mois; je n'étais et je ne suis chargé d'aucune ouverture diplomatique, mais je devais, en profitant de l'audience que S. M. aurait daigné m'accorder et si elle avait été disposée à éviter la bataille, lui proposer

qui, chacune par des routes différentes, se dirigent sur la Silésie.

Le corps d'armée du duc de Bellune vient d'entrer en ligne avec la cavalerie du général Sébastiani; il forme l'aile gauche et marche sur Glogau.

A notre droite, les armées du duc de Tarente, du duc de Raguse et du comte Bertrand suivent les routes qui côtoient la Bohème, et font reculer devant elles l'armée russe de Wittgenstein.

Au centre, le général Reynier, le général Lauriston et le maréchal Ney, font l'avant-garde et poussent devant eux les armées de Blücher et de Barclay de Tolly.

La garde impériale les suit.

Le 23 on a passé la Neisse, le 24 on passe la Queisse, et l'on entre en Silésie.

Le 25 on passe la Bober.

Le 27 on passe la Katzbach.

---

un armistice. Je continue à être chargé de la même commission. Aujourd'hui que l'on est d'accord sur l'ouverture d'un congrès, et d'après ce que vous voulez bien me dire de personnel, j'ose me flatter qu'il n'y a plus d'objection à ce que l'empereur Alexandre m'accorde l'honneur de lui faire ma cour.

Agréez, monsieur le comte, l'assurance, etc.

Signé, le duc de VICENCE.

Codlitz, 25 mai 1813.

Toutes ces rivières, qui coupent nos marches par des vallées profondes, ne nous présentent presque point d'obstacles. L'ennemi ne pense plus à nous disputer les positions; il se retire au plus vite sur la haute Silésie. Dans ce dessein, sa droite pivote à marches forcées sur sa gauche, abandonnant les routes de la Pologne, de Breslau, de Glogau, de Berlin même, et sacrifiant tout à l'avantage de ne pas s'éloigner de la Bohème, qui devient son unique point d'appui. La présence de M. de Stadion au quartier-général des alliés fait comprendre déjà la raison politique qui commande cette manœuvre [1].

Les princesses de Prusse et toutes les grandes familles, qui, de Berlin, s'étaient réfugiées à Breslau, se réfugient maintenant de Breslau dans les états autrichiens.

Depuis Lutzen jusqu'à ce jour, la guerre vient de faire le demi-tour de la Bohème. Les engagemens qui ont eu lieu dans les dernières marches, entre nos avant-gardes et les arrière-gardes de l'ennemi, offrent peu de circonstances remarqua-

---

[1] L'armée des alliés aurait conservé sa position si des raisons de prudence qui se liaient avec les considérations les plus importantes n'en eussent décidé autrement. (Rapport du général Stewart, commissaire anglais auprès des armées alliées.)

bles. Cependant, le 26, entre Haynau et Liegnitz, un hourra de trois mille chevaux a surpris les bivouacs de la division Maison, qui était en tête du corps du général Lauriston. Leur commandant, le colonel prussien de Bucholz, est resté mort sur le champ du combat; mais notre division étonnée a perdu, dans un premier moment de désordre, plusieurs pièces de canon et quelques centaines de prisonniers. C'est un accident de guerre dont la revanche ne s'est pas fait long-temps attendre. Le lendemain, à Sprottau, la cavalerie du général Sébastiani a enlevé un convoi de vingt-deux pièces de canon, de quatre-vingts caissons, et de cinq cents prisonniers.

Dès le 27, les troupes alliées qui formaient le siége de Glogau l'ont abandonné pour se retirer sur Breslau, et, le 29, l'arrivée du deuxième corps sous les murs de la place en a complété la délivrance. Quel jour d'allégresse pour cette brave garnison, après quatre mois de blocus et de siége! Les troupes qui ont fait la dernière campagne ont eu le temps de se rétablir de leurs fatigues; les nouveaux soldats se sont formés et aguerris; le général Laplane, gouverneur de Glogau, l'adjudant commandant Durrieu, qui est à la tête des troupes, et le général Dode, directeur du génie, recueillent le fruit de leurs

travaux, et l'armée trouve dans Glogau un renfort de quatre mille hommes dignes de combattre dans les rangs des vainqueurs de Lutzen et de Bautzen.

Le 29, le duc de Raguse, le duc de Tarente et le comte Bertrand, côtoyant toujours les montagnes de la Bohème, arrivent sur les pas de l'ennemi au pied des remparts de Schwednitz.

Le maréchal Ney, le général Lauriston, et le général Reynier continuent de s'avancer sur la route de Breslau.

L'empereur, qui suit les progrès de la colonne du centre, et qui souvent en dirige la marche, porte successivement son quartier-général, le 25, à Buntzlau, où il reste le 26 [1]; le 27 à Liegnitz [2], où il reste le 28; et enfin le 29 à Rosnig,

---

[1] L'empereur, à son passage à Buntzlau, se rappelle que c'est dans cette ville que le général Koutoussoff est mort, et demande si un monument a été élevé à la mémoire de ce généralissime des armées russes. On lui répond qu'il n'en existe aucune trace. « C'est un oubli, dit l'empereur, et c'est à nous d'y suppléer! »

La suite des événemens a pu seule suspendre l'effet de cette noble inspiration.

[2] *Détails sur la journée du 27, de Buntzlau à Liegnitz.*

. . . . . Napoléon montrait beaucoup de sérénité. Son amour-propre était flatté du spectacle de l'armée des alliés

petit village qui n'est qu'à quelques lieues de

---

fuyant devant la sienne, et de l'idée de se voir bientôt maître d'une grande partie de la Silésie où la facilité des subsistances devait favoriser ses entreprises. En route, il s'informait fréquemment de la distance de Liegnitz et de Breslau..... S'occupant de tous les objets qui le frappaient comme l'aurait pu faire un homme libre de tous soins, il examinait les établissemens qui se trouvaient sur son chemin, remarquait la direction des montagnes, réprimandait les soldats qui commettaient des désordres, pressait les pas de ceux qui étaient en arrière ou marchaient isolés, etc..... Il s'était ainsi avancé sur la route jusqu'à Michelsdorf, lorsqu'il y trouva le chemin barré par quelques régimens de cavalerie ennemie. L'infanterie française était encore en arrière et les Russes s'avancèrent en nombre supérieur..... Ils étaient déjà tout près de Napoléon que celui-ci restait tranquillement à pied sur la grande route, le dos tourné à l'ennemi. Il fit avancer à peu près douze pièces, et dit en plaisantant à Berthier, qui lui faisait observer que l'ennemi s'approchait beaucoup : *Eh bien, nous avancerons aussi.* . . . . . Cependant les colonnes d'infanterie arrivaient, la cavalerie russe se disposa à la retraite, et après avoir reçu quelques décharges, elle évacua peu à peu toute la contrée jusque derrière Liegnitz. Napoléon manœuvra ce jour-là avec une précision extrême Dirigeant lui-même les mouvemens des troupes qui marchaient en avant, il se portait d'une hauteur à l'autre ; faisait le tour de toutes les villes et de tous les villages pour reconnaître les positions, et ne laissait échapper aucune des ressources que lui offrait le terrain ; avait-on cesse

Breslau [1]. Un incendie le force de quitter Rosnig, et il s'établit le 30 à Neumarck, sur la grande route [2].

---

pendant un instant de suivre les mouvemens avec attention, on trouvait la scène changée. Une colonne avait débouché par un chemin creux, par un village, par un bois, et prenait possession d'une hauteur pour la défense de laquelle une batterie était déjà toute prête. Napoléon indiquait tous ces mouvemens avec un tact extrêmement sûr. Il ne commandait qu'en grand, transmettant en personne ou par ses officiers d'ordonnance ses ordres aux commandans des corps et des divisions, lesquels à leur tour envoyaient les leurs aux commandans de bataillons. Tous les ordres étaient courts et précis, et c'est ainsi qu'il les donnait toujours tant à la cour qu'à l'armée. Jamais personne ne lui demandait d'explications. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire; tom. 1, p. 116 et suiv.)

[1] Le 29, ne sachant pas encore jusqu'à quel point la prudence lui permettait de s'avancer sur la route de Breslau, il s'établit à Rosnig, très-petite ferme qu'on avait déjà pillée. Il n'y avait pour son usage qu'une pièce et un cabinet. Berthier fut obligé de se contenter dans un bâtiment en face d'une espèce de chambre de domestique. Lorsqu'on fit observer à Napoléon qu'il serait très-mal, il répondit : *Eh bien, nous serons comme en Pologne.* M. de Bassano, M. Daru, les aides de camp, et la suite étaient logés dans des chaumières, dans des granges, ou même bivouaquaient dans les jardins attenans. (*ibidem.*)

[2] Avant que Napoléon quittât le 30 cette misérable ferme de Rosnig, il arriva un accident très-fâcheux. Le feu

Enfin, le 1er. juin, à six heures du matin, le général Lauriston prend possession de la capitale de la Silésie [1], et le général Hogendorp, aide de camp de l'empereur Napoléon, vient y commander en qualité de gouverneur.

Notre armée est donc arrivée sur les bords

---

prit à une métairie voisine dans la cour de laquelle se trouvaient quatorze à quinze fourgons. Un de ces fourgons contenait, outre les objets destinés aux besoins de Napoléon, comme habits, linge, etc., plusieurs bijoux de prix, bagues, tabatières. Un autre contenait la caisse du payeur des voyages. Quelques-uns des aides de camp et autres officiers de la maison perdirent dans cet incendie leur garde-robe et leur cassette. Le jour suivant, on vit rouler au quartier général beaucoup de pièces d'or enfumées et à moitié fondues.... Je ne doute nullement, si le propriétaire a fait passer le monceau de ces cendres au tamis, qu'il n'y ait trouvé un ample dédommagement de ses pertes.

Après cet incendie de Rosnig, l'empereur n'avait plus de quoi changer, et l'on fut obligé de lui faire faire à la hâte quelques culottes à Breslau. (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire; tom. 1, pag. 116, 117 et 186.)

[1] Monsieur de Kospoth, premier bourgmestre de Breslau, vient trouver l'empereur à la tête d'une députation de la bourgeoisie. L'empereur reçoit cette députation avec une affabilité extrême : « Je sais bien, lui dit-il, que le roi de Prusse a été égaré. » (Voir l'ouvrage du major saxon d'Odeleben, témoin oculaire; tom. 1, pag. 119.)

de l'Oder! Le mois de mai a suffi pour arrêter l'irruption des soldats du Nord, pour en délivrer la Saxe et conquérir la moitié de la Silésie. Les espérances de la nation ne pouvaient se réaliser avec plus de promptitude [1]. Au moment où l'armée, tenant l'ennemi acculé au fond de la Silésie, se dispose à franchir l'Oder, et voit les routes de Custrin, de Dantzick et de Varsovie s'ouvrir sans obstacles devant elle, des ordres arrivent qui suspendent les hostilités.

---

[1] En revenant de Russie, Napoléon avait dit à son passage par Varsovie : « Je vais chercher trois cent mille » hommes. Le succès rendra les Russes audacieux. Je leur » livrerai deux batailles entre l'Elbe et l'Oder, et dans six » mois je serai encore sur le Niémen. »

Le 2 mai il était à Lutzen, le 21 mai à Wurtchen, le 1er. juin son avant-garde entrait à Breslau, sur l'Oder.

Avec des conscrits et sans cavalerie, c'est tenir sa parole! (M. l'abbé de Pradt; pag. 114, tom. II de l'ouvrage sur 1821.)

CHAPITRE IX.

CONCLUSION DE L'ARMISTICE.

Le 29, au matin, les commissaires chargés par l'ennemi de négocier l'armistice s'étaient présentés aux avant-postes du général Reynier, du côté de Jaüer : c'étaient le général russe Schouvaloff et le général prussien Kleist; mais, par un malentendu, ils n'avaient pu passer. Le duc de Vicence les attendait à Neudorf. On ne s'était réuni que le lendemain 30. Cette première entrevue avait eu lieu au couvent de Valhstadt, entre Liegnitz et Jauër. Elle avait duré dix-huit heures. M. de Vicence était revenu auprès de l'empereur dans la nuit du 30 au 31.

Le 31, notre avant-garde ayant continué de s'avancer, les commissaires n'avaient pu se retrouver que le soir du côté de Strigau, au village de Goebersdorf. Dans cette seconde conférence, qui s'était prolongée jusqu'au 1er. juin, on avait fini par signer une suspension d'armes de trente-six heures. En stipulant cette suspen-

sion, les alliés voulaient mettre un terme aux progrès de nos armes, et leur secret espoir était sans doute de sauver Breslau; mais cette capitale tombait en notre pouvoir au moment où l'on convenait d'arrêter les hostilités.

Les conférences continuent à Goebersdorf.

En même temps, des conférences d'une autre nature s'ouvrent à Liegnitz. On se rappelle que M. de Bubna, pressé de s'expliquer sur les changemens que l'Autriche entend faire au traité d'alliance, est allé chercher des instructions à Vienne. Parti de Dresde le 18, il est de retour le 30. L'empereur a besoin plus que jamais de savoir à quoi s'en tenir sur l'alliance autrichienne: M. de Bubna va-t-il enfin s'expliquer à cet égard? M. de Bassano est chargé de s'en éclaircir, et c'est l'objet de la conférence de Liegnitz.

M. de Bubna s'empresse d'assurer que *sa cour est disposée à passer un acte qui, en établissant la validité du traité de Paris, renfermerait des réserves sur les stipulations qui se trouveraient n'être pas applicables aux circonstances.* « Eh bien, » réplique-t-on à l'envoyé autrichien, rédigeons » cet acte. Vous avez sans doute des pouvoirs? » M. de Bubna n'a pas de pouvoirs; mais il va se remettre en route pour en aller chercher.

Laissons-le remonter dans sa chaise de poste infatigable, et revenons à l'armistice.

Ici les plénipotentiaires délibèrent entre deux camps : les deux armées restent en présence; elles attendent sous les armes, et la mèche continue de brûler sur les canons. Une négociation de cette nature ne comporte pas de longs délais, et les commissaires, après trois longues conférences, doivent être au moment de terminer ou de rompre.

M. le duc de Vicence a commencé par déclarer aux commissaires russe et prussien que *l'empereur Napoléon était prêt à traiter de la paix sur des bases honorables pour toutes les parties.*

Les commissaires alliés ont répondu à la franchise de ce début en assurant que *l'armistice aurait pour but d'entendre les propositions de la puissance médiatrice.*

La question de la paix ainsi ménagée, les commissaires n'ont donc plus à s'occuper que de la question militaire.

L'armistice sera utile à nos ennemis,

1°. Parce qu'il leur permet de se rallier et de rectifier la mauvaise position où ils se sont jetés;

2°. Parce qu'il doit arrêter l'élan de notre marche victorieuse;

3°. Parce qu'il doit aggraver le sort de nos garnisons bloquées, que nous étions au moment de secourir;

4°. Enfin parce qu'il donne aux Russes et aux

Prussiens le temps d'appeler à eux de nombreux renforts et de nouveaux alliés; entr'autres Benigsen qui réorganise des réserves sur les frontières de la Pologne russe, et Bernadotte qui a débarqué le 18 mai à Stralsund [1].

Quoique l'armistice soit contraire à la France par toutes les raisons que nous venons de dire, il n'en est pas moins désiré par Napoléon, comme acheminement à la paix.

Au pis aller, cette trêve ne sera pas pour nous sans avantages; la cavalerie pourra rejoindre; l'organisation de notre jeune armée, ébranlée par deux grandes batailles et de longues marches, aura le temps de se raffermir; enfin nos lignes de communication, découvertes par suite d'un prolongement trop rapide, pourront être fortifiées et dégagées de tous les dangers qui menacent leur sûreté.

Ainsi des deux côtés on est d'accord pour un armistice. Mais sur quelle ligne de démarcation les deux armées s'arrêteront-elles? Hambourg et Breslau sont les deux points qu'on se dispute avec le plus de vivacité.

La ligne de l'Elbe est trop importante à la sûre-

[1] Sa première opération a été de mettre la main sur les dotations appartenant en Poméranie à ses anciens frères d'armes Soult, Marmont, Gudin, Boudet, Morand, Andréossi, etc., etc.

té de l'armée française pour que nous puissions la compromettre en laissant l'ennemi s'établir définitivement à Hambourg. Quant à Breslau, l'empereur, arrivé sur l'Oder, prétend bien ne pas reculer; mais l'ennemi, acculé dans la haute Silésie, veut à tout prix rouvrir ses communications avec Berlin Les Prussiens demandent que la Silésie toute entière leur soit rendue, et l'opiniâtreté qu'ils mettent dans leurs instances est au moment de tout gâter.

Les commissaires se sont séparés sans être parvenus à se concilier, il y a presque rupture.

Peut-être nos dernières batailles n'ont-elles pas été assez décisives; peut-être fallait-il quinze jours de guerre de plus et une troisième victoire pour en finir ensuite plus sûrement et plus vite! Tant de prétentions que les ennemis ont conservées font craindre à l'empereur qu'ils ne cherchent dans l'armistice un moyen de guerre plutôt qu'un préliminaire pour la paix. Il se décide cependant à en courir les risques. Le vœu général autour de lui est pour un armistice. Il lui importe surtout qu'on ne puisse plus douter du désir qu'il a de la paix, et il en veut donner la preuve au prix de ses plus grands intérêts militaires. Il renonce à la possession de Breslau; il abandonne la ligne de l'Oder; il consent à faire replier son armée sur Liegnitz.

Quant à Hambourg, la décision est laissée au

hasard du *statu quo* : si, comme nous l'espérons, nous y sommes rentrés, nous y resterons.

L'armistice est donc conclu. Les plénipotentiaires le signent le 4 juin à Plesswig. Il est ratifié le lendemain par le prince de Neufchâtel et par le général Barclay de Tolly. Les généraux français Flahaut et Dumoustier, le général russe Schouvaloff et le général prussien Krusemarck, formeront la commission mixte résidant à Neumarck, qui doit présider à l'exécution des articles [1].

---

[1] Les victoires de Lutzen et de Bautzen avaient rétabli la réputation des armées françaises. Le roi de Saxe avait été ramené triomphant dans sa capitale. L'ennemi était chassé de Hambourg. Un des corps de la grande armée était aux portes de Berlin, et le quartier de Napoléon était à Breslau. Les armées russes et prussiennes découragées n'avaient plus d'autre parti à prendre que de repasser la Vistule..... quand l'Autriche, intervenant dans les affaires, conseille aux alliés de signer une suspension d'armes. (*Mémoires de Napoléon*, écrits par le comte de Montholon, à Sainte-Hélène ; tom. II, pag. 122.)

Après la prise de Breslau, la Russie allait être rejetée dans ses limites. Par quelle fatalité faut-il que l'Autriche, la première puissance intéressée à prévenir les débordemens de l'Asie, intervienne pour ramener les Russes au combat ! (M. l'abbé de Pradt. — 1822.)

Un armistice fut jugé nécessaire autant pour laisser aux

Cette affaire terminée, l'empereur se met en route pour retourner à Dresde. Mais, en jetant un dernier regard sur Neumarck, il lui échappe de dire : « Si les alliés ne veulent pas de bonne » foi la paix, cet armistice peut nous devenir » bien fatal ! »

---

troupes qui avaient tenu la campagne le temps de se reposer que pour donner à celles qui n'étaient pas encore sur le théâtre de la guerre le temps d'arriver ; comme aussi pour se procurer le calme indispensable dont on avait besoin afin de consolider les bases de la réunion des peuples de l'Europe contre la France.... Napoléon consentit à cette suspension d'armes dont il ne sut pas deviner le secret. (*Biographie* Michaud ; tom. 1, pag. 37.)

« J'eus tort de consentir à l'armistice, disait Napoléon » à Sainte-Hélène ; car si j'eusse continué en avant comme » je le pouvais alors, l'empereur, mon beau-père, n'au- » rait pas pris parti contre moi. » (O'Meara ; tom. II, pag. 172.)

Digitized by Google

SUPPLÉMENT

A LA SECONDE PARTIE.

PIÈCES HISTORIQUES.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT

A LA SECONDE PARTIE.

PIÈCES HISTORIQUES.

Pages.

§ Ier. — Mission de M. le prince de Schwartzenberg à Paris. 453

§ II. — Mission de M. de Narbonne à Vienne. 463

§ III. — Pièces relatives à l'influence exercée par l'Autriche sur le cabinet saxon, au moment de l'ouverture de la campagne. 472

§ IV. — Armistice de Plesswitz. 483

SUPPLÉMENT

A LA SECONDE PARTIE.

PIÈCES HISTORIQUES.

§ Ier. MISSION

DE

M. LE PRINCE DE SCHWARTZENBERG A PARIS.

(N°. 1.) *Note verbale de l'ambassadeur d'Autriche, prince de Schwartzenberg.*

Paris, le 22 avril 1813.

Dans la conférence que l'ambassadeur d'Autriche a eue hier avec S. Exc. M. le duc de Bassano, ministre des relations extérieures, il a eu l'honneur de s'expliquer dans le sens des dépêches qu'il venait de recevoir de sa cour, sur le contenu de la note verbale remise par l'ambassadeur comte de Narbonne au ministre comte de Metternich.

S. Exc. ayant invité l'ambassadeur, vu l'importance des questions, à lui en faire un résumé dans une note verbale, il s'empresse de satisfaire à ce désir.

S. M. l'empereur, ayant à cœur que dans ce moment important de crise le plus parfait accord continue de régner entre elle et son auguste allié, croit que cet accord ne saurait mieux être consolidé que par la connaissance réciproque la plus étendue de la marche des deux cours; elle s'est décidée en conséquence à s'expliquer avec toute sa franchise sur les ouvertures qui ont été faites à son ministre par l'ambassadeur de France.

Sa majesté trouve que les objets sur lesquels portent ces ouvertures se séparent parfaitement en quatre questions principales.

1°. Attitude de l'Autriche pour amener une négociation de paix, et pendant cette négociation;

2°. Accord entre les deux cours d'Autriche et de France sur les arrangemens généraux de pacification;

3°. Attitude de l'Autriche dans le cas que la négociation devrait ne pas mener à la paix;

4°. Opérations militaires dans ce dernier cas.

Ad primum. D'après les termes dont s'exprime M. l'ambassadeur de France dans sa note verbale, « l'Autriche qui s'est mise en avant pour la paix et » qui la désire si vivement doit prendre pour tendre » à ce but une couleur prononcée, insister sur l'ou- » verture immédiate d'une négociation, exiger que » des plénipotentiaires soient nommés, qu'un armi-

» stice soit conclu, et entrer dans la lutte comme
» partie principale. »

Pour atteindre ce but il n'existe qu'une seule forme diplomatique, celle de la médiation armée. Sa majesté se prête en conséquence à prendre cette attitude. Elle en tiendra le langage vis-à-vis des cours alliées, et ne négligera rien pour donner tout le poids à son langage.

L'idée de la réunion instantanée des plénipotentiaires s'est rencontrée avec le point de vue du cabinet autrichien, qui attend toutefois le premier courrier de son ambassadeur pour voir quelle sera la forme qu'aura choisie S. M. l'empereur Napoléon pour régler ses démarches, c'est-à-dire pour savoir si sa majesté impériale aura cru devoir procéder spontanément à la nomination d'un négociateur, ou si elle aura préféré attendre la demande uniforme que la cour de Vienne adressera à ce sujet à toutes les cours intéressées; on espère que ce même courrier portera des nouvelles du baron de Wessemberg, qui peut être arrivé à Londres le 24 ou 25 mars. Quelle que soit la réponse que fera le cabinet britannique, il sera important de la connaître; car dans la supposition qu'elle soit *favorable*, le prétexte que pourrait avec raison mettre en avant la Russie, de vouloir, avant d'entrer en négociation, connaître les intentions de son allié, ne saurait plus exister, et les démarches du cabinet autrichien vis-à-vis de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse pourraient, dans la supposition d'une réponse anglaise *négative*, prendre un caractère

prononcé dans le sens d'une négociation de paix *continentale*.

Ad secundum. Avant d'entrer en détail sur cet important objet, le cabinet autrichien doit attendre les premiers rapports de son ambassadeur à Paris, vis-à-vis duquel il espère que S. M. l'empereur Napoléon aura manifesté plus explicitement ses idées.

Ad tertium. Il ressort de la nature des choses, et on est très-aise de voir que l'empereur des Français partage la conviction du cabinet autrichien, que la marche des événemens, le rapprochement du théâtre de la guerre, sur une étendue de plus de quatre cents lieues des points les plus importans des frontières autrichiennes, ne comporte plus que l'empereur prenne part comme puissance simplement auxiliaire à la guerre, si, contre ses vœux les plus chers, elle devait continuer.

L'armée française et confédérée ouvrit la campagne en 1812 comme armée principale, forte de plus de quatre cent mille hommes, et sur la ligne la plus reculée des frontières de la monarchie, un corps d'observation, inférieur en nombre au corps auxiliaire, suffisait alors pour couvrir ce corps infiniment restreint, tandis que maintenant il faudrait au moins cent mille hommes pour couvrir l'immense frontière touchant au théâtre présumable de la guerre.

Dans une position de choses pareilles, si différente de celle de l'année dernière, il ne restera sans doute à l'Autriche, si sa médiation devait ne pas avoir le résultat désirable, que le choix entre les deux seuls

partis prononcés, ou de se retirer derrière ses frontières en neutralisant son territoire, ou de prendre une part plus active à la guerre comme partie principale.

Sa majesté ne peut donc que partager l'opinion de S. M. l'empereur des Français, que les stipulations des secours limités du traité d'alliance ne sont pas applicables aux circonstances du moment.

Cette disposition particulière des choses et indépendante de l'Autriche ne préjuge en rien les bases de son alliance avec la France.

L'alliance de 1812, quoique amenée par les circonstances, n'offre pas moins une base politique véritable et solide aux deux hautes parties contractantes. Cette alliance ne saurait être confondue avec les traités (on ne peut en excepter aucun) contractés par la France depuis les guerres de la révolution; celui du 14 mars offre la plus parfaite réciprocité, il renferme donc la première des conditions de sa durée. S. M. l'empereur des Français convient lui-même que le traité de Tilsitt, et l'alliance entre la Russie et la France, sont bien loin de ressembler à celle de l'Autriche. Si la Russie, sentant la nécessité de modifier ses rapports avec la France, n'est pas entrée en explication envers son allié, elle a eu tort, et elle n'a surtout pas suivi les conseils de la cour de Vienne. Si l'empereur François trouvait un mot à changer aux bases de son alliance, il serait le premier à le dire.

On peut suspendre d'un commun accord les restrictions portées, d'après le texte du traité, aux rapports militaires de l'Autriche, dans une guerre

qui a changé entièrement et de nature et même de terrain ; ce cas a lieu ; l'empereur n'étendra pas moins sa tâche militaire si les puissances coalisées devaient ne pas se prêter à de raisonnables arrangemens, quoique le secours stipulé par le traité du 14 mars ne soit que de trente mille hommes. L'une et l'autre de ces chances ressortent de la force même des circonstances. L'assurance que l'empereur ne trouve pas un mot à changer à ses rapports écrits avec la France prouve plus que tous les raisonnemens combien ces rapports lui paraissent naturels et applicables surtout à un temps de repos, qui forme le plus beau des rêves de sa majesté, et que les liens qui l'unissent à la France devront essentiellement raffermir.

Ad quartum. Il est essentiel que l'empereur des Français connaisse très-exactement la position des différens corps d'armée autrichiens, pour le cas prévu dans l'article 4.

Le corps auxiliaire, après s'être assuré par une suspension d'armes momentanée la possibilité d'occuper le dernier point du duché de Varsovie, a été dans le cas d'admettre dans son rayon les restes de l'armée polonaise, pour les soustraire à la supériorité des Russes. Le général, commandant ce corps, avait fait témoigner, dès la retraite du cinquième corps sur Czentochow, le désir au prince Poniatowski qu'il se plaçât dans le rayon autrichien, pour ne pas exciter en vain l'attention de l'ennemi, et le porter à des entreprises ruineuses pour le cinquième corps, et compromettant pour le séjour des troupes autrichien-

nes dans le rayon de Cracovie. Les Polonais, loin de suivre le conseil sage et bienveillant qui leur avait été donné, firent tout le contraire. Ce n'est qu'après avoir été harcelés inutilement et après avoir perdu plusieurs milliers d'hommes, qu'ils se rangèrent enfin derrière la ligne autrichienne, en continuant cependant toujours d'exciter l'attention des Russes par d'inutiles provocations. Les Russes semblent dès lors avoir pris le parti de déloger le corps polonais, placé dans leur flanc et dans leur dos. Cette supposition très-naturelle en elle-même, a acquis plus d'évidence par les mouvemens et les rassemblemens de leurs troupes. L'empereur, décidé à ne pas sacrifier inutilement du monde pour la conservation d'un rayon entièrement épuisé, et n'offrant plus aucune ressource aux troupes qui devaient être approvisionnées de tout par les provinces autrichiennes, a transmis l'instruction éventuelle ci-jointe au général Frimont. Le général n'a pas encore été dans le cas d'en faire usage, la dénonciation de l'armistice n'ayant pas eu lieu de la part des Russes.

La retraite des Polonais sur le territoire autrichien offre de toute manière les plus désagréables complications. Elle ne peut s'effectuer que sur le point le plus embarrassant pour les subsistances de la troupe; la partie de la Gallicie, à la hauteur de Cracovie, n'est qu'une gorge étroite entre les Carpathes et la Silésie. Il se trouve sur ce point des troupes du corps d'armée du prince de Reuss, et déjà le corps du général Frimont est trop nombreux pour pouvoir y vivre

conjointement avec elles, sans s'affamer réciproquement. L'empereur ne saurait d'un autre côté, et dans aucun cas, permettre aux Polonais de séjourner dans ses états; mais il se prête à une exception au principe invariablement et si heureusement soutenu jusqu'à présent, de ne pas permettre qu'une troupe étrangère touche et traverse son territoire, trouvant que cette chance offrirait moins d'inconvéniens encore que celle du séjour d'une troupe à laquelle il rend complétement justice sous le point de vue militaire, mais qui, en toute occasion, s'exprime et se conduit plus en ennemie vis-à-vis de l'Autriche que vis-à-vis des Russes mêmes.

Une convention pour le passage des Polonais et des faibles restes du corps saxon de Gablenz, vient d'être conclue avec le général Watzdorff. L'ambassadeur a l'honneur de la joindre ici[1]; il se flatte que Son Exc. y trouvera la conviction que l'Autriche a usé dans cette circonstance de toute la délicatesse possible envers les généraux et les troupes en question. Comme au corps de Gablentz se trouvent joints les restes d'un bataillon français, l'empereur a cru devoir donner une marque particulière d'attention à cette troupe, en ordonnant explicitement que le commandant du bataillon conservât également une compagnie sous les armes.

Sa majesté impériale regarde le moment présent comme celui qui devra décider du sort de l'Europe en décidant de celui des puissances intermédiaires.

---

[1] Voir ci-après, page 472.

Ni la France ni la Russie n'ont des risques à courir ; leur querelle ne peut être terminée que par un accord si désirable entre les grandes puissances, ou bien entraîner dans un abîme difficile à mesurer l'Autriche et d'autres états utiles à la propre existence des deux cours de France et de Russie. L'empereur d'Autriche restera fidèle à son caractère ; il ne bornera pas ses démarches en faveur de la cause qu'il croit devoir plaider, celle de la paix, à de simples paroles ; et si des exagérations possibles dans les vues des cabinets coalisés devaient prévaloir sur la raison et la modération que ne cessera de professer sa majesté impériale, elle mettra sans hésiter une imposante force dans la balance de la puissance qu'elle regarde, abstraction faite des complications immenses du moment, comme son alliée la plus naturelle.

Sa majesté doit attendre les premières explications qui auront lieu entre son ambassadeur et le ministre français sur des bases générales, avant de pouvoir proposer un armistice. Cette démarche n'offrirait dans la position actuelle des choses, et sans être accompagnée d'explications quelconques, que des compromissions d'autant plus gratuites pour l'Autriche et pour la France, que les alliés prendraient pareille demande pour une simple preuve de faiblesse, et que comme telle, loin de servir à S. M. l'empereur des Français, elle placerait en pure perte son attitude et celle de l'Autriche dans un jour entièrement faux, en rehaussant prodigieusement aux yeux des peuples de l'Europe, celle des puissances coalisées.

L'ambassadeur croit devoir ajouter ici qu'au moment où ses dépêches furent rédigées à Vienne le ministre de S. M. n'avait pas encore reçu celles qu'il lui a adressées depuis son retour à Paris, et qui renferment le développement des idées de S. M. l'empereur des Français sur cet objet.

L'ambassadeur ne doit pas manquer d'observer de nouveau combien la situation très-particulière où les circonstances actuelles placent l'empereur vis-à-vis de ses propres peuples, réclame l'attention de son auguste allié, et combien elle mérite positivement d'être admise dans ses calculs. La nation autrichienne, fatiguée par tant d'années de calamité, n'avait qu'un seul vœu, celui du repos, qui permît au gouvernement de guérir les maux passés, de rétablir l'ordre dans les finances, et de faire revivre l'ancien état de prospérité, dont depuis long-temps le peuple avait cessé de jouir. L'alliance avec la France devait réaliser toutes les espérances, et ce n'est que sous ce point de vue, qu'après une longue série de souffrances, ce nouvel ordre de choses pouvait devenir populaire. Cependant la guerre du Nord éclata : la part que l'empereur y prit imposa des sacrifices inattendus à ses sujets : ils furent portés ; mais on vit avec peine que les suites du nouveau système politique ne se faisaient pas encore sentir d'une manière aussi bienfaisante que les besoins de la nation l'exigeaient.

Les événemens de la dernière campagne ont trompé tous les calculs. L'empereur n'ayant pas cru devoir

prendre part à cette guerre que partiellement, voit subitement une immense étendue de ses frontières menacées; malgré les grands embarras de l'état actuel des finances, les circonstances exigent impérieusement que des forces considérables soient activées; l'empereur est forcé d'avoir recours à ses peuples; au lieu du repos qu'on leur promettait comme l'unique fruit du nouvel ordre politique, tout leur présage une guerre générale. Dans cet ordre de choses, il ne reste qu'un moyen à l'empereur, c'est de ménager la bonne volonté de la nation, comme la base la plus précieuse de ses ressources. Pour y arriver, il n'y a qu'une manière, c'est de déclarer qu'il arme uniquement pour obtenir une paix prompte et solide.

---

§ II. MISSION

DE

M. DE NARBONNE A VIENNE.

N°. 1. M. le comte de Narbonne, à M. de Metternich. — N°. 2. M. de Metternich, à M. le comte de Narbonne.

(N°. 1.) *M. le comte de Narbonne,*

A M. de Metternich.

L'ambassadeur de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, a eu l'honneur de donner à S. Exc. M. le

comte de Metternich, ministre d'état des affaires étrangères, communication de la dépêche de M. le duc de Bassano, du 11 avril. Cette dépêche, en annonçant que S. M. l'empereur serait probablement à Mayence, où des nouvelles postérieures apprennent qu'il est arrivé le 16, contient textuellement le passage que le soussigné va mettre sous les yeux de S. Exc.

« Sa majesté a dit au prince de Schwartzenberg, » à qui je l'ai répété, qu'aussitôt qu'elle sera arrivée » à son premier quartier-général en Allemagne, elle » enverra au général Frimont, par un courrier qui » passera par Prague, l'ordre de dénoncer l'armistice ; » vous devez en prévenir M. de Metternich, et vous » expliquer à cet égard sans détour avec lui, afin » que vous vous assuriez positivement que les ordres » de sa majesté seront exécutés sans discussion. Il » sera bon aussi que M. de Metternich avertisse » M. le général de Frimont, afin d'ôter toute possi- » bilité à un malentendu, dont les conséquences se- » raient très-fâcheuses. »

Dans un autre paragraphe il dit : « Il est très-pro- » bable que l'ordre de dénoncer l'armistice sera en- » voyé par sa majesté du 22 au 25. Il devient de la » plus haute importance que le général Frimont y » défère ponctuellement. »

Le soussigné, en faisant part à S. Exc. M. le comte de Metternich des intentions de sa majesté, ne croyait pas pouvoir douter que la réponse qu'il recevrait ne fût un acquiescement plein et entier à des intentions

si strictement conformes au dernier traité de Paris.

C'est donc avec autant de surprise que de peine que, le lendemain de cette communication, il a appris de la bouche même de M. le comte de Metternich, que le corps auxiliaire sous les ordres du général Frimont ne se permettrait aucune hostilité contre les Russes, dans le cas où, avec une troupe quelconque, il se croirait assez fort pour l'attaquer, et que déjà, sans attendre le terme de quinze jours stipulé par l'armistice et sans savoir par conséquent s'il serait ou non attaqué, le général Frimont était en pleine marche pour effectuer sa retraite.

Le soussigné était d'autant plus fondé à croire qu'au moins le terme de quinze jours serait observé, que, lorsque S. Exc. M. le comte de Metternich s'était décidé, le 16 du courant, à donner des ordres à M. de Lebzeltern, pour demander la révocation de la dénonciation de l'armistice qui avait eu lieu le 12, il avait été calculé que la réponse portée directement au général Frimont pouvait lui arriver avant qu'il eût effectué son mouvement, et que des ordres lui seraient expédiés à ce sujet; il est aisé de voir que, si cet arrangement avait été rempli, les ordres de S. M. l'empereur de France, qui doivent être expédiés d'Erfuth le 20, seraient facilement parvenus au commandant du corps auxiliaire avant l'expiration des quinze jours.

Le soussigné est donc fondé à croire que ces ordres n'eussent sûrement pas été exécutés, puisque c'est toute espèce d'hostilités que l'Autriche veut éviter.

Sans doute S. M. l'empereur des Français verra avec une extrême satisfaction que les vœux de l'Autriche pour la paix soient remplis, et qu'elle réunisse tous ses moyens et tous ses efforts pour la procurer à l'Europe ; mais il n'a jamais entendu ni pu entendre que ce vœu pour la paix annulât un traité subsistant.

Ce traité stipule un corps auxiliaire ; ce corps auxiliaire doit être aux ordres de S. M. l'empereur ; s'il n'obéit pas, que n'a-t-on pas le droit d'en inférer ?

Le soussigné, dont la première instruction est de tout faire pour entretenir la bonne intelligence entre les deux empires, et de prouver en toute occasion les sentimens qui animent l'empereur son maître pour S. M. l'empereur d'Autriche, croit que le meilleur moyen de remplir un devoir aussi sacré, est de maintenir de son mieux les traités si heureusement subsistans entre leurs majestés.

Il invoque donc celui de Paris, pour que S. Exc. M. le comte de Metternich veuille bien faire donner sur-le-champ des ordres au général Frimont d'employer tous ses moyens pour conserver la position que lui assignait l'armistice, et qu'il y attende les ordres qu'il plaira à S. M. l'empereur de France de lui faire parvenir.

Vienne, ce 21 avril 1813.

Signé, L. Narbonne.

(N°. 2.) *M. de Metternich,*

A M. le comte de Narbonne.

Le soussigné ministre d'état des affaires étrangères a soumis à l'empereur la note que M. l'ambassadeur de France lui a fait l'honneur de lui adresser en date du 21 de ce mois. Il a l'ordre de faire à S. Exc. la réponse suivante :

Rien ne tient plus à cœur à l'empereur que la conservation des rapports d'amitié et de la meilleure intelligence avec S. M. l'empereur des Français. S. M. impériale a fourni, dans les momens de crise les plus éminens, trop de preuves de ce sentiment, pour ne pas s'en rapporter simplement aux faits.

Dans le même temps que l'Autriche faisait des ouvertures formelles de paix auprès de plusieurs cours séparées l'une de l'autre par de grandes distances, qu'elle entrait en pourparlers sur les questions les plus compliquées qui, peut-être, se soient jamais offertes en politique, les événemens de la guerre et les préparatifs militaires n'en recevaient pas moins chaque jour de nouveaux développemens. D'immenses armées vont se trouver en présence. Les vœux de l'Autriche en faveur de la paix, loin de s'affaiblir à l'approche d'une grande et nouvelle crise, n'ont pu que se prononcer d'une manière plus décidée.

L'empereur n'eût voulu que bien faiblement cette paix, dont la nécessité est si universellement sentie,

s'il n'eût pensé et agi ainsi qu'il le fait. C'est donc avec une grande satisfaction que S. M. I. s'est convaincue, non-seulement par la communication que S. Exc. l'ambassadeur de France a faite du contenu des dépêches de S. Exc. M. le duc de Bassano, mais aussi par les rapports de M. le prince de Schwartzenberg, que, par le développement de nouveaux moyens, elle a rencontré les intentions de S. M. l'empereur des Français.

La communication faite par M. le comte de Narbonne en forme de note verbale, et sous la date du 7 avril, renfermait ce qui suit.

Après avoir mis en opposition avec les intentions pacifiques de la France les apparences de sentimens très-différens de la part de la Russie, S. Exc. M. l'ambassadeur dit :

« Dans cette circonstance, l'Autriche qui s'est mise » en avant pour la paix, et qui la désire si vivement, » doit prendre, pour tendre à ce but, une couleur » prononcée, insister sur l'ouverture immédiate d'une » négociation, et entrer dans la lutte comme partie » principale. Dans les premiers jours de mai, lorsque l'empereur des Français sera de sa personne » sur la rive droite de l'Elbe avec 300,000 hommes, » l'Autriche pourrait renforcer l'armée de Cracovie » et la porter, avec les troupes du prince Poniatowsky, à plus de 150,000 hommes : ces mouvemens ayant lieu en avril, l'armée se concentrant » se mettrait sur une position défensive, mais serait » prête à reprendre l'offensive. Un corps de 30 à

» 40,000 hommes se rassemblerait en Bohème, et le » jour où l'empereur arriverait à la tête de l'armée » du Mein sur l'Elbe, le ministre de l'Autriche fe- » rait sa déclaration à l'empereur Alexandre; l'ar- » mée de Cracovie dénoncerait son armistice, et » les troupes de Bohème sortiraient de leurs canton- » nemens, etc. Les moyens militaires de l'Autriche » devaient s'élever à 100,000 hommes pour l'armée » de Silésie, et 30 à 50,000 mille hommes pour celle » de Cracovie, le reste à la disposition de la France » dans la Bukowine et dans la Gallicie. »

En réponse aux ouvertures que présente cette communication, S. M. I. fit munir son ambassadeur à la cour impériale de France, d'ordres en date du 14 avril, dont le soussigné a eu l'honneur de donner part à S. Exc. M. l'ambassadeur.

Cette réponse de l'empereur porte en substance : que S. M. I. et R. apostolique se décidait à prendre l'attitude d'une médiation armée, la seule que les deux cours impériales trouvaient être en mesure avec la position actuelle des choses; que toutefois S. M. I. déclarait en même temps que si, contre ses vœux les plus chers, le retour de la paix ne couronnait pas ses efforts, l'Autriche, par suite de son attitude de puissance médiatrice et de la situation géographique de son empire, ne pourrait désormais prendre part à la guerre dans la qualité de puissance simplement auxiliaire; et qu'en conséquence les stipulations de secours limités du traité d'alliance du 14 mars 1812 *cessaient d'être applicables à la conjoncture actuelle*.

Quoique l'empereur fût éloigné de croire que cette détermination, amenée autant par la force des circonstances que par une suite des vues et des désirs de S. M. l'empereur Napoléon, pût être considérée comme un abandon de l'alliance des deux cours impériales, S. M. I. a néanmoins cru devoir charger son ambassadeur d'ajouter à cette déclaration *que cette démarche ne préjugeait en rien les bases de notre alliance avec la France.*

Le simple récit de ces transactions suffirait pour répondre en entier à la note de M. l'ambassadeur de France, si l'empereur ne croyait devoir en même temps rappeler que cette note a été adressée au soussigné, après que la dénonciation de l'armistice par les Russes avait complétement changé l'ordre des choses présumé, par S. M. l'empereur Napoléon, encore exister dans le duché de Varsovie.

L'empereur François devant croire, d'après les mouvemens des corps russes, que leur intention était de déloger le corps autrichien du rayon qu'il occupait dans le duché de Varsovie, avait, par un ordre éventuel, dont la cour de France fut prévenue, prescrit au lieutenant général de Frimont, de ne pas s'engager dans des affaires qui pussent évidemment compromettre son corps d'armée. Les motifs de cette détermination se trouvant amplement détaillés dans la dépêche à M. le prince de Schwarzenberg, en date du 14 mars, le soussigné ne peut à cet égard que se référer à son contenu.

Si, toutefois, l'armistice n'avait pas été dénoncé

de la part du général russe, l'empereur n'eût pas hésité à faire, à S. M. l'empereur des Français, des représentations contre une dénonciation de son côté. Cette mesure, en effet, n'aurait pu être regardée que sous deux points de vue : comme moyen de guerre ou de négociation. Comme moyen de guerre, l'empereur est convaincu que ce n'est pas à la puissance médiatrice à ouvrir la première la campagne; comme moyen de paix, S. M. impériale n'est pas moins convaincue que ce n'est pas avec 30,000 hommes qu'elle peut appuyer sa médiation, et que les moyens les plus efficaces de négociations se trouvent, ainsi que S. M. l'empereur des Français en a lui-même exprimé la persuasion, dans le développement de forces plus imposantes, toutes dirigées vers un seul et unique but, la paix; dans un développement qui ne saurait laisser aucun doute que la puissance médiatrice sera prête, le cas échéant, à paraître en scène comme partie principale, et à donner à ses paroles de paix l'appui nécessaire.

Le soussigné, en transmettant à M. le comte de Narbonne la présente réponse, est chargé expressément de réitérer à S. Exc. les assurances qu'elle a reçues de vive voix dans la dernière audience de l'empereur, de l'inaltérabilité des sentimens que sa majesté impériale porte à son auguste maître.

Le ministre d'état et des affaires étrangères a l'honneur de présenter à M. l'ambassadeur l'assurance de sa haute considération.

Vienne, le 26 avril 1813. *Signé*, METTERNICH.

§ III. PIÈCES RELATIVES A L'INFLUENCE

EXERCÉE

PAR L'AUTRICHE SUR LE CABINET SAXON,

AU MOMENT DE L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE.

N°. 1. Convention du 8 avril 1813, entre l'Autriche et la Saxe. — N°. 2. Lettre du roi de Saxe, au gouverneur de Torgau, du 8 avril 1813. — N°. 3. Lettre du roi de Saxe, au même, du 19 avril. — N°. 4. Lettre du roi de Saxe, au même, du 30 avril. — N°. 5. Lettre du roi de Saxe, au même, du 5 mai.

(N°. 1.) *Convention entre l'Autriche et la Saxe.*

S. M. l'empereur d'Autriche ayant consenti à la demande de S. M. le roi de Saxe de permettre aux corps de troupes sous les ordres du général de Gablenz et du prince Poniatowsky, en quittant le duché de Varsovie, de traverser la Gallicie, la Moravie et la Bohème, il a été conclu la convention suivante entre les plénipotentiaires nommés à cet effet, savoir, de la part de l'empire d'Autriche, M. Clément Vincent, comte de Metternich-Winneburg-Ochsenhausen, chevalier de la toison d'or, etc., etc.; et de la part du royaume de Saxe, M. Charles-Frédéric-Louis

de Watzdorf, chambellan, général-major de cavalerie, etc., etc.; et ils ont pris, au nom de leurs souverains respectifs, l'engagement solennel que tous les articles de cette convention, tels qu'ils s'y trouvent, seront littéralement, et dans la plus stricte acception du mot, ponctuellement exécutés.

Art. 1er. Le nombre des troupes, la force de chaque colonne, qui cependant ne pourra, dans aucun cas, excéder 3400 hommes à pied et 1000 chevaux, la route et les étapes, les distances à laisser d'une colonne à l'autre, enfin les jours de repos se trouvent désignés dans le tableau joint à la présente convention, et lequel est à considérer comme partie intégrante de ladite convention, comme s'il y était inséré mot à mot.

Les étapes désignées serviront principalement pour indiquer la direction de la marche. Mais il est libre aux commissaires de changer les lieux d'étapes, si les localités, des accidens causés par les élémens et la saison, ou quelque autre circonstance imprévue, rendaient un tel changement nécessaire.

2. Depuis le jour de l'entrée des troupes sur le territoire autrichien jusqu'au moment où elles en sortiront, il sera pouvu à leur logement et à leur subsistance par les autorités du pays, contre paiement comptant.

3. Outre un officier supérieur autrichien, un commissaire du pays et un intendant des vivres ou adjoint, qui accompagneront chaque colonne de ces troupes, il y aura auprès du général qui les commande en chef un général ou colonel autrichien,

un commissaire civil supérieur et un intendant des vivres en chef, qui, chacun pour ce qui le concerne, seront chargés de diriger la marche. Le commissaire civil supérieur, et les commissaires qui accompagneront les colonnes seront relevés par d'autres, dans chaque différente province.

4. Afin que les dispositions nécessaires puissent être faites à temps, M. le général en chef remettra au commandant du corps auxiliaire un aperçu de ce qui sera nécessaire à chaque colonne, en vivres, en fournitures d'étapes, en rations pour chevaux et en chariots attelés de quatre chevaux en Gallicie, et de deux dans les provinces allemandes.

5. Les fournitures à faire par les habitans à tout soldat en quartier sont fixées (outre le logement) à 1 liv. $\frac{1}{4}$ de pain, une demi-livre de viande, et en légumes cuits en raison, ou d'une demi-livre de farine, ou de $\frac{1}{8}$ de pot soit de gruau, soit de légumes secs, ou d'un demi-pot de pommes-de-terre, selon que les habitans se trouvent approvisionnés.

Pour le logement, le sel et l'usage du feu, il sera payé pour chaque homme :

	En Gallicie.	En Moravie.	En Bohême.
Par jour.	3 kreut.	3 kr.	3 kr.
Pour le pain.	$5\frac{1}{2}$	$5\frac{1}{2}$	$5\frac{1}{2}$
Pour une demi-livre de viande.	$4\frac{1}{2}$	$5\frac{1}{2}$	$5\frac{1}{2}$
Pour les légumes.	$4\frac{1}{2}$	$4\frac{1}{2}$	$4\frac{1}{2}$
Total pour chaque homme.	$17\frac{1}{2}$	$18\frac{1}{2}$	$18\frac{1}{2}$

Pour les chevaux :

	En Gallicie.	En Moravie.	En Bohême.
Pour $\frac{1}{8}$ de mesure d'Autriche d'avoine.	14kreut.	14 kr.	14 kr.
Pour 10 livres de foin.	18	18	18
Pour le logement et la litière.	3	3	3
Total pour chaque cheval.	35	35	35

Messieurs les officiers et les employés civils des troupes en marche vivront à leurs frais dans les auberges. Si cependant ils voulaient se contenter des rations ci-dessus désignées, la quantité analogue à leur charge leur sera fournie. M. le général en chef donnera des indications à cet égard dans l'aperçu des besoins de son corps d'armée. Cependant il ne pourra être réclamé par ces messieurs, ni leur être fait par les commissaires, aucune fourniture d'une autre qualité que celles ci-dessus désignées. Pour une chambre d'officier, qu'elle soit occupée par un ou plusieurs, il sera payé par jour un florin y compris le chauffage, et 30 kreutzers sans chauffage.

6. Messieurs les commandans des colonnes veilleront sévèrement à ce qu'il ne soit rien exigé des habitans, que ce qui a été fixé dans l'article précédent : ils veilleront en général au maintien d'une discipline rigoureuse et du bon ordre.

7. Les chariots qu'aura requis M. le général en chef lui seront fournis par les commissaires autrichiens, à raison d'une indemnité de 30 kreutzers

pour chaque bête de trait, pour le mille. Ces chariots seront renvoyés sans délai à chaque station. Un attelage de 4 en Gallicie sera assimilé, quant à l'indemnité, à un attelage de deux en Moravie et en Bohème.

8. Dans le cas que la cour royale de Saxe ne pût assez promptement assigner les fonds pour faire payer comptant à chaque station le logement des troupes et les fournitures qui leur auront été faites, ainsi que l'indemnité stipulée pour les chariots, le commandant, ou commissaire saxon qui y sera spécialement autorisé, délivrera un acte dûment légalisé, renfermant le nombre exact des troupes logées, l'énumération des fournitures qui leur auront été faites, des rations de foin et d'avoine livrées, le nombre des chevaux, bêtes de trait et chariots mis en réquisition, et l'indication exacte des distances par milles, pour que le total des frais puisse dûment être remboursé à la liquidation à faire à cet égard.

9. Les hommes qui, par cause de maladie, ne pourront pas suivre les colonnes en marche, seront reçus dans les hôpitaux militaires autrichiens les plus voisins. Il sera sévèrement veillé à ce qu'aucun individu affecté d'une maladie épidémique ne suive les troupes ou soit placé ailleurs que dans un hôpital. Les malades seront traités dans les hôpitaux à l'instar des militaires autrichiens, et il sera payé 40 kreutzers pour chaque homme par jour. Les reconvalescens seront réunis en détachemens et suivront leurs colon-

nes par le même chemin que celles-ci auront pris. A leur sortie de l'hôpital, et pendant leur marche, ils recevront une ration de pain, 5 kr. pour la viande, et 4 $\frac{1}{2}$ kr. pour les légumes; ils paieront dans les stations 1 kr. pour le coucher.

10. Ni les colonnes, ni leur bagages, tant à leur entrée qu'à leur sortie de la monarchie autrichienne, ne seront soumis à aucun droit de douane ni à aucune visite; mais elles passeront librement dès que le commandant aura donné sa parole d'honneur que ceux de leurs effets ou provisions qui, d'après les règlemens, seraient soumis à payer des droits, ne sont destinés qu'à leur usage, et que ces effets ou provisions ne seront vendus ou aliénés à aucun titre pendant la marche.

11. Le cartel convenu entre S. M. l'empereur d'Autriche et S. M. l'empereur des Français, le 3 mai 1812, relativement à l'extradition des déserteurs réciproques, et dans lequel se trouvent également compris les alliés des hautes puissances contractantes, sera strictement observé, pendant la marche des troupes à travers les états autrichiens.

12. A tous les militaires ou employés civils autrichiens qui, d'après l'art. 3, devront accompagner les colonnes des troupes en marche, ou M. le général en chef, la cour royale de Saxe promet de faire payer, pour tout le temps que durera leur voyage, jusqu'au moment de leur rentrée chez eux, le traitement extraordinaire qui d'après les règlemens établis leur compète, et de plus les frais de voiture, d'après

l'échelle convenue, relativement aux chevaux à fournir, et en général de les indemniser comme ils l'auraient été s'ils avaient voyagé pour le service et pour le compte de leur souverain.

13. Tous les officiers, sous-officiers et les personnes revêtues de charges militaires, conservent leurs armes. Les armes à feu des soldats, dès l'entrée des troupes sur le territoire autrichien, jusqu'à leur sortie de la monarchie, seront transportées sur des chariots qui suivront. Par considération particulière, à la division de chaque colonne où se trouvera le général qui la commande, il restera une compagnie de 150 soldats avec armure complète, pour le service du général et la garde de ses bagages.

14. Si le paiement des frais de la marche de ces troupes ne pouvait être effectué comptant, dans l'instant même, par la cour royale de Saxe, ces frais seront liquidés dans le plus bref délai, par un fondé de pouvoirs qui sera à cet effet à Vienne, et auquel l'état de ces dépenses sera remis avec toutes les quittances et pièces probantes. Le même fondé de pouvoirs soldera également les comptes, qui lui seront présentés plus tard, des dépenses faites pour l'entretien des malades et l'acheminement des reconvalescens. La cour royale de Saxe s'engage au surplus à fourniravant, ou au moins encore pendant la marche de ces troupes, un à-compte de 300,000 florins, valeur de Vienne, ou, si cela n'était point possible, d'assigner pour cette somme une quantité suffisante de sel appartenant à cette cour, et livrée des

salines de Wieliezka, et qui pourrait être vendue à l'enchère pour en employer le produit comme un à-compte.

Vienne, le 8 avril 1813.

(N°. 2.) *Lettre du roi de Saxe,*

Au gouverneur de Torgau.

Mon cher lieutenant général baron de Thielmann,

J'ai vu avec une satisfaction particulière le rapport sur la situation de Torgau, sur sa garnison, que vous avez envoyé par le capitaine de cavalerie de Minkwitz. La fermeté avec laquelle vous avez écarté toutes les propositions relatives au poste dont vous avez été chargé, propositions qui, dans les circonstances actuelles, sont incompatibles avec le bien de mes états, répond parfaitement à la confiance que j'ai placée en vous, et votre conduite a en tous points mon entière approbation. Je compte, en conséquence, que, dans tous les cas qui se présenteront, vous vous conformerez aux mêmes principes; et, sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Ratisbonne, le 8 avril 1813.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

(N°. 3.) *Lettre du roi de Saxe,*

Au même.

Mon cher lieutenant général baron de Thielmann,

En conséquence de l'accord conclu avec S. M. l'empereur d'Autriche, je quitterai demain Ratisbonne pour aller, par Lintz, à Prague. Le détachement de grenadiers de la garde, la brigade de cuirassieurs, et les dépôts d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie me suivront, le 21, pour aller, par Pilsen, à Prague. Ma volonté est que l'indépendance de Torgau soit conservée avec le plus grand zèle, et qu'il soit déclaré à un chacun que cette place ne peut, de concert avec l'empereur d'Autriche, être ouverte que d'après mon ordre. Vous vous conformerez aux présentes, et vous pouvez faire connaître cet ordre à la garnison et à la bourgeoisie de Torgau.

Ratisbonne, le 19 avril 1813.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

(N°. 4.) *Lettre du roi de Saxe,*

Au même.

Mon cher lieutenant général baron de Thielmann,

J'ai vu avec la plus entière satisfaction, par vos rapports des 21 et 23, la conduite que, conformément à mes principes, vous avez observée, tant relativement aux conférences qui vous ont été proposées par les généraux russes et prussiens, concernant le maintien des relations actuelles de Torgau, que lors de votre séjour à Dresde, sur le même objet, et pour tout en général, et par laquelle vous avez parfaitement justifié la confiance que j'ai placée en vous. La sortie de quelques pièces d'artillerie de Torgau pour le siége de Wittenberg serait, par ma liaison avec l'Autriche, entièrement contraire à ces relations, qui ont été positivement déterminées, et vous avez bien fait de ne pas y consentir. Vous persisterez dans ce refus, et vous déclarerez que vous ne doutez nullement que l'on ne se conforme aux principes de cette liaison. Je finis par prier Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Prague, le 30 avril 1813.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE

(N°. 5.) *Lettre du roi de Saxe,*

Au même.

Mon cher lieutenant général baron de Thielmann,

Quoique je vous aie, par ma dépêche du 19 du mois précédent, déjà fait connaître en général que ma volonté est que la place de Torgau, qui vous a été confiée, ne puisse être ouverte que sur mon ordre, de concert avec S. M. l'empereur d'Autriche, j'ajoute, pour prévenir tout malentendu, que, dans le cas où le sort des armes ramènerait l'empereur des Français sur l'Elbe, vous vous conduirez de la même manière, et que, par conséquent, Torgau ne devra pas être ouvert aux Français; et, en conséquence, vous vous conformerez à cela.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

Prague, le 5 mai 1813.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

§ IV. ARMISTICE DE PLESSWITZ.

N°. 1. Pouvoirs donnés par le général Barclay de Tolly, aux généraux chargés de négocier l'armistice. — N°. 2. Texte de l'armistice.

(N°. 1.) *Pouvoirs donnés par le général Barclay de Tolly,*

Aux généraux chargés de négocier l'armistice.

S. M. l'empereur de toutes les Russies et S. M. le roi de Prusse s'étant décidés à conclure, entre leurs armées et celles de S. M. l'empereur Napoléon, un armistice pendant lequel la puissance qui s'est chargée de la médiation de la paix fera entendre les propositions qui doivent servir de base à cette œuvre salutaire, nous avons en conséquence chargé et autorisé, comme nous chargeons et autorisons par les présentes, LL. EE. MM. les lieutenans généraux comte de Schouvaloff et de Kleist, aux noms de LL. MM. et en notre qualité de commandant en chef des armées combinées, à négocier, arrêter, conclure et signer avec celui ou ceux qui seront nommés pour cet effet, de la part de S. M. l'empereur Napoléon, et munis de pouvoirs, l'armistice en question. Promettons, sur notre parole, et en notre qualité de commandant en chef, d'accomplir et de faire exé-

cuter tous les articles d'armistice qui, d'un commun accord, auront été signés entre lesdits plénipotentiaires. En foi de quoi nous avons signé les présens pleins-pouvoirs, et y avons apposé le cachet de nos armes.

En notre quartier-général, le $\frac{16}{28}$ mai 1813.

(L. S.)

Signé, Barclay de Tolly, *général commandant en chef des armées combinées.*

Plein-pouvoir pour LL. EE. MM. les lieutenans généraux comte Schouvaloff et de Kleist.

(N°. 2.) *Texte de l'armistice.*

Cejourd'hui $\frac{23 \text{ mai}}{4 \text{ juin}}$ les plénipotentiaires nommés par les puissances belligérantes,

Le duc de Vicence, grand-écuyer de France, général de division, etc., etc., plénipotentiaire nommé par S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse, etc., muni des pleins-pouvoirs de S. A. S. le prince de Neuchâtel, vice-connétable, major général de l'armée;

Le comte de Schouvaloff, lieutenant général, aide de camp général de S. M. l'empereur de toutes les

Russies, grand'croix de l'ordre de Wolodimir de la seconde classe, etc., etc.;

Et M. Kleist, lieutenant général au service de S. M. le roi de Prusse, grand'croix de l'aigle rouge de Prusse, etc., etc.;

Munis des pleins-pouvoirs de S. Exc. M. le général d'infanterie Barclay de Tolly, général en chef des armées combinées; après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs à Goebersdorf, le $\frac{20 \text{ mai}}{1 \text{ juin}}$, et signé une suspension d'armes de 36 heures, s'étant réunis au village de Plesswitz, neutralisé à cet effet, entre les avant-postes des armées respectives pour continuer les négociations d'un armistice propre à suspendre les hostilités entre toutes les troupes belligérantes, n'importe sur quel point elles se trouvent,

Sont convenus des articles suivans :

Art. 1. Les hostilités cesseront sur tous les points à la notification du présent armistice.

Art. 2. L'armistice durera jusqu'au $\frac{8 \text{ juillet}}{20 \text{ juillet}}$ inclus, plus six jours pour le dénoncer à son expiration.

Art. 3. Les hostilités ne pourront, en conséquence, recommencer que six jours après la dénonciation de l'armistice aux quartiers-généraux respectifs.

Art. 4. La ligne de démarcation entre les armées belligérantes est fixée ainsi qu'il suit :

En Silésie,

La ligne de l'armée française partant de la frontière qui touche à la Bohême passera par Seiffers-

hau, Altramnitz, suivra le cours de la petite rivière qui se jette dans le Bober, pas loin de Bertelsdorf, ensuite le Bober jusqu'à Lahn. De là à Neukirch, sur la Katzback, par la ligne la plus directe, d'où elle suivra le cours de cette rivière jusqu'à l'Oder.

Les villes de Parchwitz, Liegnitz, Goldberg et Lahn, quelle que soit la rive sur laquelle elles sont situées, pourront, ainsi que les faubourgs, être occupées par les troupes françaises.

La ligne de démarcation de l'armée combinée, partant aussi des frontières de la Bohème, passera par Dittersbach, Pfaffendorf, Landshut, suivra le Bober jusqu'à Rudelstadt, passera de là par Bolkenhayn, Striegau, suivra le Striegauwasser jusqu'à Canth, et joindra l'Oder, en passant par Bettlem, Oltaschin et Althoff.

L'armée combinée pourra occuper les villes de Landshut, Rudelstadt, Bolkenhayn, Striegau et Canth, ainsi que leurs faubourgs.

Tout le territoire entre la ligne de démarcation des armées françaises et combinées sera neutre et ne pourra être occupé par aucunes troupes, même par le landsturm; cette disposition s'applique par conséquent à la ville de Breslau.

Depuis l'embouchure de la Katzbach, la ligne de démarcation suivra le cours de l'Oder, jusqu'à la frontière de Saxe, longera la frontière de Saxe et de Prusse, et joindra l'Elbe en partant de l'Oder, pas loin de Mühlrose, et suivant la frontière de Prusse, de manière que toute la Saxe, le pays de Dessau et les pe-

tits états environnans des princes de la confédération du Rhin, appartiendront à l'armée française et à ses alliés, et toute la Prusse à l'armée combinée.

Les enclaves prussiens dans la Saxe seront considérés comme neutres, et ne pourront être occupés par aucunes troupes.

L'Elbe, jusqu'à son embouchure, fixe et termine la ligne de démarcation entre les armées belligérantes, à l'exception des points indiqués ci-après.

L'armée française gardera les îles et tout ce qu'elle occupera dans la trente-deuxième division militaire le $\frac{27 \text{ mai}}{8 \text{ juin}}$, à minuit.

Si Hambourg n'est qu'assiégé, cette ville sera traitée comme les autres villes assiégées. Tous les articles du présent armistice qui leur seront relatifs lui sont applicables.

La ligne des avant-postes des armées belligérantes, à l'époque du $\frac{27 \text{ mai}}{8 \text{ juin}}$ à minuit, formera, pour la trente-deuxième division militaire, celle de démarcation de l'armistice, sauf les rectifications militaires que les commandans respectifs pourront juger nécessaires. Ces rectifications seront faites de concert par un officier d'état major de chaque armée, d'après le principe d'une parfaite réciprocité.

Art. 5. Les places de Dantzick, Modlin, Zamosck, Stettin et Custrin, seront ravitaillées tous les cinq jours, suivant la force de leur garnison, par les soins des commandans des troupes du blocus

Un commissaire nommé par le commandant de chaque place sera près de celui des troupes assiégeantes, pour veiller à ce qu'on fournisse exactement les vivres stipulés.

Art. 6. Pendant la durée de l'armistice chaque place aura, au delà de son enceinte, un rayon d'une lieue de France; ce terrain sera neutre. Magdebourg aura par conséquent sa frontière, ou une lieue, sur la rive droite de l'Elbe.

Art. 7. Un officier français sera envoyé dans chaque place assiégée pour prévenir le commandant de la conclusion de l'armistice et de son ravitaillement. Un officier russe ou prussien pourra l'accompagner pendant la route, soit en allant, soit en revenant.

Art. 8. Des commissaires nommés de part et d'autre dans chaque place règleront le prix des vivres qui seront fournis. Le compte arrêté à la fin de chaque mois, par les commissaires chargés de veiller au maintien de l'armistice, sera soldé au quartier-général par le payeur de l'armée.

Art. 9. Les officiers d'état major seront nommés de part et d'autre pour rectifier de concert la ligne générale de démarcation, sur les points qui ne seraient pas déterminés par un courant d'eau, et sur lesquels il pourrait y avoir quelques difficultés.

Art. 10. Tous les mouvemens de troupes seront réglés de manière à ce que chaque armée occupe sa nouvelle ligne le $\frac{31 \text{ mai}}{12 \text{ juin}}$. Tous les corps ou parties

de l'armée combinée qui peuvent être au delà de l'Elbe ou en Saxe, rentreront en Prusse.

Art. 11. Des officiers de l'armée française et de l'armée combinée seront expédiés conjointement, pour faire cesser les hostilités sur tous les points, en faisant connaître l'armistice. Les commandans en chef respectifs les muniront de pouvoirs nécessaires.

Art. 12. On nommera de part et d'autre deux commissaires officiers généraux, pour veiller à l'exécution des stipulations du présent armistice. Ils se tiendront dans la ligne de neutralité à Neumark, pour prononcer sur les différens qui pourront survenir.

Les commissaires devront s'y rendre dans les vingt-quatre heures, afin d'expédier les officiers et les ordres qui doivent être envoyés en vertu du présent armistice.

Fait et arrêté le présent acte en douze articles et en double expédition, les jour, mois et an que dessus.

(L. S.) *Signé*, Caulincourt, *duc de Vicence.*
(L. S.) *Signé*, le comte de Schouvaloff.
(L. S.) *Signé*, de Kleist.

Vu et approuvé :

(L. S.) *Signé*, Barclay de Tolly, *général en chef des armées combinées.*

Quartier-général d'Ober-Groeditz, le 24 mai / 5 juin 1813

FIN DE LA SECONDE PARTIE ET DU 1er. VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Google

Digitized by Google